

16065



ACTES
DU
CONGRÈS PÉNITENTIAIRE INTERNATIONAL
DE
ROME

Autographe du Marquis T. Natale
(Voir pag. 419.)

Io vi ho parlato sin qui dell'efficacia delle pene dalle Ley-
gi minacciate, e sonomi ingegnato a provarvi, che perche esse
producessero il desiderato effetto, non e necessario, che sive-
ro atroci e severe, ben si ben manegiate e regolate; e ca-
he non altrimenti cio si otterrebbe, se per che, col diritta-
mente ed esattamente proporzionele, non solo alle fon-
damentali maxime, che regolano lo stato: ma ancora, allo
spirito diverso dei diversitati, che lo compongono, ed alla
natura ed indole dei delitti. Considerando pero, che le
pene sole non bastano, perche si evitgvero tutti gli
concerti d'uno Stato; ne elleno possono avere atte da per
se sole a reggere tutta la macchina del comune pub-
lico interesse; giache non ci muovono per un principio inter-
no di azione, ma di sola passione, non per un principio
di ragione, ma di coazione; dimodochè, si po dire, che la
forza ne sia il solo fondamento. Ed egli e necessario, che
sussista ancora un principio attivo, che rappresenti perco-
si dire in vita una certa specie di virtú nel tutto, ed
una universale dirittura, che animasse e risvegliasse
il Publico bene: Ho io pensato di provarvi un altro ar-
tifiziale mezzo oltre le pene, come potessero gli ho-
mini correggersi e menarsi al ben fare, per via di mo-
tivi meno estrinseci, di quelli, che ci somministrano le
pene e le proibizioni, e che producessero tutti meno
forzati 1^o riflettendo che chiunque pretendesse d'ev-
titare tutti gli concerti d'uno Stato pretendereb-
be una cosa impossibile, anzi ci darebbe egli un certo in-
dizio della sua poca conoscenza della natura degli ho-
mini; procurero d'indagare il giusto criterio, ed ~~avanti~~
che si debba usare nel correggere i sudditi. La
materia e d'una difficile speculazione lo spero dun-
que, che mi sarete degno del vostro compatimento, quan-
do io in qualche maniera errassi.

ACTES
DU
CONGRÈS PÉNITENTIAIRE INTERNATIONAL
DE ROME

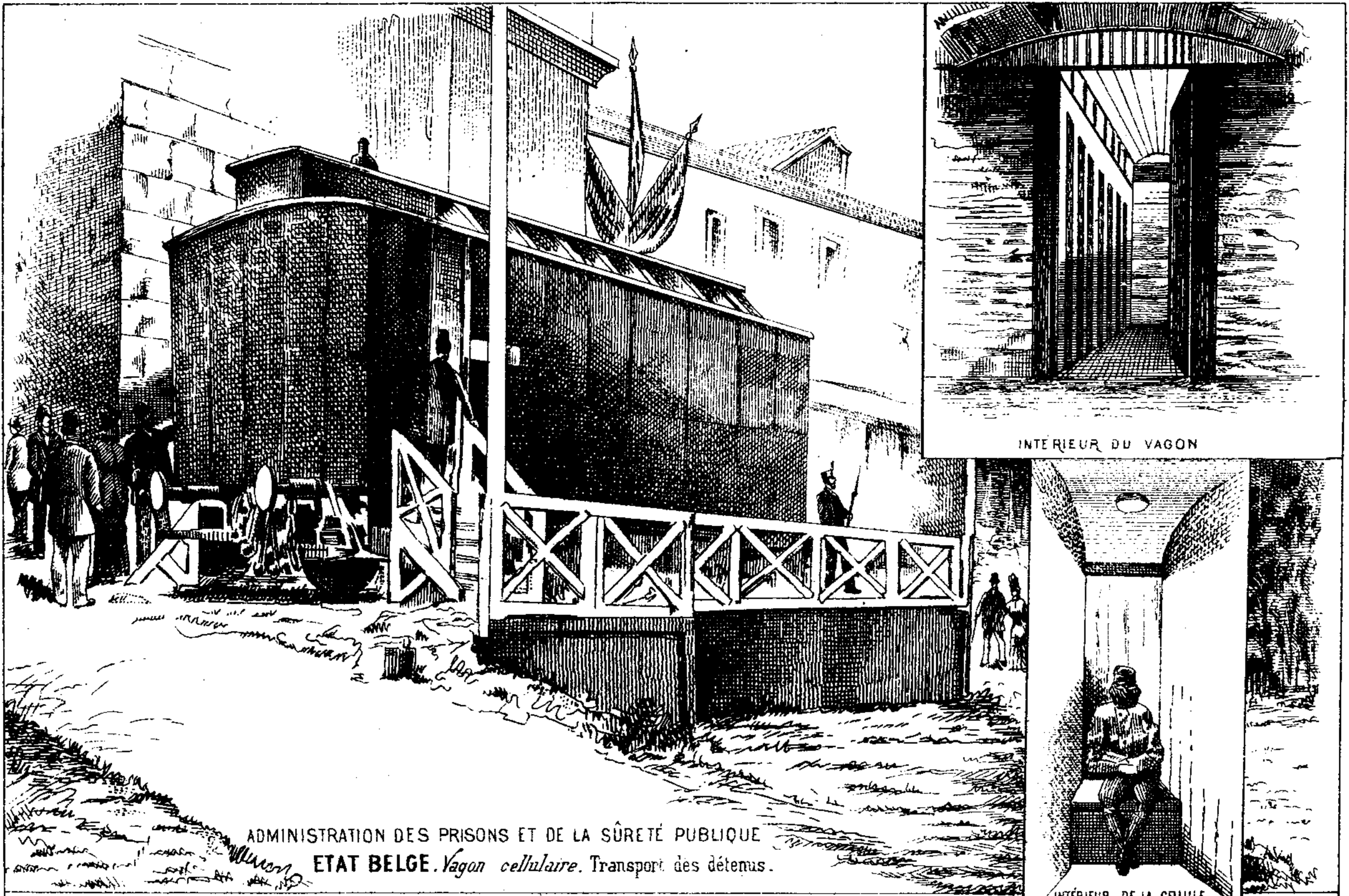
~~~~~  
**Novembre 1885**  
~~~~~

publiés par les soins du Comité exécutif

—
TOME TROISIÈME
—
Deuxième Partie
—

ROME
IMPRIMERIE DES « MANTELLATE »
—
1888.

DOCUMENTS.



VUE EXTÉRIEURE DES CELLULES



CORRIDOR CENTRAL DES CELLULES

L'EXPOSITION

DES

TYPES DE CELLULES

INSCRIPTIONS

placées à l'entrée de l'exposition des types
de cellules

VIRTUTI EST DOMARE QUAE CUNCTI PAVENT

1660¹

PARUM EST COERCERE IMPROBOS POENA

NISI PROBOS EFFICIAS DISCIPLINA

1703²

IN SEVERITATE HUMANITAS

1885³

¹ Inscription placée sur la porte du Rasp-house d'Amsterdam. (HOWARD, *Etat des prisons*, 1791).

² Inscription placée sur la porte de la Maison correctionnelle de St-Michel (Pape CLÉMENT XI).

³ Pensée de M. le Conseiller de Pics.

L'EXPOSITION

DES

TYPES DE CELLULES.

À l'occasion du Congrès pénitentiaire international de Rome, par les soins du Comité exécutif, fut organisée une exposition relative aux constructions et à l'aménagement des prisons.

L'exposition comprenait les modèles des matériaux de fabrication en briques, en ciment, etc., pour les murs, les pavés, les couvertures, etc. ; — des échantillons des effets à l'usage personnel des détenus et de l'habillement et armement des gardiens et du personnel de surveillance des prisons pour hommes et pour femmes ; — des échantillons de fers de punition et autres instruments de correction en usage dans les différents établissements et pour les différentes catégories de prisonniers ; — des types de serrures ; — des appareils de désinfection ; — des échantillons de châssis et grilles pour fenêtres, et de portes pour cellules ; — enfin plusieurs modèles en relief et dessins des principaux établissements de peine et des plus remarquables prisons qui existent dans les différents Etats qui ont pris part au Congrès.

A proximité de cette exposition, qui occupait trois grandes salles dans deux édifices construits *ad hoc*, on avait reproduit, de la manière la plus complète et dans leurs vraies proportions, les types de cellules les plus perfectionnés en usage dans les différents pays d'Europe et d'Amérique.

Cette construction avait été faite d'après les plans et les modèles envoyés par les administrations des différents Etats et même en bonne partie en employant des objets envoyés directement à cet effet au Comité

du Congrès. On put ainsi réunir portes, grilles, meubles, outils, etc. provenant des pays les plus éloignés ou exactement imités sur ceux en usage dans les établissements respectifs.

L'exposition, ou, pour mieux dire, la reproduction, comprenait 28 cellules appartenant à 16 Etats différents et disposées en trois corridors.

Le premier corridor comprenait 16 cellules, c'est-à-dire une cellule du pénitencier de Fribourg (Baden), — du pénitencier de Lenzbourg (Argovie, Suisse), — du pénitencier de Langholmen (Suède), — du pénitencier d'Aakeberg (Norvège), — des types adoptés en Angleterre et en France, — du pénitencier de Nuremberg (Bavière), — des établissements italiens de Milan, Lucques, Tivoli, St.-Michel à Rome, Pérouse, Pallance et Alexandrie, — enfin de l'ancienne prison dite des Puits à Venise, reproduite à titre de curiosité historique, comme type des anciennes prisons du moyen âge.

Le second corridor avait 7 cellules appartenant aux pénitenciers de Horsens et de Vridsløselille (Danemark), — à la prison de St.-Gilles à Bruxelles (Belgique), — à la prison de Szeged (Hongrie), — à la maison d'arrêt de St.-Pétersbourg (Russie), — au pénitencier de Carlau (Autriche), — au pénitencier de Rotterdam (Pays-Bas).

Dans le troisième corridor se trouvaient les cellules de la prison de Madrid (Espagne), — du pénitencier de Philadelphie et du réformatoire de Concord (Etats-Unis d'Amérique) — et enfin du pénitencier italien de Volterre.

Dans une cour contigue deux mannequins représentaient un condamné italien aux travaux forcés, dans son coutume de travail à l'air libre, et son gardien avec uniforme et armement.

Chaque cellule était complètement meublée et pourvue de tous les objets et outils qu'elle contient ordinairement; des mannequins revêtus de costumes de prisonniers étaient placés dans les cellules et d'autres mannequins placés dans les corridors près de chaque porte représentaient les gardiens dans leurs différents uniformes et armements.

De toutes ces cellules on va donner une brève description et les dessins de l'ensemble et de détail.

ANGLETERRE

Description du type de cellule pour le jour et pour la nuit.

La surface de la cellule est de 8.^m car, 445 le volume d'air de 23.^m cub, 166.

Trois parois sont crépies en chaux, celle du côté de la fenêtre est crépie avec du ciment. Les parois sont peintes en gris foncé à partir du plancher et pour une hauteur de 1.^m,40, le reste est en gris clair.

Le parquet est en bois; la cellule est couverte par une voûte en maçonnerie, crépie et peinte en gris clair.

L'entrée de la cellule est pourvue: a) d'un treillis en fer qui s'ouvre vers le corridor; b) d'une porte en bois, de l'épaisseur de 0.^m,061, avec un revêtement d'une feuille de tôle vers l'intérieur de la cellule. Dans la porte s'ouvre un *judas*, mais point de guichet.

L'appel n'a pas de clochette. Il est placé dans le mur à côté de la porte. Le prisonnier pousse un bouton fixé à une petite barre en fer, placée dans l'épaisseur du mur, et fait tomber un signal en fer.

La fenêtre n'est pas très grande; elle a un châssis en fer et des glaces opaques fixes. On peut à peine en ouvrir une petite partie formée par un châssis en bois appliqué au châssis en fer.

La grille se compose de quatre barres en fer plat.

La cellule est éclairée le soir par un bec à gaz; elle est pourvue de ventilateurs et chauffée au moyen d'un calorifère.

Un petit vase en zinc avec couvercle hydraulique sert de lieu d'aisances.

La table en bois est fixée au mur; le siège en bois est mobile, ainsi que le lit.

Dans les cas où il est permis au détenu de travailler, la table est rendue mobile.

Dans la cellule sont placées trois tablettes en bois pour y déposer les objets. La cuvette et la cruche sont en carton émaillé.

AUTRICHE

Pénitencier de Carlau.

Le pénitencier de Carlau est destiné à recevoir les condamnés par les Cours de Justice du ressort des Cours d'appel d'Innsbruck et de Gratz.

On y applique le système *cellulaire modéré* ou de classement, c'est-à-dire la séparation complète pendant les premiers mois de la détention et l'isolement pendant la nuit et le travail en commun pendant le jour pour le reste de la peine.

L'établissement peut contenir 720 détenus.

Description de la cellule pour le jour et pour la nuit.

La cellule a une surface de 9.^m car,06 et un volume d'air de 29.^m cub,99.

Les parois sont crépies et peintes en jaune clair, de même que la voûte en maçonnerie dont elle est recouverte.

Le parquet est en bois.

La porte en bois a l'épaisseur de 0.^m,07 et s'ouvre vers l'intérieur de la cellule; pour l'ouvrir il suffit de faire manœuvrer un manche en fer appliqué à la serrure; le second tour est donné avec la clef.

Le guichet s'ouvre en sens horizontal et se ferme avec une petite serrure à clef.

L'*appel* se trouve fixé sur la porte; un petit anneau en fer est placé d'un côté, et en le tirant on relève une petite équerre en fer qui soulève

un manche en bois; par ce mouvement le manche tombe et fait tinter une sonnette attachée au manche par une ficelle.

La fenêtre, assez grande, a un châssis divisé en deux parties, dont la première est fixe et la seconde s'ouvre de haut en bas jusqu'à prendre la position horizontale, en venant s'appuyer sur deux morceaux de fer. On manœuvre le châssis au moyen d'un bâton en bois fixé au crochet qui sert pour fermer la fenêtre.

La grille a six barres verticales et une horizontale.

La cellule n'est pas pourvue d'eau potable; elle est éclairée pendant la nuit par un bec à gaz avec un robinet pour régler la force de la lumière.

Un calorifère chauffe au besoin la cellule et un ventilateur permet l'introduction de l'air sain et la sortie de l'air vicié.

Un pot en zinc avec couvercle sert de lieu d'aisances; il est placé dans un appareil en fonte entre l'épaisseur du mur vers le corridor, d'où, ouvrant un panneau, on peut l'emporter sans ouvrir la porte.

La couchette en fer est fixée au mur et se replie contre la paroi.

La table et le siège sont en bois et mobiles.

Une étagère en bois à deux étages sert pour y déposer les objets de toilette et les aliments.

HONGRIE.

Prison de Szeged.

Pour favoriser la renaissance de la ville de Szeged qui fut ravagée en 1879 par l'inondation du Tibisque, le gouvernement hongrois y transporta, outre plusieurs bureaux publics, les prisons du district.

L'édifice pénitentiaire construit à cet effet fut terminé en 1884, et se compose de deux parties spéciales. L'une contient le tribunal criminel, une prison préventive qui n'a que des cellules individuelles, et une prison séparée pour l'expiation des peines de courte durée. L'autre partie, qui est détachée de la première par un mur d'enceinte, est destinée aux hommes seuls et comprend la prison du district pour ceux qui sont condamnés à la peine de la reclusion.

Les deux sections de la première partie, c'est-à-dire celles pour les prévenus et pour les condamnés aux peines de courte durée, ont un seul étage supérieur, et forment une grande cour quadrangulaire qui est isolée de toutes parts. La prison du district, au contraire, est à trois étages, en forme de croix, de sorte que, étant au centre, l'œil peut embrasser tous les étages.

La prison préventive contient 74 cellules d'isolement avec les accessoires nécessaires; la prison pour les peines de courte durée se compose de 27 chambres pour la détention collective de 5 à 6 personnes, en sections séparées, pour les hommes et pour les femmes. On y trouve, en outre, des salles spéciales pour le service religieux, pour l'enseignement scolaire, pour les bains, la cuisine, etc.

Ces deux édifices pénitentiaires ont coûté 197,000 florins, ou 394,000 francs.

La prison du district, dans son aile d'entrée, contient les bureaux pour l'administration, l'infirmerie et la chapelle; dans l'aile en face il y a 76 cellules d'isolement, et dans les deux ailes latérales 65 chambres pour la détention collective, chacune pour 5 à 6 détenus. Dans le souterrain se trouvent les bains, les cellules de punition et plusieurs magasins.

L'établissement peut contenir, en toute règle, de 400 à 450 délinquants. Les ateliers ont été construits dans les quatre cours.

Tous les locaux de la prison du district sont voûtés et assurés contre l'incendie, ayant tous les échafaudages en fer. De chaque prison communique une sonnerie électrique, le long de la cour centrale, avec le corps de garde. Un appareil aspirateur artificiel active la ventilation d'une manière excellente. Le chauffage se fait par le moyen d'un système de tuyaux à eau chaude. Pour l'éclairage on emploie des lampes à pétrole. Les matières fécales sont emportées au moyen de cuves portatives.

Les frais de construction de cette prison du district, y compris le mur d'enceinte, montèrent à 275,000 florins, soit 542,000 francs.

Il n'y a qu'une seule direction pour la prison du district, pour la prison préventive et pour celle où on expie les peines de courte durée. Tout l'édifice fut inauguré le 1^{er} janvier 1885. A présent on y compte: 40 prévenus dans la prison préventive, 290 condamnés à des peines de courte durée et 518 à la reclusion de plus longue durée dans l'édifice spécial exclusivement destiné à cette catégorie de condamnés.

Description de la cellule pour le jour et pour la nuit.

La surface de la cellule est de 7.^m car, 60, et le volume d'air de 25.^m cub, 69,

Les parois et la voûte, qui est en maçonnerie, sont crépies et peintes avec une couleur claire.

Le plancher est en bois.

La porte est en bois, d'une épaisseur de 0.^m,03, avec châssis et doublure en tôle du côté intérieur de la cellule, vers lequel elle s'ouvre.

Deux grosses lames de fer fixées à la porte du côté du corridor sont pourvues, près des gonds, de deux morceaux de fer saillant en forme de Z; les deux parties saillantes, lorsque la porte est fermée, entrent dans deux trous rectangulaires pratiqués dans le mur de la porte. Du côté opposé se

trouvent deux verroux, chacun avec une serrure; entre ces deux verroux est placée une forte serrure qui ne peut être manœuvrée que par la clef.

Le guichet s'ouvre de côté et se ferme au moyen d'une serrure avec la clef.

Vers l'intérieur de la cellule, et correspondant avec le guichet, se trouve une tablette horizontale en bois pour recevoir les objets. Elle peut à volonté être abattue contre la porte.

Dans le châssis de la porte, à l'intérieur de la cellule, est placé un bouton au moyen duquel on fait tinter une sonnerie électrique et tomber un signal qui porte le numéro de la cellule.

La fenêtre est grande, garnie de deux châssis, l'un en bois avec glaces communes et l'autre en fer avec glaces opaques. Au delà des deux châssis de la fenêtre se trouve la grille, formée de 5 barres verticales en fer et de deux horizontales.

La cellule est éclairée le soir par une lampe à pétrole avec réflecteur en fer blanc.

Il y a dans les murs des ouvertures pour la ventilation, étant pourvues chacune de petites portes en tôle. Les deux tubes du calorifère à eau chaude sont placés au-dessus de la fenêtre et sont protégés par un treillis en fil de fer.

La cellule ne reçoit pas d'eau potable directement et n'a pas de lieu d'aisances, mais elle est pourvue d'un vase en fer émaillé, avec couvercle hydraulique; le vase est divisé intérieurement en deux parties pour la séparation des matières solides et liquides.

Le lit est en fer, fixé au plancher, et se replie sur soi-même, de manière à former une table pendant le jour.

L'escabeau, à trois jambes, est en bois.

Dans les cellules où le travail est permis, on place un banc selon le métier que le prisonnier exerce.

Dans chaque cellule se trouve une petite armoire en bois, et le règlement de la prison.

GRAND-DUCHÉ DE BADEN

Prison cellulaire de Fribourg.

La prison est placée dans une position isolée à l'extrémité nord de la ville ; elle est salubre et bien aérée et fut bâtie de 1875 à 1879.

La quatrième aile de cellules manque encore et l'on doit aussi construire deux cours de promenade et un quartier pour habitations.

Toute la surface, acquise par l'Etat, comprend 563 ares et 63, dont 76 sont occupées par les constructions, 387 environ sont cultivées, et le reste est disposé en pentes, en chemins, etc.

Il n'y a qu'une seule entrée, formée d'une porte et de ses accessoires. Dans un couloir découvert il y a l'infirmerie ; vient ensuite le local pour les bureaux et pour l'église et, par un passage éclairé par une lucarne, on entre dans le bâtiment central, qui a quatre ailes, composées de cellules. Dans l'axe principal de l'édifice, adossé à sa partie centrale, il y a le local des machines, avec l'usine à gaz. A droite et à gauche, à égale distance, deux magasins (baraques). Dans les espaces intermédiaires, entre les ailes destinées aux cellules, il y aura deux cours de passage, dont une seule jusqu'à présent a été bâtie. A droite de la porte d'entrée, après le couloir découvert, on trouve la remise des fourgons pour transporter les détenus. Tous ces corps de bâtiments sont entourés d'un mur d'enceinte de 6 mètres de haut. Les maisons pour le personnel de service sont situées hors de l'enceinte, à gauche du grand-chemin qui conduit à la prison.

Après le couloir découvert, il y a la seule porte d'entrée qui donne accès à la prison ; à droite on trouve tout de suite l'entrée de la plate-forme

du mur d'enceinte. Dans la même partie, il y a aussi le corps de garde et un lieu d'aisances; à gauche un local de vente, avec un escalier en limaçon, qui conduit à l'étage supérieur, et une chambre pour le portier; au second étage, deux autres magasins.

Dans le souterrain, l'entrée contient deux cellules à gauche pour les nouveaux arrivés, deux à droite, où il y a aussi un magasin pour habiller les détenus, et une autre avec tout le nécessaire pour travailler. A gauche, encore une cellule pour les galeux, une petite chambre de bains, un local pour les désinfections, chauffé à la vapeur, et la chambre mortuaire.

Au premier étage, à droite, il y a une chambre pour les visiteurs et deux magasins; à gauche deux autres magasins et la chambre pour le médecin.

Au second étage, à droite et à gauche, deux grandes chambres et deux petites pour les malades, une chambre pour le surveillant, une cuisine à vapeur et une chambrette à bains avec douches; dans les gaïetas on conserve les vêtements appartenant aux détenus.

Le quartier pour l'administration contient dans le souterrain des caves pour les denrées; au premier étage, les bureaux de la Direction; au second étage l'église avec 220 places séparées l'une de l'autre, et à droite et à gauche de l'orgue des places ouvertes; au devant de l'orgue un rehaussement avec autel, chaire et des places pour les gardiens. L'église reçoit la lumière par huit grandes fenêtres et deux lucarnes.

Le bâtiment central, d'une longueur de 16.^m,40, forme, en planimétrie, un décagone régulier et, par son dôme imposant, domine tous les édifices environnants. De chacune de ses dix façades, il reçoit le grand jour par trois fenêtres doubles.

Dans le souterrain, il y a des magasins, la cuisine à vapeur, le lavoir, également à vapeur, et le local des machines. Tous ces locaux qui, pour la forme de l'édifice, présentent la figure d'un pentagone, reçoivent le jour par des hautes fenêtres avec grilles.

Au premier étage, à droite et à gauche, en forme pentagonale, il y a deux chambres, divisées par une cloison, un dortoir et un corps de garde; des autres trois pentagones, un est destiné comme dortoir, les deux autres comme ateliers.

Au second étage il y a, à gauche, les chambres des deux aumôniers et une salle d'école; à droite les chambres des deux maîtres, une salle d'école, un local pour l'horloge et un atelier pour les tailleurs et les cordonniers.

Les ailes cellulaires sont au nombre de trois, la 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}.

Dans le souterrain, la seconde aile contient la calandre à vapeur, l'étendoir et le séchoir de la lingerie, les calorifères à eau chaude, deux cellules de punition, deux cabinets, des magasins et des ateliers pour menuisiers et pour chaudronniers, des cabinets à bains et une chambre pour le mécanicien.

La 3^{ème} aile comprend, dans le souterrain, le réfectoire des gardiens, la boulangerie avec le four à vapeur, les calorifères, les magasins pour les denrées, le pain et les farines, pour la paille et pour la cordonnerie; des ateliers de ferblantiers, de serruriers et forgerons, deux cabinets, deux cellules de punition ou pour les furieux et une chambre pour laver les herbages.

La 4^{ème} aile contient, toujours dans le souterrain, des ateliers pour les ébénistes et les vernisseurs, des magasins pour les denrées, deux cabinets, les calorifères, dix-neuf cellules, une salle pour les gardiens et un dortoir.

Au premier étage, les trois ailes ont les mêmes dispositions; c'est-à-dire, à droite et à gauche de chaque côté, un quartier pour les gardiens, quatorze cellules uniformes, une sortie sur la cour, deux grands ateliers pour la confection des objets qui occupent un grand espace.

Dans le second et troisième étage la même disposition: seulement au lieu des trois portes il y a deux cellules correspondantes à chacune d'elles. Dans les trois ailes terminées, il y a donc 300 cellules; dans le souterrain du premier étage il y en a 18: il y a donc, en tout, 318 cellules.

Dans l'axe principal on trouve le quartier des machines, avec trois générateurs, qui fournissent la vapeur à toutes les machines, à la cuisine, au lavoir, et à tous les locaux chauffés par la vapeur.

On fait le gaz à huile de paraffine, selon le système Hirzel. Le gazomètre est en tôle et contient 150 mètres cubes de gaz, presque le double de ce qu'il faut pour l'éclairage de toute une nuit. Dans la surface de l'usine à gaz, s'élève la cheminée de 30 mètres de haut, construite en briques d'une forme spéciale, avec un socle en pierre arénaire; sa section transversale est circulaire et fut construite sans échafaudage. Près de cette cheminée, il y a celle de ventilation pour la vapeur des résidus de la cuisine et du lavoir; elle est carrée, construite en pierre arénaire, et possède une ouverture d'évacuation, faite à persienne, en plaques de zinc.

Des cours de passage, une seulement est terminée, entre la troisième et la quatrième aile, et comprend une chambre couverte pour le surveillant, un corridor par où les détenus entrent dans les promenoirs rayonnants qui partent du poste central d'observation du surveillant. Il y a 21 promenoirs, destinés chacun à un seul détenu.

Le mur d'enceinte, extérieurement, est construit en pierre arénaire

rouge taillée, à l'intérieur en briques crépies et peintes. Dans le faite une galerie en pierre arénaire tourne sur le mur; cette galerie a un mètre de largeur, avec un parapet d'un mètre de hauteur, et dans la partie intérieure un parapet en fer. Les huit angles du mur ont des guérites en pierre arénaire pour les sentinelles. Les parois intermédiaires ont des barbicanes de résistance, qui rompent même la monotonie de l'aspect.

Des deux habitations pour le personnel une seulement est construite, hors de l'enceinte; le personnel qui ne trouve place dans cette habitation loge provisoirement, aux frais de l'Etat, dans des maisons privées, pas trop loin de la prison.

Tout l'édifice, excepté les deux baraques et la remise qui sont en bois et recouvertes en tuiles, est bâti en pierre grise et crépi aux façades, excepté au second et au troisième étage des habitations du personnel, où il est recouvert en dalles d'arénaire. La pierre taillée est toute en arénaire rouge, excepté celle des habitations, qui est en pierre arénaire verte.

Les fondements sont en partie de calcaire, mais dans une petite proportion, en partie de pierre arénaire et de celle de Fribourg.

Des mêmes matériaux sont construits les murs intérieurs et les grosses cloisons; dans l'intérieur, les parois sont crépies en plâtre ou en ciment.

Les escaliers dans les quartiers d'administration et d'habitation, sont construits en pierre arénaire avec balustrade en fer. Les escaliers de la rotonde centrale et ceux des ailes, dès le premier étage jusqu'au bout, sont en fer battu et laminé; les degrés sont revêtus en planches de chêne.

Les toits des ailes sont soutenus par un échafaudage en fer, les autres par une charpente en bois. Ils sont couverts par des dalles d'ardoise, excepté le toit du local des machines et celui de l'usine à gaz, qui sont en plaques zinguées ondulées.

Le dôme de la rotonde est formé de quatre côtes verticales en fer qui, au pied et au sommet du dôme, s'encastrent dans des anneaux de fer, qui en empêchent le mouvement. Les espaces entre les côtes sont remplis de pierre artificielle enduite. Sur le sommet du dôme il y a un toit en bois, couvert d'ardoise, avec une loge ouverte. La construction est faite de manière que le toit ne pèse pas sur le dôme, mais sur son tambour. On monte sur le toit par le moyen d'un escalier en barres de fer, qui est au dehors, appuyé contre le mur. Les toits des subdivisions de la cour de passage, sont en plaques de zinc avec des soutiens en fer.

Les fenêtres sont en bois, excepté celles de l'église, de la rotonde, des lucarnes et des façades des sections des ailes qui sont en fer battu. Les

locaux d'administration et les cellules ont, en dehors des fenêtres, des grilles en fer, revêtues à l'extérieur d'acier trempé, inattaquable à la lime. Les fenêtres de l'église et des corridors où se trouvent les cellules, ont des glaces opaques.

L'entrée a deux portes: l'extérieure est fermée par une barrière en fer battu, que l'on ne ferme que pendant la nuit; l'intérieure a les deux battants en fer. Un gardien l'ouvre et la ferme à clef, à chaque personne qui passe. Les deux portes, entre les portes extérieures et l'entrée, sont aussi en fer, les autres en chêne, excepté quelques-unes, qui ont des vitraux à grille.

Tous les locaux sont voûtés; les galeries de jonction entre la rotonde et les différentes ailes, sont en poutrelles crépies en bas et recouvertes au-dessus d'une couche de béton de 7 centimètres d'épaisseur.

Sur les façades extérieures des ailes, à la hauteur du premier étage, il y a, au-dessous des fenêtres des cellules, un numéro en fer émaillé, qui correspond au numéro de la cellule dans le corridor. Ainsi les sentinelles placées à l'extérieur, en cas de désordre, sont en état de signaler tout de suite le lieu du danger.

L'établissement n'ayant pas d'échafaudages en bois, et les différentes parties de l'édifice étant divisées par de hautes murailles, sans ouvertures, qui surpassent les toits, on n'a rien à craindre des incendies. Cependant dans l'intérieur des bâtiments sont placées plusieurs cannelles d'eau à pression, d'où, en cas de nécessité, un fort jet peut être dirigé à volonté.

Le système de chauffage à vapeur a été préféré à tous les autres, parce qu'il exige moins de service; un seul foyer central suffit, et la chaleur peut être réglée dans chaque partie de l'édifice, qui est tout chauffé par des tuyaux ou des poêles, réglés par le moyen de soupapes. Les tuyaux ont 63 mm. de diamètre; lorsqu'ils sont chauffés, on les enlonge avec des manchons.

Dans le local des machines, où l'on produit la vapeur, il y a une soupape qui permet de réduire la pression de 4 à 2 atmosphères. Les gros tuyaux sont enveloppés de substances isolatrices; d'autres tuyaux plus petits se ramifient pour alimenter les poêles. La vapeur de surplus ainsi que l'eau de condensation, reviennent aux souterrains par les mêmes tuyaux. Les conduits montent préalablement sur les points les plus élevés, puis redescendent, de manière que les eaux sont en pente;

l'église a deux grands poêles qui la chauffent à la température de 10° à 12° R. ; la vapeur, à son retour, est condensée dans le souterrain et l'eau de condensation est conduite aux réservoirs d'alimentation des chaudières.

L'infirmerie est chauffée par le moyen de poêles à eau chaude. Ceux-ci sont remplis aux $\frac{3}{4}$ d'eau, où passe un tuyau en spirale, parcouru par la vapeur qui chauffe l'eau. On obtient par ces poêles une chaleur de plus longue durée ; car, tandis que les poêles à vapeur se refroidissent aussitôt que le passage de la vapeur est interrompu, les eaux, au contraire, longtemps après leur passage, communiquent et conservent la chaleur.

En hiver, l'infirmerie aussi reçoit de l'eau chaude, puisque les tuyaux de ventilation, qui viennent de l'extérieur, débouchent dans les socles des poêles, et les traversent, avant de répandre l'air dans les chambres.

Les conduits qui servent à évacuer l'air vicié, en expirent une quantité plus grande que celle qui vient des tuyaux d'aspiration. Cela est expliqué par le fait que portes et fenêtres, ne se fermant pas hermétiquement, laissent entrer une grande quantité d'air.

La vapeur pour le chauffage et pour les différentes machines est produite par trois générateurs, ou chaudières à tuyaux, chacun de 50 mètres de surface chauffable, soit en tout 150 mètres. Le moteur est horizontal et a la force de 10-12 chevaux-vapeur. La vapeur dans les chaudières a la pression de 4 atmosphères ; les générateurs sont alimentés par un injecteur et une pompe à vapeur. Dans le même local on trouve un récipient en fer battu, qui pourvoit d'eau chaude les bains, le lavoir et la cuisine ; l'eau de ce réservoir est chauffée en grande partie par la vapeur qu'expire le moteur. Si cette vapeur ne suffit pas, on y ajoute celle qui vient directement du générateur ; l'une et l'autre traversent de même, dans un serpentin, l'eau du réservoir.

Admettant que, provisoirement, on devait cuisiner pour 400 détenus, et qu'il fallait par jour et par tête 50 centilitres de soupe, 75 de légumes et 33 de lait et café, on installe 6 chaudières, une de 190 litres, une de 130, deux de 110, une de 90 et une de 75. Il y a en outre un appareil pour cuire les viandes, avec deux chaudières portatives, une de 10 et l'autre de 7 litres. Les grandes chaudières ont un fort manteau en fonte, dans lequel se trouve le chaudron de cuivre étamé, muni d'un couvercle. Ce chaudron, au moyen d'une chaîne et contrepoids tournant dans une poulie, peut être dirigé à volonté. Chaque chaudron a deux soupapes spéciales, de manière qu'il peut être chauffé plus ou moins ou être laissé

hors de l'action du feu. A l'extérieur les chaudrons sont revêtus de douves en bois, cerclées de cuivre jaune. Il y a aussi un bassin en fonte à quatre compartiments pour laver à l'eau chaude ou froide, les herbages, légumes, etc.,

Dans l'infirmerie il y a une petite cuisine à pétrole, pour cataplasmes, etc.

Etant donné qu'il y ait 400 détenus, il faut blanchir chaque jour 400 k. de linge, 2,800 par semaine, qui doivent être lavé et séché en trois jours tout au plus. Il y a pour cela deux cuves en fer battu, système Haag, de 1.^m,30 de diamètre et de 1.^m,35 de hauteur. Après que les objets à blanchir ont été mouillés, on les met dans les cuves où l'on introduit la vapeur ; on les fait bouillir, on les apporte au lavoir pour être pressés contre les parois, jusqu'à ce qu'ils soient devenus propres. Ensuite on les rafraîchit, on les met dans l'hydro-extracteur ou centrifuge de 90 centimètres de diamètre et lorsqu'on les a dépouillés de la plus grande partie d'eau on les fait passer au séchoir, qui est construit en fer battu et chauffé par des spirales à vapeur. Le ventilateur fournit l'eau nécessaire et l'air humide est conduit au dehors du toit. Le linge est ensuite porté à la calandre, mise en mouvement par la vapeur ; elle a deux rouleaux, l'un revêtu en feutre, l'autre, plus petit, vide et chauffé à la vapeur. Ce local, ainsi que celui de la cuisine, a le plan incliné vers le milieu, afin que l'eau puisse s'écouler très-rapidement.

Les cellules des bains contiennent chacune une cuve, et sont chauffées par des tuyaux à vapeur de 92 mm. de diamètre. Dans le souterrain de l'entrée il y a deux cellules pour les bains, avec la douche verticale et latérale et la cuve.

La boulangerie peut fournir le pain pour 500 personnes. Chaque détenu en reçoit 750 g. = 375 k. pour 500 personnes, = 250 pains de 1 k. 50. Le four est large de 2.^m,650 et long de 4.^m,225. Le plan à 1.^m,70 de large et 2.^m,90 de long et l'on peut y colloquer de 60 à 70 pains. Il y a aux côtés deux rangs de tuyaux, en tout 60, en fer battu, fermés à l'une des extrémités, qui, recourbée en bas, est partiellement remplie d'eau. Les extrémités opposées sont fermées par des manchons. La partie inférieure en bas du tuyau, remplie d'eau, est exposée au feu ; ainsi l'eau qu'elle contient est convertie en vapeur. Le foyer et l'intérieur du four sont complètement isolés l'un de l'autre. A l'intérieur débouche un tuyau qui amène la vapeur pour faire revenir la pâte, au commencement de la cuisson. Pour avoir une

fournée, il faut une heure de temps, une chaleur de 200° R. et au maximum 25 k. de houille; la chaleur est indiquée par un pyromètre. Dans le local il y a aussi des pétrins en fonte et des conduits d'eau chaude et froide.

L'eau pour l'établissement vient de l'aqueduc de la ville. Elle est distribuée partout; dans les ailes des cellules elle sert principalement à nettoyer les lieux d'aisances. En ouvrant une soupape, on peut nettoyer neufs conduits de cellules, c'est-à-dire les conduits qui servent à chaque cellule. Les couloirs ont une cannelure de chaque côté; il y en a aussi dans les autres parties de l'édifice, selon le besoin. Pour l'irrigation et en cas d'incendie, plusieurs embouchures font jallir dans les cinq cours de grands jets d'eau à une forte pression. Tous les différents conduits sont munis de soupapes, pour qu'il puissent être isolés les uns des autres, en cas de réparation. Tous les tuyaux sont en fer battu.

Le local de désinfection est chauffé par des tuyaux, où circule la vapeur à 72°-80° R.; il est tout construit en pierre arénaire. L'appareil pour courber le bois se chauffe de la même manière à 50°-60° R. La pression de la vapeur, dans le récipient, ne doit pas être supérieure à $\frac{3}{4}$ d'atmosphère, ce que l'on obtient avec des soupapes faites exprès.

Les lieux d'aisances se déchargent par un tuyau de 20 cm. de diamètre; ceux des autres locaux et des cellules ont un tuyau de 30 cm.; ils sont en fer et se déchargent dans une rivière voisine. Les tuyaux qui mettent en communication les lieux d'aisances avec le tuyau déchargeur, ont 125 mm. de diamètre. Chaque bassin à trois bouches d'eau, deux latérales, une postérieure, pour nettoyer ces lieux d'aisances, où se trouve un siège muni d'une lunette. L'air de l'intérieur va déboucher sur les toits, au moyen de tuyaux de ventilation. Chaque tuyau déchargeur des cellules a, aux deux extrémités, une chambre de 60 mm. sur 45, qui peut être visitée avec une lumière. Il en est de même dans le milieu. Ce tuyau a 50 m. de longueur.

Comme on l'a déjà dit, le gaz est produit par une usine spéciale. Chaque mètre cube coûte 47 c. 35; on en consomme annuellement environ 16,000 mètres cubes, soit pour la somme de 9,026 frs. Cette même quantité de gaz, en houille coûterait 12,350 frs. On épargne ainsi 3,574 frs. chaque année, ce qui en 6 ans va amortir le coût d'installation.

Outre les 318 cellules, il y a des salles en commun qui peuvent recevoir 130 détenus. L'infirmerie peut en contenir 18; de manière que tout le pénitencier, comme il est à présent, peut contenir 466 détenus.

En dedans du mur d'enceinte se trouve une rue caressable de 3 mètres de large, d'où se ramifient plusieurs sentiers qui se dirigent à l'intérieur.

Les frais de construction ont été les suivants :

Quartier d'habitation pour le personnel, Frs. 19 70 au m. c. =	Frs. 118,375 00
Porte principale » 30 49 » = »	53,017 50
Local d'entrée » 17 75 » = »	74,177 50
» d'administration » 22 07 » = »	104,767 50
Rotonde » 13 00 » = »	223,183 75
Une aile de cellules » 20 32 » = »	250,000 00
Mur d'enceinte, au mètre courant, environ » 262 50 » = »	162,016 25
Une cour de passage » » = »	26,352 50

Total Frs. 1,011,890 00

Chaque cellule a 3.^m,9 de long, 2.^m,4 de large et 3.^m,25 de haut.

Description de la cellule pour le jour et pour la nuit.

La surface de la cellule est de 9.^m car,36 et le volume d'air de 30.^m cub,47.

Les parois sont crépies et peintes en couleur jaune clair; la voûte en maçonnerie qui la recouvre est aussi crépie et peinte en même couleur.

Le plancher est formé de briques carrées en ciment.

La porte s'ouvre vers l'intérieur de la cellule; elle est en chêne, d'une épaisseur de 0.^m,05 et doublée, du côté de la cellule, avec une feuille de fer laminé.

La porte est fixée au mur avec des gonds robustes. La serrure est assez petite. Avec un manche en fer on fait manœuvrer l'intérieur du mécanisme, et la porte se ferme.

Lorsque avec la clef on ferme cette porte complètement, alors on voit sortir un petit index en fer. Le signal prouve que la porte a été fermée avec la clef.

Le guichet s'ouvre en sens horizontal; on le ferme avec une petite serrure. Le *juda* est en fer, de forme simple, et l'ouverture est garnie d'une toile métallique.

L'appel se trouve à côté de la porte et dans l'épaisseur du mur. Pour le faire agir il suffit de tirer une petite baguette en fer, car avec ce mouvement la sonnette tinte et en même temps s'ouvre une plaque en fer qui porte le numéro de la cellule.

La grille en fer se compose de 7 barres cylindriques verticales reliées par une autre barre carrée horizontale.

La cellule est éclairée au moyen d'un bec à gaz ayant un bras et un petit robinet pour en régler la lumière. Dans certaines cellules où le condamné travaille, au lieu du bec à gaz se trouve une lampe à gaz pourvue d'un tube en caoutchouc. A côté du bec à gaz, et un peu plus haut, se trouve un bras de fer mobile à équerre; à son extrémité il y a un crochet au moyen duquel on tient suspendu un petit pot en fer, dans lequel on peut chauffer de l'eau, fondre de la colle, etc. etc.

Il y a dans la cellule plusieurs ouvertures dans les murs pour renouveler l'air. Chaque ouverture est garnie d'un guichet en fer et d'une soupape, afin de mieux régler les courants d'air sain et vicié. La cellule est chauffée pendant l'hiver au moyen de l'eau chaude qui passe dans trois conduits en fonte situés au niveau du sol, et au-dessous de la fenêtre.

Il n'y a pas d'eau potable, mais la cellule a des lieux d'aisances à siphon situés dans le coin à droite de la porte d'entrée. Ces lieux d'aisances se ferment avec une légère porte en bois.

Le lit est en fer, fixé au mur et se repliant contre la paroi. Pendant le jour le lit est vertical et fermé avec serrure. On l'abaisse seulement pour la nuit.

La table et les sièges sont en bois, fixés au mur se repliant contre la paroi à côté du lit, et près des pieds se trouve fixée au mur une petite armoire en bois pour y déposer la vaisselle et les objets de toilette.

Aux parois de la cellule sont suspendus plusieurs cadres en carton, sur lesquels sont écrits les règlements de la prison, des maximes religieuses, etc. etc.

BAVIÈRE

Pénitencier de Nuremberg

A l'ouest de la ville, sur la route qui amène à Fürth, est située la prison, dont la façade principale regarde le midi. Bâtie de 1865 à 1868, sur les plans de feu von Voit, architecte, de Munich, elle a coûté environ deux millions et demi de francs.

Elle est composée d'un quartier contenant les bureaux et l'église, de la rotonde centrale et de quatre ailes en croix, qui s'étendent à l'Ouest, Est, Nord-Est et Nord-Ouest. La prison proprement dite, construite en pierre arénaire rouge et couverte d'ardoise, est entourée d'un mur en pierre arénaire grise taillée, de 6 mètres de haut, qui a au-dessus un ambulatorio à parapet, où sont placées les sentinelles. Hors de l'enceinte, quatre corps de bâtiment, regardant la route de Fürth, deux plus grands et deux plus petits, sont destinés à l'habitation des employés de la prison. Pour loger le personnel de service, il y a aussi quatre maisonnettes, achetées par l'Etat à l'Ouest de l'établissement.

Avec ses annexes en jardins, champs, etc., l'établissement occupe une surface de 18 hectares.

L'entrée de la prison a deux portes, dont l'intérieure est toujours fermée à clef. A gauche de l'entrée, il y a le corps de garde, par où on va directement à l'ambulatorio du mur d'enceinte. A droite, deux chambres pour le concierge et la chambre mortuaire. Le plan de l'entrée est disposé en bascule. Au Nord du mur d'enceinte, on a pratiqué une seconde porte dont les battants, ainsi que ceux de la porte intérieure

susmentionnée, sont en fer massif; elle ne s'ouvre que dans des cas tout à fait extraordinaires.

L'entrée principale conduit d'abord dans une cour qu'un mur sépare des jardins de la prison proprement dite. On l'appelle la cour des étrangers; elle est complètement écartée et l'on y reçoit les personnes qui viennent pour affaires. Les deux ailes du bas qui s'étendent de deux côtés de la maison administrative contiennent l'hôpital et les cellules pour les nouveaux arrivés. Au-dessous de la cour des étrangers passe un tunnel qui met en communication le magasin du charbon qui se trouve à gauche avec le souterrain de la prison.

Au-dessus du souterrain, qui est voûté, il y a le rez-de-chaussée, de même voûté, avec des magasins, la cuisine, le lavoir, la boulangerie, les ateliers et les cellules de punition. Dos-à-dos à la prison il y a le local des machines. Un escalier libre conduit de la cour des étrangers au premier étage de la maison administrative, au fond du corridor et, par une double porte, à la rotonde centrale et à la prison proprement dite.

Au premier étage de la maison administrative il y a les bureaux et les chambres pour recevoir les visiteurs. Au-dessus, l'église, qui occupe toute la hauteur des deux étages supérieurs.

La rotonde centrale est imposante avec son dôme: une grande lucarne au milieu et des fenêtres colossales l'inondent d'air et de lumière; le regard y domine entièrement les quatre ailes, également éclairées et ventilées, qui contiennent chacune 100 cellules. Le podium de la rotonde sert de station au gardien en chef, qui a la surveillance de toute la maison. Des galeries en fer avec plancher en treillis, des escaliers communs en limaçon mettent en communication les différents étages et locaux, sans troubler l'impression et la souplesse de l'ensemble. Les toits et chaque couverture de la rotonde et des ailes latérales, et tout l'édifice, sont bien garantis contre les incendies.

Dans chaque étage, les deux premières cellules, près de la rotonde, sont destinées aux surveillants; elles sont plus larges, ont de grandes fenêtres à grille et le plancher en bois.

Un grand puits est au centre de la prison. L'eau est soulevée par une pompe à vapeur dans les réservoirs qui sont dans les galetas, et de là elle est distribuée dans toutes les parties de la maison. Le puits, d'une profondeur de 20 m., est creusé dans la pierre vive, l'eau est limpide, fraîche, agréable au palais. Pendant l'été, y compris l'eau pour les bains, on en consomme 70 litres par personne. L'eau potable est distribuée aux dé-

tenus trois fois par jour par les surveillants. — En dehors de la prison, mais dans l'enceinte, il y a encore 4 puits peu profonds dont l'eau sert principalement pour les jardins et pour l'arrosage.

Il y a cinq cellules pour les bains; et les employés, le personnel du service et les détenus qui sont occupés hors de la prison, peuvent en prendre, en été, dans la Pegnitz, fleuve qui passe hors du mur d'enceinte.

Les détenus ont une heure par jour de promenade à ciel ouvert. Pour cela, chaque aile a au fond une cour semicirculaire divisée en 16 compartiments, avec un observatoire au centre pour le surveillant.

Ces divisions, meublées d'engins gymnastiques, sont couvertes en partie par un toit en tôle qui garantit en cas de pluie. Des larix et des sapins disposés entre les différentes cours, empêchent que l'on puisse voir d'une cour de promenade à l'autre de l'aile voisine. Tout à l'entour, la périphérie intérieure des différentes cours est en parterres plantés en fleurs et en arbustes. Un grand jardin sert à la promenade des convalescents et des valétudinaires. Les autres espaces au dedans de l'enceinte, pour la plupart, sont disposés en prairies et en jardins potagers avec arbres fruitiers. Ils sont de préférence cultivés par les détenus dont les conditions particulières demandent de l'occupation à l'air libre.

Dans la cuisine, il y a un appareil à vapeur, à double paroi, où la vapeur circule sans être en contact avec les aliments à cuire.

Il y a une église catholique et une protestante, chacune avec un orgue et 248 places isolées.

Deux écoles contiennent, chacune, 38 places isolées.

La bibliothèque se compose de deux parties. Celle pour les employés possède un riche répertoire de livres traitant matières juridiques, pénitentiaires et autres analogues. La partie destinée aux détenus contient plus de trois mille volumes, et répond aux divers besoins de l'intelligence, instruction, morale, récréation, soit pour les paysans, soit pour les hommes de lettres. Comme il y a des détenus de toute religion, on n'y trouve pas des œuvres qui pourraient exciter des luttes confessionnelles et des questions religieuses.

Description de la cellule pour le jour et pour la nuit.

La surface de la cellule est de 9.^m car .56; le volume d'air de 28.^m cub,20.

Les parois sont crépies et peintes en violet clair. Le plancher est en briques carrées en ciment.

La cellule est couverte d'une voûte en pierres et en briques crépies et peintes en jaune clair.

La porte est composée de deux qualités de bois ; vers l'intérieur le bois est doux et vers l'extérieur il est dur. L'épaisseur de la porte est de 0.^m,06 ; elle s'ouvre du côté de la cellule

Le guichet, lorsqu'il est ouvert reste horizontal.

Le *juda* extérieurement est en fer avec une glace placée dans le milieu ; à l'intérieur se trouve une petite grille en fil de fer.

L'*appel* est placé dans le mur ; en poussant un bouton on fait tinter la sonnette électrique et tomber un signal en fer qui porte le numéro de la cellule.

La fenêtre, assez grande, est pourvue d'un châssis en fer, divisé en deux parties, dont la supérieure est mobile et s'ouvre du haut en bas.

La grille se compose de six barres de fer carrées, verticales, reliées entre elles par une barre horizontale.

Le soir, la cellule est éclairée par un bec à gaz ; elle est pourvue de ventilateurs, et on la chauffe au moyen d'un calorifère à eau chaude. L'eau chaude passe dans deux tuyaux en fonte.

La cellule n'est pas pourvue directement d'eau potable. Les lieux d'aisances sont en fonte et à siphon. Pour les nettoyer on y fait entrer l'eau par un robinet placé à l'extrémité d'un tube en fonte qui se trouve en dehors de la cellule. A côté de ce tube il s'en trouve un autre qui reçoit les ordures.

Le lit est en fer, fixé au mur, et il se replie contre la paroi.

La table et le siège, en bois, sont mobiles. Une petite bibliothèque en bois et à deux tablettes et un portemanteau garnissent les parois.

BELGIQUE.

Prison de S.t-Gilles.

La prison, dont la construction a été commencée en 1878 et terminée en 1884, est située sur le plateau qui s'étend au sud de Bruxelles, vers Waterloo, à 83.^m,50 au dessus du niveau de la mer.

Ce plateau confine aux territoires de St.-Gilles, faubourg de Bruxelles, d'Uccle et de Forest, communes agricoles. Placé en dehors de l'agglomération, sa situation, au point de vue de la salubrité, est excellente.

Le mur d'enceinte, d'une hauteur de 6 mètres, contourne une superficie de 56,325 mètres carrés ; il présente une façade de 235 mètres sur une profondeur de 245. Il a la forme générale d'un rectangle, sauf un pan coupé au N-E.

L'établissement pouvant recevoir 600 détenus, on atteint une surface d'environ 100 mètres carrés par détenu.

La plus grande hauteur, celle de la croix qui surmonte la chapelle catholique, est de 43 mètres au dessus du niveau du sol.

La façade, en pierres blanches, avec ses tourelles et sa porte en ogive, présente l'aspect d'un château-fort.

Le porche d'entrée débouche dans une grande cour renfermant à gauche les logements du directeur et du chef-surveillant, à droite ceux du directeur-adjoint et de l'aumônier, ainsi que le corps de garde militaire ; des jardins sont attenants à ces habitations.

Une grille clôture l'entrée des magasins et des passages du chemin de ronde. — De part et d'autre de cette grille sont situées les entrées

conduisant à la prison, le réfectoire des surveillants et la salle des visiteurs.

Deux escaliers de dix marches donnent accès à la prison; ils débouchent sur un palier qui précède les bâtiments de l'administration. A droite se trouve le cabinet du directeur; à gauche la salle de la commission administrative; à l'extrémité une grille clôture cette première partie. Puis viennent, à droite, les bureaux des magistrats, du comptable, le greffe, les cabinets des avocats et des cellules de répression; à gauche, les bureaux des directeurs-adjoints, le prétoire disciplinaire, les salles des archives, les parloirs des détenus et d'autres cellules de répression.

Une galerie large de 2.^m,50 conduit à une seconde grille, tandis que deux petites galeries collatérales desservent les locaux précités.

Peu après cette deuxième grille se présente le centre du bâtiment cellulaire. C'est un dodécagone régulier de 6 mètres de rayon aux côtés duquel aboutissent: la galerie d'entrée, les cinq quartiers habités par les détenus, les services accessoires: cuisine, boulangerie, infirmerie et buanderie, ainsi que deux percées d'éclairage.

Chaque quartier, large de 15 mètres, profond de 78, comprend sur un rez-de-chaussée et deux étages, 120 cellules, 6 chambres pour surveillants, 3 vestiaires et 3 éviers, plus deux parties triangulaires, à l'entrée, utilisées pour chambres, refuges ou salles pour le service des pompes.

A l'extrémité de l'aile, un couloir conduit au centre des préaux. Ceux-ci sont distribués, au nombre de 24, dans un cercle de 20 mètres de rayon.

La cellule, profonde de 4 mètres, large de 2.^m,50, est voûtée en arc sur bitume. Une fenêtre de 1.^m,10 sur 0.^m,75, s'ouvrant vers le haut mais ne permettant pas de voir au dehors, aère et éclaire la cellule; l'aération est complétée par une prise d'air vers le bas et deux bouches d'évacuation au bas et au haut du local.

Les tuyaux du calorifère (eau chaude à haute pression) traversent le fond de la cellule. La distribution d'eau avec robinet, cuvette et décharge, est placée dans l'angle du mur.

L'eau arrive d'une galerie située dans les combles et qui contient un nombre de baquets correspondant au nombre de cellules. Ces baquets sont remplis par le grand réservoir de chaque quartier.

D'ailleurs l'eau ne manque pas; le service général de la distribution d'eau pour tout l'établissement est assuré par dix puits et huit citernes, auxquels il faut ajouter un puits artésien récemment creusé.

Un escalier hélicoïde, au commencement de l'aile, conduit aux étages; au fond de l'aile et dans le sens de la longueur, deux escaliers droits ont la même destination. Une galerie en dalles d'un mètre de large, bordée par une balustrade de 1.^m,30 de haut, contourne chaque étage. Dans le milieu de la longueur, comme aux extrémités, un pont réunit les deux côtés de la galerie.

Au-dessus du deuxième étage se trouvent les galeries d'aérage avec cheminées d'appel et les galeries d'eau.

Les cinq quartiers cellulaires sont identiques.

Les services, éloignés du centre, sont réunis à celui-ci par une galerie de 2 mètres de large et de 60 mètres environ de long. Au-dessus de ces galeries et au-dessus de ces deux percées d'éclairage, se trouvent les locaux réservés au contrôle des objets confectionnés par les détenus.

La cuisine comprend six cellules pour les éplucheurs de pommes de terre, un lavoir, la cuisine proprement dite avec quatre chaudières, une dispense et deux locaux servant d'atelier de menuisiers et de forge pour les travaux de l'établissement.

La boulangerie se compose de la salle de cuisson avec deux fours, de la salle du pétrin, d'une paneterie et de deux magasins pour les farines.

L'infirmerie contient douze cellules pour malades, deux grandes salles, le cabinet du médecin, une pharmacie, un tisanerie, deux chambres pour les surveillants, deux salles de bains et un jardinet.

La buanderie comprend huit cellules pour les buandiers, un rinçoir, un séchoir, trois salles de dépôt de linge, huit cabinets de bains. Elle est desservie par un générateur de vapeur.

Aux étages se trouvent: la chapelle pour le culte israélite; celle pour le culte évangélique; la bibliothèque des employés et celle des détenus, avec les cabinets des instituteurs; la sacristie et enfin, au-dessus du centre même, la chapelle réservée au culte catholique, comprenant 600 stalles placées en arcs parallèles.

Au contre-bas du bâtiment cellulaire, mais au niveau de la cour d'entrée, sont disposés les magasins ainsi que les calorifères. Tous ces locaux sont desservis par un railway à voie étroite.

Les bâtiments couvrent une superficie d'environ trois hectares.

La fondation de l'établissement a occasionné une dépense de francs 5,748,281.62, dont francs 4,961,788.51 pour la construction.

Les plans sont l'œuvre d'un spécialiste distingué, M. l'architecte Derre.

Description de la cellule pour le jour et pour la nuit.

La cellule a une surface de 10 mètres carrés et un volume d'air de 30.^m cub,40.

Les parois sont crépies et blanchies.

Le plancher est en chêne sur bitume et la cellule est couverte par une voûte en maçonnerie crépie et peinte comme les parois.

La porte de la cellule est en bois, de l'épaisseur de 0.^m,045; elle est fixée sur des gonds dans les pieds droits en pierre de taille. Elle s'ouvre vers l'intérieur de la cellule, et elle est doublée, de ce côté, au moyen de tôle fixée dans le bois par des boulons.

La serrure est forte, avec détente au moyen d'un manche, mais pour bien la fermer il est nécessaire d'employer la clef, ainsi que pour l'ouvrir.

Le guichet s'ouvre horizontalement. Le *juda*, en cuivre jaune, est garni de deux glaces.

L'appel se trouve placé dans l'épaisseur du mur; en poussant un bouton situé dans l'intérieur de la cellule on fait agir une sonnette électrique et en même temps tombe un signal en fer blanc.

La fenêtre est garnie d'un châssis en fer avec des glaces ordinaires et qui s'ouvre vers l'extérieur de la cellule.

Le châssis s'abat contre une barre de fer de la grille.

Cette grille se compose de trois grosses barres de fer carrées placées horizontalement, et d'une quatrième située verticalement.

La cellule est garnie d'un bec à gaz; un robinet se trouve dans la cellule, un autre à l'extérieur, à la disposition du surveillant, avec des conduits pour l'introduction de l'air pur et pour l'extraction de l'air vicié. Chaque conduit est muni de soupapes. Un calorifère est situé sous la fenêtre et se compose d'un grand tube en fonte, dans l'intérieur duquel passent les conduits pour l'eau chaude.

Dans un coin du grand tube se trouve un levier en fer au moyen duquel on peut faire manoeuvrer une soupape, et faire entrer l'air froid. Dans la cellule existe un autre conduit pour l'eau potable. Il n'y a pas de lieux d'aisances, mais un vase inodore en fonte, caché dans un placard. Une chaise, une encoignure, une ramassette et un balai complètent le mobilier de la cellule. La couchette en fer se plie de façon à servir de table. Aux parois sont suspendus plusieurs cadres contenant des maximes religieuses, le règlement de la prison, le tarif de la cantine, la note des avocats, etc.

DANEMARK

Pénitencier de Horsens.

Ce pénitencier, commencé en 1847 et inauguré le 20 mai 1853, ne devait, d'après le plan primitif, recevoir que des détenus mâles condamnés aux travaux forcés dans une maison de force. Mais, à partir de 1875, il a reçu aussi les détenus mâles condamnés aux travaux forcés dans une maison de correction qui avaient atteint l'âge de 60 ans, ou qui avaient été punis d'autres peines, auparavant des travaux forcés et étaient âgés de plus de 30 ans, ou qui, par suite d'une infirmité corporelle ou d'un affaiblissement de leurs facultés intellectuelles, devaient être considérés comme incapables de supporter un isolement absolu, et qu'il convenait, pour ce motif, d'envoyer dans la division cellulaire de la prison de Horsens, d'où, si c'était nécessaire, ils pouvaient immédiatement être transférés dans la division du régime en commun.

La prison, qui peut recevoir 500 détenus, est une construction de forme rectangulaire, occupant une superficie de 4,516 mètres carrés, dont les 2 bâtiments principaux, de 73 mètres, sont reliés entre eux par 2 ailes, de 61 mètres, et un bâtiment central; elle a une hauteur de 16 mètres, est divisée par un système de murs de pignon et de portes doubles de fer en 10 quartiers assurés contre l'incendie, et se compose de 4 étages, outre un étage de caves et les mansardes.

Dans les mansardes une aile a été aménagée pour servir de dortoir à 50 détenus, et dans chaque encoignure se trouve un réservoir d'eau. En outre, dans les dernières années, on a installé dans une mansarde plus petite un atelier de photographie pour photographier les détenus.

Chaque étage, dans les bâtiments principaux, renferme 5 ateliers en communs ayant une superficie de 4,305 mètres carrés et attenant chacun à un local plus petit qui sert de magasin, ou qui, comme c'est le cas maintenant, est une annexe de l'atelier lorsque le nombre des détenus qui y travaillent est plus de 20, et, dans chacune des ailes, il y a 2 rangées de 22 cellules de nuit, d'une capacité de près de 11 mètres cubes. Le corridor qui longe les cellules sert de réfectoire; dans chaque angle des étages se trouvent des lavoirs et des cabinets d'aisances.

Dans le bâtiment principal, du côté de la façade, il y a à chaque étage 2-3 locaux servant de bureaux, d'école, de bibliothèque ou de magasin. Au rez-de-chaussée est un corps de garde ouvrant sur le vestibule.

L'étage des caves renferme: a) dans le bâtiment de la façade, 14 cellules, chacune d'une capacité de 34 m. c., qui servent à recevoir les détenus, les lieux de détention et de punition, et à d'autres usages; b) dans le bâtiment opposé, les cuisines, avec leurs appareils pour cuire à la vapeur, divers locaux pour les provisions et une chambre pour 2 machines à vapeur; c) dans le bâtiment central et les ailes, des lavoirs et des séchoirs, divers locaux affectés à l'économie domestique de la prison, des chambres de bains et quelques cellules qui servaient à un usage industriel, mais qui, dans les dernières années, à cause de leur situation isolée, n'ont plus été employées.

Dans le bâtiment central se trouvent: a) la prison cellulaire, qui renferme 48 cellules, d'une capacité de 29 mètres cubes, s'ouvrant sur 4 galeries qui reçoivent le jour d'en haut par un toit vitré, et b) la chapelle, où il y a la place pour 200 détenus. Elle est pourvue d'un orgue; les chaises y sont disposées en amphithéâtre et isolées 10 par 10, et elle a une capacité de 1,052 mètres cubes.

Un préau en forme d'étoile à 8 rayons, avec un observatoire au centre, est en communication avec la prison cellulaire.

Entre les ailes se trouvent 4 grands préaux d'une superficie de 278 mètres carrés, à l'usage des détenus soumis au régime en commun, et 2 autres qui servent à faire sécher le linge et à aérer les effets des détenus.

Devant la façade de la prison, de même que derrière le bâtiment opposé, s'étendent des cours rectangulaires; tout au long des préaux qui entourent les ailes, existent des corridors larges de 3 mètres qui, ainsi que les préaux, sont surveillés par deux sentinelles.

Dans la cour de derrière, vis-à-vis du bâtiment de la prison, sont situées l'infirmerie (comprenant 4 salles en commun et 10 cellules), la boulangerie et une caserne pour 25 surveillants.

Un mur haut de 5 mètres sépare cette cour de la cour des matériaux, qui a une superficie de 3,970 mètres carrés et où se trouvent entre autres, un petit bâtiment renfermant une chaudière à vapeur et 2 pompes à vapeur pour servir en cas d'incendie plus un grand réservoir d'eau.

Tous les bâtiments dont il vient d'être question sont entourés d'un mur de clôture de 5 mètres de haut sur 244 de long, qui embrasse un terrain de 1 1/2 hectare et contre lequel sont adossés un assez grand bâtiment central et 2 pavillons (les logements des fonctionnaires et les 2 bâtiments ci-dessus mentionnés, l'infirmerie et la caserne).

Un quatrième logement de service, un lavoir et un séchoir à l'usage du personnel s'élèvent respectivement à l'Est et à l'Ouest de la prison, à une courte distance en dehors du mur de clôture.

Séparée de l'ensemble des bâtiments par un emplacement de 35 mètres de large, où est situé un troisième corps de garde, s'étend des deux côtés d'une avenue conduisant de la grande route à la prison et en embrassant les 3 ailes, une ceinture de jardins à l'usage du pénitencier et du personnel.

Le pénitencier possède en outre des terres cultivées d'une extension de 8 hectares qui sont affermées, de sorte qu'il dispose en tout d'un territoire de 14 1/2 hectares.

Depuis le 20 mai 1853 jusqu'au 31 mars 1887, le pénitencier a reçu 3,069 détenus, qui se répartissent comme suit d'après les différents systèmes de peines:

1) <i>Système antérieur au régime en commun</i> (décision royale du 25 juin 1842), avec isolement pendant la nuit, sans progression dans la peine	1,192
2) <i>Système actuel du régime en commun</i> (ordonnance royale du 13 février 1873), d'après le modèle irlandais, avec un stage préparatoire, un stage coercitif, un stage transitoire et une libération conditionnelle:	
a) Détenus dans une maison de force	1,002
b) » » » de correction	369
	1,371
3) <i>Système cellulaire</i> (absolu)	506
	3,069

Le nombre actuel des détenus est de 339.

Le personnel comprend 1 inspecteur, 1 pasteur, 1 médecin, 1 teneur

de livres, 1 économiste qui est en même temps caissier, 1 assistant de l'inspecteur, 2 instituteurs qui en même temps fonctionnent comme sacristain et comme organiste, 2 commis aux écritures, 1 comptable, 1 chef d'atelier, 1 pitancier, 2 surveillants en chef, 39 surveillants, 1 garde-malade, 1 concierge, 1 messenger qui est en même temps prévôt, 1 gardien en chef, 7 gardiens de jour, 12 gardiens de nuit, 1 veilleur et 1 homme de peine.

Travail des détenus. Jusqu'en 1860, on faisait travailler les détenus pour le compte du pénitencier; mais depuis lors, si l'on en excepte un petit nombre qui font le service intérieur de la prison, leur travail est affermé à des entrepreneurs qui, moyennant un loyer de 46 centimes par jour et par individu, leur font tisser des cotonnades et de la toile et fabriquer des étoffes de laine.

Les dépenses relatives à la machine à vapeur qui actionne les métiers à tisser, l'outillage, le salaire des contremaîtres dans les différentes branches du travail, etc., sont à la charge des entrepreneurs. Le montant du loyer s'élève en moyenne à 34,700 frs. par an.

La construction et l'aménagement primitif du pénitencier ont coûté 1,194,450 frs. Les frais de la transformation du bâtiment central en prison cellulaire se sont élevés à 33,300 frs., et pour les nouvelles dispositions prises contre l'incendie, on a dépensé 17,500 frs. L'entretien du pénitencier s'élève à la somme de 14,000 frs. environ par an.

Au point de vue hygiénique, la prison — bien que le chauffage, l'éclairage et la ventilation laissent à désirer — se trouve dans d'excellentes conditions, grâce à sa situation avantageuse sous le rapport de la salubrité.

Au point de vue économique, on peut regarder comme douteux que le louage du travail des détenus — même avec les risques que le pénitencier aurait à courir en les faisant travailler pour son compte — soit réellement avantageux.

Au point de vue disciplinaire, on doit regarder comme fâcheux pour l'isolement réciproque qui est à désirer entre les différentes divisions du régime en commun, que le bâtiment central, primitivement aménagé avec des cellules de nuit pour les détenus soumis à ce régime, ait été transformé en prison cellulaire, puisque les détenus qui auparavant étaient logés dans ce bâtiment doivent maintenant fréquenter des locaux, des passages, etc., appartenant à d'autres bâtiments.

Description de la cellule pour la nuit.

La cellule a une surface de 3.^m car,32 et un volume d'air de 10.^m cub,62.

Les parois sont crépies et peintes en couleur claire.

Le plancher est en bois.

La cellule est couverte avec une légère voûte en maçonnerie, crépie et peinte comme les parois.

La porte en bois sans doublure, est formée de planches d'une épaisseur de 0.^m 025, avec trois traverses du côté intérieur de la cellule.

La serrure est simple et la porte s'ouvre vers le corridor. Au dessus de la porte existe une petite fenêtre pourvue de châssis en bois avec glaces.

Dans l'intérieur de la cellule se trouve une petite ouverture pour la ventilation, ouverture contre laquelle est placée une plaque en fer percée de petits trous.

Le lit et l'escabeau sont en bois et mobiles.

Prison cellulaire de Vridsløselille.

Cette prison est située en pleine campagne, à environ 16 kilomètres à l'Ouest de Copenhague, près de 4 kilom. de la station du chemin de fer la plus voisine et à 7 kilom. environ de la mer.

La construction commencée en 1856, la prison a été inaugurée le 5 décembre 1859.

La superficie en est de 8 hectares.

La prison proprement dite, qui est bâtie en forme d'étoile, a 5 ailes, dont 4 sont aménagées pour recevoir chacune 100 détenus, répartis dans 3 étages, des deux côtés de corridors panoptiques; les cellules ont une capacité de 22.^m cub,30. Au rez-de-chaussée de la 5^{me} aile sont installés les bureaux, et au-dessus est la chapelle, dont la hauteur est de 2 étages, sont disposés en amphithéâtre des sièges complètement isolés les uns des autres pour 250 détenus. Au-dessus de l'entrée principale s'élève une tour dont l'étage supérieur renferme un grand réservoir d'eau, d'où partent des conduits qui se rendent dans toutes les cellules. Celles-ci sont munies de *water-closets* dont le contenu va se jeter dans la mer par des tuyaux souterrains. L'air vicié des cellules s'échappe par des canaux verticaux pratiqués dans les murs de chacune d'elles, et par

un grand canal horizontal qui longe les mansardes et débouche dans une haute cheminée. L'air frais pénètre par des ouvertures dans le mur extérieur et se chauffe en hiver en passant sur des tuyaux chauffés à l'eau. Le chauffage s'opère par 4 calorifères, système Dumont, qui sont placés dans les caves et entretiennent une circulation constante d'eau chaude dans des tuyaux qui passent dans les cellules. L'éclairage est au gaz, et celui-ci est fabriqué dans une usine spéciale, sur le terrain de la prison. Les bâtiments qui renferment les cellules sont construits en briques jaunes, avec des plafonds voûtés et des planchers en asphalte. Une *halle centrale* panoptique réunit les 5 ailes, et sur ses côtés sont des locaux destinés à servir de magasins, de bureaux et de bains.

Sous l'aile de la chapelle et la halle centrale il y a des caves où se trouvent les cuisines et autres locaux affectés à l'économie domestique, les 4 calorifères ci-dessus mentionnés et 4 cellules pour les détenus punis de la peine du cachot.

Des préaux à l'usage des détenus, au nombre de 80, sont disposés en 7 groupes à l'extrémité des 4 ailes de la prison proprement dite et entre celles-ci ; ils sont surveillés depuis par des observatoires placés au centre.

Les extrémités des ailes sont reliées par des galeries couvertes, par lesquelles les détenus sont conduits aux préaux et à l'école. Celle-ci est située entre 2 ailes et aménagée pour 70 détenus, de la même manière que la chapelle.

Devant l'entrée principale de la prison se trouve une avant-cour, qui est bornée au nord par un bâtiment bas, avec une porte au milieu, en face de la tour de la chapelle, à l'Est, par l'infirmerie, qui a 2 étages avec un total de 14 cellules d'une capacité de 35.^m cub,5, et à l'Ouest par un bâtiment correspondant, avec des magasins au rez-de-chaussée et des logements au-dessus pour les surveillants.

Sous l'infirmerie et les magasins il y a des caves où se trouvent entre autres 2 chaudières à vapeur qui fournissent de la vapeur pour cuire l'ordinaire des détenus et pour les bains, et actionnent 2 pompes qui puisent l'eau de 2 puits artésiens.

Autour des bâtiments que nous venons de décrire s'étend un mur de clôture de 3 mètres de hauteur sur 670 de longueur, qui entoure une superficie de 3 hectares. Les parties non bâties de ce terrain sont employées comme cours, ou cultivées comme jardin potager à l'usage de la prison.

En dehors du mur de clôture il y a 4 pavillons où sont les logements des fonctionnaires de la prison, une usine à gaz, une écurie pour 2 chevaux et l'habitation du jardinier et du cocher.

La prison ne reçoit que des détenus mâles, notamment ceux qui sont âgés de 10 à 30 ans. L'isolement y est absolu, excepté pour les détenus de 10 à 15 ans, qui travaillent ensemble dans le jardin potager, et reçoivent une instruction en commun dans une école spéciale. Il y a la place pour 400 détenus ; et aujourd'hui on en compte 313. Depuis le 5 décembre 1859 jusqu'au 31 mars 1887, le nombre total des entrés s'est élevé à 8,349.

Le personnel comprend : l'inspecteur, 1 pasteur, 1 médecin, 1 assistant, 1 teneur de livres, 1 caissier, 2 instituteurs, 2 surveillants en chef, 2 commis aux écritures, 4 maîtres, 1 concierge, 1 garde-malade, 25 surveillants, 1 chauffeur et 4 hommes de peine.

La construction de la prison, y compris l'ameublement, a coûté 2,100,000 francs ; on a en outre dépensé 25,000 frs. pour les égouts et 27,800 frs. pour les conduits d'eau. Les frais d'entretien s'élèvent à 14,000 frs. par an.

La situation isolée de la prison explique le chiffre si élevé qu'ont atteint les frais de construction ; elle en augmente constamment les dépenses en même temps qu'elle diminue les revenus du travail des détenus. Cette situation est aussi, sous beaucoup d'autres rapports, une cause de gêne et de perte. Mais, d'autre part, elle est très saine, et l'état sanitaire des détenus y est aussi toujours des plus satisfaisants.

La forme de construction de la prison (la forme en étoile) ne laisse pas de présenter quelques inconvénients, car elle n'empêche pas suffisamment la communication entre les détenus, est difficile à embrasser du dehors et exige des frais d'entretien considérables.

Le système des *water-closets* a toujours fonctionné parfaitement sous tous les rapports. Par la précipitation de matières fécales dans des fosses au dehors du mur de clôture et leur mélange avec de la tourbe, on obtient du fumier pour le jardin potager.

La ventilation est moins satisfaisante, notamment en été.

Le système de chauffage en soi-même est bon, mais convient bien moins pour une prison cellulaire, les détenus pouvant se servir des tuyaux à eau chaude, qui sont horizontaux, comme moyen de communication.

L'éclairage au gaz n'est pas très heureux non plus, l'air des cellules étant vicié par les produits de la combustion, et les yeux des détenus souffrant par les vibrations de la flamme.

La forme des préaux ne semble pas non plus être la plus heureuse, les lignes courbes des observatoires nécessitent un nombreux personnel de surveillants, lorsque les détenus sont conduits dans les préaux et de là dans leurs cellules.

Description de la cellule pour le jour et pour la nuit.

La cellule a une surface de 7.^m car,72 et un volume d'air de 22.^m cub,30.

Les parois sont crépies et peintes en couleur claire.

Le parquet est en bois.

La cellule est couverte par une voûte en maçonnerie crépie et peinte avec la même couleur que celle des parois.

La porte est en bois double, de l'épaisseur de 0.^m,06, fixée contre un châssis en bois enchâssé dans le mur. Le guichet s'ouvre en sens horizontal et il est maintenu dans cette position par un petit corbeau en fer. La serrure est forte, avec pêne. Au moyen d'un ressort on fait entrer le pêne dans la gâche, et le second tour est donné par la clef. Le *juda* en fer s'ouvre de bas en haut.

L'*appel* est placé dans l'épaisseur du mur. Du côté du corridor se trouve la sonnette qui fonctionne en manœuvrant un manche de fer situé dans l'intérieur de la cellule. En sonnant on fait tomber en sens vertical un index en fer qui porte le numéro de la cellule.

La fenêtre est assez étroite, avec un châssis fixe en fer garni de glaces ordinaires. Au centre se trouve un autre châssis qui peut s'ouvrir pour laisser entrer l'air dans la cellule.

L'ouverture est très petite et ne s'ouvre qu'à moitié, car les parties supérieures et inférieures du châssis sont arrêtées par une barre de la grille, qui se compose de trois seules barres placées horizontalement.

La cellule est éclairée pendant la nuit. Les ventilateurs sont placés du côté de la porte, et sont garnis de petites portes en fer pour mieux régler l'entrée de l'air.

Au-dessus de la fenêtre sont placées les conduits en fonte de la chaleur, cachés par un revêtement en maçonnerie. Sur cette maçonnerie est placée une plaque en fonte percée de trous pour laisser entrer la chaleur dans la cellule.

L'eau potable arrive à la cellule au moyen d'un robinet placé à droite de la porte et dans l'angle. L'eau se verse dans un bassin en fonte, et de là dans les lieux d'aisances. Ces lieux sont isolés, en fonte, avec couvercle hydraulique; leur forme est celle d'un cône, et les matières se déchargent, passant par un tube à siphon.

Au tube qui porte l'eau sont appliqués deux robinets. L'un sert pour faire verser l'eau dans le bassin et l'autre pour la verser dans les lieux d'aisances.

Le lit a la forme d'un hamac.

La table en bois est fixée au mur, mais elle est toujours pliée contre celui-ci. Pour s'en servir il faut l'appuyer sur une jambe de bois mobile.

Le siège a la forme d'un tabouret à quatre jambes.

A l'angle gauche de la cellule et à côté de la porte est placée une coureuse à trois plans, au dernier desquels on place le hamac pendant le jour.

ESPAGNE

Prison cellulaire de Madrid.

Par loi du 8 juillet 1876 fut décidée la construction de cet établissement cellulaire, à l'usage de prison préventive, sous le régime de l'isolement, et pour y expier les peines correctionnelles.

Parmi les plans présentés pour la construction, celui de M. Tomas Aranguren fut le préféré. Les travaux furent exécutés sous l'inspection d'une commission composée de Sénateurs, Députés et représentants de la Province et de la municipalité de Madrid, d'avocats, médecins et architectes, sous la présidence du Ministre de l'Intérieur.

L'inauguration des travaux eut lieu le 5 février 1877 par S. M. le Roi Alphonse XII, accompagné de son Gouvernement et des hauts fonctionnaires de l'Etat. — Les travaux ayant été poussés avec la plus grande activité, la livraison de l'édifice eut lieu le 29 avril 1884 et quelques jours après les prisonniers et condamnés qui occupaient l'ancienne prison du *Saladero* furent conduits dans ce nouveau local.

La nouvelle prison se trouve située à 300 mètres N. O. de Madrid, au bout de la rue de la Princesse et de la promenade de San Bernardino. L'emplacement limité occupe une surface de 48,179 mètres, dont 34,000 correspondent aux bâtiments. Les cinq galeries, les compartiments spéciaux pour jeunes détenus, pour détenus politiques et les cellules de pistole, composent un total de 1,059 cellules.

Le montant total de la construction et de l'ameublement est de 7,216,595 francs, ce qui donne un prix approximatif de 6,744 francs par cellule.

Description de la cellule pour le jour et pour la nuit.

La cellule a une surface de 10.^m car, 105 et un volume d'air de 35.^m cub, 360.

Les parois sont crépies et peintes en couleur claire.

Le plancher est en asphalte.

La cellule est couverte par une voûte en maçonnerie crépie et peinte comme les parois.

La porte est en bois de l'épaisseur de 0.^m,05 et doublée d'une feuille de tôle vers l'intérieur de la cellule. Elle est fixée par quatre grosses charnières placées dans un châssis en bois, maçonné dans l'ouverture du mur. Dans la porte sont placés deux guichets. Le premier, au haut de la porte, s'ouvre d'un côté pour laisser passer les objets qui viennent se poser sur un corbillon en fer; le second est placé au bas de la porte. Il sert de ventilateur et pour retirer le vase de nuit.

Le *juda* est en fer, et la serrure est garnie d'un verrou, et d'un appareil en fer pour pouvoir tenir la porte entr'ouverte pendant le jour.

L'*appel* est placé dans l'épaisseur du mur. En poussant un bouton dans l'intérieur de la cellule on fait sonner la clochette électrique et tomber un signal en fer peint en noir.

La fenêtre est de moyenne grandeur. Le châssis est en bois, avec glaces communes. Elle s'ouvre de haut en bas au moyen d'une petite chaîne en fer.

La grille se compose de sept barres carrées verticales, reliées par une barre horizontale.

La cellule est éclairée le soir par un bec à gaz et la lumière est réglée par les gardiens. Elle est aussi pourvue, à raison de 4 litres par jour et pour chaque détenu, d'eau potable que l'on peut faire couler par un robinet dans une cuvette mobile en tôle. Cette cuvette est placée au dessous du robinet et soutenue par un cercle en fer fixé au mur.

La cellule n'a pas de lieux d'aisances, mais on y trouve un vase en zinc avec fermeture hydraulique. Le vase est renfermé dans un petit placard en bois, placé dans un angle de la cellule.

Le lit est en fer, fixé au mur et se repliant contre la paroi.

La table est fixée au mur et soutenue par deux jambes en bois.

Le siège est enchaîné au mur.

A l'angle droit de la cellule, du côté de la porte, se trouvent deux coureuses pour y placer les objets qui appartiennent au détenu.

FRANCE

Description du type de la cellule pour le jour et pour la nuit.

La cellule a une surface de 10 mètres carrés et un volume d'air de 30 mètres cubes.

Les parois sont crépies et peintes en blanc.

Le parquet est en bois de châtaignier. La cellule est couverte par une voûte en maçonnerie, crépie et peinte comme les parois.

La porte, en bois de châtaignier, a une épaisseur de 0.^m,04; elle est fixée au châssis par trois grosses charnières et s'ouvre vers l'intérieur de la cellule. La serrure est forte, garnie d'un verrou cylindrique qui se manœuvre toujours avec la clef. Le guichet s'ouvre de haut en bas et prend la position horizontale pour y poser les objets que doit recevoir le prisonnier. La surface horizontale qui reçoit les objets est doublée par une feuille de zinc. On ferme le guichet au moyen d'une cadole contenue dans une petite boîte en fer. Le *juda* est fermé, au moyen d'un morceau de tôle, du côté du corridor; il est évasé du côté de la cellule et est recouvert à l'entour avec une feuille de fer laminé.

L'*appel* est placé dans l'épaisseur du mur. En poussant un bouton à l'intérieur de la cellule on fait tomber un signal en fer et sonner la clochette électrique.

La fenêtre est assez grande, garnie d'un châssis en fer avec glaces; elle tourne sur deux pivots situés à moitié du châssis, et ne s'ouvre qu'à demi, car le châssis vient s'arrêter contre une barre de la grille, qui se compose de six barres carrées placées en sens horizontal.

Au-dessous de la fenêtre est placé un tube percé à une extrémité pour le passage et l'introduction de l'air chaud dans la cellule.

Elle est pourvue d'eau potable qui se verse dans une cuvette en fonte par un robinet à clef. Au fond de la cuvette est situé un tube à siphon en fonte dans lequel passent les eaux sales qui vont se jeter dans un autre tube en fonte placé hors de la cellule. Elle n'a pas de lieux d'aisances, mais elle est pourvue d'un vase en zinc à clôture hydraulique, qui roule sur deux petits rails placés au niveau du plancher, et qui peut être extrait du côté du corridor sans qu'on entre dans la cellule. Il y a un bec de gaz, et le prisonnier peut lui-même en régler la lumière.

Le lit est tout en fer, fixé au mur, et se replie contre la paroi, à laquelle il est arrêté par deux crochets placés aux deux côtés du lit.

La table est fixée au mur, mais elle se replie contre la paroi. Le siège est fixé au mur par une petite chaîne en fer.

Une coureuse à deux tablettes en bois est placée dans un coin de la cellule.

Aux parois sont pendues des cartes qui portent les titres suivants :

Inventaire des objets de la cellule,

Catalogue des membres de la commission de surveillance et de patronage,

Nomenclature des manufactures qui existent dans la prison,

Oraire annuel de l'établissement,

La loi sur la répression,

Le règlement intérieur,

Catalogue des avocats,

Tarifs des prix des substances alimentaires qui se vendent dans la prison.

ITALIE

Pénitencier d'Alexandrie.

Le pénitencier a été bâti dans la partie basse de la ville, au côté Nord, sur les décombres de l'ancien couvent de St.-Bernard.

Dès son avènement au trône, en 1831, le Roi Charles-Albert s'occupa de la réforme des prisons et de la législation pénale.

Un de ses premiers actes fut l'organisation du pénitencier pour les femmes, à Pallance, et de la maison de correction pour les mineurs, à la *Generala*, près de Turin.

Par décret Royal du 9 février 1839 il ordonnait la construction de trois nouvelles prisons, système de la séparation des détenus pendant la nuit, avec abolition de la cantine.

Le Ministère de l'Intérieur ouvrit alors un concours international pour la présentation des projets selon un programme préalablement établi, et, sur 27 projets présentés, le premier prix fut accordé à M. Labrouste, architecte français, et le second prix à M. Vaucher-Crémieux, de Genève (1).

Les travaux pour la construction du pénitencier d'Alexandrie commencèrent dans l'année 1840, sous la direction de l'architecte Bossi.

L'établissement a été ouvert dans l'année 1846, et fut destiné à servir de maison de peine pour les condamnés à la reclusion.

Il comprend plusieurs bâtiments réunis, et six ailes en rayons qui

(1) Copie du projet de M. Labrouste fut demandée par les Gouvernements d'Autriche et de Danemark au Gouvernement de Sardaigne, qui s'empessa de l'envoyer.

partent d'un bâtiment central où se trouvent la chapelle. Il contient 500 cellules pour la nuit et une quantité suffisante de cellules d'isolement et de punition, des promenoirs isolés, des ateliers pour le travail en commun et tous les locaux nécessaires pour les différents services du pénitencier.

Description de la cellule pour la nuit.

La surface de la cellule est de 2.^m car,84.

Les parois sont crépies et peintes en blanc; le plancher en briques ordinaires.

La cellule est couverte par une voûte en maçonnerie crépie et peinte comme les parois.

Elle n'a pas de porte, mais à sa place elle est garnie d'une grille ou treillis en fer qui s'ouvre vers l'intérieur de la cellule.

La lumière et l'air parviennent en quantité suffisante par les fenêtres, situées de face et dans le corridor. Derrière le mur qui se trouve vis-à-vis du treillis il y a un petit corridor de surveillance.

Le lit est en fer. Un pot de faïence sert de lieu d'aisances.

Pénitencier et prison de Lucques.

L'établissement était un ancien couvent de religieuses de St.-George.

Evacué en 1806, on y installa un grenier, et vers l'année 1808 on commença les travaux pour le transformer en prison prétoriale.

En 1849, une partie du bâtiment fut adaptée à l'usage de pénitencier pour les femmes condamnées, qu'on transféra quelque temps après dans un autre établissement.

Par ordonnances du Gouvernement de la Toscane des années 1851 et 1854, le pénitencier de Lucques fut destiné à l'expiation des peines de l'emprisonnement, de la maison de force et de l'*ergastolo* à temps, et, par suite de modifications introduites dans le code pénal par les dispositions du 10 janvier 1860, il fut réservé aux condamnés de ces deux dernières catégories.

Après l'annexion de la Toscane au Royaume d'Italie, une ordonnance du Ministère de l'Intérieur du mois de décembre 1861 décréta que le pé-

nitencier de Lucques devait servir exclusivement à l'expiation des deux premières périodes de peines de la maison de force et de l'*ergastolo*, selon le système de la séparation continue de jour et de nuit.

Dans les dernières années on y construit un nouveau corps de bâtiment cellulaire à l'usage de maison d'arrêt. Cet édifice comprend 65 cellules qui coûtèrent frs. 103,694, c'est-à-dire frs. 1,595 par cellule.

L'ancien pénitencier contenait 215 cellules construites à différentes époques; on a maintenant, pour tout l'établissement, 280 cellules.

Description de la cellule pour le jour et pour la nuit.

La cellule a une surface de 8.^m car,90 et un volume d'air de 26.^m cub,90. Les parois sont crépies et peintes en blanc, comme la voûte en maçonnerie qui couvre la cellule.

La porte en bois a une épaisseur de 0.^m,05 mètres et s'ouvre vers le corridor; elle se ferme sans faire usage de la clef, qui, toutefois, est nécessaire pour ouvrir la serrure.

Le guichet s'ouvre de côté et peut être maintenu ouvert au moyen d'un petit appareil en fer.

Sur le guichet se trouve placé l'*appel*, qui n'a pas de sonnette et se compose d'un petit levier placé à l'intérieur de la cellule et par lequel on fait abaisser une petite plaque en fer qui sert de signal.

La fenêtre est assez grande, mais elle est construite de façon qu'il est absolument impossible au détenu de voir devant soi du côté l'extérieur. La fenêtre a une grille en barres de fer cylindriques.

La cellule n'est pas éclairée pendant la nuit, et n'est pas pourvue directement d'eau potable, ni de calorifères.

Un ventilateur se trouve sous la fenêtre ayant un châssis en bois pour l'ouvrir ou le fermer.

Le lit, en fer, est fixé au mur et se replie contre la paroi.

Un pot en faïence avec un couvercle en bois sert de lieu d'aisances.

La cellule est pourvue d'une petite caisse en bois pour y conserver les objets d'usage personnel, d'un tabouret, d'un prie-Dieu et d'une coureuse en bois.

Quand on permet au détenu de travailler, on place dans la cellule un banc et les outils nécessaires.

Maison d'arrêt de Milan.

Les travaux pour la construction de cette prison ont été commencés dans le mois de mai de 1872 et furent achevés dans l'année 1879, sous la direction de l'ingénieur Mr. F. Lucca, auteur du projet.

La prison s'élève entre un périmètre pentagonal dont la façade, tournée à l'Est, a une étendue de 204.^m,50, tandis que les deux côtés les plus longs mesurent chacun 223 mètres, et les deux autres plus courts 112 mètres chacun.

Aux cinq angles sont disposées cinq tourelles, pour les factions militaires, en saillie de 1.^m,20 sur le mur d'enceinte, qui est couronné d'une galerie pour la surveillance.

L'établissement comprend trois corps de fabrique. Le premier, sur la façade, a une longueur de 78 mètres et contient au rez-de-chaussée l'entrée de la prison, le corps de garde militaire, les magasins pour les fournitures, les remises pour les voitures cellulaires, etc., et à l'étage supérieur les logements pour les employés.

Un deuxième corps de bâtiment parallèle à celui de la façade, auquel il communique par un corridor de 20 mètres de long, se développe sur les quatre côtés d'une grande cour de 68 mètres sur 25 et il a une profondeur de 11 mètres pour le côté le plus long et de 13.^m,50 pour le plus court.

Ce corps de bâtiment se compose de deux parties : celle de droite est destinée à la prison des femmes et comprend, dans un rez-de-chaussée et deux étages supérieurs, le parloir, les magasins, les cellules de dépôt et pour les détenues de passage, l'infirmérie, 60 cellules pour séparation individuelle et 14 locaux d'une plus grande capacité. L'autre partie à gauche comprend le parloir pour les hommes, les bains, le bureau du gardien-chef, les cellules de dépôt et pour les détenus de passage ou pour l'expiation des peines de courte durée, les magasins, l'infirmérie, etc.

Ces deux parties sont séparées par un vestibule avec des portiques aux deux côtés et qui sert pour mettre en communication le premier corps de fabrique avec le troisième.

Ce dernier, de figure panoptique, est composé de six ailes qui partent d'un bâtiment central rond, de 15.^m,50 de diamètre. Les ailes, sur une longueur de 15 mètres à partir du bâtiment central, ont seulement une

largeur de 13.^m,50 et contiennent les escaliers, les cellules de punition, etc. ; l'autre partie des ailes, d'une longueur de 46.^m,20 sur 16 de large, contiennent un corridor central et, de chaque côté, trois rangées de 16 cellules, soit 96 cellules par aile ou 576 en total.

Au milieu du bâtiment central se trouve l'autel, qui peut être vu de toutes les cellules des six ailes par la porte entr'ouverte.

Les souterrains contiennent la cuisine, un corridor de surveillance à l'usage du Directeur de l'établissement et qui met en communication directe son bureau avec le centre de la prison où se trouve l'autel, les calorifères et plusieurs autres locaux pour les différents services.

Huit préaux entre les ailes et aux deux extrémités du second bâtiment contiennent chacun 20 promenoirs isolés et en rayons, avec une tourelle centrale pour la surveillance.

L'établissement comprend en total

Dans les six ailes . . .	{	cellules ordinaires . . .	576
		» de punition . . .	24
			<hr/>
			600

Dans le bâtiment intermédiaire :

Section pour femmes {	cellules ordinaires . . .	60
	autres locaux . . .	14
		<hr/>
Section pour hommes {	cellules ordinaires . . .	60
	autres locaux . . .	28
		<hr/>
	Total	762 ;

en y ajoutant les infirmeries on aura une capacité totale de 800 détenus.

Les terrains sur lesquels s'élève l'établissement ont une superficie de 49693 mètres carrés, les bâtiments couvrent une superficie de 10329.^m car,83 mètres carrés, les promenoirs une superficie de 6274.^m car,08.

Les frais de construction, qui étaient évalués à frs. 2,295,000, ont atteint le chiffre de frs. 2,800,000, ce qui donne une dépense de frs. 3,688.88 par cellule et de frs. 3,500 par détenu.

Description de la cellule pour le jour et pour la nuit.

La cellule a une surface de 9.^m car,46 et un volume d'air de 30.^m cub,36.

Les parois sont crépies et peintes en blanc.

Le plancher est en ciment à surface continue.

La cellule est couverte par une voûte en maçonnerie crépie et peinte comme les parois.

La porte, en bois, de l'épaisseur de 0.^m,04, s'ouvre vers le corridor et se ferme sans la clef, qui est toujours nécessaire pour l'ouvrir. La porte est pourvue d'un appareil en fer pour pouvoir tenir la porte entr'ouverte. Le guichet s'ouvre de côté. Le *juda* est en fer avec plaque en cuivre jaune qui s'ouvre en glissant dans deux coulisses. L'*appel* est placé dans la porte même; c'est en poussant un bouton qu'on fait sonner la clochette et tomber le signal du côté du corridor. La fenêtre est assez grande, mais elle est construite de manière que le prisonnier ne peut voir au dehors en sens horizontal. Le châssis est en bois avec glaces ordinaires. La grille se compose de barres en fer rondes.

La cellule n'a pas d'appareil pour l'éclairage. Elle est pourvue de ventilateurs qui ont à chaque ouverture des plaques en tôle qu'on peut à volonté ouvrir ou fermer.

Les lieux d'aisances sont à siphon, avec couvercle en caoutchouc.

Le lit est en fer, avec le fond en toile fixé au mur et se repliant contre la paroi.

La table est en fonte et fixée au mur. Le siège est en bois et mobile. La coureuse est en pierre.

Pénitencier de Pallance.

Dans l'année 1798 cet établissement était une prison préfectorale, et quelques années après on y établit une prison pour femmes, qui dans l'année 1836 fut confiée aux sœurs Grises, soit pour la direction, soit pour l'administration et la discipline.

Par ordonnance Royale du 9 février 1839 elle fut destinée exclusivement à l'usage de maison centrale pour les femmes condamnées à la prison de Pallance, qui, jusqu'alors, était seulement en partie destinée à ce service.

Dans l'année 1846, comme on avait déjà arrêté la construction des pénitenciers pour les hommes à Alexandrie et Oneille, le Gouvernement sarde décida de transformer la prison centrale de Pallance en pénitencier pour 300 femmes, selon le système d'Auburn, déjà adopté pour les hommes.

On commença les travaux deux ans après; mais dans l'année 1851, quand ces travaux étaient déjà bien avancés, on crut bien d'en changer la destination et d'y installer une maison de réclusion pour hommes.

Les condamnés commencèrent à y arriver au mois de novembre 1854.

L'établissement, entouré d'un mur d'enceinte, comprend tous les locaux, habitations, bureaux, magasins, ateliers, etc., nécessaires pour les différents services. Il s'étend sur deux ailes qui partent du bâtiment où se trouve la chapelle et contient 360 cellules pour la nuit.

Description de la cellule pour la nuit.

La cellule a une surface de 6.^m car,14 et un volume d'air de 16.^m cub,95.

Les parois sont crépies et peintes en blanc et la cellule est couverte par une voûte en maçonnerie crépie et peinte comme les parois.

Le plancher est en briques ordinaires.

La porte est en bois dur, de l'épaisseur de 0.^m,06; elle s'ouvre vers l'intérieur de la cellule et a un guichet à coulisse.

La fenêtre, de grandeur suffisante, avec châssis en bois, n'a pas de glaces et on y applique de la toile cirée.

La cellule n'est pas pourvue de ventilateur, ni de calorifère ni d'appel, ni directement d'eau.

Un pot de faïence avec couvercle en bois sert de lieu d'aisances.

Le lit est en fer et l'escabeau en bois.

Prison cellulaire de Pérouse.

La prison cellulaire de la ville de Pérouse a été bâtie dans les années 1865-70, d'après les plans de l'architecte M. le chev. Polani, sous la direction immédiate du Ministère de l'Intérieur.

Elle est située hors de la ville, du côté du midi, et couvre une superficie de forme polygonale irrégulière ainsi voulue par la configuration du

lieu où elle a été construite, c'est-à-dire des murs de la ville auxquels elle est adossée, et par la pente du coteau sur lequel elle s'élève.

L'établissement, avec les terrains extérieurs, a une largeur de 100 mètres sur une profondeur de 113.50, tandis que le bâtiment n'a qu'une largeur de 91.^m,40 sur une profondeur de 106.^m,66.

Il se compose d'un premier bâtiment dans lequel se trouve le corps de garde militaire, une chambre pour le portier et, dans deux étages supérieurs, les logements pour les employés de la prison.

De deux côtés de ce bâtiment part le mur d'enceinte, qui entoure tout l'établissement et qui est couronné par une galerie ou chemin de ronde avec quatre guérites pour les factionnaires de la garde militaire.

En entrant par la grande porte on passe dans une petite cour, à droite et à gauche de laquelle se trouvent deux bâtiments peu élevés qui contiennent le parloir, les magasins pour le service de fourniture et la remise pour les voitures cellulaires.

De cette cour on arrive à la prison proprement dite, qui se compose d'un corps de bâtiment parallèle au premier et qui est mis en communication par un corridor avec le centre octogonal d'où partent les ailes des cellules.

Dans les cours comprises entre les ailes se trouvent des préaux à séparation individuelle, en nombre suffisant pour que chaque détenu puisse faire la promenade quotidienne d'une heure, prescrite par le règlement.

Le rez-de-chaussée de la prison comprend les magasins, la cuisine, la buanderie, les calorifères, les bains, le réfectoire pour les gardiens, la chambre mortuaire, la salle pour les autopsies et 40 cellules.

Dans le premier étage se trouvent les bureaux de la Direction et du gardien-chef, la salle pour les armes, celle de discipline pour les gardiens et 76 cellules.

Le deuxième étage comprend les chambres pour les juges et les avocats, une salle pour la Commission d'inspection, la chapelle, la sacristie, la chambre pour l'aumônier et 76 cellules.

Le troisième étage contient plusieurs magasins, les dortoirs pour les gardiennes, et 82 cellules, et le quatrième étage une infirmerie, un local pour les maladies contagieuses, une chambre pour les bains, une petite cuisine, plusieurs petits magasins et 26 cellules.

Chaque étage a plusieurs lieux d'aisances et dans l'octagone, hors le rez-de-chaussée et le quatrième étage, se trouvent 13 petites cellules pour assister à la messe.

Les latrines se trouvent au centre de chaque aile et sont isolées en forme de tourelles.

L'établissement peut contenir 300 détenus, dont 266 en cellules ordinaires, et sa construction a occasionné une dépense de frs. 792,000, c'est-à-dire :

par mètre superficiel de l'emplacement occupé pour	
l'établissement	frs. 78 38;
id. de la prison proprement dite . »	91 29;
id. de l'emplacement occupé :	
par les bâtiments »	209 52;
pour chaque cellule ordinaire »	2,977 44;
pour chaque détenu »	2,650 00.

Cette dépense s'éleva, par suite de plusieurs œuvres complémentaires postérieurement accomplies, jusqu'à frs. 929,649, c'est-à-dire :

pour chaque cellule ordinaire	frs. 3,494 92;
pour chaque détenu »	3,098 83.

Description de la cellule pour le jour et pour la nuit.

La surface de la cellule est de 8.^m car,30, le volume d'air de 29.^m cub,38

Les parois sont crépies et peintes en blanc.

Le plancher est en briques carrées.

La cellule est couverte par une voûte en maçonnerie crépie et peinte comme les parois.

La porte est en bois, de l'épaisseur de 0.^m,04. Elle s'ouvre vers le corridor, et se ferme sans la clef, qui est nécessaire pour l'ouvrir. Au mur se trouve appliqué un appareil en fer pour tenir la porte entr'ouverte, de façon que l'aération est largement assurée, mais le prisonnier ne peut pas sortir de la cellule. Le guichet s'ouvre de côté. Le *juda* est en fer. L'*appel* est placé au-dessus de la porte: en poussant un bouton on fait sonner la clochette électrique et tomber le signal en cuivre. La fenêtre, assez grande, avec châssis en bois et glaces communes, s'ouvre à moitié. La grille est formée de barres rondes en fer.

La cellule n'a pas d'éclairage pour la nuit. Il n'y existe pas non plus de ventilateurs, mais l'air est renouvelé, comme nous l'avons dit, par la porte que l'on entr'ouvre. L'établissement est pourvu de six calorifères qui chauffent les corridors des cellules.

On fait entrer l'air chaud dans la cellule en entr'ouvrant les portes.

Dans les cellules il n'y a pas d'eau potable, mais on l'apporte pour la distribuer selon le besoin.

Un vase en cuivre verni, avec couvercle, que l'on place dans une ture du mur d'où on peut le retirer du corridor sans ouvrir la porte, ouvertsert de lieu d'aisances.

Le lit, en fer, est fixé au mur ; sur le fer sont disposées trois planches vernies.

Une coureuse en pierre sert de table ; un tabouret en bois est fixé au mur par une petite chaîne.

Prison de Saint-Michel à Rome.

Le Pontife Clément XI fit bâtir cette prison, par l'architecte Charles Fontana, près de l'Hospice qui porte le même nom et, de *motu-proprio* le 14 novembre 1703, il fixa le règlement de la maison de correction pour les mineurs qui devait y être établie.

L'architecte Fontana, avec le génie héréditaire propre à sa famille, imagina à cet effet une spacieuse salle rectangulaire, de 42 mètres de longueur sur 1,555 de largeur, en disposant, des deux côtés et en sens longitudinal, les cellules en trois étages, avec quatre escaliers en limaçon pour monter aux galeries supérieures.

Sur ces galeries, au deuxième et troisième étage, et sur la grande salle au premier, s'ouvrent les portes des cellules et les petites fenêtres qui sont à côté des portes et permettent d'avoir toujours en vue, pour le surveiller, le détenu enfermé dans sa cellule. Une autre fenêtre s'ouvre à l'extérieur pour assurer l'aération nécessaire.

Deux grandes fenêtres aux deux côtés longitudinaux et une troisième sur le côté inférieur, qui a vis-à-vis un autel, donnent au local suffisamment d'air et de lumière. La salle est couverte par une voûte en maçonnerie et chaque cellule a une longueur de 2.^m,67 sur une largeur de 2.^m,22.

Plusieurs autres locaux étaient destinés pour ateliers de filature de laine, pour magasins ou autres services de l'établissement, qui fut ensuite agrandi par la construction d'autres locaux et de cellules de séparation et de punition.

La prison était d'abord destinée aux jeunes délinquants et aux jeunes gens égarés dont l'internement était demandé par les familles, qui devaient payer leur nourriture.

Le but de réforme auquel visait l'organisation établie par le Pape Clément XI peut se résumer dans l'inscription qu'il fit placer sur la porte de la prison : *Clemens XI Pont. Max. perditis adolescentibus corrigendis instituendis que ut qui inertes oberant, instructi reipublicae serviant. An. MDCCIV.*

De nouvelles dispositions pour l'établissement ont été données par le Pontife Clément XII de *motu proprio* le 20 novembre 1735, dans le but de mieux régler le fonctionnement de la maison de correction qui, dans l'année 1827, sous le Pape Léon XII, fut transférée dans un corps de fabrique bâti *ad hoc* près des prisons qu'on appelait *prisons neuves*, dans la rue *Giulia*. Elle resta dans ce local jusqu'en 1854, époque où, par ordre du Pontife Pie IX, avait été transférée dans l'ancien couvent Ste.-Balbine, sur la colline, qui, par quelques archéologues, est désignée mont Aventin, et enfin dans l'année 1880 elle fut transférée à Tivoli, près de Rome, où elle se trouve actuellement.

Le bâtiment de l'ancienne maison de correction de St.-Michel, agrandi par le Pape Clément XII d'après les plans de l'architecte Fuga pour y placer les femmes perdues (1), subit ensuite plusieurs phases. Il fut destiné dans les dernières années du gouvernement pontifical à l'usage de prison pour les détenus politiques et enfin, par le gouvernement italien, à l'usage de maison d'arrêt succursale, spécialement affectée aux détenus sous appel ou cassation et aux condamnés en attente de leur envoi au lieu de peine.

Description de la cellule pour le jour et pour la nuit.

La cellule a une surface de 6.^m car,30 et un volume d'air de 17.^m cub,45.

Les parois sont crépies et peintes en blanc.

Le plancher est en briques ordinaires.

La cellule est couverte par une voûte en maçonnerie crépie et peinte comme les parois.

La porte, en bois dur, a une épaisseur de 0.^m,06. Elle s'ouvre vers l'intérieur de la cellule.

Deux fenêtres se trouvent dans la cellule : une dans le mur extérieur avec châssis en bois et toile cirée au lieu de glaces, l'autre à côté de la

(1) Sur le nouvel édifice construit par l'architecte Fuga on plaça l'inscription suivante : *Clemens XII coercendae mulierum licentiae et criminibus vindicandis. Anno MDCCXXXV.*

porte. Cette dernière fenêtre sert de guichet. Autrefois à côté de la première fenêtre se trouvait le lieu d'aisances avec couvercle en marbre. Une simple paille sur le plancher servait de lit.

Ont y fit récemment plusieurs travaux d'amélioration. Les lieux d'aisances furent supprimés ; on plaça à la première fenêtre une seconde grille en fer, à la porte un *juda* en fer, et dans l'intérieur un lit en fer et un vase mobile en bois verni qui serve de lieu d'aisances.

Maison d'éducation correctionnelle de Tivoli.

Dans l'année 1880 on transféra à Tivoli la maison d'éducation correctionnelle qui existait à Sainte-Balbine à Rome.

On destina à cet établissement, jadis ancien collège de Jésuites, où on avait déjà 94 cellules pour la nuit, et dernièrement, pour l'agrandir, on y annexa une autre section d'un ancien couvent, dit des Missions, et une section agricole dans l'ancien couvent des capucins de la même ville.

Dans l'année 1883 on organisa la section des Missions moyennant la construction de 67 cellules pour la nuit, sur le modèle adopté par l'administration centrale.

Dans l'année suivante on commença les travaux d'appropriation du couvent des capucins en y construisant 33 cellules.

Le modèle exposé est celui de l'établissement des Missions, adopté pour toutes les maisons d'éducation correctionnelle du Royaume ; les frais de construction de chaque cellule reviennent à 250 francs.

Description de la cellule pour la nuit.

La cellule a une surface de 3.^m car,90.

Trois parois sont en briques crépies et peintes en blanc. La quatrième est formée par un treillis en fer, avec porte également en treillis, verni en gris-perle.

La cellule est couverte par une voûte en maçonnerie crépie et peinte comme les parois. Le plancher est en ciment à surface continue. Les fenêtres du corridor donnent aux cellules une lumière et une aération suffisante.

Le lit est en fer, se repliant à moitié.

Ancienne prison dite des Puits à Venise.

On ignore l'époque précise de la construction de cette prison, mais on croit qu'elle fut bâtie en même temps que le palais ducal où elle se trouve, au IX.^{me} siècle.

Dans les années 1321-1326 elle fut considérablement agrandie et on l'abandonna après la construction des nouvelles prisons, vers la fin du XVI.^{me} siècle.

La cellule exposée est la reproduction de la seule qui a été conservée après la chute de la république vénitienne et peut être considérée comme le type des anciennes prisons italiennes du moyen-âge.

Description de la cellule pour le jour et pour la nuit.

La cellule a une surface de 12 mètres carrés et un volume d'air de 27 mètres cubes.

Les murs et la voûte de la cellule sont construits en pierre de taille ; les parois, la voûte et le plancher sont revêtus d'une double boiserie de mélèze renforcée aux coins par une autre planche de la largeur de 0.^m,30, réunies ensemble par des clous disposés en losange.

La porte, très-étroite et basse, se compose d'une double rangée de planches en chêne et est recouverte du côté de la cellule par des lames en fer de l'épaisseur de 0.^m,01 et de la largeur de 0.^m,07.

Une lourde serrure et un énorme verrou servent à fermer la porte, qui s'ouvre du côté du corridor.

A côté de la porte un simple trou de 0.^m,20 de diamètre, percé dans la pierre, sert de fenêtre.

Le lit se compose de deux blocs en pierre ; sur ces blocs sont fixées deux poutrelles en mélèze, sur lesquelles sont clouées des planches de même bois.

Pénitencier de Volterre.

L'établissement se trouve dans la partie la plus élevée de la ville, dans une ancienne forteresse construite au XIII.^{me} siècle.

Au commencement du XIX.^{me} siècle on le destina à l'usage de prison pour

les détenus politiques et dans l'année 1818 on y envoya aussi des condamnés pour crimes communs.

Dans l'année 1838 on commença à y construire deux ailes de cellules, et les travaux pour l'adapter complètement au système de séparation continue, étaient poussés avec la plus grande activité dans l'année 1845, de manière que dans l'année 1853 l'organisation de l'établissement pouvait être considérée comme achevée.

Ensuite des dispositions contenues dans un décret du 10 janvier 1860 du gouvernement provisoire de la Toscane, le pénitencier de Volterre fut destiné à recevoir les condamnés à la peine de l'*ergastolo* et ceux de la maison de force qui avaient déjà expié la première partie de leur peine en séparation continue. Ainsi l'établissement, du système pensylvanien passa au système d'Auburn.

Une section toutefois resta affectée aux condamnés à la peine de l'*ergastolo* soumis à l'isolement absolu.

La capacité de l'établissement, qui était de 300 détenus, a été portée postérieurement à 400, dont 100 condamnés à la peine de l'*ergastolo* et 300 condamnés à la maison de force.

Les cellules exposées servent pour les condamnés à la première catégorie.

Description des cellules pour le jour et pour la nuit.

Les cellules se composent de deux petites chambres; l'une pour y coucher ayant une surface de 13 mètres carrés et un volume d'air de 31.^m cub,85; l'autre pour y travailler, avec une surface de 5.^m car,83 et un volume d'air de 17.^m cub,14.

Les deux cellules ont les parois crépies et peintes en blanc avec socle en teinte obscure, et sont couvertes avec voûtes en maçonnerie, crépies et peintes comme les parois. Les planches sont en briques carrées ordinaires. Les deux portes sont en bois et s'ouvrent, la première, vers le petit corridor, et l'autre, plus grande, du côté de la cellule.

Le lit est en fer, fixé au mur et se repliant contre la paroi.

Au-delà du corridor donnant passage à la cellule se trouve une petite cour pour la promenade du condamné. Les parois sont crépies et peintes en jaune et le pavé est construit en pierre de taille. La porte en bois s'ouvre du côté du corridor.

P A Y S - B A S .

Prison de Rotterdam.

La construction de la prison cellulaire de Rotterdam fut commencée en 1866 et achevée en 1872; elle a coûté frs. 1,249,162 (1).

Le terrain occupé par l'établissement a 160 mètres de longueur sur 40 de largeur; il est entouré d'une muraille qui a 4.^m,55 de hauteur. La façade, devant laquelle est arrangé un jardin avec les sentiers nécessaires aux habitations des employés, se trouve à une distance de 30 mètres de la route publique. Au milieu de la façade se trouve la porte d'entrée, à droite et à gauche il y a deux maisons qui, au rez-de-chaussée, servent à loger le portier et le corps de garde (*bestaande uit 8 mariniers*); à l'étage supérieur deux habitations pour les deux chefs-gardiens. Devant l'enceinte, à gauche, se trouve l'habitation du directeur et à droite une pareille maison divisée en deux parties, dont l'une sert de demeure au médecin et l'autre à un des directeurs-adjoints.

Aux quatre coins de l'enceinte on trouve quatre maisons, chacune pour deux gardiens et leur famille.

La porte d'entrée donne accès à une cour où se trouvent: en face l'entrée du quartier de l'administration, à droite le quartier des hommes malades, à gauche celui des prévenus et à côté de la porte une remise et des magasins.

(1) Voir réponse de M^r Godefroi, Ministre de la Justice, publiée dans le Bulletin de la Société Générale des prisons de France — N. 7. Nov. 1879, pag. 781 et suiv.

Dans le quartier de l'administration au rez-de-chaussée se trouvent : le cabinet du directeur, celui des avocats, le greffe, les chambres d'attente et de visite, la loge du second portier, un cabinet de travail pour le médecin ; au premier étage : la salle de MM. les membres de la Commission administrative, une chambre d'attente, celle de la Société de patronage, celle des instituteurs, deux cabinets pour les juges d'instruction avec dépendances. Le deuxième étage sert de grenier, de magasin d'ustensiles, d'habillements et de linge.

Au rez-de-chaussée un corridor en travers mène à droite au quartier des hommes malades et par un passage à celui des femmes malades.

Ces deux quartiers sont situés rectangulairement sur la façade. L'espace inoccupé entre eux est planté de quelques arbres et sert de préau aux convalescents.

A gauche ce corridor, en travers, mène au quartier des détenus en prévention ; les femmes prévenues se trouvent sur l'étage du quartier des femmes malades. Au bout du corridor principal une porte s'ouvre immédiatement sur le centre de la prison, nommé halle centrale. Cette halle est un décagone irrégulier, les côtés étant tour à tour courts et longs. Le plus grand cercle qui puisse se décrire dans ce décagone a 12.^m,50 de diamètre.

Rectangulairement sur un des côtés longs du décagone se trouvent la chambre ou le bureau de l'administration des deux directeurs-adjoints et celle des gardiens ; sur les autres quatre, qui sont ouverts, on trouve quatre ailes à trois étages, comptant chacune 80 cellules. La halle centrale est couverte d'une coupole, d'une hauteur de 17.^m,50 à l'intérieur.

Dans les ailes, des galeries en fer longent les étages, auxquels on monte par des escaliers en fer. Trois des quatre ailes sont entièrement destinées aux hommes ; la quatrième en partie aux hommes et en partie aux femmes. Entre ces deux parties il y a une séparation de fer avec un vitrage opaque (mat). Chaque cellule a 4 mètres de longueur sur 2.60 mètres de largeur et 3 mètres de hauteur ; La fenêtre, qui s'ouvre en dedans, mais qui ne peut être ni fermée ni ouverte par le détenu, a une baie de 0.^m,55 ; la porte a 1.^m,80 de hauteur sur 0.^m,64 de largeur.

Les murailles intérieures ont une épaisseur d'une brique, et demie les murailles extérieures de 2 briques, et la voûte, à la partie la moins épaisse, de 30 centimètres.

Les chambres ou cellules des malades sont plus grandes, elles ont un plancher, une plus grande fenêtre, et sont pourvues d'un meilleur ameublement.

Sous les quatre ailes s'étend le souterrain. On y trouve : la cuisine ordinaire et celle pour les malades, les bains, les cachots, les ateliers pour les travaux qui exigent plus d'espace et que la cellule ne pourrait point procurer, les magasins de charbon, de denrées et des travaux, les montoirs pour les vivres, qui, par ce moyen, se distribuent plus rapidement aux trois étages supérieurs ; les cellules des buandières, et de toutes celles qui sont occupées à laver, blanchir, sécher, etc. le linge. Dans le souterrain il y a aussi l'entrée des locaux où se trouvent les chaudières à vapeur. Les vivres sont préparés à la vapeur ; les cellules, dans toute la prison, sont chauffées par l'eau qui coule dans les tuyaux sus-mentionnés ; le lavage se fait par l'eau chaude dans les cellules, de même que les bains.

Il n'y a que les cellules des malades et les différentes chambres des bureaux qui soient chauffées par des poêles.

Sur le terrain non occupé, en dedans de l'enceinte, il y a six préaux cellulaires. Trois sont semi-circulaires, un pour les détenus en prévention et deux pour les femmes détenues ; les trois autres sont circulaires et destinés aux hommes détenus.

Ces préaux servent à huit ou à seize détenus pour y prendre le grand air.

La chapelle contient 170 stalles et des chambres pour l'aumônier, le ministre protestant. L'établissement reçoit l'eau du conduit de la ville, et possède plusieurs pompes à feu. Partout se trouvent des robinets.

Depuis deux années le gaz de la ville sert à éclairer toute la prison.

Description de la cellule pour le jour et pour la nuit.

La surface de la cellule est de 10.^m car, 40, le volume d'air est de 31.^m cub, 20.

Les parois sont crépies et peintes en jaune. La cellule est couverte par une voûte en maçonnerie également crépie et peinte en blanc.

Le plancher est en asphalte.

La porte, qui a une épaisseur de 0.^m,05, est recouverte du côté de la cellule par une feuille de tôle vernie en gris clair, et s'ouvre vers l'intérieur. Le *juda* est en fer et le guichet s'ouvre de haut en bas.

L'appel n'a pas de sonnette. En poussant une petite barre en fer placée dans l'épaisseur du mur on fait tomber le signal du côté du corridor.

La fenêtre est assez grande. Le châssis est en fer avec glaces ordinaires. On ne peut ouvrir que la partie centrale, qui est garnie de chaque côté d'une feuille de tôle toute trouée pour laisser passer l'air. En bas de

la fenêtre et dans le mur est placée une autre feuille de tôle trouée, qui permet à l'air froid d'entrer dans la cellule moyennant deux petits trous placés au-dessus de la feuille de tôle.

La grille se compose de huit barres de fer rondes verticales et de deux horizontales

La cellule est éclairée par un bec à gaz qui s'ouvre et se ferme en dehors de la cellule.

Elle ne reçoit pas l'eau directement.

Au-dessus de la porte se trouvent deux petites ouvertures dans le mur qui servent de ventilateurs.

Au niveau du plancher et au-dessus de la fenêtre sont placés des conduits en fer pour l'air chaud. Ces conduits sont protégés par une grille en fer.

Il y a dans la cellule un pot en terre qui sert de lieu d'aisances avec couvercle hydraulique.

Le lit est en fer avec les jambes et le fond en bois. Il est fixé au mur et se replie contre la paroi. Une étagère à trois tablettes se trouve dans un coin, une table et une chaise en bois mobile complètent l'ameublement de la cellule.

Description de la cellule pour la nuit.

La surface de la cellule est de 2.^m car, 16.

Cette cellule est toute en fer, y compris la couchette. Trois parois sont en tôle, tandis que celle d'entrée et la supérieure sont formées en réseau. Ces petites cellules se placent dans de grands salons les unes contre les autres. Elles sont fixées au plancher. Vis-à-vis de chaque cellule est placée une petite colonne en fonte sur laquelle se trouve un robinet pour l'eau, qui tombe dans une cuvette en fer. Ces petites cellules se composent de sept parties qui s'unissent ensemble au moyen de vis et de boulons.

RUSSIE

Maison d'arrêt de St.-Petersbourg.

En 1874, la Douma (conseil municipal représentatif autonome) de St.-Petersbourg, sur la proposition de la régence municipale et de l'assemblée des juges de paix, décida de construire la maison d'arrêt municipale pour 160 personnes (1) sur la place Alexandrovsky, appartenant à la ville. Elle est située dans le premier arrondissement du quartier Alexandre-Nevsky, au bord de la rivière Monastyrka. En 1876, la Douma approuva les projets de la construction de la maison d'arrêt faits par MM. les architectes N. Benois et A. Guechevende. La construction commencée en 1877 sous la direction et la surveillance du membre de la régence municipale, l'architecte N. Benois, fut achevée en 1880. Le 6 janvier 1881 a eu lieu l'inauguration de la maison d'arrêt municipale.

La maison d'arrêt, avec toutes les dépendances et un corps de bâtiment séparé, pour les logements des employés, les jardins et les cours, occupe une superficie de 1932 sagènes carrées, dont 389 s. c. par la maison d'arrêt proprement dite, 143 s. c. par la maison des employés, 130 s. c. par les dépendances de la maison d'arrêt, 40 s. c. par les murs d'enceinte, 1230 s. c. par les jardins et cours. La maison d'arrêt a trois étages, elle est construite en briques et n'est pas crepie; sa hauteur est de 8 1/2 sagènes, et celle du mur d'enceinte de 2 1/2.

(1) La population de St.-Petersbourg, d'après le dernier recensement du 15 décembre 1881 s'élevait à 928.016 habitants des deux sexes.

L'arrangement intérieur de la maison d'arrêt est fait d'après un système pénitentiaire mixte, recommandé par les ministres de l'intérieur et de la justice, d'après lequel la maison d'arrêt contient des cellules pour une seule personne, destinées à ceux des détenus qui exprimeraient le désir de les occuper et principalement aux personnes de la classe supérieure de la société, c'est-à-dire les nobles ou les bourgeois notables, et des locaux pour l'emprisonnement en commun. La disposition des chambres des détenus, tant pour les hommes que pour les femmes, dans les quatre ailes et dans tous les étages, est la même : chacune des ces quatre ailes est divisée au milieu par un corridor (39 archines de longueur, 6 archines de large, 4,5 archines de hauteur = 40,8 sagènes cubés) des deux côtés duquel se trouvent les cellules séparées et les chambres communes. Les chambres pour une seule personne ont une fenêtre, 6 archines de longueur, sur 3 archines de largeur, 4,5 archines de hauteur ou 3 sagènes cubés. Les chambres en commun ont 2 ou 3 fenêtres, celles pour 3 personnes ont 6,9 archines de longueur, 6 archines de largeur 4,5 archines de hauteur ou 6,9 sagènes cubés ; celles pour 4 personnes, 10 archines de longueur, 6 archines de largeur et 4,5 archines de hauteur ou 10 sagènes cubés.

Le quartier des hommes est composé au rez-de-chaussée d'ailes placées à gauche et côté postérieure, au deuxième étage d'ailes du devant, gauche et postérieure, et au troisième étage d'ailes du côté gauche et du bas, ayant des locaux séparés pour les ateliers, les cellules de punition avec et sans lumière, les garde-meubles, les réfectoires et les buffets. Le quartier des hommes a 84 chambres pour 132 personnes.

Le quartier des femmes occupe le deuxième et le troisième étage de l'aile droite : au deuxième étage, outre les chambres, se trouve le garde-meuble et au troisième, le réfectoire, le buffet et l'atelier. Le quartier des femmes renferme 16 chambres pouvant contenir 28 personnes.

Il y a en tout dans les deux divisions 100 chambres pour 160 personnes. Toutes les chambres des détenus sont meublées uniformément : des lits de fer avec un matelas, un oreiller, un drap et une couverture, des tabourets et de petites tables en bois.

Les ateliers, les buffets et les garde-meubles sont placés dans les angles rentrants, aux endroits où les trois ailes, gauche, postérieure et droite, aboutissent au centre du bâtiment ; les deux escaliers principaux conduisant aux différents étages se trouvent dans les deux autres angles rentrants et aboutissent au centre ; dans tous les étages les lieux d'aisances et les lavabos sont à proximité des escaliers.

Les infirmeries, pour hommes et pour femmes, sont installées à l'étage supérieur de l'aile droite et occupent : celle des hommes a une extension de 20 sagènes carrées et 1,5 sagène de hauteur ou 30 sagènes cubés, et celle des femmes 5,5 sagènes carrées et une hauteur de 1,5 sagène ou 8,25 sagènes cubés ; dans les deux sections il y a des chambres spéciales pour la préparation de cataplasmes, des chambres de bains et les logements de l'infirmier et de l'infirmière.

La cuisine, la boulangerie et la chambre pour préparer le kvass (boisson russe populaire, faite avec la farine de seigle) se trouvent au rez-de-chaussée de l'aile droite ; mais la cuisine seule communique avec les locaux où se trouvent les détenus, au moyen d'un mécanisme élévateur pour passer les mets aux buffets des divisions des hommes et des femmes ; le reste du rez-de-chaussée de cette aile est occupé par la buanderie et les bains pour le quartier des femmes.

Le chauffage de la maison se fait à l'eau chaude. L'eau est chauffée dans une chaudière placée dans l'étage des caves, d'où elle monte au grenier par un conduit pour se déverser dans quatre branches correspondant aux quatre ailes de la maison d'arrêt : en passant par ces conduits et leurs branches, par tous les étages et tous les locaux de la maison, après avoir passé par des poêles hydrauliques spéciaux placés dans les corridors (cylindres à surface rayée), cette eau chaude, qui chauffe toute la maison, est ramenée à la chaudière par un conduit de retour. Par suite d'un arrangement spécial, on peut donner à chaque local la température voulue.

Le système de ventilation est indépendant du système de chauffage. L'air nouveau est pris dans le jardin de la section des femmes par un kiosque, construit *ad hoc* et muni d'un treillage en fil de fer, pour le garantir contre les oiseaux, et conduit dans un canal fait en briques et ciment ; l'air traverse trois calorifères, placés dans l'étage des caves et dans lesquels sont disposées des boîtes en zinc, remplies d'eau ; ici l'air est chauffé, humecté, et monte, par des tuyaux spéciaux, dans chaque étage séparément, puis sort par les bouches de ventilation dans les corridors, lesquels servent ainsi de réservoir principal d'air frais, d'où, par les ouvertures munies de jalousies et pratiquées au-dessus de toutes les portes, l'air frais arrive dans toutes les chambres.

Pour extraire l'air vicié, dans chaque chambre sont pratiquées, près du plancher, des ouvertures par lesquelles l'air est conduit, au moyen de tuyaux spéciaux, dans les grands tuyaux de ventilation, qui servent à extraire l'air vicié de toutes les chambres habitées, et qui est chassé par l'air nouveau

continuellement amené du jardin. Pour renforcer cette extraction de l'air vicié, on a installé aux greniers des chambres avec des batteries à eau chaude; une chaudière spéciale se trouve à cet effet dans l'étage des caves.

La maison des employés est un édifice séparé à trois étages. Au rez-de-chaussée sont disposés les logements des gardiens-chefs, des gardiens, des portiers, des serviteurs des deux sexes, des concierges et des autres employés de la maison. Au deuxième étage se trouvent les logements du directeur de la maison d'arrêt (58 sagènes carrées) et de la surveillante du quartier des femmes (29 sagènes carrées); au troisième étage, les logements: du directeur-adjoint (43 sagènes carrées), du médecin (34 sagènes carrées), de l'infirmier et de l'infirmière (14 sagènes carrées). La maison possède un jardin séparé, une buanderie et une glacière communes dans la cour. Dans la cour des ménages se trouvent: les logements du mécanicien et du chauffeur, des cuisiniers, des boulangers, etc., une glacière, un auvent, trois remises, et un local pour désinfecter les habillements et le linge sales de certains détenus.

Tous les bâtiments de la maison d'arrêt sont approvisionnés d'eau de la Néva par la Compagnie des eaux de la ville. La vidange se fait par camionnage. L'éclairage de la maison se fait au moyen de lampes à photogène disposées dans les corridors.

La construction de la maison d'arrêt et de toutes ses dépendances, ainsi que les jardins et les cours et l'aménagement intérieur, ont coûté à la ville 338,110 roub. 86 $\frac{1}{2}$, kop. = Frs. 895,277.62.

Description de la cellule pour le jour et pour la nuit.

La cellule a une surface de 8.^m car, 27 et un volume d'air de 23.^m cub, 16.

Les parois sont crépies et peintes en deux couleurs différentes. A partir du plancher et sur une hauteur de 1.^m, 15 la couleur est rouge foncé à l'huile de lin. Au reste des parois le rouge est plus clair et sans huile.

Le plancher est en asphalte.

La cellule est couverte par une voûte cylindrique avec des *lunettes*; elle est crépie et peinte en couleur claire.

La porte, en bois dur, de l'épaisseur de 0.^m, 06, est pourvue tout autour d'un châssis en fer. Elle s'ouvre du côté de la cellule.

La serrure est très forte, avec un bouton de pression pour pouvoir immédiatement et simplement la fermer. Pour s'assurer que la porte est tout à fait fermée il faut faire manœuvrer la clef.

Cette serrure a le mérite de pouvoir fermer la porte de manière à ne pouvoir plus l'ouvrir avec la clef ordinaire. Ainsi cette serrure est pourvue de deux clefs, l'une pour le gardien et l'autre pour le Directeur de la prison, afin de s'en servir dans les cas extraordinaires, c'est-à-dire pour des prisonniers exceptionnels.

Le guichet s'ouvre horizontalement et reste dans cette position, parce qu'au-dessous se trouve fixé un petit support en fer. On le ferme au moyen d'une petite serrure avec clef. Le *juda* est en fer et tout-à-fait simple.

L'*appel* est situé dans l'épaisseur du mur et est formé de manière qu'en poussant de l'intérieur de la cellule une petite baguette en fer, elle fait tinter la sonnette et tomber une plaque en fer qui porte le numéro de la cellule. Lorsque la plaque est tombée, le prisonnier ne peut plus sonner. Il faut que le gardien la remette en place pour que l'appareil puisse fonctionner de nouveau.

La fenêtre est de moyenne grandeur; elle est garnie d'un double châssis en fer avec glaces ordinaires.

Ces deux châssis sont construits de façon qu'ils s'ouvrent de haut en bas, ayant une distance entre eux de 0.^m, 25. Ils fonctionnent au moyen d'une barre de fer fixée au pêne du premier châssis.

La grille se compose de 7 grosses barres en fer cylindriques placées en sens vertical et d'une barre horizontale plate.

La cellule est éclairée par un bec à gaz fixe et la lumière est réglée par le détenu.

La cellule est pourvue de deux ventilateurs, l'un situé au-dessus de la porte et l'autre dans un mur transversal. Le calorifère, qui se compose d'un tube en fonte cannelé, se trouve au milieu de la cellule et contre le mur.

Au-dessous de la fenêtre est placé un robinet pour la distribution de l'eau. Ce robinet est construit de façon que si on le tourne d'un côté l'eau sort et se jette dans la cuvette; si on le tourne de l'autre côté l'eau passe par une conduite et va nettoyer le vase en fonte et à siphon qui sert de lieu d'aisances. Sur le vase se trouve un couvercle en bois.

Le lit est en fer avec jambes en bois, fixé au mur et se repliant contre la paroi. Le lit se maintient dans la position verticale au moyen d'un

morceau de fer qui s'introduit dans une espèce de coulisse faite dans le lit même.

La table et le siège sont en fer, fixés au mur, mais pouvant se replier contre celui-ci.

Il y a dans chaque cellule une étagère et un petit portemanteau en fer.

S U È D E .

Etablissement central de Langholmen.

L'établissement se compose de deux grands bâtiments principaux :

I. La nouvelle prison cellulaire ou maison centrale se compose d'un bâtiment central à quatre étages, avec quatre ailes saillantes, chacune de trois étages.

L'édifice est bâti en briques, sur un pied de granit et couvert en plaques de tôle. Il est chauffé à la vapeur et a des conduits d'eau à tous les étages.

A. La partie centrale a dans le sous-sol : les appareils de chauffage et quelques cellules de correction ;

au rez-de-chaussée : la geôle, la salle de réception, le parloir et la salle de bains ;

au 1^{er} étage : les bureaux du Directeur et celui du gardien chef ;

au 2^{me} étage : les appartements réservés à l'aumônier et aux maîtres d'école, plus la salle de classe ;

au 3^{me} étage : la chapelle de la prison et la sacristie.

B. L'aile occidentale et l'aile orientale ont chacune 148 cellules pour la nuit. Chaque cellule mesure 2.^m,08 de long sur 1.^m,48 de large et environ 3.^m,20 de haut.

C. L'aile Nord-Ouest et l'aile Nord-Est ont chacune 102 cellules pour le jour et la nuit. Les grandes cellules ont 3.^m,30 de long sur 3.^m,20 de large ; les petites, 3.^m,30 de long sur 2.^m,08 de large et 3.^m,20 environ de hauteur.

Cet édifice est entouré d'une muraille de granit, haute de 4.^m,75 et épaisse de 1.^m,04, renfermant une vaste cour plantée d'arbres et des promenoirs pour les prisonniers.

Commencé en 1875, il fut achevé en 1880 au prix de 854000 francs.

Les masses et les journées de travail faites sont de

18,848 mètres cubes enlevés par la mine ;

5,183 mètres cubes de mur de granit taillé ou non taillé ;

1,700,000 briques ;

8,000 journées d'ouvriers libres ;

155,000 journées de prisonniers.

II. La vieille prison qui, en 1724, était une maison de détention pour femmes, en 1827, fut reconstruite et destinée à une maison de correction pour hommes. C'est un grand et haut bâtiment carré à cinq étages, avec une cour. Elle a été transformée en maison de travail pour les prisonniers et contient :

au rez-de-chaussée : des ateliers ou salles pour la boulangerie, la tonnellerie, la menuiserie, la serrurerie, l'étamage, la chaudronnerie et la ferblanterie ;

dans les étages supérieurs : des ateliers de gravure, d'horlogerie, de peinture, de cordonnerie, de confection de sacs, de carrosserie, de reliure, de tailleurs d'habits, puis des fabriques de bouchons et un atelier de photographes.

L'ancienne chapelle sert actuellement de gymnase aux gardiens de l'intérieur. De plus, il y a des logements pour les prisonniers vagabonds, trois salles d'infirmerie avec des cabinets de bains, puis le bureau du conducteur des travaux, et des appartements pour le Directeur de la prison, ainsi que pour celui de l'école, etc.

Les bâtiments spéciaux de la cour extérieure renferment les provisions et les matériaux, la cuisine et l'office des prisonniers, les réfectoires, etc.

D'autres petits bâtiments auxiliaires se trouvent en dehors de l'enceinte des deux édifices mentionnés ci-dessus et ont différentes destinations.

Description de la cellule pour le jour et pour la nuit.

La cellule a une surface de 6.^m car,94 et un volume d'air de 20.^m cub,60.

Les parois sont crépies et peintes en couleur claire.

Jusqu'à la hauteur de 1.^m,20 à partir du plancher, les parois sont vernies à huile.

Le parquet est en bois, ainsi que la voûte de la cellule, qui est encore crépie avec un mélange de chaux et de sable.

La porte est en bois dur de l'épaisseur de 0.^m,065. Elle s'ouvre vers le corridor, et se trouve placée sur le milieu de l'épaisseur du mur et n'a pas de guichet.

La serrure est forte, avec un seul tour, car les pentures, qui ont un trou à leurs extrémités, servent aussi à fermer la porte moyennant deux crochets qui entrent dans les dits trous.

Le *juda* est ordinaire et se ferme avec un petit morceau de bois rond.

L'*appel* est formé par un système de sonnette ordinaire ; il y a en plus un tirant qui sert à ouvrir une plaque en fer qui porte le numéro de la cellule.

La fenêtre est assez étroite. Le châssis en fer est garni de glaces ordinaires, et l'air entre dans la cellule par la seule division du milieu, qui s'ouvre de haut en bas.

La fenêtre est garnie d'une grille très forte construite avec trois barres en fer placées en sens horizontal et deux en sens vertical.

Il y a un calorifère et des ventilateurs.

Dans le mur, du côté du corridor, se trouve une niche pourvue d'une porte en fer pour y mettre le pot de chambre.

La couchette est en fer, et pendant le jour on la plie de façon à servir de table. Les quatre jambes du lit sont fixées au parquet par des vis. Il y a en outre une table de nuit en bois dans laquelle on renferme tout les objets de toilette. Le siège est en bois, rond, avec trois jambes, et mobile.

Description de la cellule pour la nuit.

La surface de la cellule est de 3.^m car,085.

Les parois sont crépies et peintes à l'huile jusqu'à la hauteur de 1.^m,20 et en couleur vert clair ; le reste est peint en couleur jaune clair.

Le plancher est en bois ainsi que la voûte, qui est crépie et peinte.

La porte est toute en bois de l'épaisseur de 0.^m,05. Elle s'ouvre vers le corridor.

La serrure est construite de façon qu'elle ferme la porte sans besoin de la clef. Le mouvement est produit par un petit bouton en fer qui vient s'appuyer contre le montant de la porte. Pour l'ouvrir on se sert d'une clef ayant à son extrémité un trou en forme de triangle.

La moitié de la porte supérieure est garnie d'une grille en fer. Au-dessus de la porte se trouve une petite fenêtre garnie aussi d'une grille en fer. Dans le mur vis-à-vis de la porte est placé un ventilateur qui peut s'ouvrir ou se fermer à volonté.

Le calorifère se trouve dans le corridor des cellules.

La cellule est pourvue d'un lit en fer mobile et d'un escabeau à trois pieds.

NORVÈGE

Pénitencier d'Aakeberg.

Le pénitencier d'Aakeberg, à Christiania, fut mis en usage le 5 mai 1851. Ce pénitencier est une prison cellulaire à plan rayonnant se composant de 3 ailes et contenant en tout 252 cellules. Il a coûté environ 1186900 francs. La direction des ailes est Nord, Sud et Sud-Est. Une quatrième aile, contenant les locaux de l'administration, est bâtie perpendiculairement aux ailes nord et sud. On pénètre dans la prison par un passage voûté de 34.^m,51 de long sur 5.^m,20 de large et 7.^m,53 de haut, dont l'entrée en porte cochère traverse un bâtiment, flanqué de deux tours, à l'usage d'une partie des employés subalternes. De chaque côté de ce bâtiment se dresse une maison isolée ; l'une d'elles sert d'habitation au Directeur et l'autre au prêtre de la prison. Après avoir traversé le corridor de l'aile d'administration, on pénètre dans la halle centrale de la prison ; cette halle est voûtée et mesure 15.^m,69 en longueur, 10.^m,04 en largeur et 15.^m,69 en hauteur. Les corridors des ailes cellulaires ont 48.^m,94 de long sur 5.^m,20 de large et 12.^m,10 de haut, et sont également voûtés. Les cellules sont disposées en 3 étages, 14 de chaque côté. Un escalier de fer en spirale mène de la halle centrale aux étages supérieurs ; il y a aussi un escalier de fer à l'extrémité de chaque aile. Le long des cellules, au 1.^{er} et au 2.^{ème} étage, existent des galeries à balustrades de fer et soutenues par des consoles également de fer, faisant le tour des corridors des 3 ailes. A l'extrémité des corridors on descend par un escalier de pierre dans un espace en demi-cercle, entouré d'une palissade et divisé

en 9 segments en forme de rayons ; ces segments ont chacun une porte et sont séparés entre eux par un mur long de 16.^m,31 et haut de 2.^m,66. Ces espaces sont dominés par un balcon et on y pénètre par une porte pratiquée au 1.^{er} étage dans la grande fenêtre cintrée par laquelle se termine chaque corridor.

Les cellules mesurent 4.^m,20 de long sur 2.^m,20 de large et 2.^m,85 de haut ; elles sont voûtées et reçoivent le jour par une fenêtre à chambranle fixe, en fer, sous la voûte. Les parois sont munies de 4 crocs en fer pour y suspendre le hamac, que l'on enroule pendant le jour et que l'on place sur une tablette. La porte de la cellule a 1 m. 88 cm. de haut : elle est en madriers épais et revêtue à l'intérieur de plaques de fer ; on y a ménagé un guichet et un *juda*.

L'eau pour les besoins de la prison est fournie moyennant le système de distribution générale des eaux de la ville. Des tuyaux en fer de fonte conduisent l'eau dans 3 réservoirs en fer placés sur la voûte des corridors et dont chacun peut contenir environ 9,000 litres. Des tuyaux en fer approvisionnent chaque cellule, la cuisine et les autres parties de la prison. Afin d'éviter le gaspillage, la distribution est organisée de telle manière que chaque cellule a son petit réservoir particulier, c'est-à-dire une caisse en fonte fixée sous les galeries et pouvant contenir environ 50 litres.

Les fenêtres des cellules mesurent 0.^m,52 de hauteur sur 0.^m,89 de large. D'abord elles étaient faites de manière à ne pouvoir s'ouvrir, et les carreaux étaient en verre opaque. Le renouvellement de l'air s'effectuait uniquement au moyen d'un conduit en maçonnerie sous le plancher de la cellule, conduite dont l'orifice aboutit directement dans l'air atmosphérique, tandis que l'évacuation de l'air vicié se faisait par des conduits ascendants pratiqués dans le mur. Mais on fut bientôt obligé d'introduire le carreau en zigzag, système Pentonville. Cela aussi étant à la longue devenu insuffisant, on commença par ouvrir un des carreaux munis à l'extérieur d'un petit grillage en fer. Maintenant on songe fort à ouvrir la fenêtre entière, et à cet effet on a fait mettre, en dehors de la fenêtre et formant avec celle-ci un angle de 60°, une seconde fenêtre à encadrement de bois.

Au premier étage de l'aile d'administration se trouvent 6 cellules pour les malades ; les fenêtres de ces cellules sont plus grandes que celles des autres ; elles mesurent 1.^m,95 de haut sur 1.^m,03 de large.

Le chauffage de la prison s'effectue au moyen d'un calorifère à circulation d'eau chaude, se composant de deux chaudières placées dans chacune

des ailes, au sous-sol ; l'une de ces deux chaudières est une chaudière de réserve. Des tuyaux en fer de fonte partent des chaudières, montent le long des parois des corridors, se ramifient sous le plancher des cellules et se réunissent à l'extrémité de chaque aile dans des tuyaux de retour qui ramènent l'eau au fond des chaudières, où elle se chauffe de nouveau.

Sous chacune des ailes se trouve un égout en maçonnerie et voûté. Chaque cellule communique avec l'égout au moyen d'un tuyau de décharge à siphon pour l'écoulement de tout ce qui est liquide. Les matières fécales tombent dans un vase mobile en terre cuite. Ce vase mobile est placé dans un vase fixe, plus grand, avec un couvercle en terre cuite fermant hermétiquement. Le détenu verse une poudre désinfectante dans le vase mobile qu'il emporte avec lui toutes les fois qu'il va prendre l'air ; à l'entrée du préau il le passe par une ouverture pratiquée dans la muraille à un autre détenu qui est placé dans la cave et qu'il ne peut pas voir. Celui-ci vide le contenu du vase dans un tonneau que l'on désinfecte et qui est transporté tous les soirs hors de la prison.

Dans l'aile de l'est on a établi 6 cellules pour des forgerons, 1 pour un fondeur et 1 pour un tourneur sur fer ; le mouvement de rotation du tour est produit par une roue qui se trouve placée dans la cellule à côté.

Autrefois les offices religieux étaient célébrés dans la halle centrale et les corridors. La halle centrale était pourvue d'une chaire et d'un autel ; les détenus étaient placés derrière des paravents, le long des parois, à l'entrée des corridors. Mais cette manière de célébrer les offices religieux offrait de graves inconvénients sous tous les rapports. Maintenant on a bâti sur l'emplacement compris entre l'aile du nord et celle de l'est un bâtiment spécial pour la chapelle. Ce bâtiment, qui est construit sur le modèle belge, a coûté 47,600 couronnes (59,500 francs). La chapelle occupe le 1.^{er} et le 2.^{ème} étage ; elle comprend en tout 237 stalles disposées en amphithéâtre avec des ruelles entre chaque double rangée de stalles. Toutes les stalles ont accès sur les ruelles ; dans la première rangée le détenu entre par devant, dans la seconde, par derrière. La chapelle est divisée en 3 sections, une pour chaque aile. Cependant les cloisons de séparation ne s'élèvent qu'à 2.^m,64 au dessus de la première rangée de stalles. La chaire est située au-dessus de l'autel, qui est élevé de 8 marches au-dessus du plancher. L'autel est surmonté d'un beau tableau et orné avec goût. Des deux côtés de la chaire existent des galeries ; l'une d'elles, destinée aux dames des fonctionnaires de la prison, est cachée aux détenus par des carreaux en verre opaque ; sur l'autre se trouve l'orgue. Les gardiens

sont placés dans les galeries, sur des sièges élevés, et d'autres stationnent en bas dans la salle. Les 9 stalles du premier rang de la section du milieu sont spécialement destinées aux communiant.

La chapelle est construite de manière à ce que l'on puisse au besoin la prolonger en une quatrième aile cellulaire.

Sous la chapelle, au rez-de-chaussée, de plain-pied avec la halle centrale, on a installé 2 cellules de réception, une salle d'école contenant 30 stalles et un vaste atelier pour le mécanicien.

Dans la cave on a établi une scie rotative et à molettes mue par une machine à vapeur. Il y a en outre des cabinets de bains pour les employés subalternes et pour les détenus.

La prison est éclairée au gaz à l'intérieur et au dehors par des réverbères à pétrole.

Elle est entourée d'un mur d'enceinte en pierre calcaire, et dont la hauteur varie de 5.^m,20 à 6.^m,90.

Description de la cellule pour le jour et pour la nuit.

La surface de la cellule est de 9.^m car,24 et le volume d'air de 26.^m cub,33.

Les parois sont crépies et peintes en jaune clair. — Le parquet est en bois. La cellule est couverte avec une voûte en maçonnerie crépie et peinte en gris clair.

La porte, en bois, est forte, de l'épaisseur de 0.^m,06, recouverte vers l'intérieur de la cellule par une feuille de tôle. Elle s'ouvre vers la cellule. Le *juda* est assez grand et garni d'une glace. Le guichet, quand il est ouvert, prend la position horizontale pour y pouvoir déposer les objets.

La fenêtre est étroite et le châssis, s'ouvre de haut en bas.

La grille est double; la première est formée de barres en fer plates et la seconde de deux barres rondes placées horizontalement.

L'*appel* se compose d'une sonnette placée à gauche de la porte, et d'un signal à droite. La sonnette et le signal sont manœuvrés dans l'intérieur de la cellule par des équerres en fer reliées par du fil de fer.

La cellule est chauffée par l'air chaud et pourvue de ventilateurs.

Les lieux d'aisances sont en fonte. Le couvercle est en bois, mais non hydraulique.

La cellule est éclairée le soir par un bec à gaz.

Elle est pourvue d'un hamac. Pendant le jour on le tient roulé et placé sur la tablette d'une coureuse en bois. La table et le siège sont en bois et mobiles.

SUISSE

(Canton d'Argovie)

Pénitencier de Lenzbourg (1).

Le pénitencier du Canton d'Argovie (2) est situé à un kilomètre environ de la petite ville de Lenzbourg, dont il porte le nom. Isolé des lieux habités, environné de collines verdoyantes, il s'élève au milieu d'un bassin ouvert et salubre.

Ses bâtiments, formant une masse plus pittoresque que sévère, contrastent singulièrement avec le sombre décor des anciens lieux de détention. Les murs extérieurs revêtent des teintes claires, presque gaies (3). On a mis autant de soin à ménager le fer sous ses diverses formes, les grilles formidables, qu'on en mettait autrefois à les prodiguer. De hautes fenêtres, protégées par des simples vitrages, ouvrent, çà et là, un libre accès à la lumière. Des matériaux d'approvisionnement, pour les ateliers, empilés derrière le mur d'enceinte et le dépassant sur quelques points, donnent à l'entrée de la maison l'aspect d'une grande et belle usine.

(1) Nous avons tiré ces notices de l'ouvrage remarquable de M. LAURENT MATHERON : *Etudes sur les pénitenciers suisses et allemands*. — Genève, 1868.

(2) Ce petit Etat compte 200,000 habitants environ, 11 districts, 247 communes. Sa superficie est de 52 lieues carrées. Il est le seizième de la Confédération suisse, dans l'ordre d'agrégation. Son Grand Conseil (pouvoir législatif) est composé de 200 membres. Agricole et industrielle, la population est généralement aisée et avancée en civilisation. La culture des sciences et des lettres est très-développée, notamment à Aarau. Les cultes catholique, protestant et israélite, sont salariés par l'Etat.

(3) Les murs les plus épais mesurent tout au plus 75 à 80 centimètres.

Avant de construire cet édifice, le Canton d'Argovie convia les architectes spéciaux à un concours pour la rédaction d'un projet. Un jeune artiste argovien remporta le prix du concours, et fut chargé de l'exécution des plans adoptés (1). Il se mit à l'œuvre en 1859 ; le 22 août 1864, le pénitencier reçut ses premiers prisonniers.

La construction, le matériel de la prison, les appareils de chauffage, de ventilation, de distribution d'eau, etc., ont coûté 1,059,000 frs. Dépense énorme, sans doute, pour un Etat de 200,000 habitants ; mais, en même temps, œuvre de louable initiative, de sage administration, préparant les voies à des essais de réforme pénale d'une portée considérable (2).

La prison proprement dite se compose de cinq ailes rayonnant autour d'un bâtiment central, de forme décagone, qui domine le groupe des constructions et en rehausse le pittoresque aspect.

Un vaste terrain cultivé entoure le pénitencier, et l'isole, à peu près complètement, du mur d'enceinte. Ce mur, haut de six mètres environ, relevé à chaque angle d'une tour en maçonnerie, est percé d'une seule porte qui sert d'entrée, à la fois, au pénitencier et à la maison d'habitation du Directeur. A droite et au rez-de-chaussée de ce dernier bâtiment, un corps de garde ; à gauche, le magasin de détail des produits confectionnés.

Le corps de logis d'entrée est relié à l'aile antérieure du pénitencier par une cour de service, flanquée de vastes entrepôts pour les matières premières et les marchandises encombrantes.

Les ailes principales sont réunies entre elles, à leur extrémité, par des grilles à claire-voie, qui circonscrivent de grands espaces triangulaires libres, affectés aux promenoirs communs. De petits jardins d'agrément sont entretenus dans ces préaux. En s'y promenant, les prisonniers jouissent, d'ailleurs, à travers la grille, de la vue des terrains cultivés, bornés par le mur d'enceinte.

Des promenoirs cellulaires, disposés en éventail, et ayant également leurs plates-bandes de fleurs, sont établis aux extrémités et en dehors des ailes.

Les surfaces libres et l'espacement des bâtiments étant considérables, relativement à l'élévation de ceux-ci, toutes les localités du pénitencier sont amplement ensoleillées et ventilées. La hauteur des murailles ne peut ni paralyser les cultures, ni dérober aux détenus le soleil et l'air pur qu'ils vont chercher au promenoir.

(1) M. Jean Moser, architecte à Baden (Argovie), qui a construit aussi le pénitencier de Bâle.

(2) Cette dépense donne, pour 220 cellules, un prix moyen de 4,813 fr. 63 centimes.

Le pénitencier possède, en dehors et autour du mur d'enceinte, un terrain d'un hectare et demi environ, sur lequel on offre à quelques détenus, choisis parmi les mieux notés, ou parmi ceux dont les travaux sédentaires ont ébranlé la santé, du travail en plein air et presque en pleine liberté. Mesure hygiénique ou rémunératrice qui, sous un beau ciel, loin des regards curieux et indiscrets du public, doit avoir, en tout cas, une puissante efficacité.

En pénétrant dans le bâtiment central du pénitencier, on embrasse, à coup d'œil, les galeries ou compartiments dans lesquels la population détenue est distribuée. Ces galeries sont ouvertes, du rez-de-chaussée aux combles, et divisées, dans leur hauteur, par trois lignes ou étages de cellules. Divisions marquées par des balcons courant le long des galeries, appuyés sur de légères consoles de fer.

Des escaliers relient les étages, au centre et aux extrémités, sans arrêter les grandes lignes visuelles. Une seule aile, réservée aux femmes, est coupée transversalement par une cloison en verre opaque, qui l'isole et en forme un quartier particulier.

Les ailes sont terminées, à chaque étage, par les ateliers communs, belles et vastes salles, cloisonnées, du côté du centre, par de hauts vitrages n'interceptant pas la vue.

En évidence, au-dessus de l'observatoire central, une horloge à double cadran règle la marche des services, secondée par une cloche d'appel.

Un télégraphe électrique, mettant en rapport la direction, le corps de garde extérieur, les ateliers de l'étage souterrain, avec le pavillon du gardien-chef, accroît encore la puissance de cet organe central. L'électricité prête, en toute occasion, à la vigilance des gardiens un concours soudain, mystérieux au sens des détenus, qui contribue sensiblement au maintien du bon ordre et de la discipline.

Deux sortes de cellules ont été établies pour l'application du double système d'emprisonnement que j'ai indiqué plus haut ; les unes, destinées aux prisonniers soumis au confinement continu ; les autres, aux prisonniers séparés pendant la nuit et le repo seulement.

Les premières, appelées cellules de travail, mesurent 29 mètres cubes (1), capacité qui n'a été dépassée jusqu'à présent dans aucun pénitencier (2).

(1) 3 mètres 60 centimètres de long ; 2 mètres 70 centimètres de large ; 3 mètres de haut = 29 mètres 16 centimètres.

(2) A Bruchsal, prison modèle, les cellules, toutes affectées au confinement continu, mesurent 28 mètres 46 centimètres ; à Liège, 28 mètres 50 centimètres ; à Louvain, 27 mètres ; à Pentonville, 23 mètres 50 cent.

Les cellules de travail sont au nombre de 50.

Les secondes, dites cellules de nuit, cubent 22.68 mètres. On en compte 170.

Le nombre total des cellules est donc de 220.

Tout a été prévu dans la construction des cellules pour neutraliser les inconvénients que peut présenter, malgré la supériorité relative qu'on vient de noter, le séjour prolongé dans un espace nécessairement restreint. Précautions nécessaires, surtout pour les cellules de travail, où, par surcroît, le dépôt des matières premières et certains procédés de fabrication pouvaient entretenir des causes constantes d'insalubrité.

Description de la cellule pour la nuit.

La cellule a une surface de 7.^m car,35 et un volume d'air de 21.^m cub,68.

Les parois sont crépies et peintes en couleur jaune clair. La cellule est couverte par une voûte en maçonnerie crépie et peinte comme les parois.

Le plancher est en asphalte.

La porte est en bois, de l'épaisseur de 0.^m,04 et avec châssis; elle s'ouvre vers le corridor. La serrure est à double tour. On ferme la porte en manoeuvrant un manche en fer attaché à la serrure, mais pour l'ouvrir il faut la clef. Le *juda* est petit et de forme très simple. Le guichet s'ouvre en sens horizontal et est maintenu dans cette position par un petit appui en bois pour servir à la distribution des aliments. On le ferme avec une petite serrure à clef.

L'*appel* est très simple, sans sonnette. Il suffit de pousser un bouton en fer, situé dans l'épaisseur du châssis de la porte, pour faire tomber un signal en lame de fer sur lequel est écrit le numéro de la cellule.

La fenêtre est oblongue et de moyenne grandeur, Le châssis est en bois avec glaces ordinaires. Une moitié du châssis est fixe, l'autre est mobile du haut en bas et on la manoeuvre avec un bâton en bois muni à son extrémité d'un crochet en fer.

La grille se compose de cinq barres en fer cylindriques disposées en sens vertical. Trois barres en fer plates relient les autres en sens horizontal.

La cellule est éclairée par un bec à gaz fixe, avec robinet pour en régler la lumière.

Il y a des ouvertures dans les murs pour la ventilation, et un calorifère situé à droite de la porte d'entrée. Ce calorifère est protégé par une plaque en fonte garnie de petits trous vers le haut de la plaque.

La cellule n'a pas d'eau potable, ni lieu d'aisances, mais elle est pourvue

d'un pot en fonte très lourd avec fermeture hydraulique. Ce pot se trouve situé dans un placard ou ouverture faite dans l'épaisseur du mur, du côté du corridor, et peut être retiré sans besoin d'ouvrir la cellule.

Le lit est en fer, fixé au mur, mais se repliant contre la paroi. Il est maintenu dans cette position par une petite chaîne en fer enchâssée dans une serrure.

La table et le siège sont en bois, fixés au mur, et se replient contre le mur même.

Chaque cellule a un portemanteau en bois, et une étagère à quatre tablettes dans le coin à gauche de la porte.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Réformatoire de Concord.

Dans l'Etat du Massachusetts se trouve le Réformatoire de Concord, destiné à la correction de l'enfance vicieuse.

C'est un des établissements les plus parfaits qu'on ait construit dans ces derniers temps et qu'on peut citer comme un modèle du genre.

Les jeunes détenus y sont séparés pendant la nuit et travaillent le jour dans des ateliers en commun.

L'établissement comprend trois sections séparées. La première est destinée à recevoir les nouveaux arrivés, qui appartiennent à la 3^{ème} catégorie; la seconde à ceux qui, ayant passé un certain temps dans la première section, ont été passés à la 2^{ème} catégorie; enfin la troisième ou 1^{ère} catégorie est réservée à ceux qui, dans les autres sections, ont donné preuve de leur bonne conduite et s'approchent de leur libération.

Description de la cellule pour la nuit.

La cellule a une surface de 4.^m car,38 et un volume d'air de 10.^m cub,77.

Les murs sont en maçonnerie et les parois crépies et peintes en deux couleurs; à partir du plancher et jusqu'à une hauteur de 1.^m,07, elles sont en couleur rouge, le reste est peint avec une légère couleur jaune.

Le plancher est en fer, ainsi que le couvert, qui est peint en blanc et qui peut servir de parquet pour la cellule supérieure.

L'ouverture de la porte est fermée par un grille ou treillis en fer qui s'ouvre vers le corridor ; la serrure de ce treillis est placée dans le mur à côté de la porte et permet de fermer le treillis sans la clef, qui est nécessaire toutefois pour l'ouvrir.

Ces petites cellules sont construites dans une grande salle à plusieurs étages, dans chacun desquels est placé un appareil qui permet d'ouvrir simultanément tous les treillis des cellules.

Un bec à gaz éclaire la cellule pendant la nuit et un calorifère pour le chauffage est installé dans la grande salle.

Chaque cellule a son lieu d'aisances en fonte et à siphon, une cuvette pour recevoir l'eau par un robinet à pression et un ventilateur.

Le lit en fer est fixé au plancher ; la table et le siège sont en bois et mobiles.

Pénitencier de Philadelphie.

Le pénitencier du département de l'Est, en Pensylvanie, s'élève sur un coteau, dans une des plus aérées et salubres positions des alentours de Philadelphie. On a dépensé de grandes sommes pour donner un cachet spécial de consistance et de durée à chaque partie de cet immense édifice, le plus vaste qu'on rencontre dans tous les Etats-Unis d'Amérique.

Le terrain occupé mesure environ 10 acres (520 mètres carrés). La construction est en granit gris, *gneiss*, à grands blocs. Les chambres sont voûtées et à l'épreuve du feu. L'aspect et l'ensemble de l'édifice ont un caractère grave, sévère et en même temps effrayant, qui frappe l'imagination, soulevant des sentiments tristes et des réflexions très-instructives.

L'architecture est en harmonie avec le dessin. Les grands blocs, les petites ouvertures sont bien proportionnées, la continuité des lignes, la simplicité hardie et expressive qui caractérise les parties de la façade, sont combinées d'une manière heureuse et savante. L'originalité du plan, l'excellente disposition et exécution des détails révèlent le bon sens et le génie de l'architecte, à qui l'on doit les projets des plus importants édifices du pays.

L'enceinte de l'édifice, qui correspond à l'enceinte du terrain occupé par l'établissement, est formée d'une solide muraille de la hauteur de 35 pieds, 12 de large à la base, 2 1/2 à la sommité ; elle a une surface de 10 acres, et à chaque angle s'élève une tour.

L'établissement a deux portes : l'une donne sur la rue, l'autre s'ouvre à l'intérieur. Les deux portes ne sont jamais ouvertes en même temps ; lorsque la porte extérieure donne passage à une voiture, l'autre reste barrée jusqu'à ce que, la voiture passée, la première porte soit refermée : c'est de même pour la sortie. Le concierge est toujours dans sa chambre, du côté ouest de l'entrée. Le côté oriental, au devant de l'édifice, où sont placées les chambres pour les inspecteurs, sert aussi à la famille du gardien. Le côté occidental est destiné au médecin résidant, au bureau de l'aumônier et à d'autres services que l'on y pourrait établir. La partie carrossable de la rue, qui conduit depuis l'entrée jusqu'au centre de l'édifice, a une largeur de 30 pieds, et des deux côtés un grand parterre de pelouse et de fleurs.

Du côté central de l'édifice, en forme octogonale de 40 pieds de diamètre, aboutissent tous les corridors. Par cette forme très heureuse, le centre ressemble au moyeu d'une roue, dont les rayons sont les corridors qui partent du centre. Cette aile de l'édifice a deux étages, au dessus desquels il y a une lanterne. Dans cette lanterne ou dôme, huit réflecteurs à gaz, qui s'élèvent à environ 50 pieds au-dessus du sol, peuvent projeter leur lumière sur l'établissement tout entier. Par ce système d'éclairage on obtient la plus grande sûreté.

Du chaque côté des corridors il y a des petites ouvertures d'où l'on passe la nourriture aux détenus, et l'on surveille leurs mouvements sans qu'ils s'en aperçoivent. Il y a aussi d'autres ouvertures pour l'introduction de l'air chaud ou froid, et pour les besoins de la ventilation. Les tuyaux des lieux d'aisances transportent les ordures des cellules dans un égout commun. Ces tuyaux présentaient au commencement l'inconvénient de faciliter les communications entre les détenus. Mais on a tout de suite paré à cet inconvénient.

Chaque cellule a une porte qui conduit à un préau, sur le même étage, de 18 pieds sur 8, dont les murs ont la hauteur de 11 pieds et demi. Au deuxième étage chaque détenu a une autre cellule ou chambre à coucher. L'édifice peut contenir 650 détenus.

Les trois ailes qui furent construites précédemment n'ont qu'un seul étage ; les quatre autres ailes, deux étages chacune. L'édifice se trouvant presque au même niveau que les réservoirs publics de *Fairmount*, on a rencontré des difficultés pour avoir une grande provision d'eau. On y a remédié par le système suivant : on a construit, avec un matériel épais et solide, un puits de 30 pieds de diamètre et 25 environ de profondeur, recouvert d'une voûte en briques. Près du puits on a élevé une œuvre solide en maçonnerie de 40 pieds sur 34, en forme d'arc, qui contient les four-

naises et les chaudières, ainsi qu'une machine à vapeur de la force de six chevaux, par laquelle l'eau, tirée du puits, est obligée de passer dans le réservoir, qui également a été construit en forte et robuste maçonnerie, près de l'édifice. Ce réservoir a environ 40 pieds de diamètre et 10 pieds de hauteur sur le niveau du sol; il peut contenir 76,600 gallons d'eau, fournis par les réservoirs de *Fairmount*. Les cellules du 1^{er} étage et les lieux d'aisances reçoivent, par ce réservoir, leur provision d'eau.

Au-dessus du réservoir il y a une chambre d'une capacité suffisante pour contenir neuf grandes cysternes, que l'on remplit d'eau tirée du grand puits par la force de la machine. Le deuxième étage des cellules avec ses dépendances, est fourni d'eau par ces cysternes. Par ce système, excellent sous tous les rapports, on pourvoit tout l'établissement d'une grande quantité d'eau.

Une pharmacie est placée sous la surveillance du médecin. Les inspecteurs et l'infirmier y ont chacun leur logement. Au dedans de l'enceinte, un jardin est destiné aux gardiens et un autre à toutes les personnes de service.

Le lavoir, ou buanderie, a 25 pieds de large et autant de long, le séchoir 25 pieds sur 30, et ont tous les deux une hauteur de 15 pieds. Entre ces édifices, il y a la chambre des chaudières, de 15 pieds sur 20, avec une hauteur de 12 pieds. Au-dessus de cette chambre il y a le magasin de chaussures. Ces chambres se trouvent à la partie extrême de la septième aile.

Le séchoir est chauffé par des tuyaux qui donnent une température de 150° à 200° *Fahrenheit* (de 70° à 95° centigrades). Les chaudières qui chauffent cette chambre, fournissent même au lavoir une grande quantité d'eau bouillante.

Le lavage est fait par une machine que quatre hommes mettent en mouvement rapide par le moyen de deux manivelles ou bras. Après que le linge est lavé, on le comprime sous un pressoir à vis qui en fait évacuer l'eau et le sèche presque entièrement. Chaque semaine on doit laver non moins de 2,800 pièces de lingerie. Chaque pièce est marquée du numéro correspondant à celui du détenu, et chacun reçoit toujours les mêmes effets blanchis pour lui et pour son lit.

Du côté occidental de l'entrée, peu au delà de la seconde porte, il y a une chambre, parfaitement sûre, pour les nouveaux détenus. Une évasion serait impossible. Il arrive des fois que l'on amène, en même temps et pendant la nuit, plusieurs détenus des différents comtés du département de l'Est. Pour cela la plus grande précaution est bien nécessaire, d'autant plus que l'on a à faire avec des gens inconnus aux autorités de la prison.

C'est dans cette chambre qu'on reçoit les nouveaux venus, qui, après avoir subi l'interrogatoire et la perquisition, passant du front de l'édifice

au côté central, sont conduits chacun dans sa cellule, la tête couverte d'un capuchon, pour qu'ils ne puissent, pendant ce trajet, acquérir aucune idée topographique du plan du pénitencier.

A son entrée dans l'établissement, chaque détenu, après qu'on l'a soumis à un bain général et qu'on l'a rendu complètement propre, reçoit les vêtements et la lingerie de la prison. Ses habits et tout objet que l'on trouve sur lui sont soigneusement enveloppés et gardés dans un magasin *ad hoc* pour lui être rendus à sa libération.

On assigne à chacun un numéro qu'il conserve jusqu'à sa sortie du pénitencier.

La première aile est longue de 368 pieds, large de 10 et haute, jusqu'à la sommité de l'arc, de 21 pieds. Les vieux cachots de cette aile ont 7 pieds et 6 pouces de large, 12 de long et 14 de haut. Les nouvelles cellules de cette même aile sont larges de 8 pieds, longues de 6 et hautes de 11 pieds; il y en a 20, qui furent bâties dès 1868-70.

Dans la seconde aile il y a 50 cellules. La longueur de cette aile est de 268 pieds, y compris le passage à l'édifice central. Ce passage a seulement 180 pieds de long, 10 de large et 21 de haut. Il contient 38 cellules.

Les dimensions de la troisième aile sont égales à celles de la seconde. Il y a 20 cellules, et 18 doubles cellules, qui servent comme ateliers, mesurant 17 pieds sur 12, et 12 de hauteur. Ces trois premières ailes se trouvent dans le même étage.

La quatrième aile à deux étages, a une longueur de 268 pieds. Elle contient 50 cellules dans le rez-de-chaussée et autant dans l'étage supérieur. Ces cellules ont 7 pieds et 6 pouces de large, 15 pieds de long et 11 de hauteur. Celles du second étage ont les mêmes dimensions, excepté la hauteur, qui mesure 12 pieds. Cette aile contient 136 cellules.

La cinquième aile a une longueur de 262 pieds et une largeur de 10. Le corridor, à deux étages, a 33 pieds de haut, et comprend 68 cellules dans le rez-de-chaussée et autant dans le second étage, avec les mêmes dimensions que celles de la quatrième aile.

La longueur de la sixième aile est de 268 pieds, et la largeur de 10 pieds. Elle est à deux étages. Le corridor a une hauteur de 33 pieds, et contient 100 cellules, ayant les mêmes dimensions que celles de la quatrième aile.

La septième aile, à deux étages, est longue de 365 pieds, large de 15 pieds à la hauteur de la galerie, et de 10 pieds au rez-de-chaussée. Sa hauteur est de 38 pieds. Les cellules ont 7 pieds et 6 pouces de large, 16 pieds de long et 11 de haut. Cette aile contient 136 cellules.

Les cellules de tous les corridors du rez-de-chaussée ont leur cour, contrairement à celles du deuxième étage. Il y en a des doubles, c'est-à-dire deux cellules réunies en une seule, pour usage spécial.

Dans le corridor de la première aile on a dernièrement bâti 20 nouvelles cellules, selon les résultats de l'expérience acquise dans la construction d'un tel genre d'établissements. Elles mesurent 8 pieds sur 16, avec une hauteur de 12 pieds, et sont éclairées par des fenêtres à glaces de 5 pieds sur 12 pouces. Les moyens employés pour obtenir la chaleur, la ventilation, l'éclairage, sont jugés comme les plus parfaits que l'on puisse obtenir. La chaleur est fournie par une chaudière à vapeur, placée à l'extrémité de l'aile qui suffit pour cette aile et pour la seconde.

Chaque cellule a une cour de 8 pieds sur 14, entourée d'un mur de 11 pieds de haut. Elle a des lieux d'aisances conservés toujours propres par le déflux qui amène les ordures dans l'égout. Le gaz est allumé aux heures déterminées. Chaque détenu a de l'eau à boire à sa complète disposition.

Les portes, qui s'ouvrent du côté du corridor, avec les serrures, ont été construites d'après les indications de M. Cassidy, l'inspecteur en chef qui eut la surveillance de l'exécution de ces travaux. La perfection de ces cellules est jugée supérieure à celle de toutes les autres en usage jusqu'à présent.

La nourriture pour les détenus est préparée au moyen de la vapeur, mais on a remarqué qu'avec l'appareil en usage lors de l'ouverture du pénitencier on ne pourrait apprêter des aliments suffisants que pour 200 personnes.

On ne saurait préciser la somme que l'édifice a coûté, mais on connaît les chiffres suivants qui furent votés par le pouvoir législatif :

Par acte du 20 mars 1821	Frs. 2,500,000 00
» 15 » 1824	» 2,000,000 00
» 1 » 1825	» 1,500,000 00
» 15 » 1826	» 2,226,102 25
» 9 avril 1827	» 25,000 00
» 14 » 1828	» 100,000 00
» 23 » 1829	» 125,000 00
» 3 » 1830	» 100,000 00
» 28 mars 1831	» 3,100,000 00
» 27 février 1833	» 3,250,000 00
» 15 avril 1834	» 500,000 00
» 14 » 1835	» 1,500,000 00
Quotités de la ville, etc. »	» 2,466,915 00

Total . . . Frs. 19,393,017 25

Le pénitencier, jusqu'en 1872, a subi plusieurs modifications et perfectionnements.

Description de la cellule pour le jour et pour la nuit.

La cellule a une surface de 13.m. car., 31.

Les parois sont crépies et peintes en couleur claire.

Le plancher est en bois.

La cellule est couverte par une voûte cylindrique en maçonnerie crépie et peinte comme les parois.

L'entrée de la cellule est pourvue à l'extérieur d'une forte porte en bois avec serrure. La porte est soutenue par des roulettes qui courent sur deux rails en fer. A l'intérieur est placé un treillis en fer qui s'ouvre vers le corridor et qui est pourvu d'un guichet pour y passer des objets, sans l'ouvrir.

La cellule n'a pas d'appel, ni de fenêtre, mais elle est éclairée par deux lucarnes en fer, avec glaces, placées sur le sommet de la voûte.

Il n'y a pas d'éclairage pour la nuit. Par un robinet on peut avoir l'eau dans une cuvette en bois. Les lieux d'aisances sont isolés, en fonte, avec siphon et couvercle en bois.

Le lit, ainsi que la table et l'escabeau, sont en bois et mobiles.

Contre une des parois sont placés deux tablettes en bois pour y déposer les objets de toilette, livres, etc.

Rome, 25 novembre 1885.

ARISTIDE BERNABÒ SILORATA, Inspecteur
des prisons.

PIERRE MARS, Ingénieur, Chef du bureau
technique de la Direction Générale
des prisons.

PLANCHES

ANGLETERRE

DESSINS

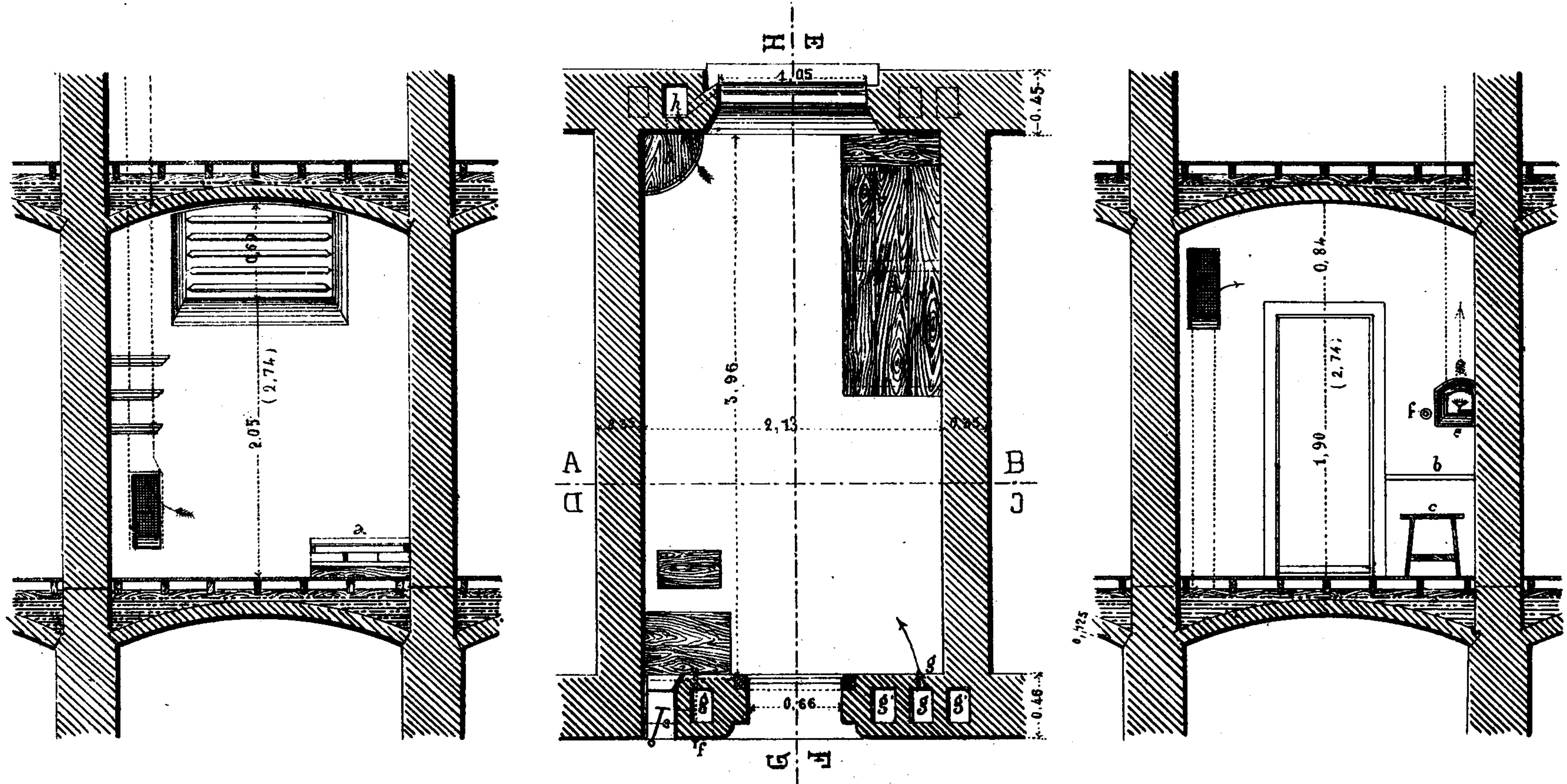
D'UNE

CELLULE

PLAN

SECTION A-B

SECTION C-D



- a Lit
- b Table
- c Escabeau

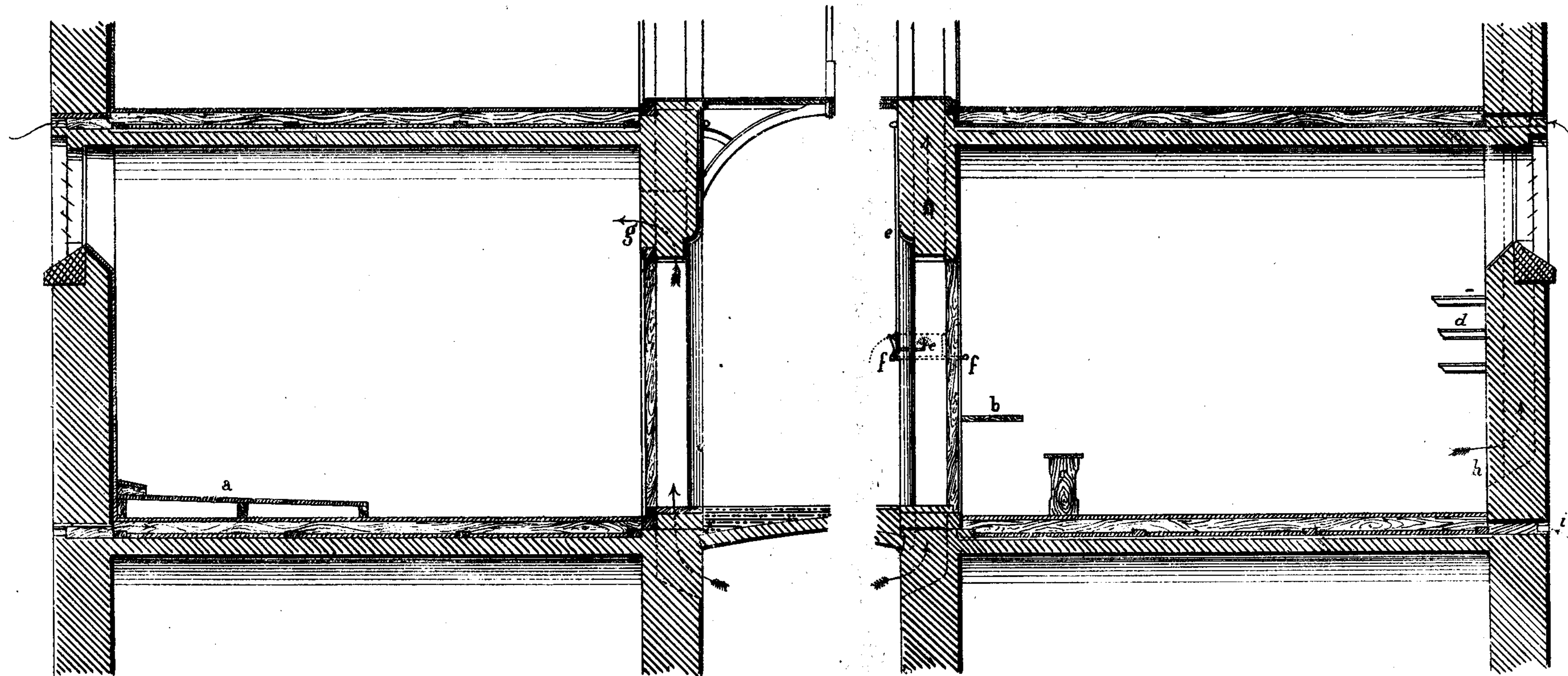
- d Etagère
- e Lampe à gas
- f Signal d'appel

- g Entrée de l'air chaud
- g' Entrée pour les étages supér.^s
- h Sortie de l'air infect

Echelle = 1:50

SECTION A-B

SECTION C-D




a Lit
 b Table
 c Escabeau

d Etagère
 e Lampe à gaz
 f Signal d'appel

g Entrée de l'air chaud
 h Sortie de l'air infect
 i Brique vide

Echelle - 1:50


DÉTAILS
de la
Porte et de la Fenêtre



Echelle-1:25

Angleterre ..

Tab. IV.



AUTRICHE

MAISON PÉNITENTIAIRE

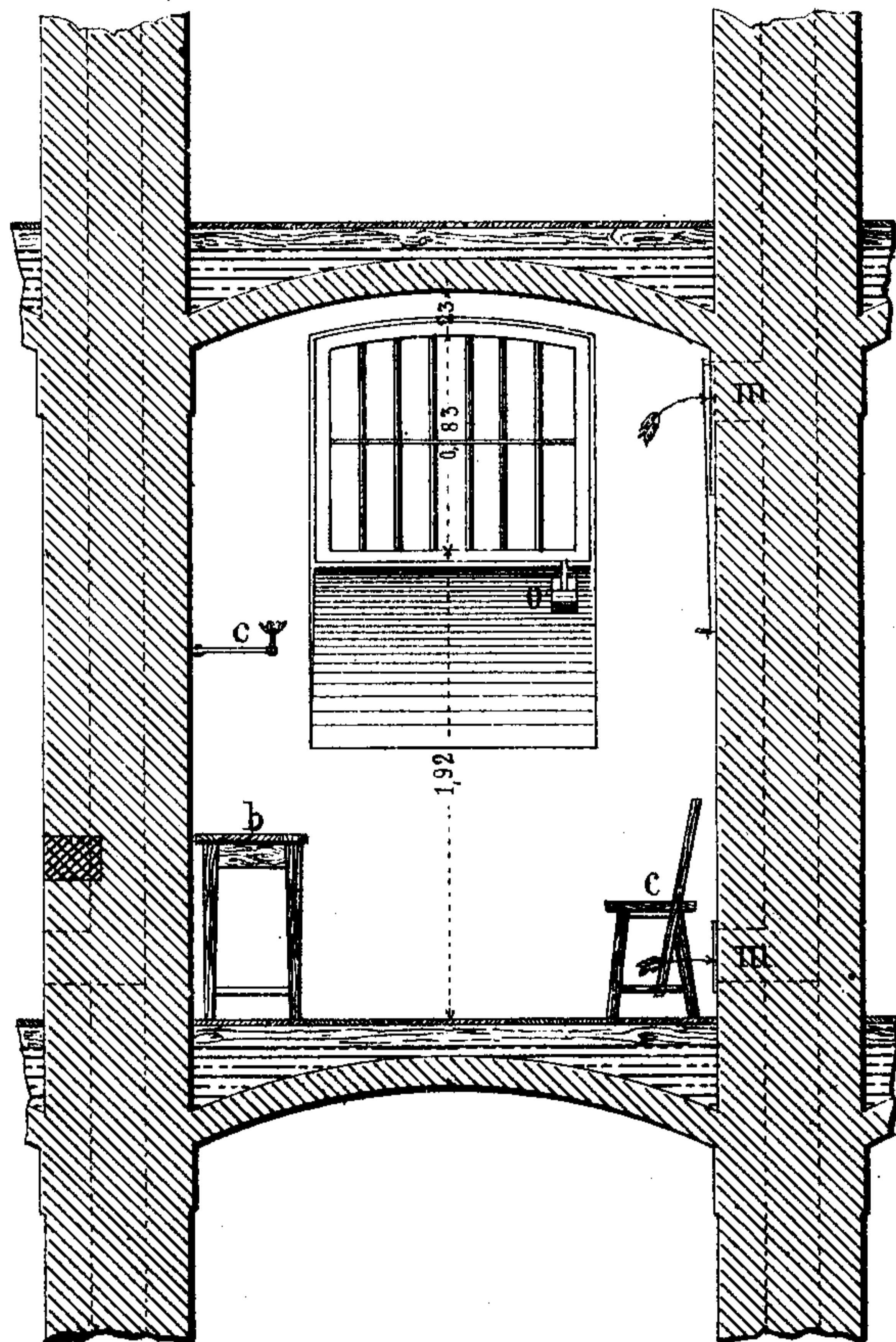
DE

CARLAU

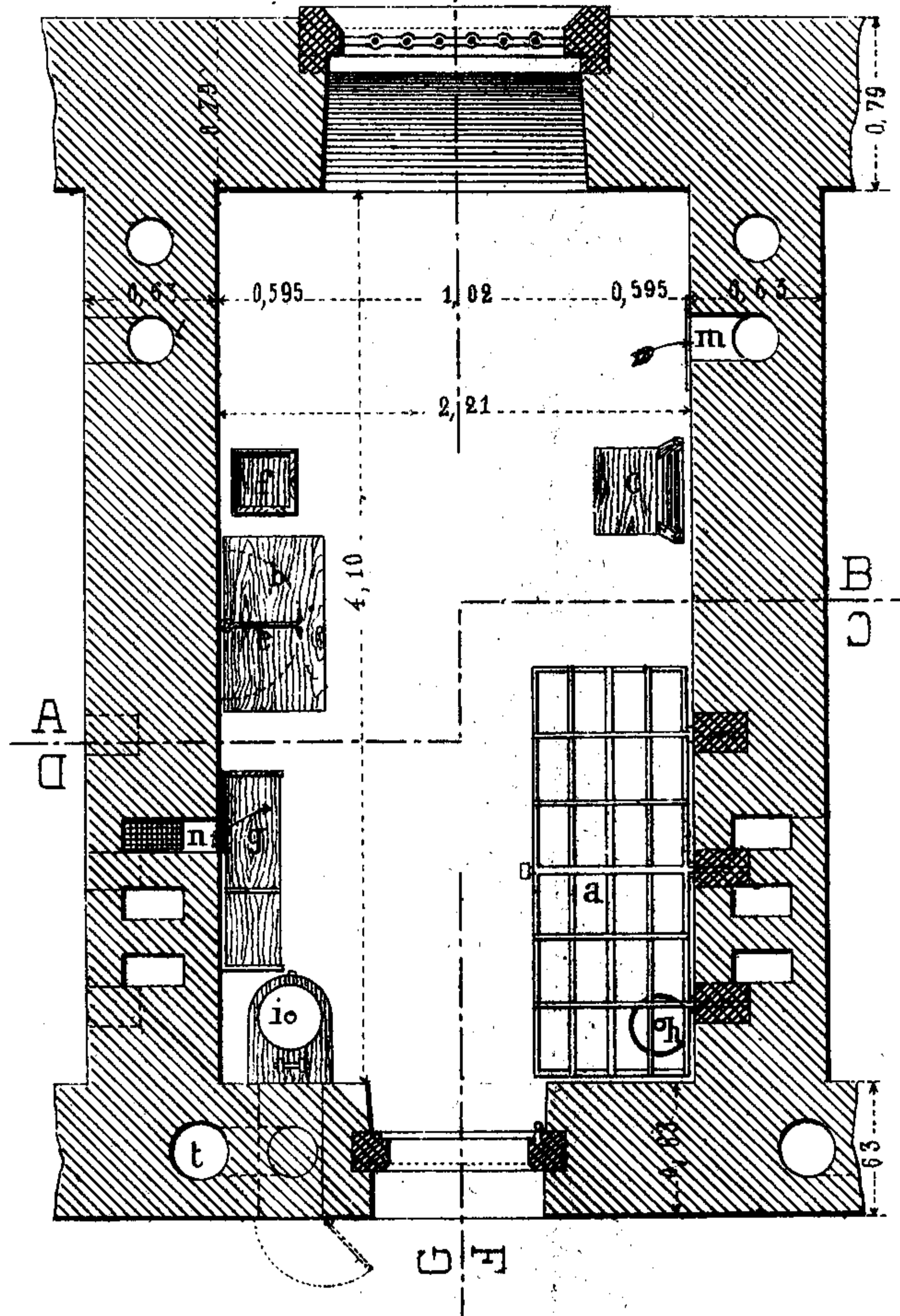
- PRÈS GRATZ -

DESSINS d'une CELLULE

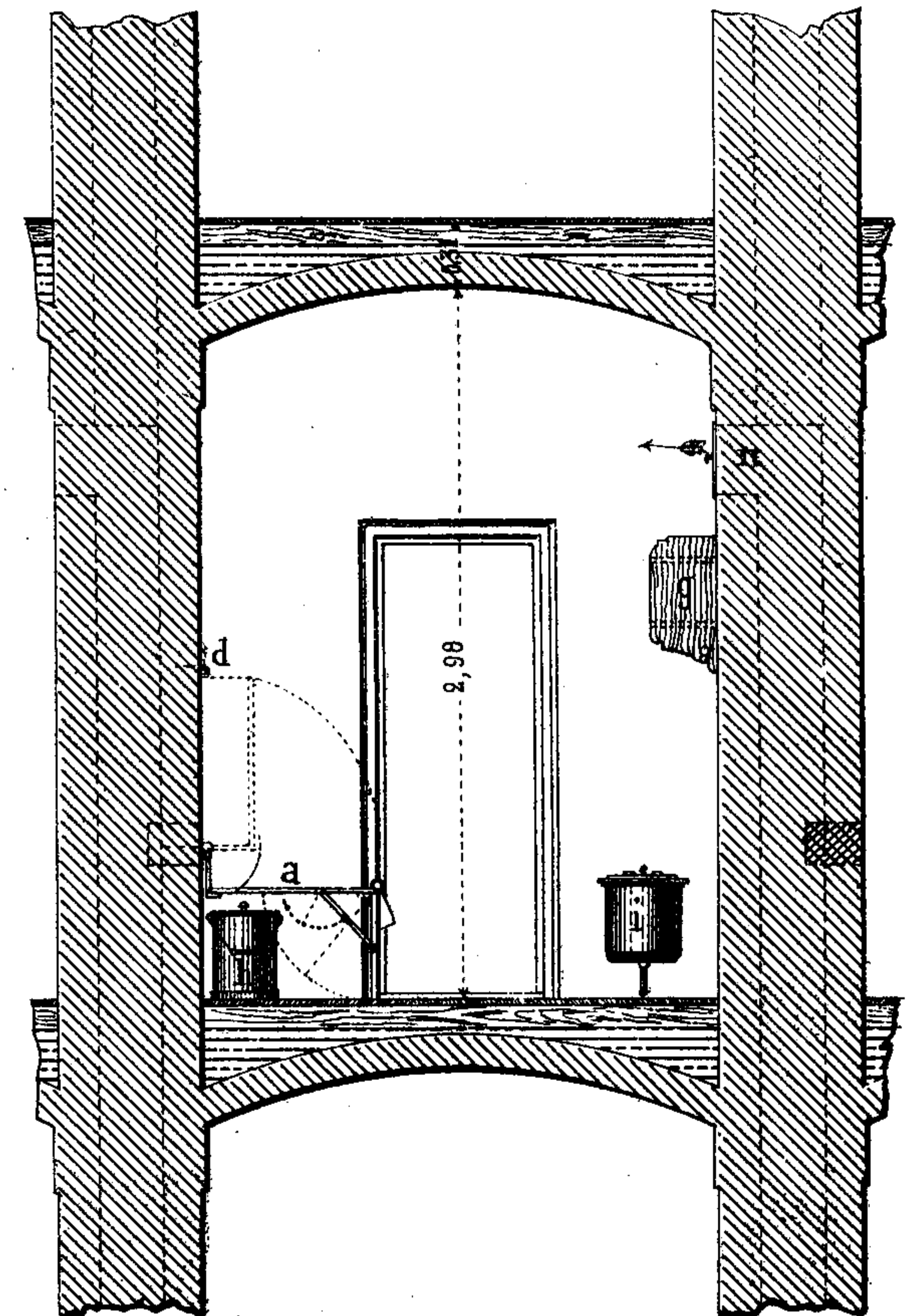
SECTION A-B



PLAN



SECTION C-D



- | | |
|---|----------------------------------|
| a | Couchette, attachée au mur |
| b | Table |
| c | Escabeau |
| d | Crochet pour fermer la couchette |
| e | Lampe à Gaz |
| f | Crachoir |

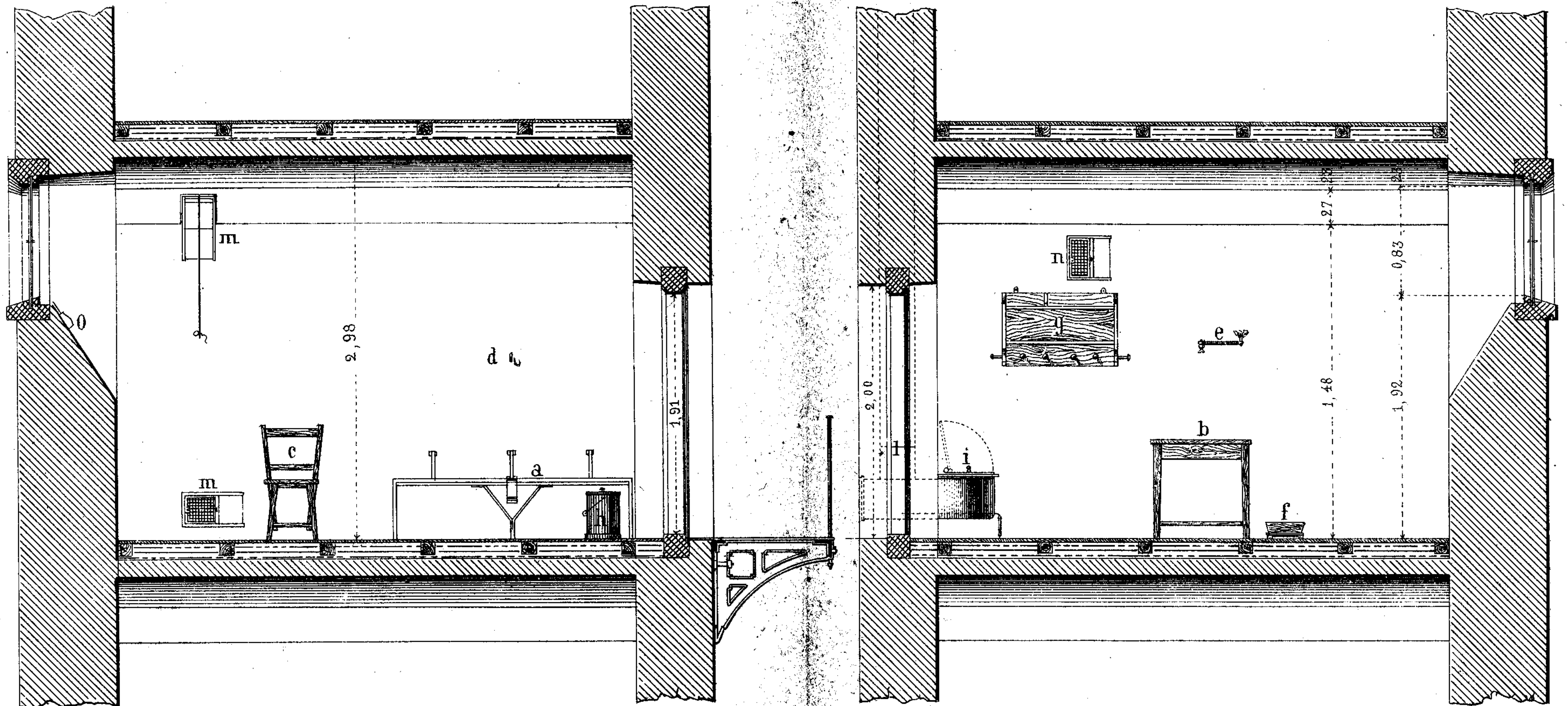
- | | |
|---|---------------------------------|
| g | Etagère et crochets |
| h | Bidon |
| i | Chaise d'aisance - V. détails - |

- | | |
|---|--|
| l | Ventilateur |
| m | Sortie de l'air infect |
| n | Entrée de l'air chaud et froid |
| o | Seau pour recevoir l'eau de la fenêtre |
| p | Signal d'appel - V. détails - |

Echelle 1:50

SECTION E-F

SECTION G-H



- | | |
|---|---------------------------------|
| a | Courette, attachée au mur |
| b | Table |
| c | Escabeau |
| d | Crochet pour fermer la courette |
| e | Lampe à Gaz |
| f | Crachoir |

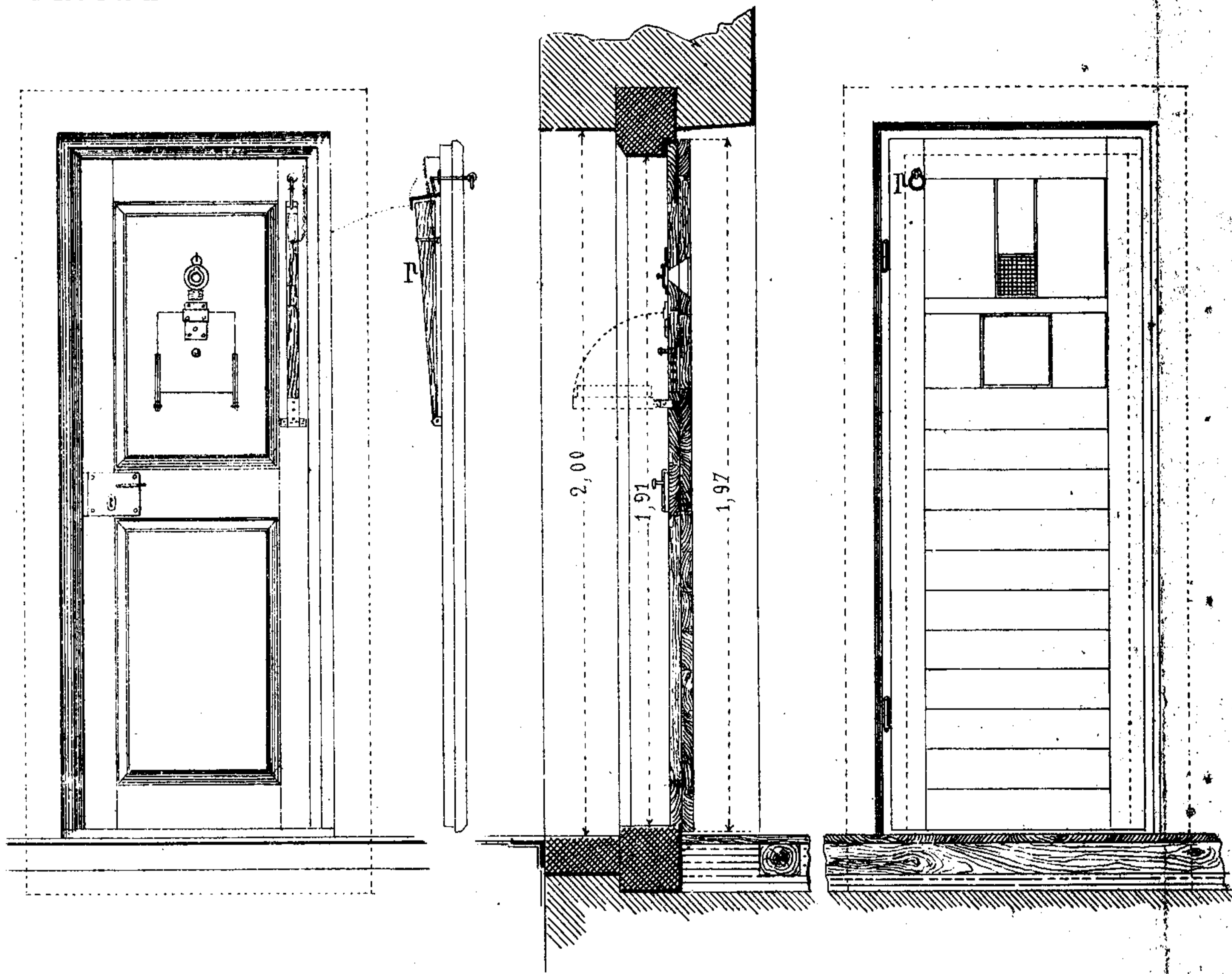
- | | |
|---|---------------------------------|
| g | Etagère et crochets |
| h | Bidon |
| i | Chaise d'aisance - V. détails - |

- | | |
|---|--|
| l | Ventilateur |
| m | Sortie de l'air infect |
| n | Entrée de l'air chaud et froid |
| o | Seau pour recevoir l'eau de la fenêtre |
| p | Signal d'appel - V. détails - |

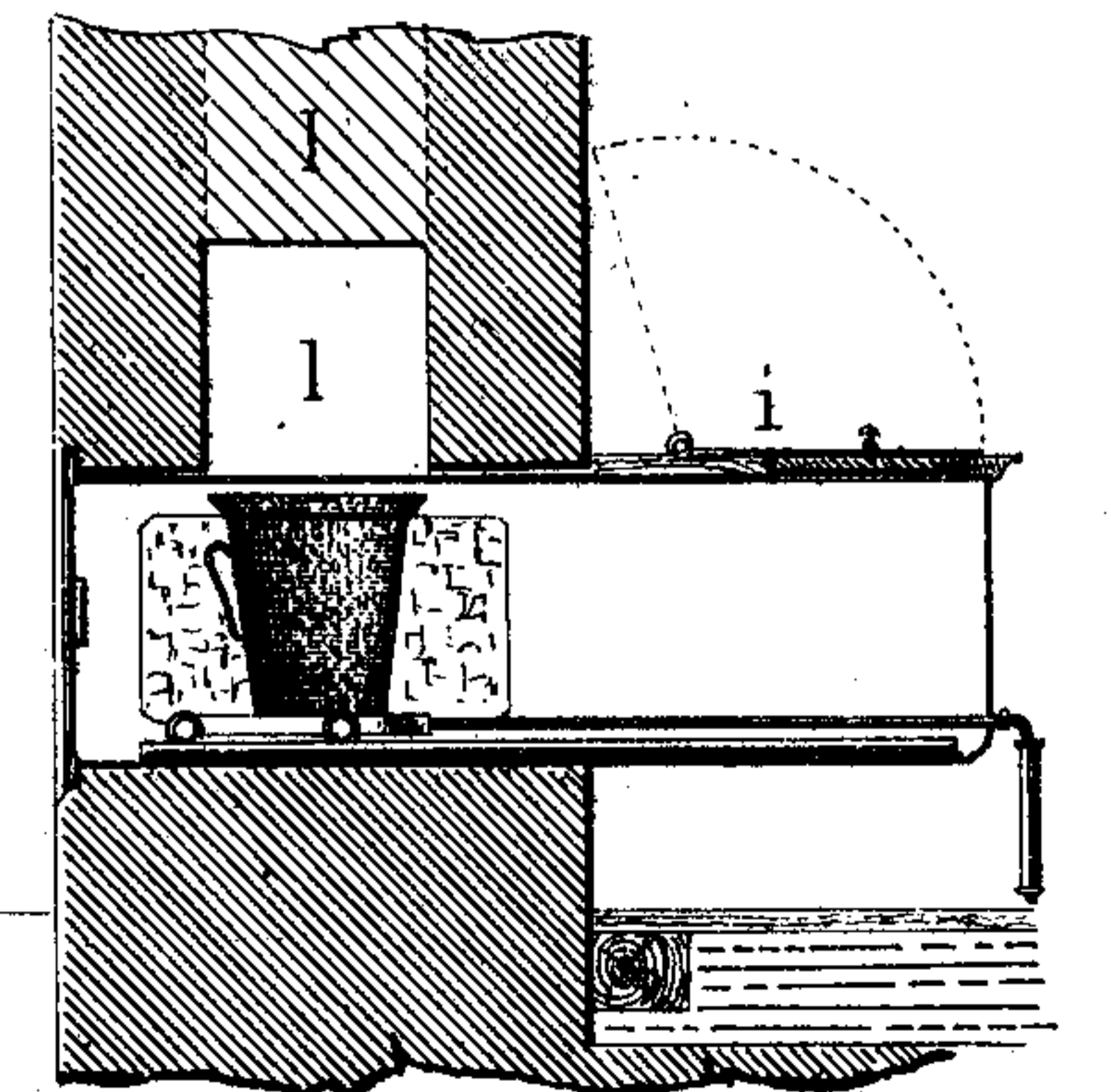
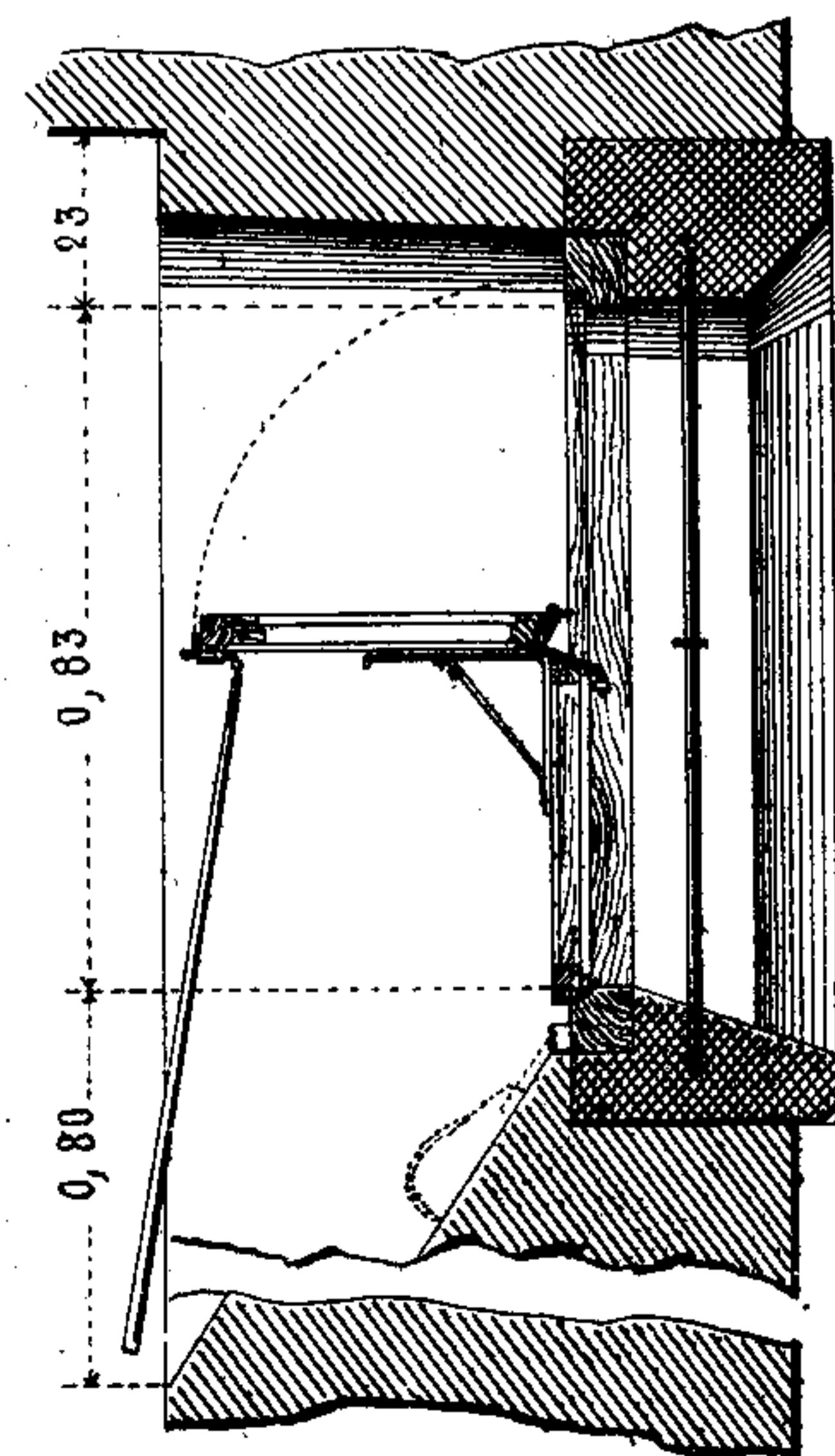
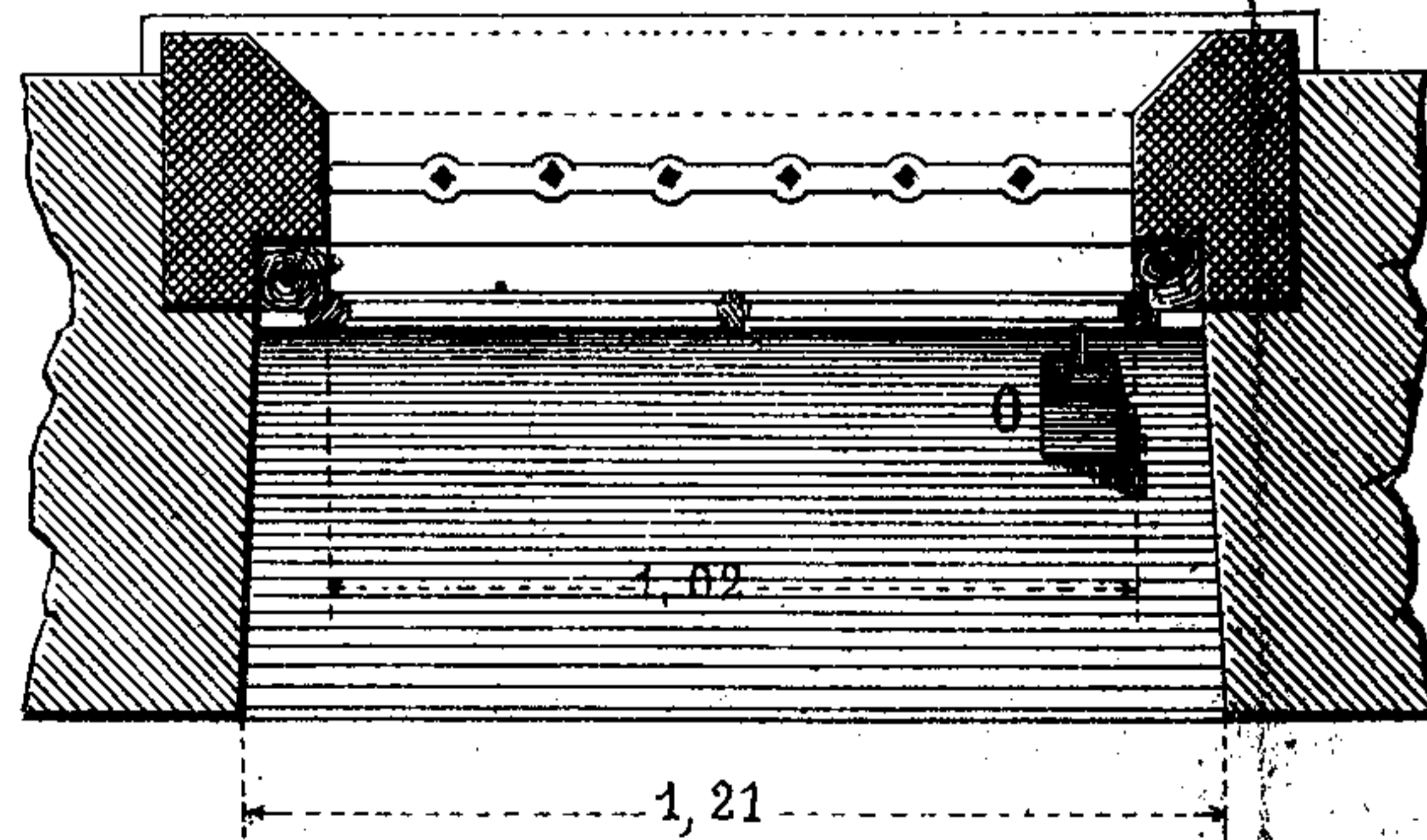
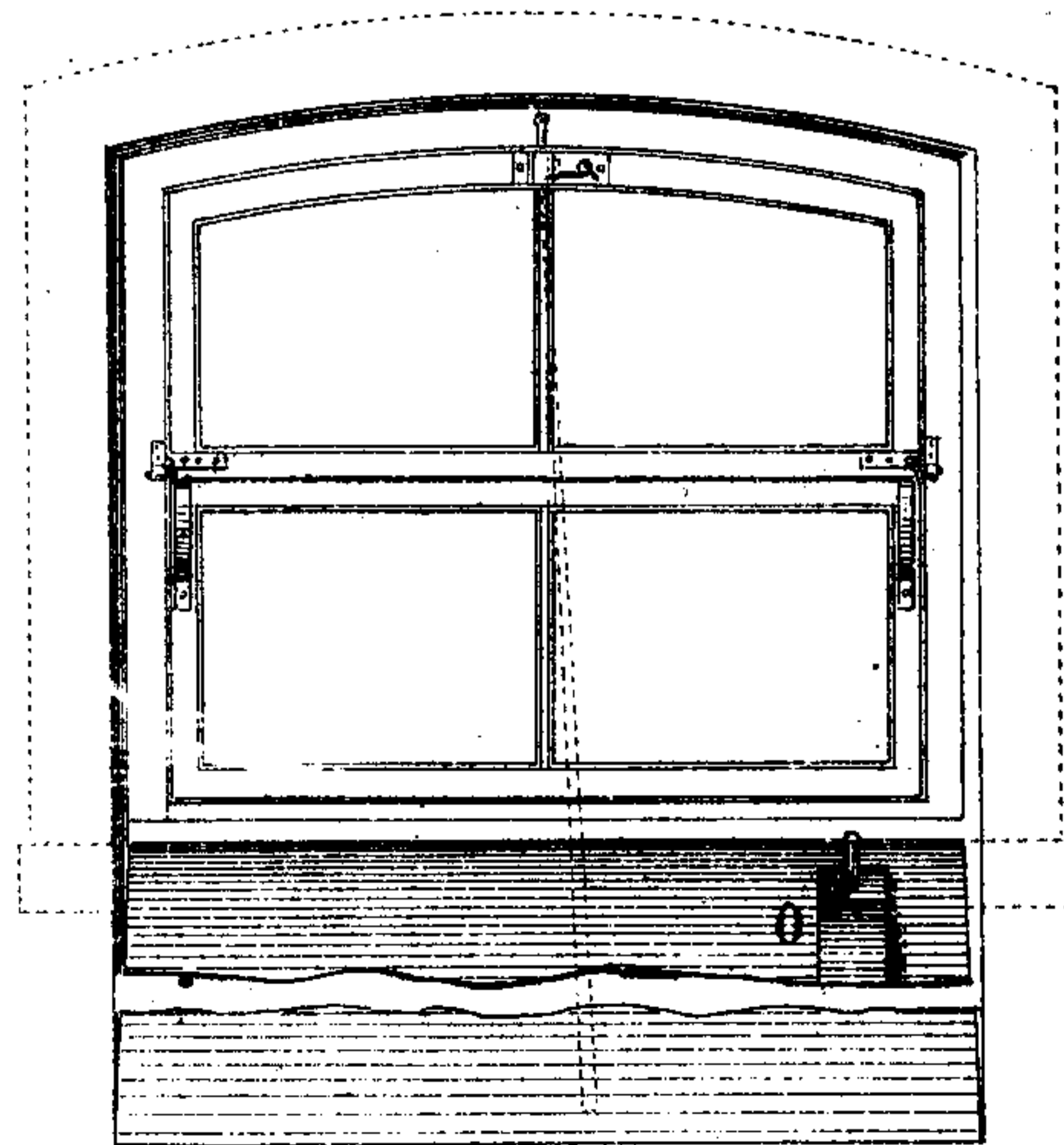
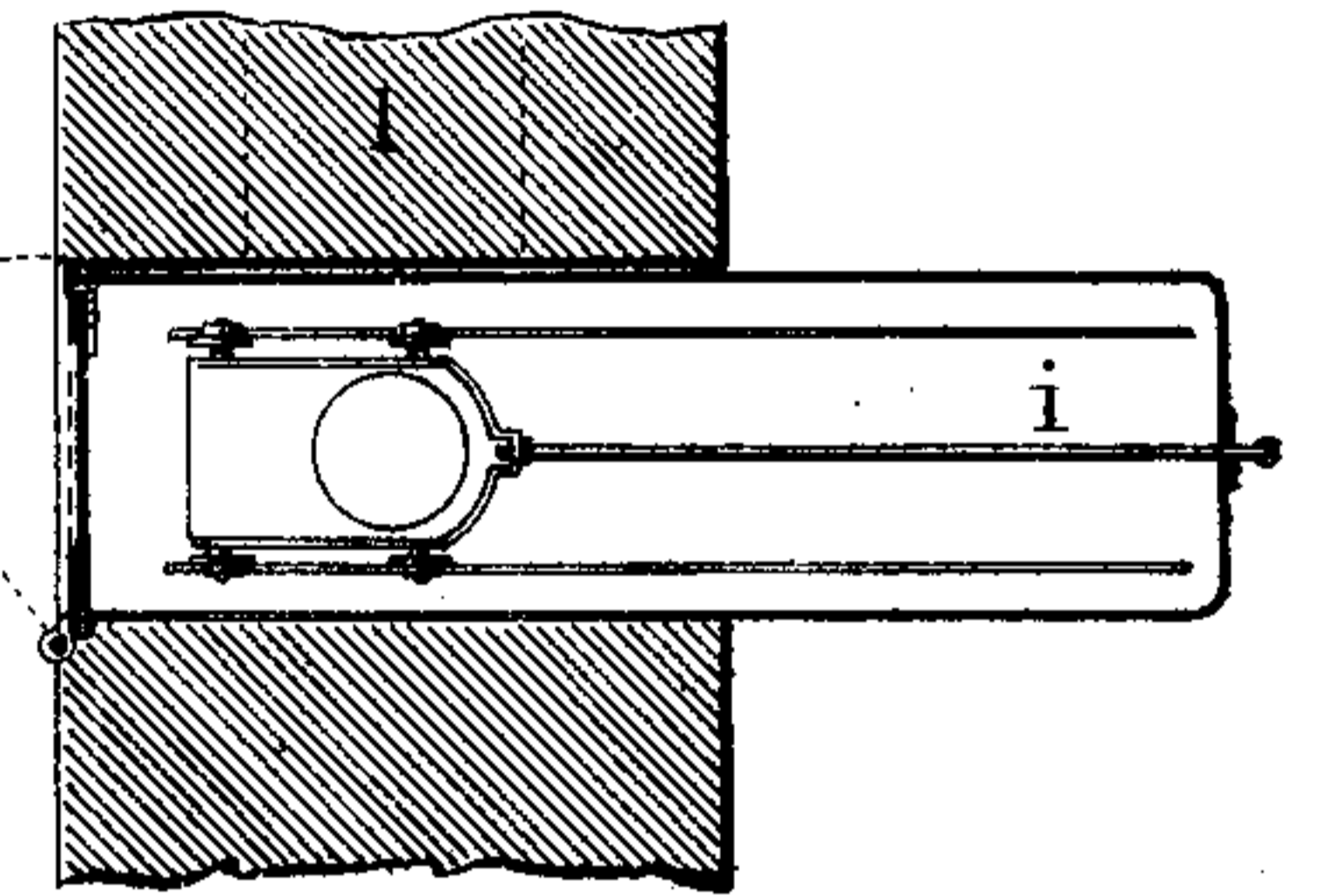
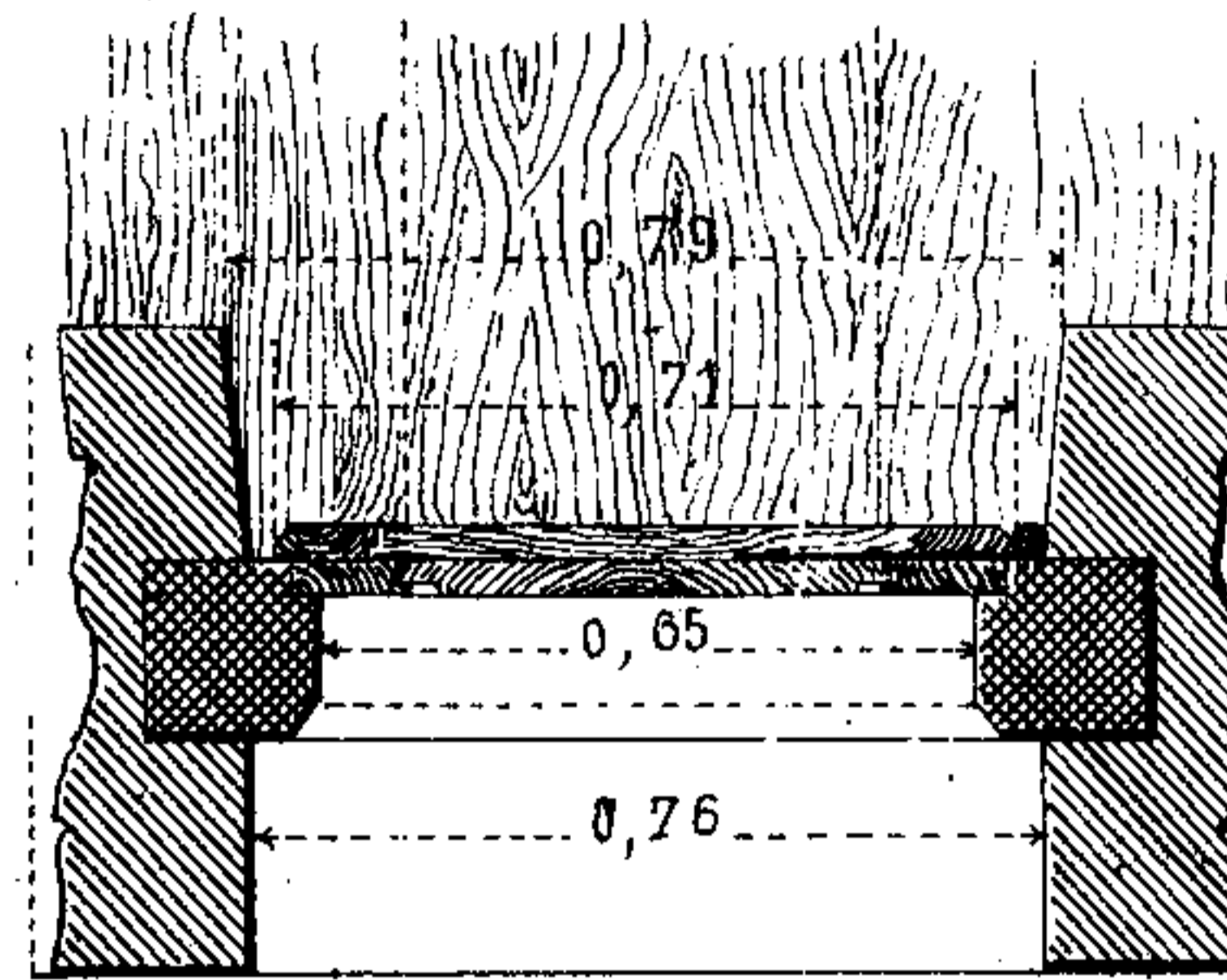
Echelle 1:50

Carlau

Tab. III




DÉTAILS
de la
PORTE, DE LA FENÊTRE
et de la
CHAISE D'AISANCE



Echelle 1:25

Carlau

Tab. IV.



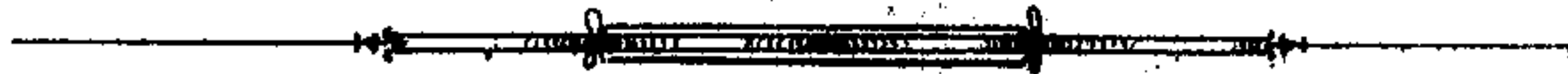
HONGRIE



MAISON D'ARRÊT

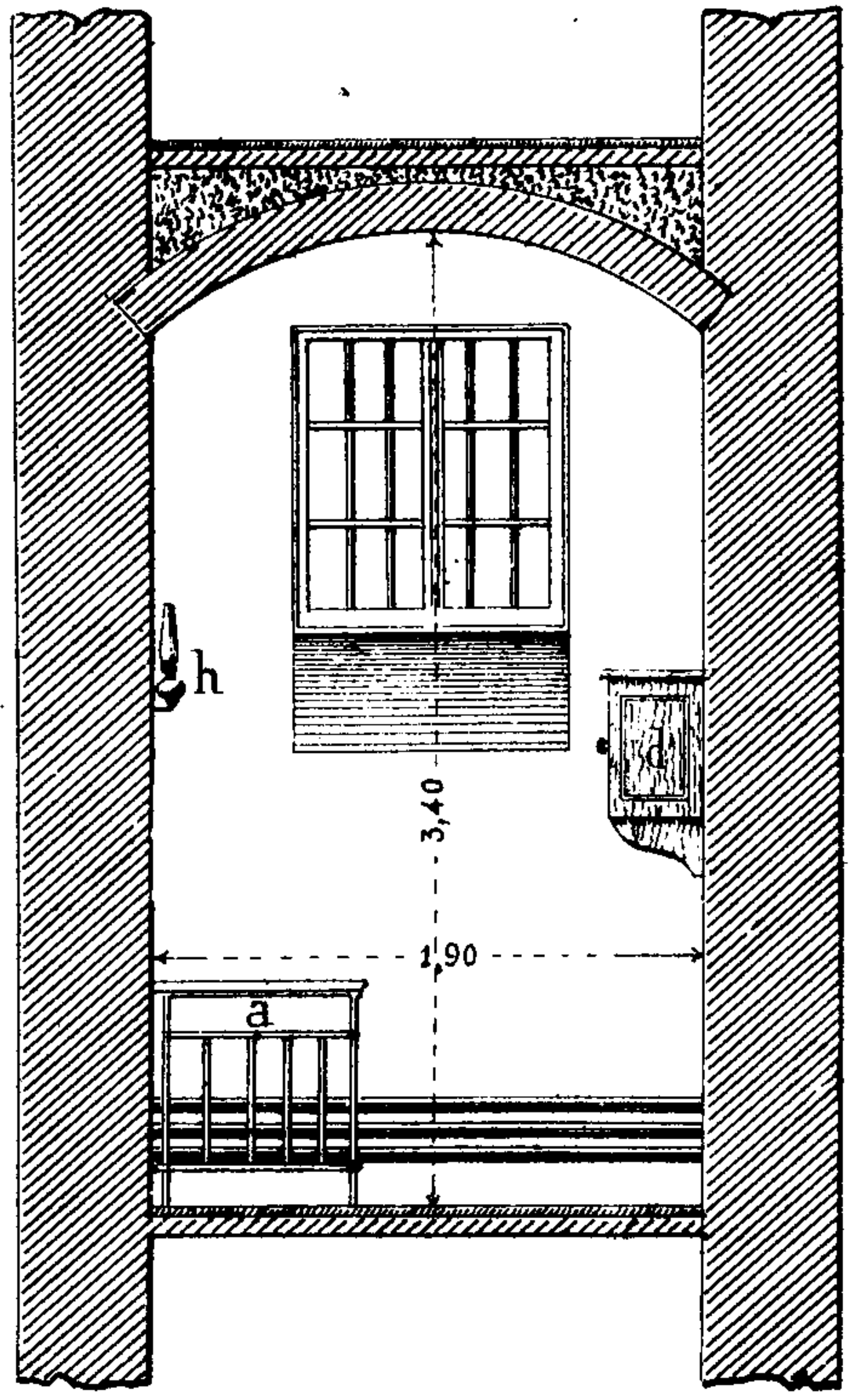
DE

SZEGED

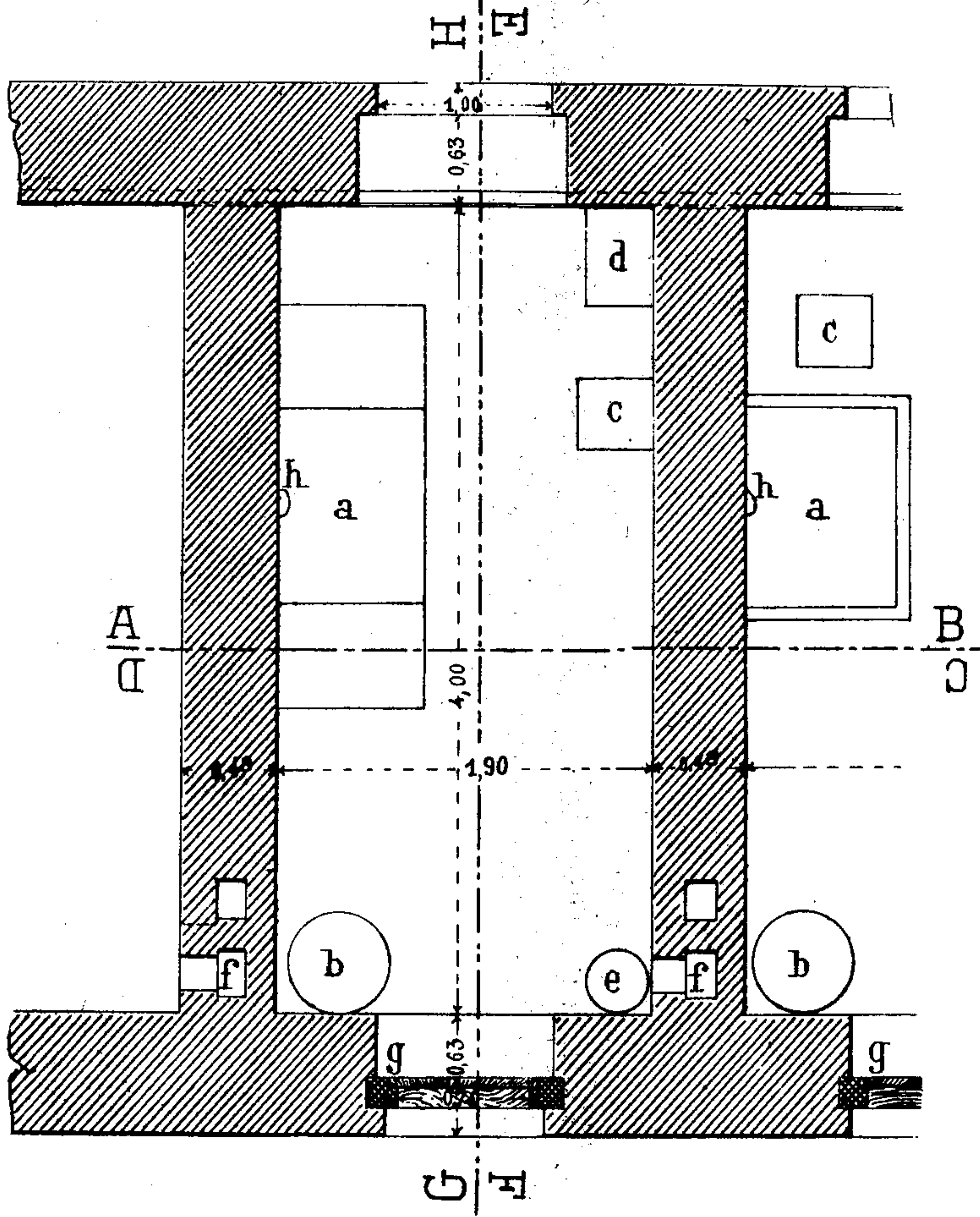


CELLULE POUR le JOUR et POUR la NUIT

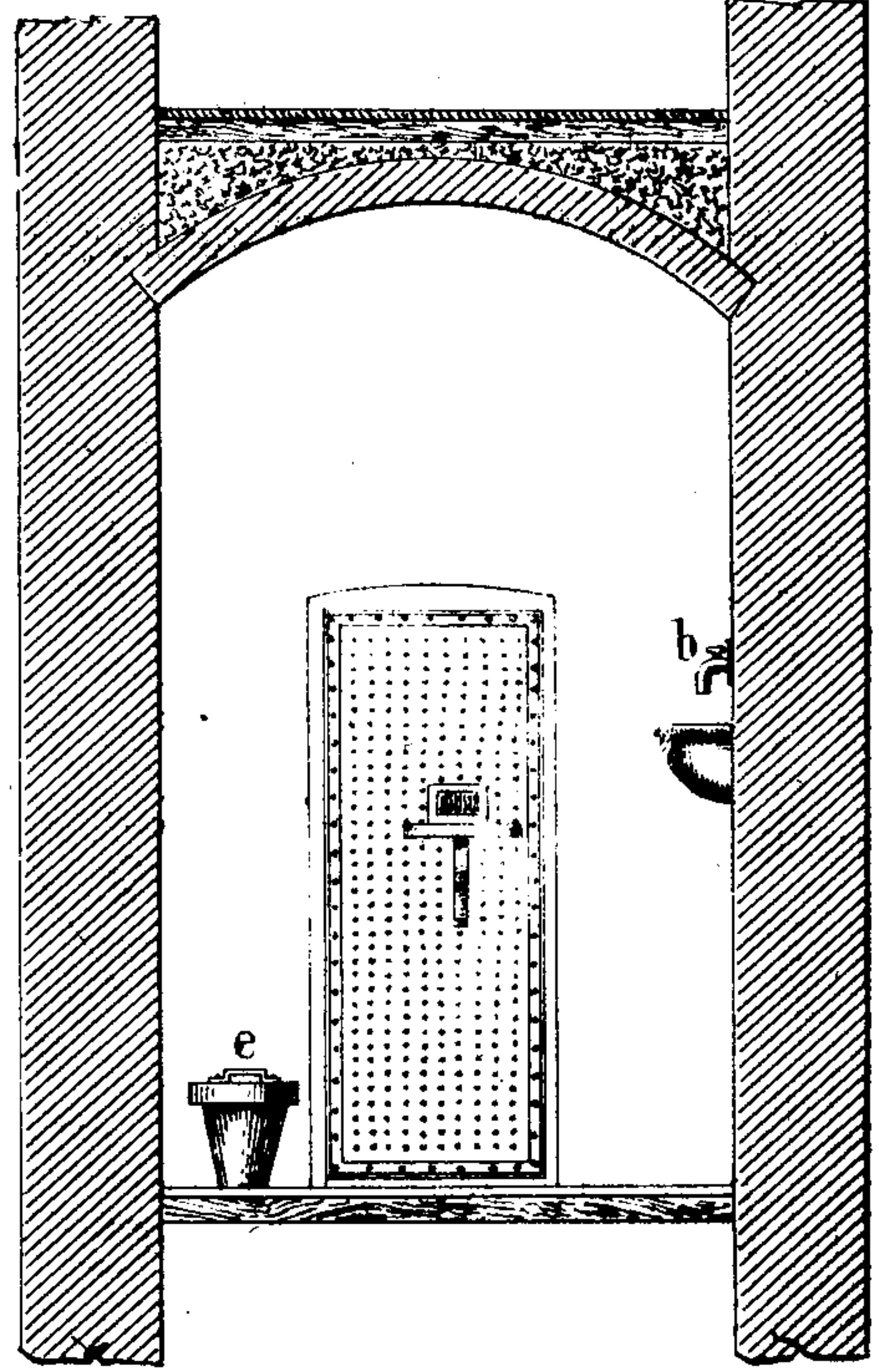
SECTION A-B



PLAN



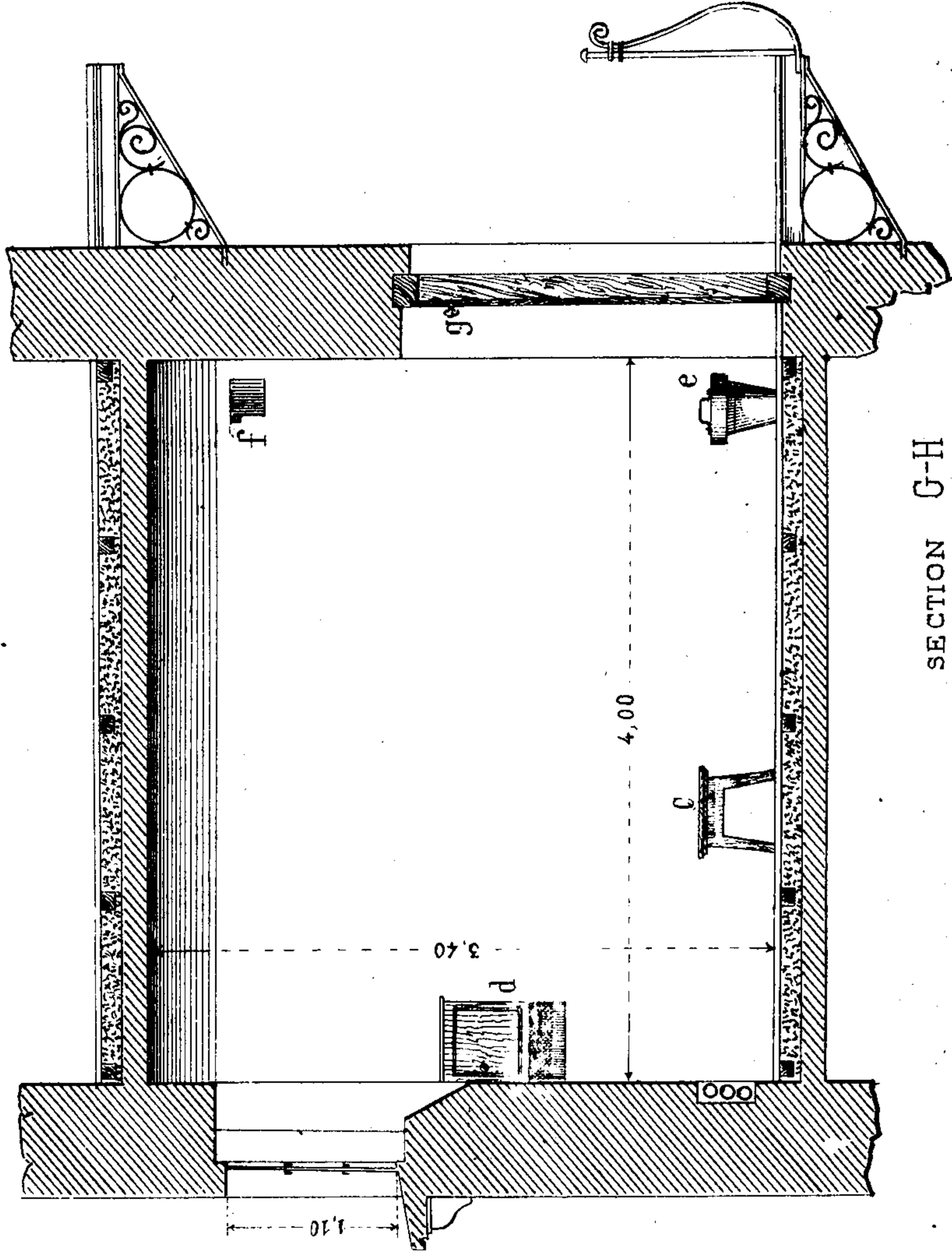
SECTION C-D



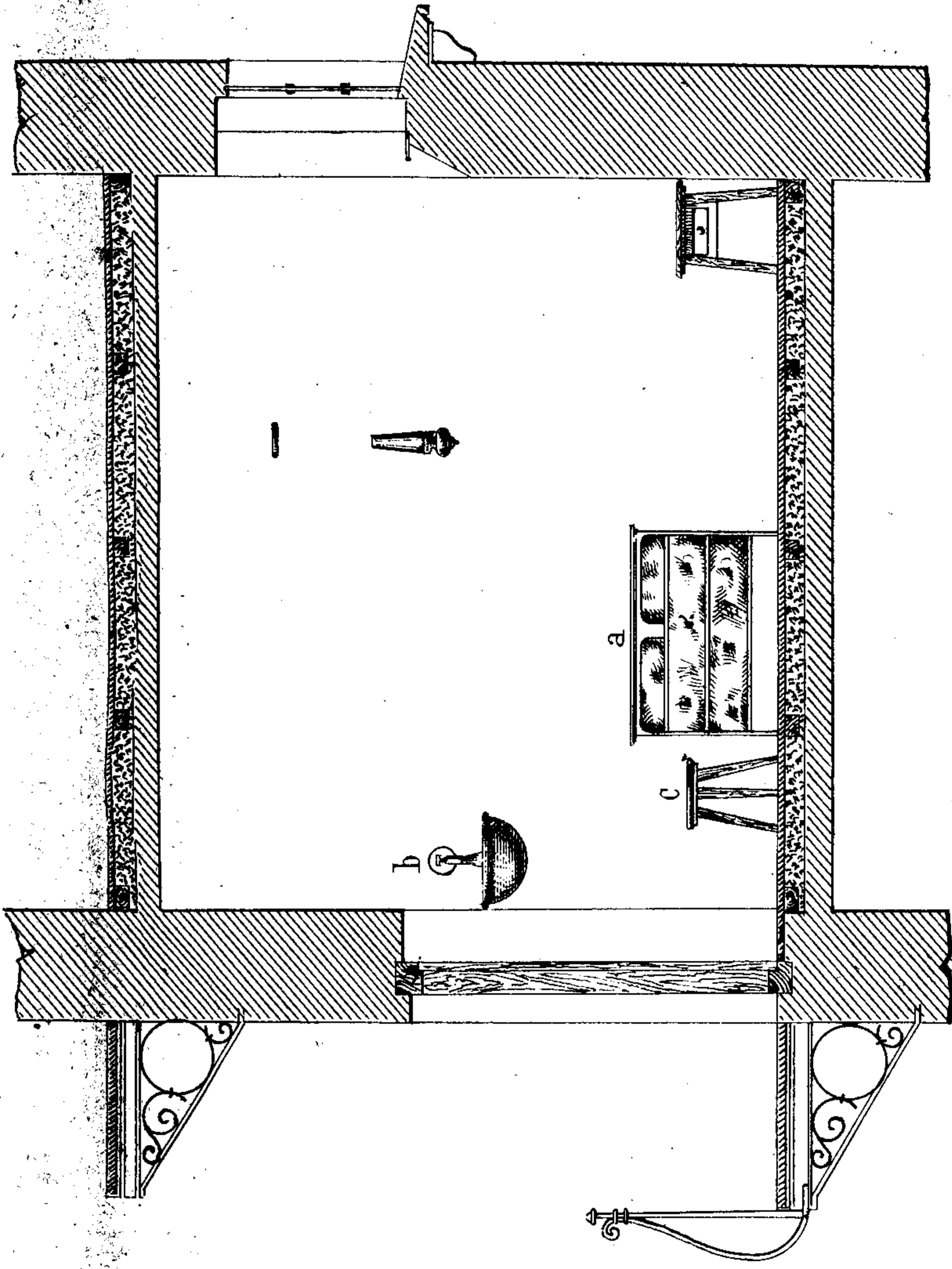
- | | |
|---|---------------------|
| a | Table et lit..... |
| b | Lavoir..... |
| c | Tabouret..... |
| d | Armoire au mur..... |

Echelle 1:50

- | | |
|---|----------------------|
| e | Pot de chambre..... |
| f | Ventilateur..... |
| g | Sonnette..... |
| h | Lampe à pétrole..... |



SECTION G-H

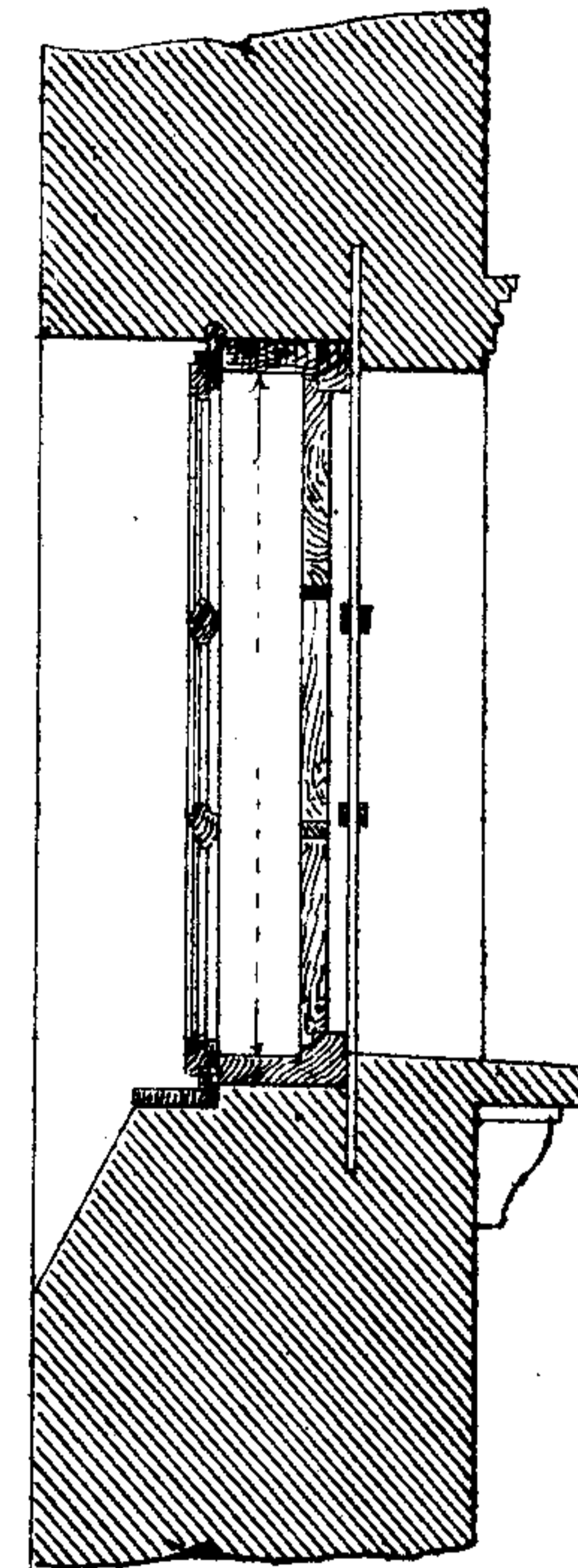
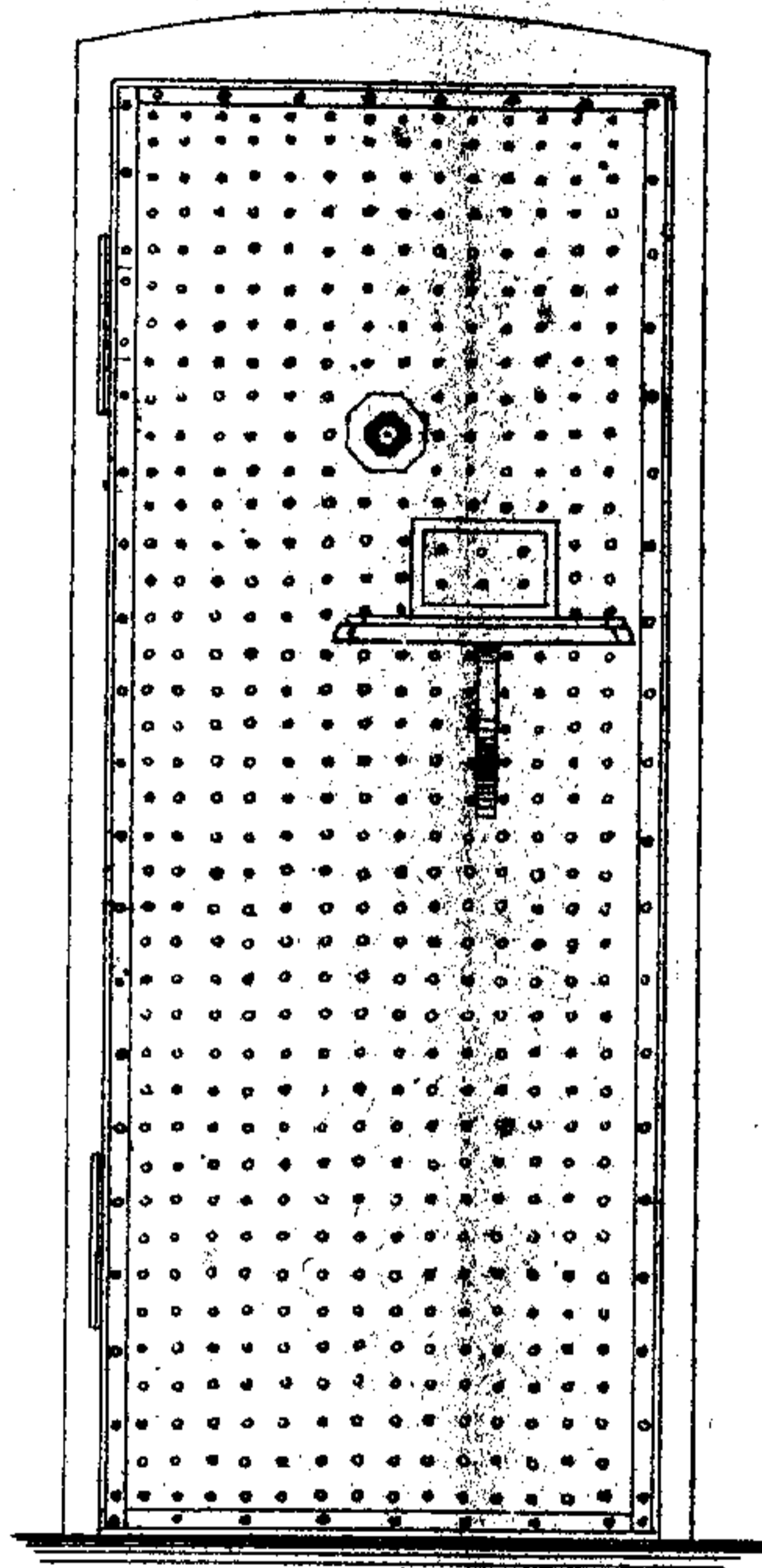
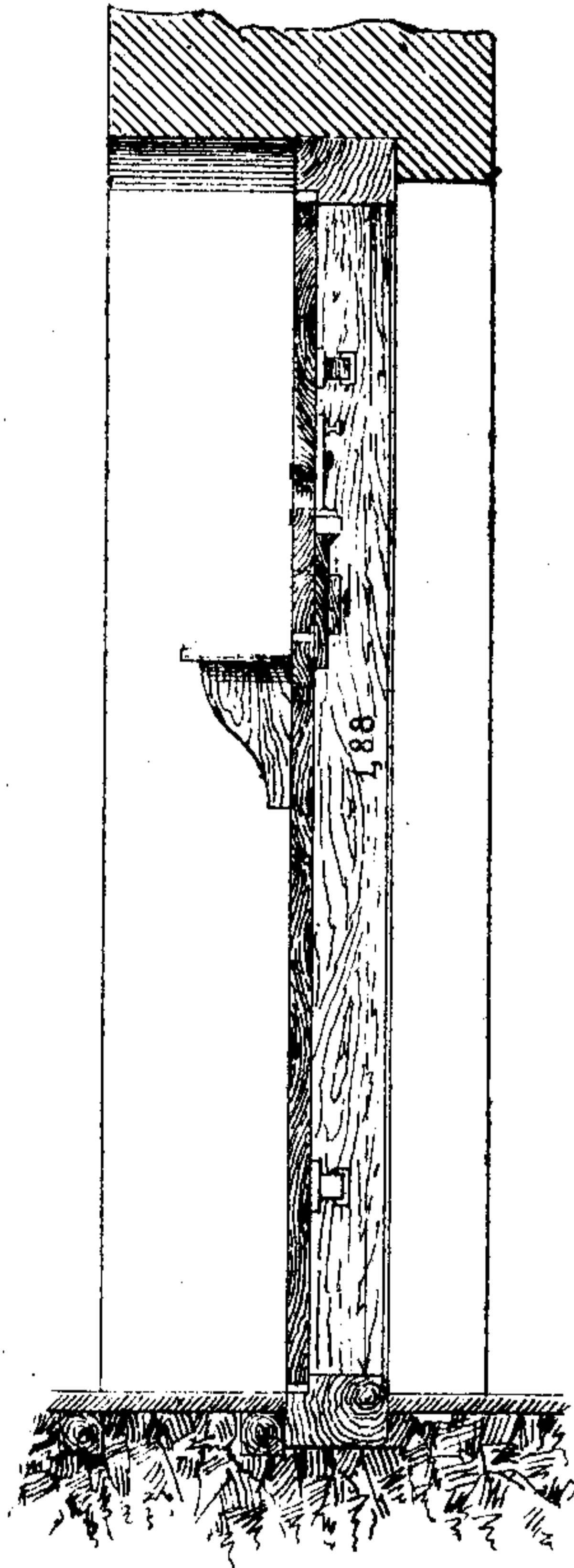
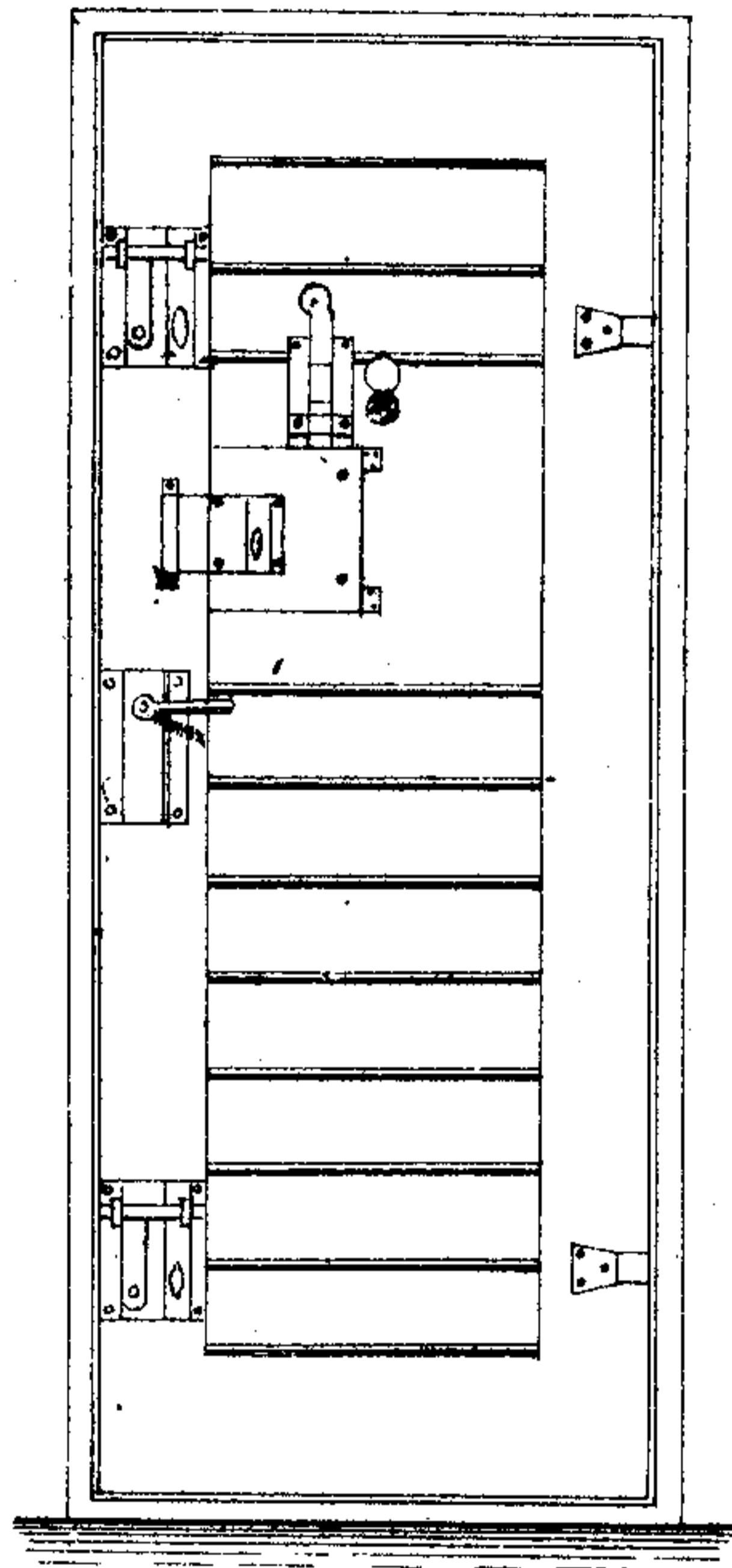


a	Table et lit	e	Pot de chambre
b	Lavoir	f	Ventilateur
c	Tabouret	g	Sonnette
d	Armoire au mur	h	Lampe à pétrole

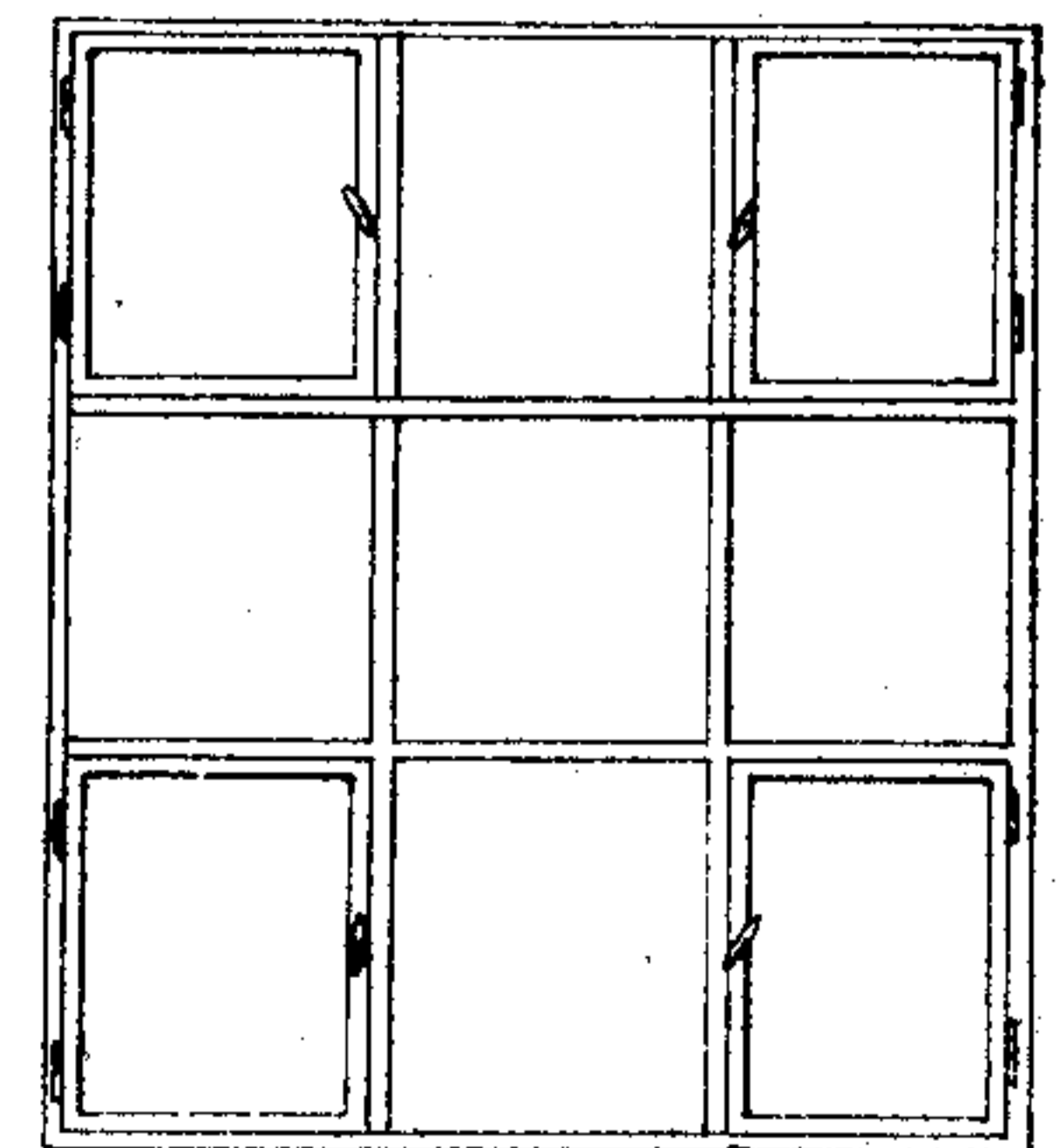
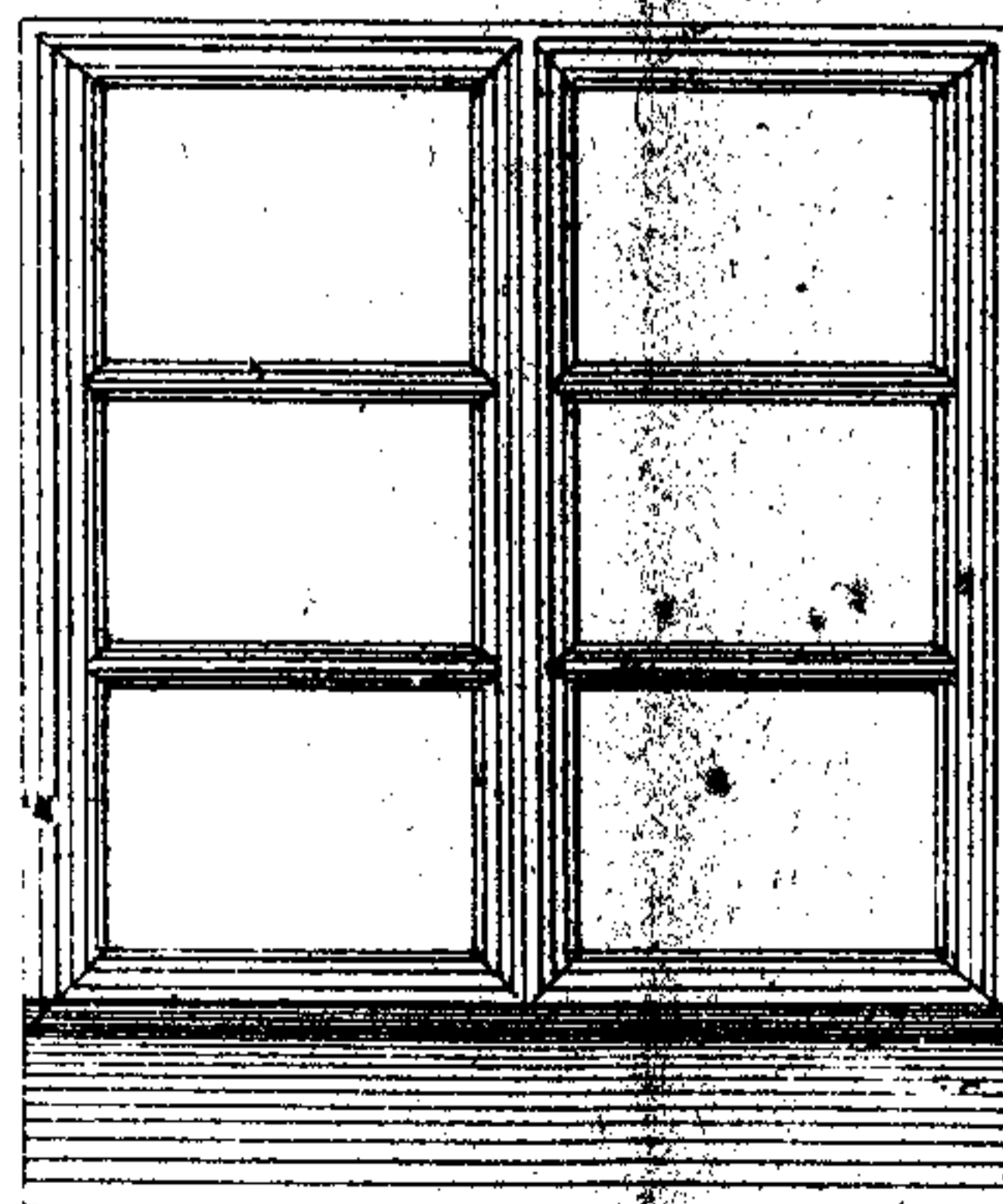
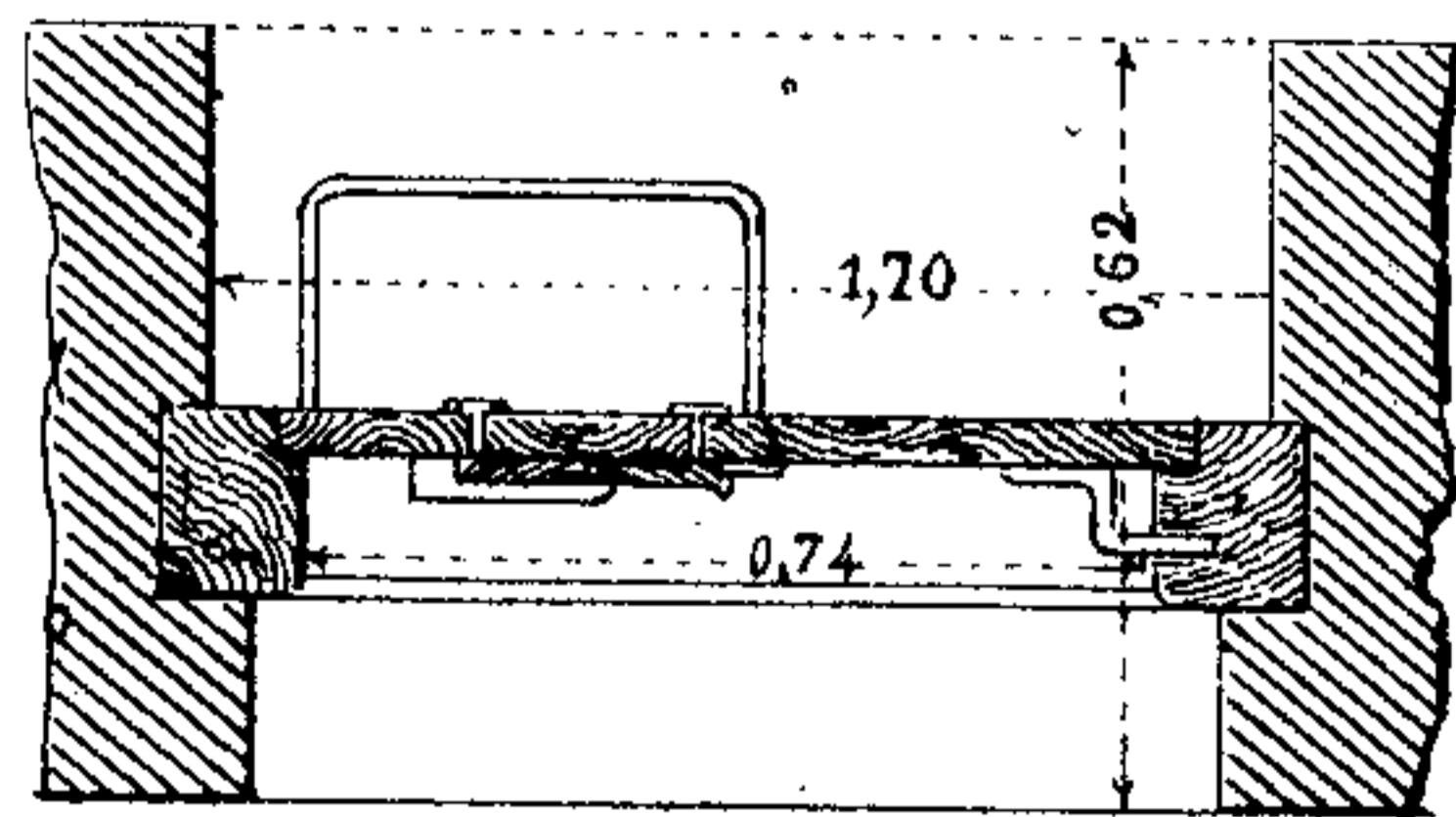
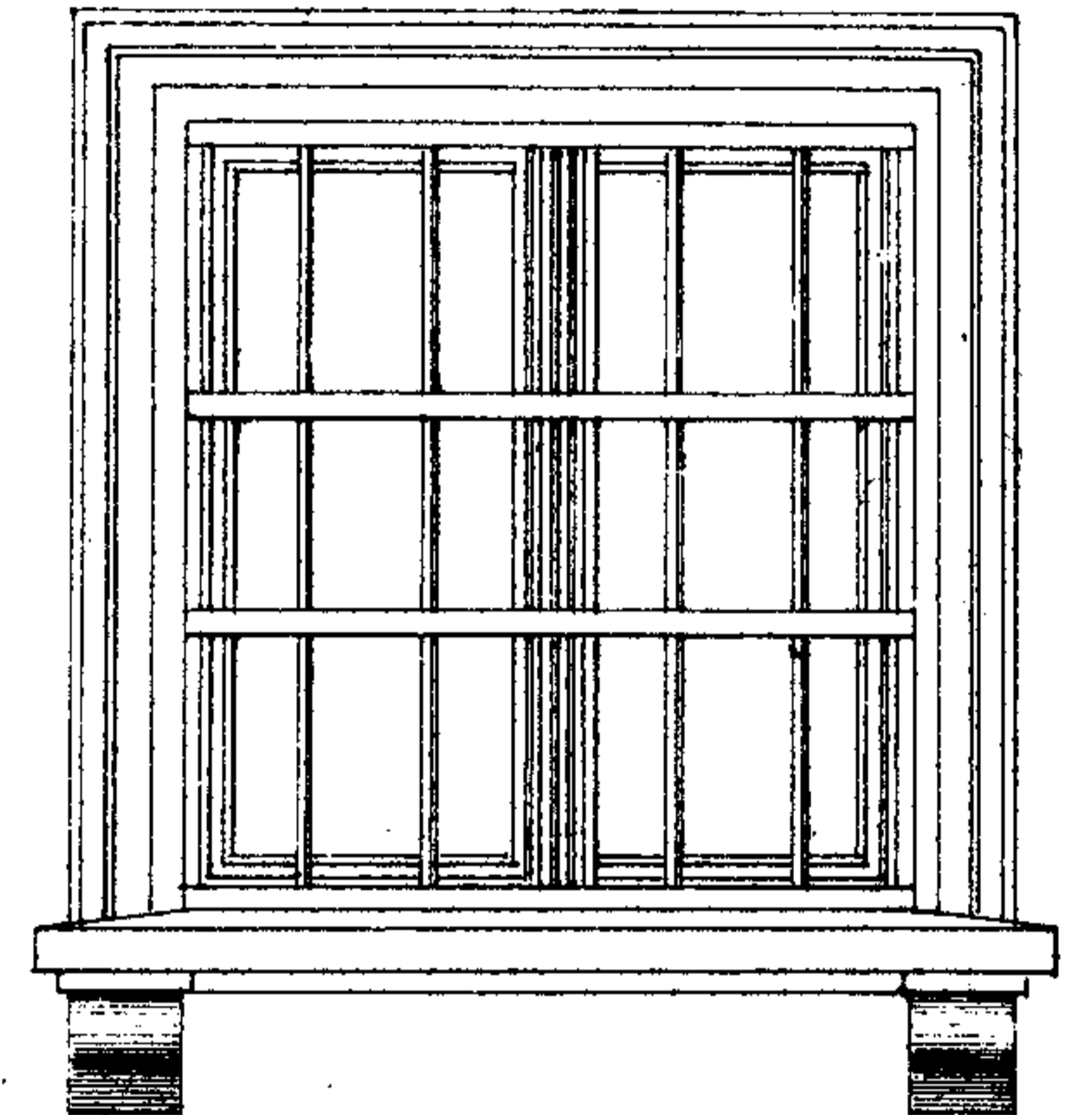
Echelle 1,50

Szeged

Tab. III.




DÉTAILS
de la
PORTE ET DE LA FENÊTRE.



Echelle 1:25

Szeged

Tab. IV



GRAND-DUCHÉ DE BADEN

MAISON PENITENTIAIRE

DE

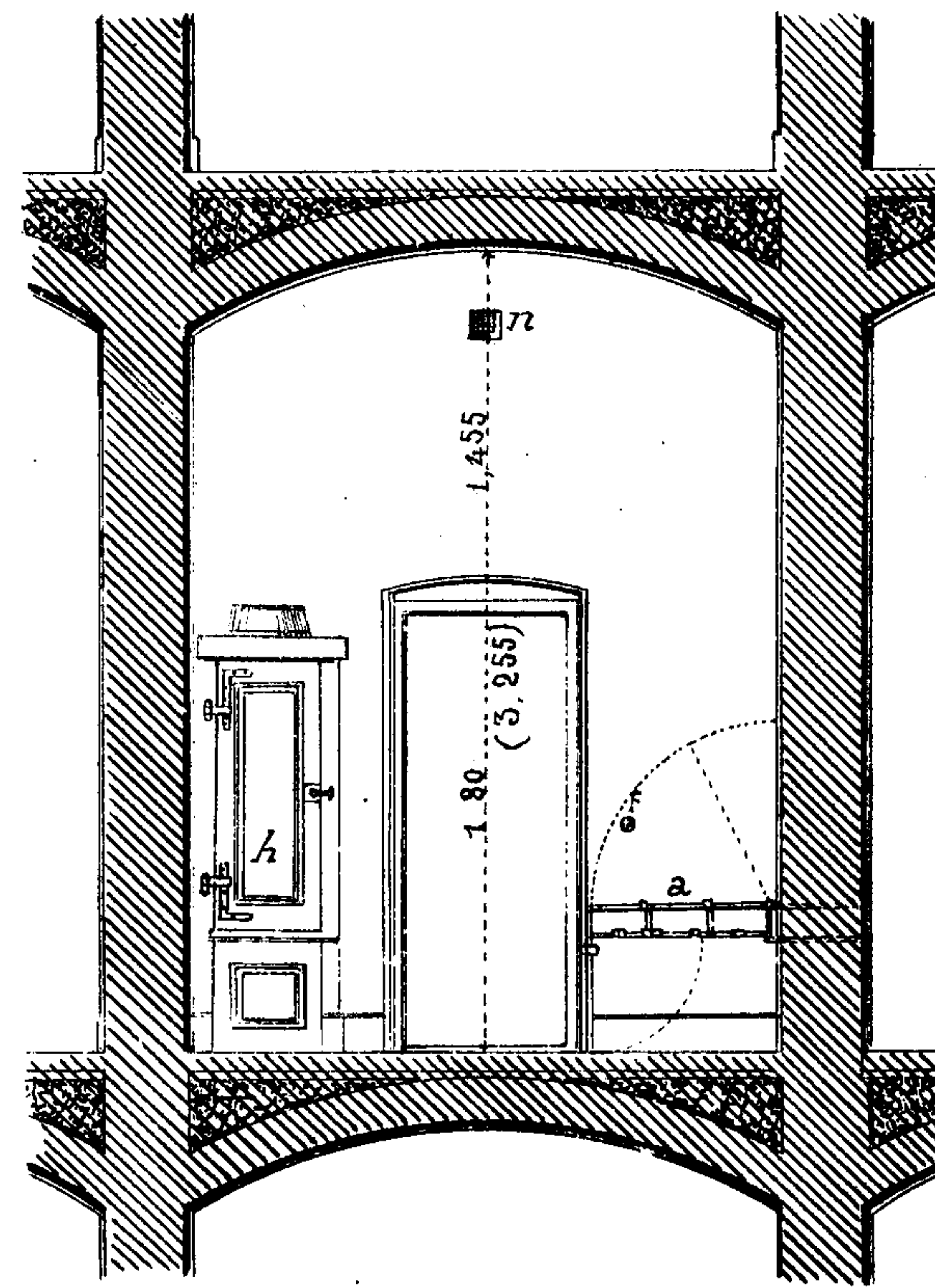
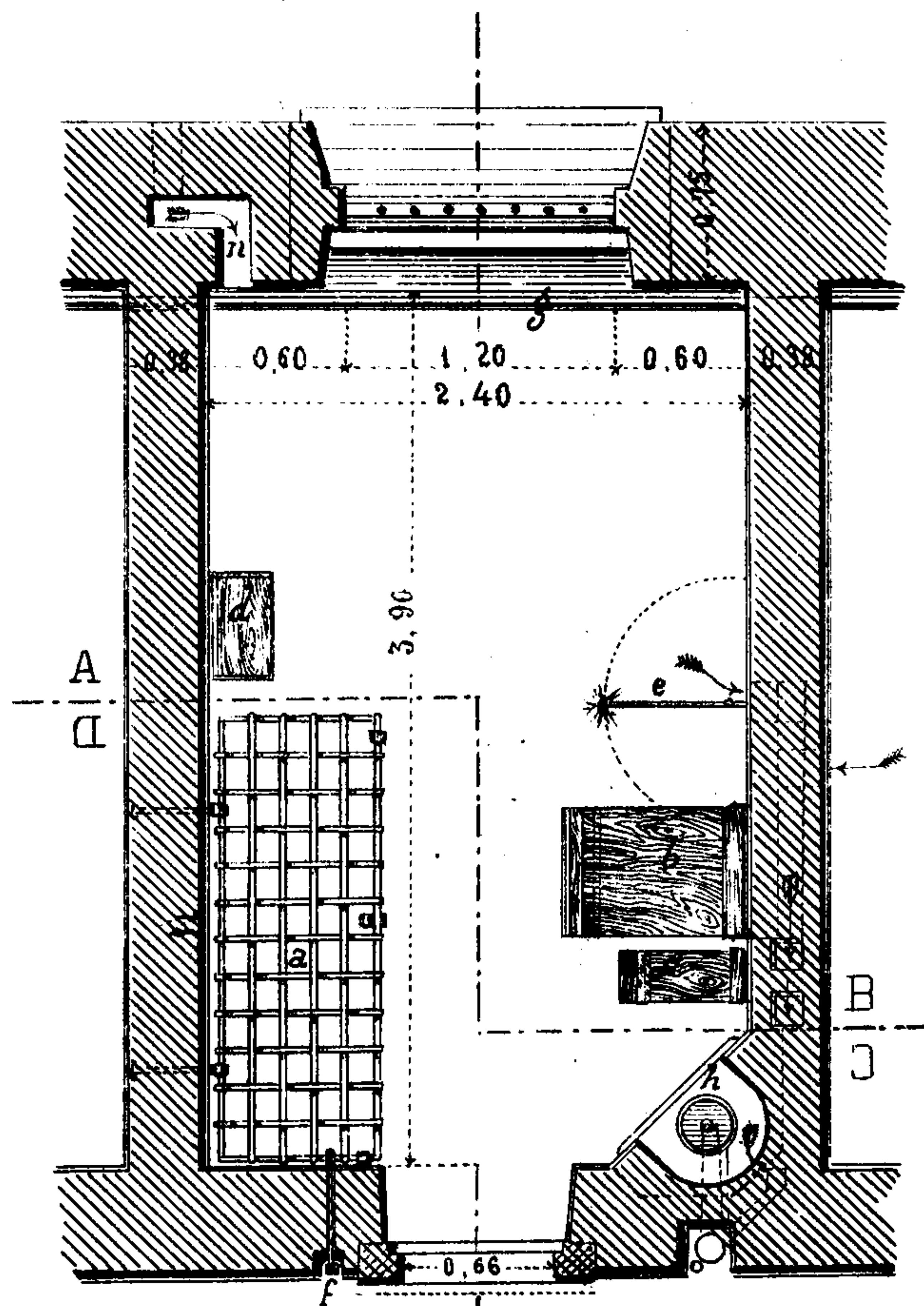
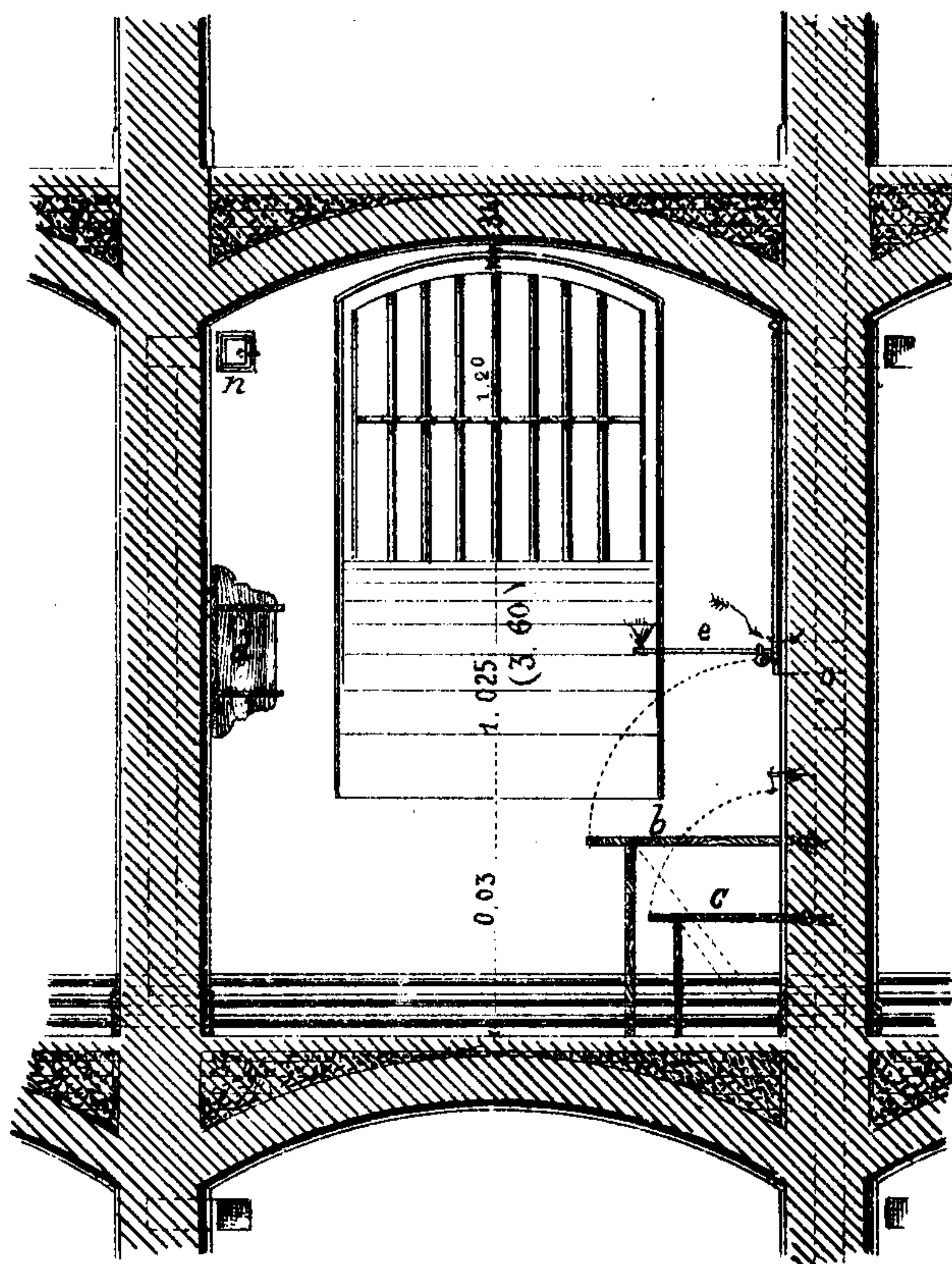
FREIBURG

CELLULE ORDINAIRE

PLAN

SECTION A-B

SECTION C-D



- | | |
|---|--------------------------------|
| a | Couchette attachée au mur..... |
| b | Table " " " "..... |
| c | Escabeau attaché " "..... |
| d | Etagère et crochets..... |
| e | Lampe à gaz..... |

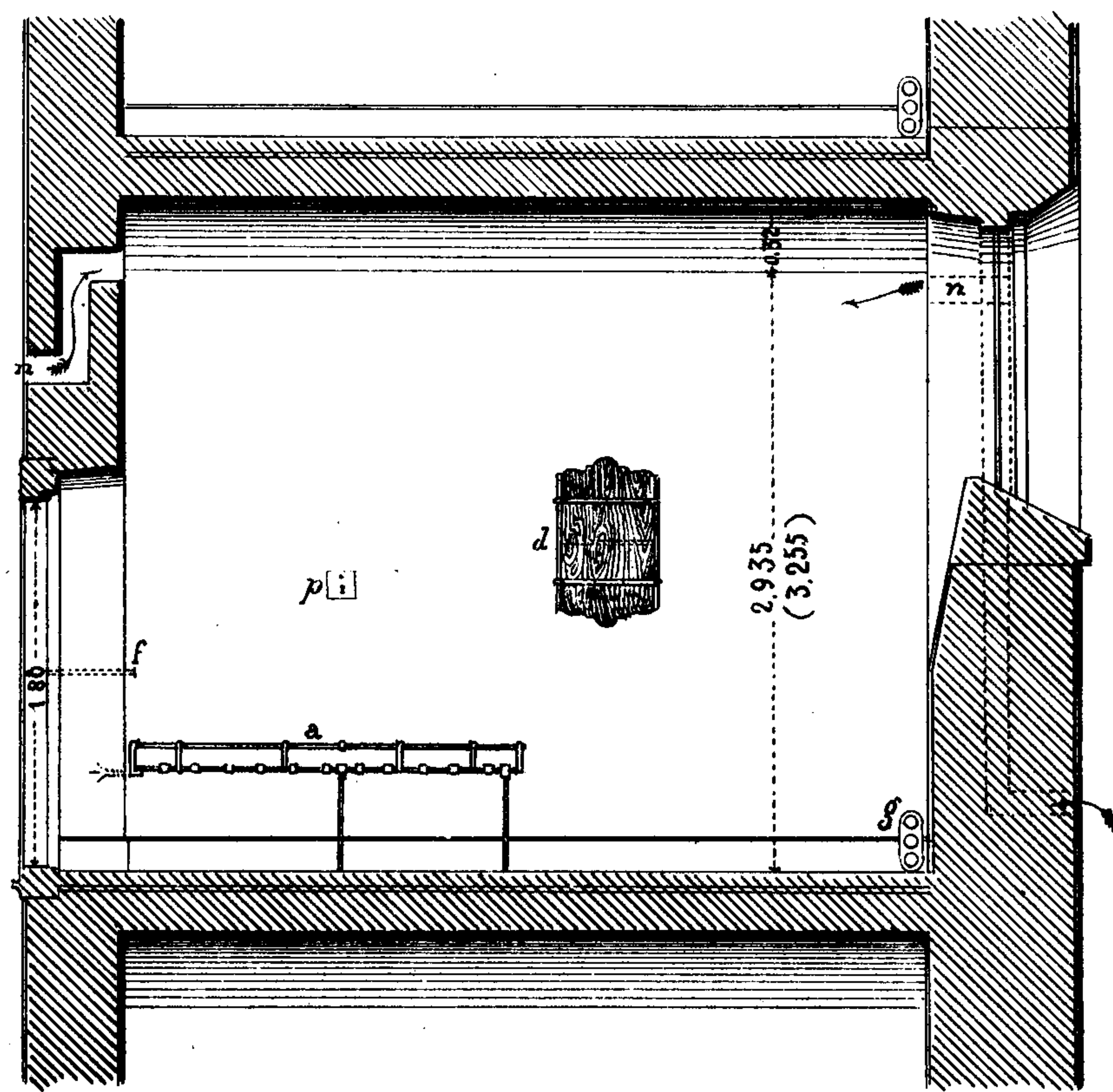
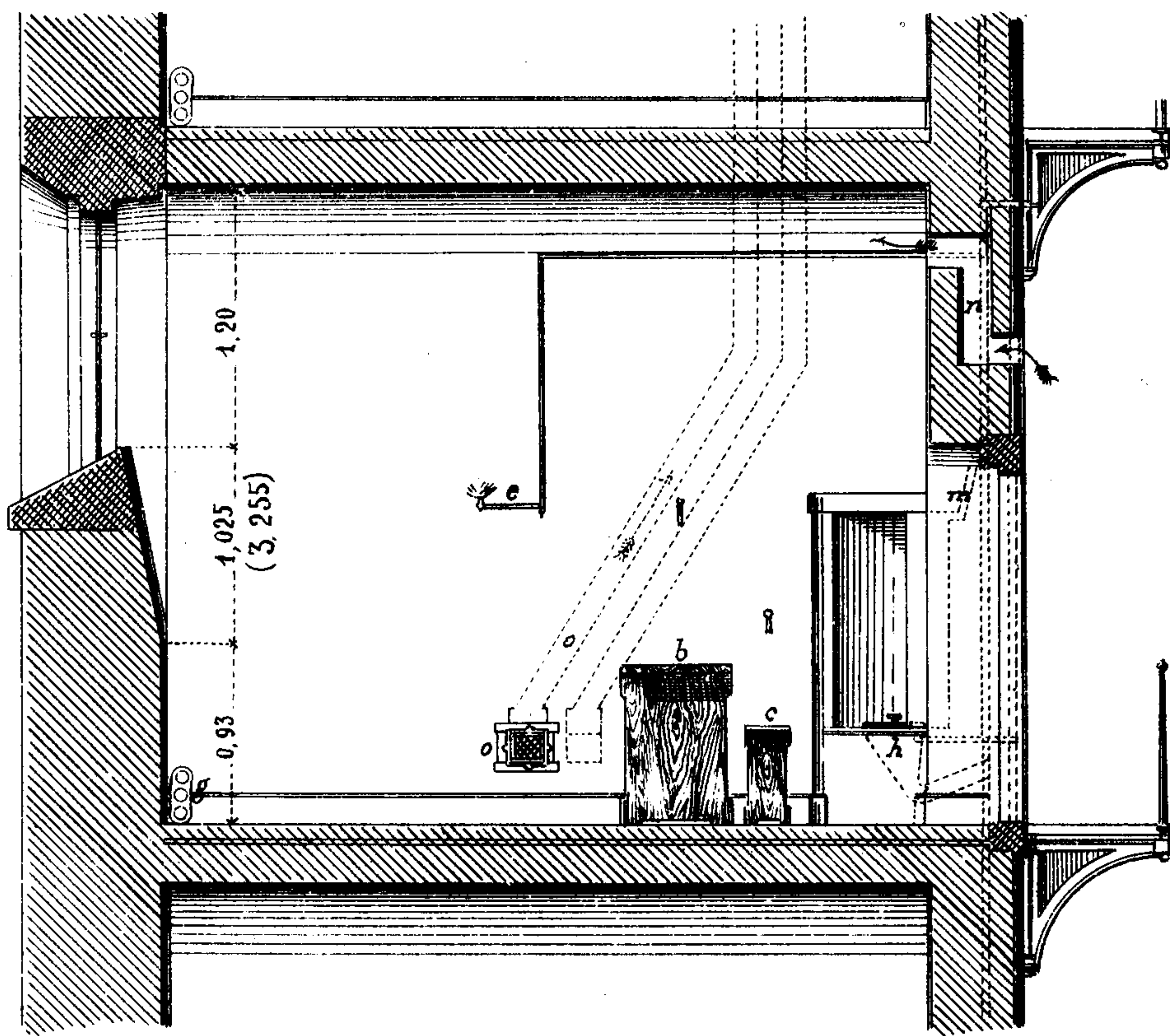
- | | |
|---|----------------------------|
| f | Signal d'appel..... |
| g | Tuyaux d'échauffement..... |
| h | Lieu d'aisance..... |
| i | Tuyau de décharge..... |

- | | |
|---|--|
| l | Conduit d'eau pour le nettoyage du lieu d'aisance..... |
| m | Ventilateur..... |
| n | Entrée de l'air pur..... |
| o | Sortie de l'air infect..... |

Echelle = 1:50

SECTION E-F

SECTION G-H



- | | |
|---|-------------------------|
| a | Courette attaché au mur |
| b | Table " " " |
| c | Escabeau attaché " " |
| d | Etagère et crochets |
| e | Lampe à gaz |
| f | Signal d'appel |

- | | |
|---|-----------------------|
| g | Tuyaux d'échauffement |
| h | Lieu d'aisance |
| i | Tuyau de décharge |

- | | |
|---|---|
| l | Conduit d'eau pour le nettoyage du lieu d'aisance |
| m | Ventilateur |
| n | Entrée de l'air pur |
| o | Sortie de l'air infect |
| p | Serrure pour fermer la courette |

Echelle = 1:50

Freiburg (Grand-Duché de Baden)

Tab. III.

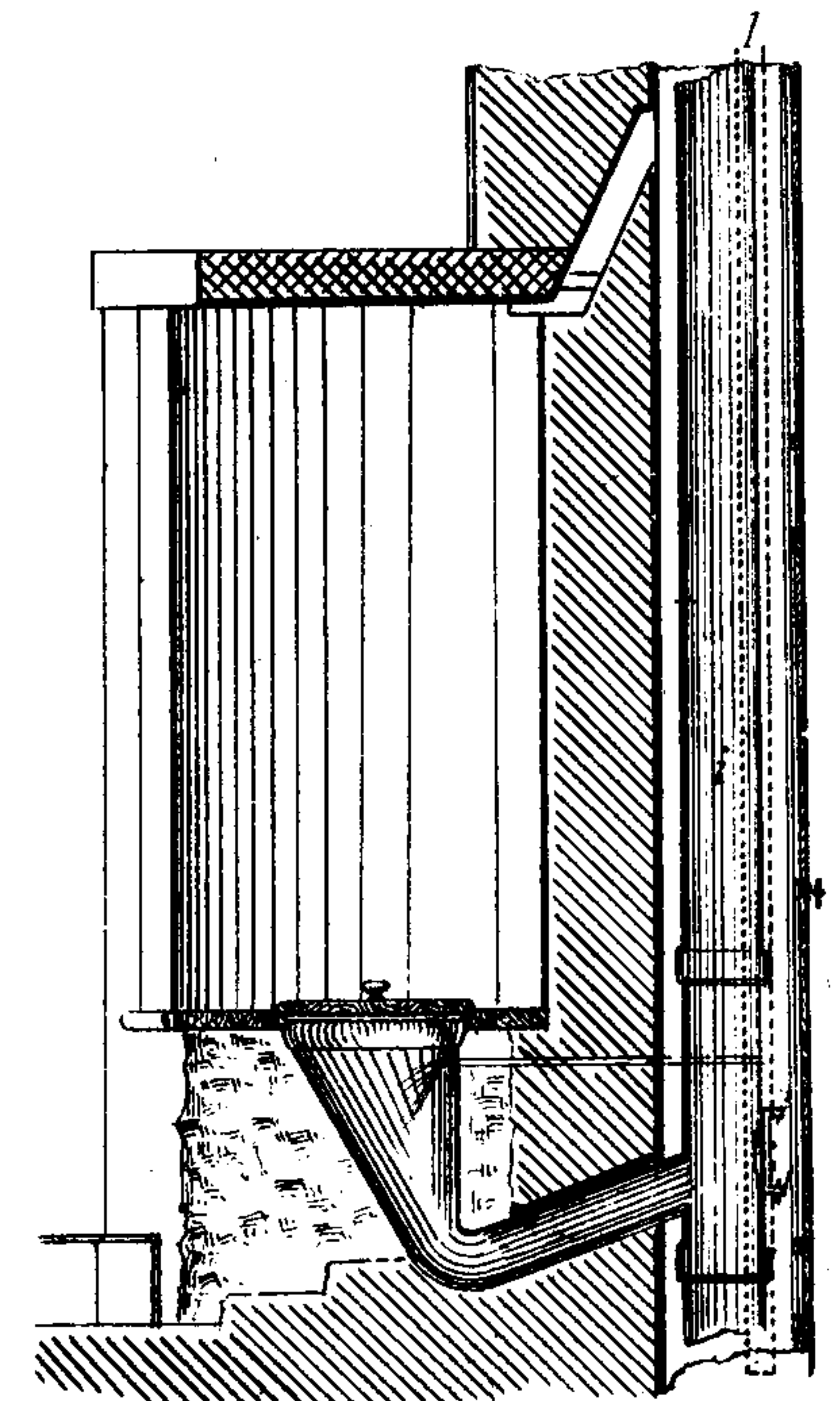
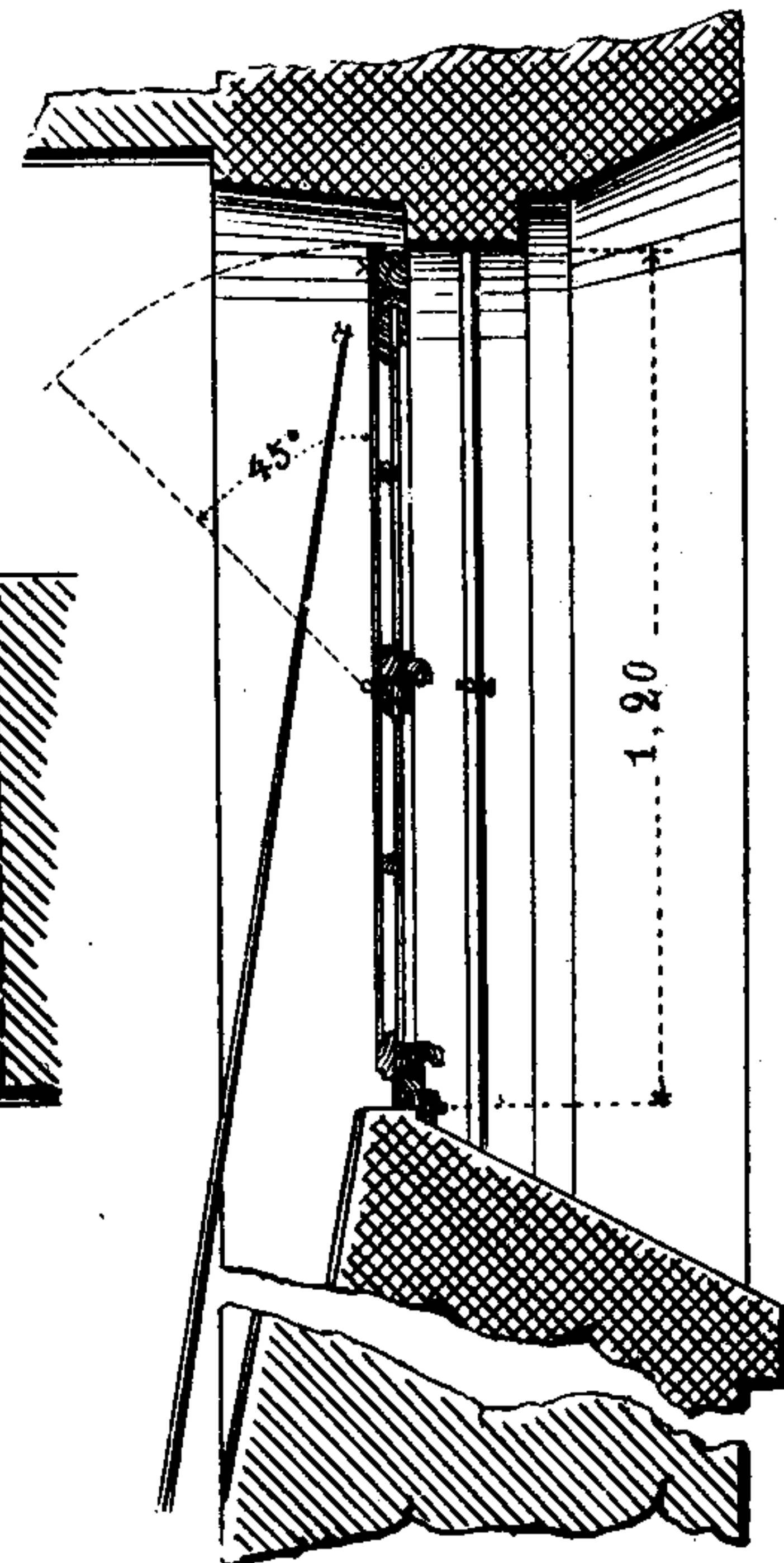
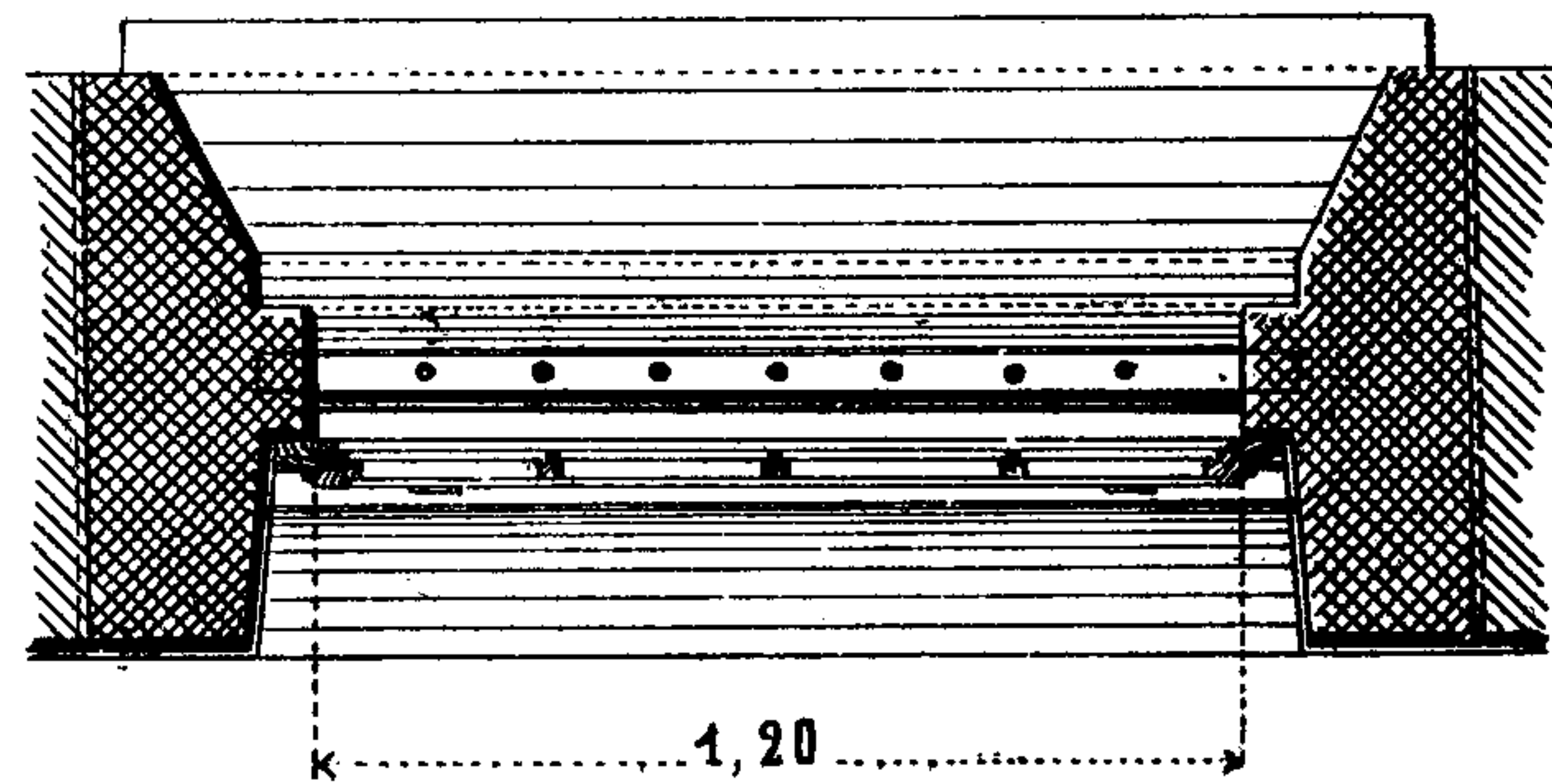
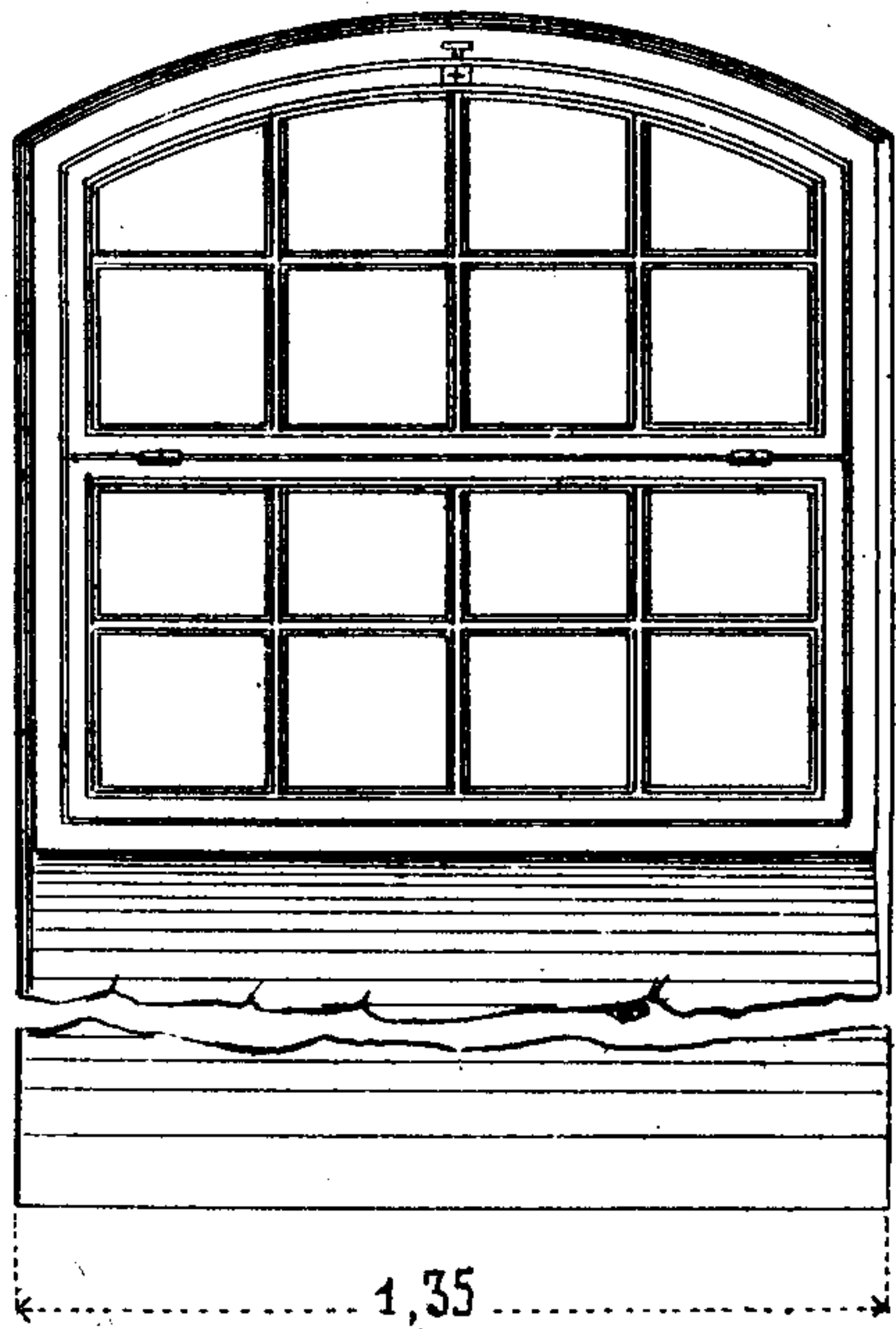
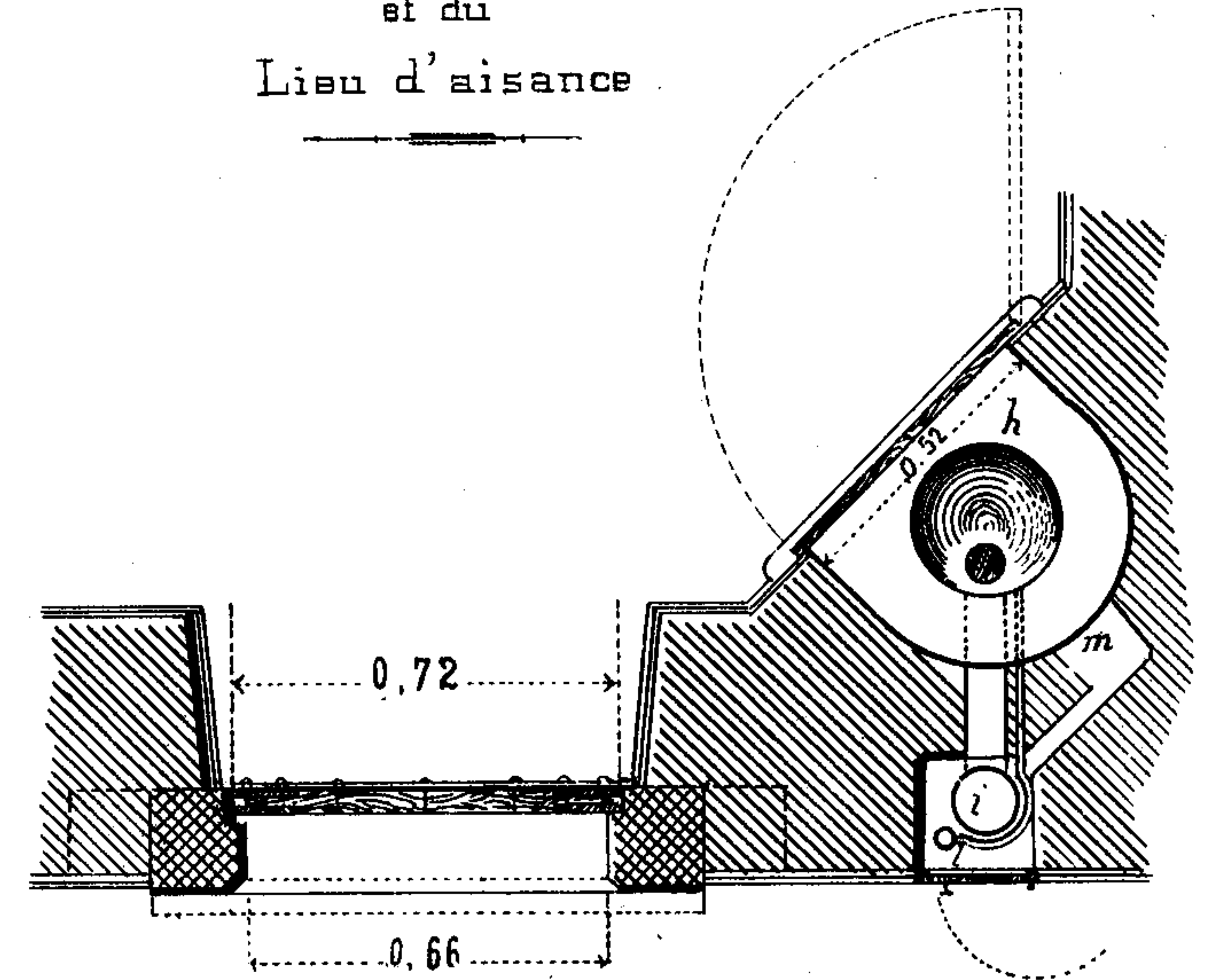
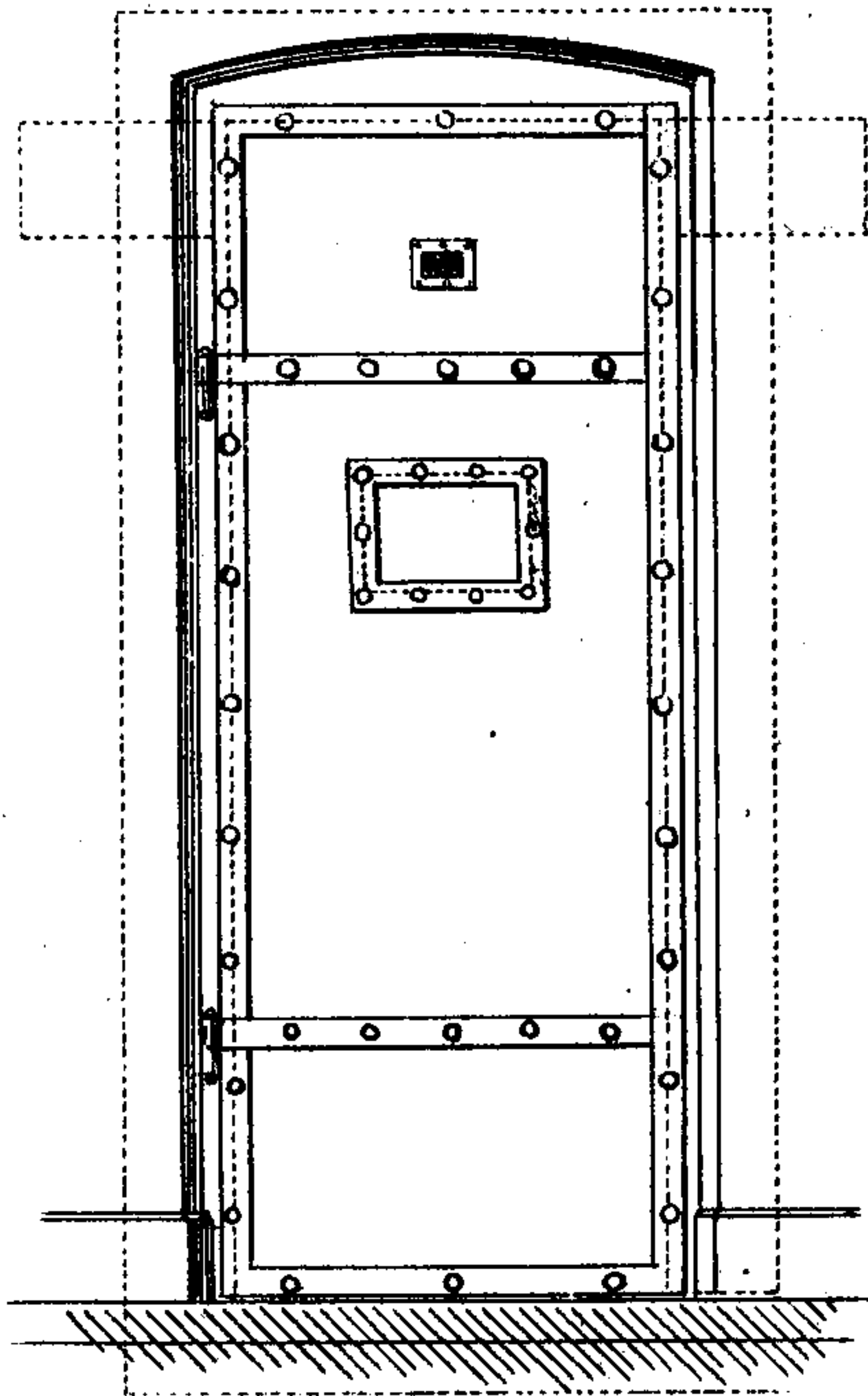
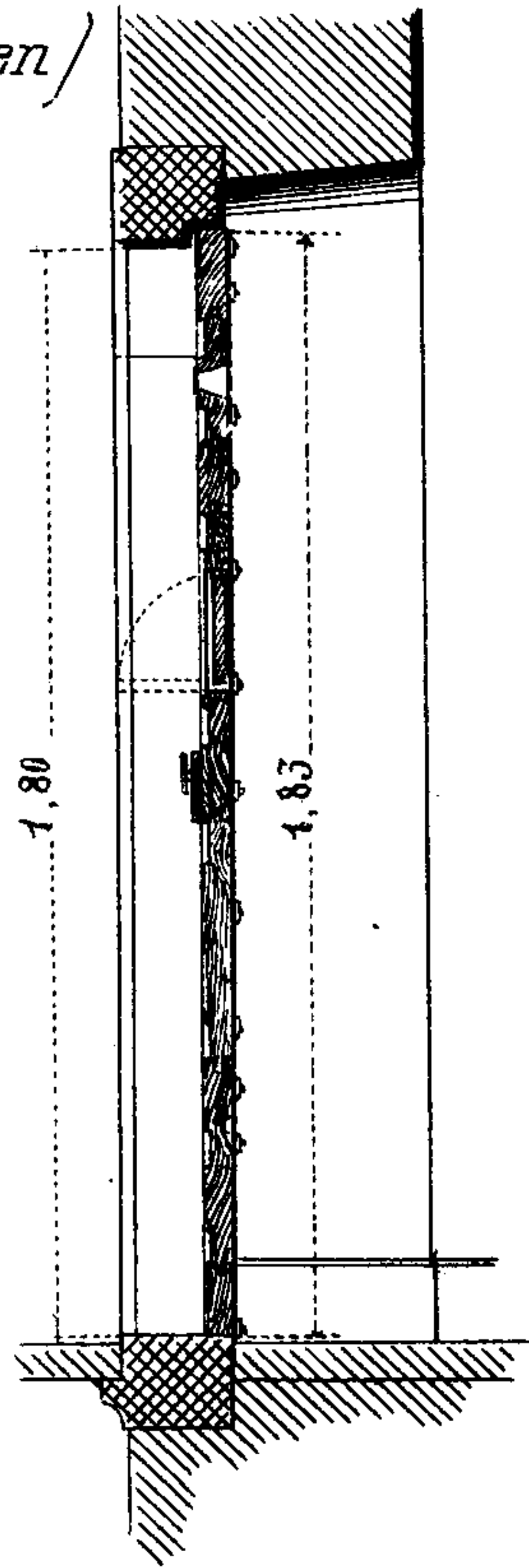
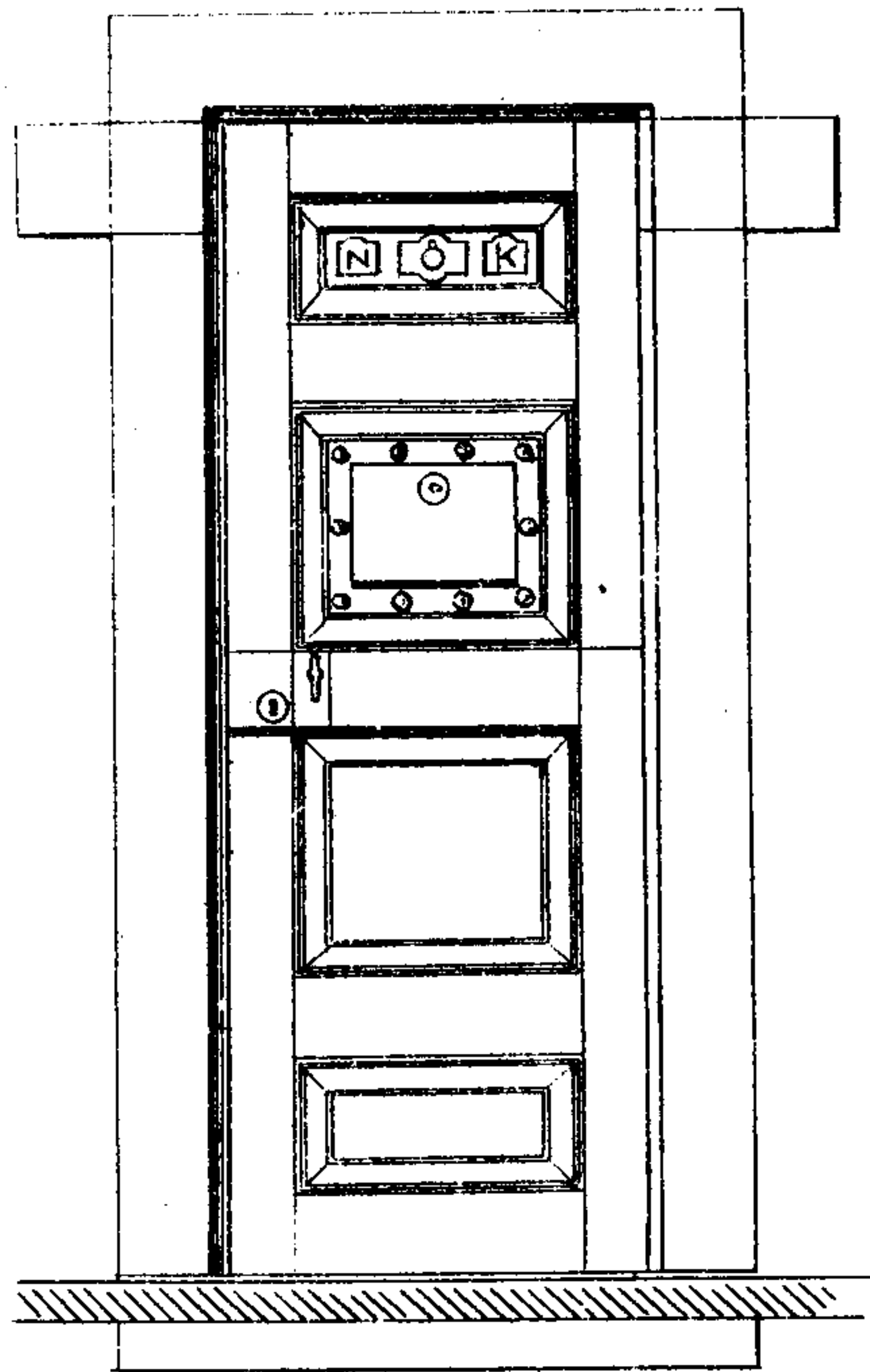
DÉTAILS

de la


Porte, de la Fenêtre

et du

Lieu d'aisance



Echelle = 1:25





BAVIÈRE

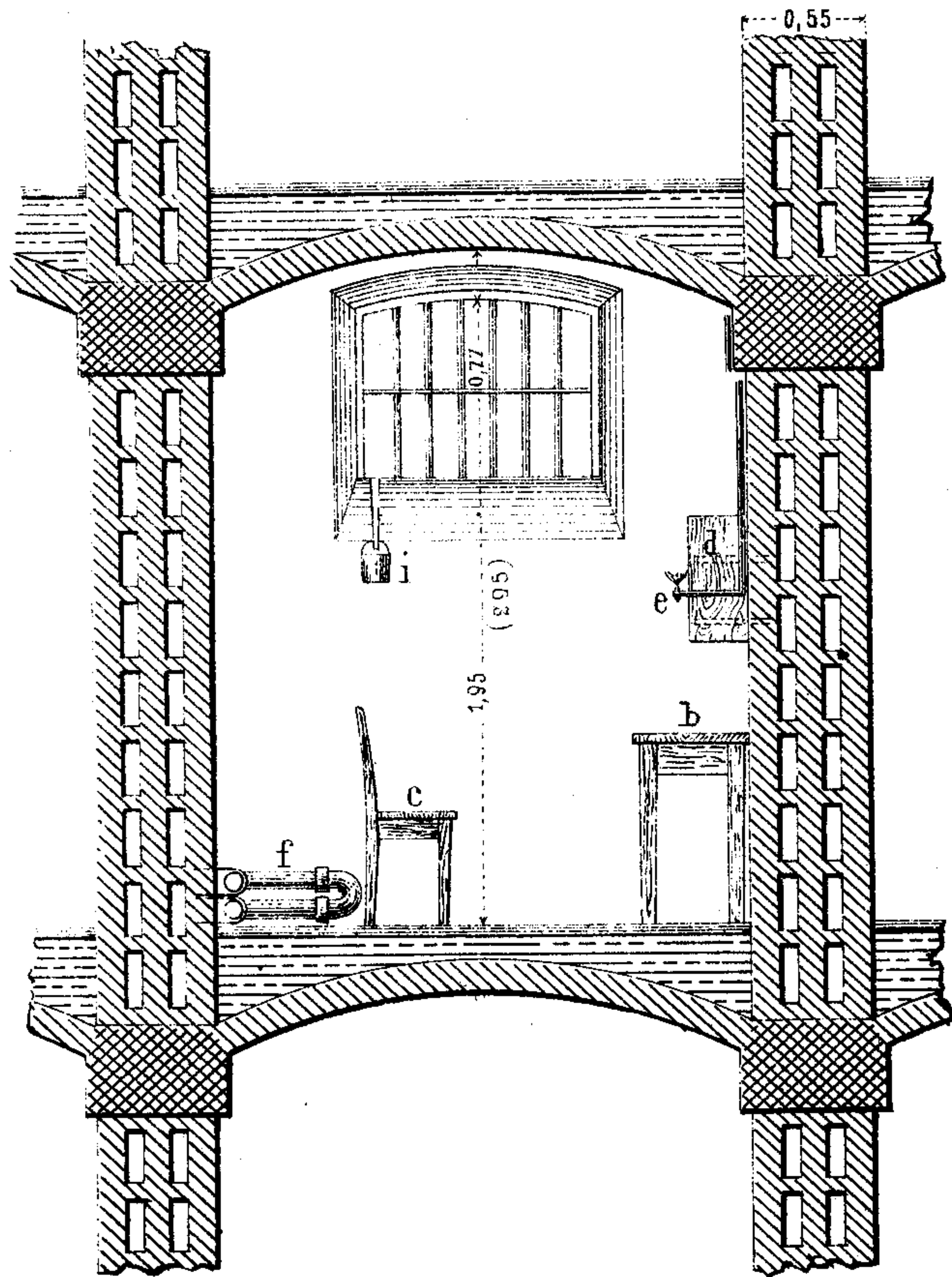
MAISON PÉNITENTIAIRE

DE

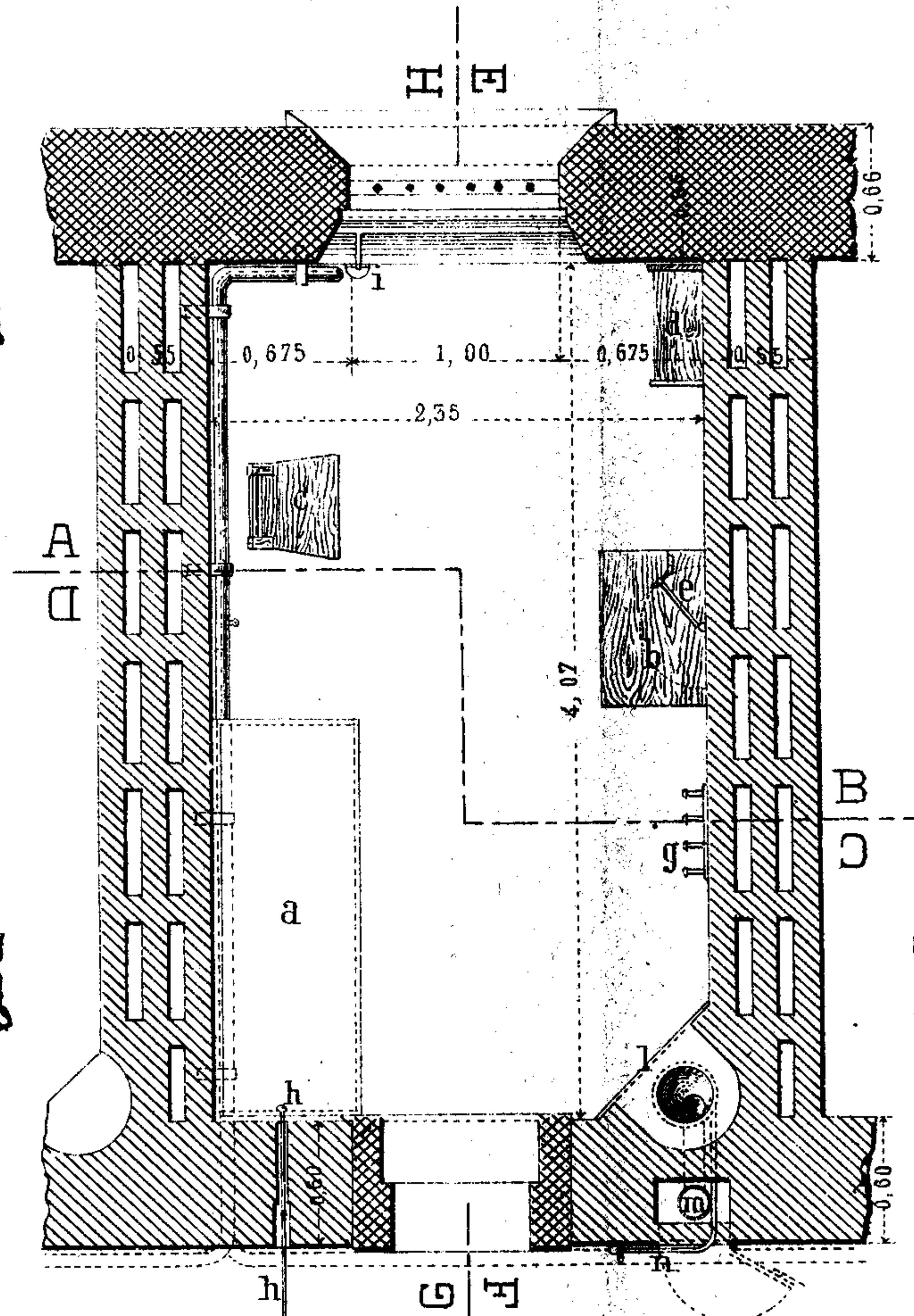
NUREMBERG

DESSINS d'une CELLULE

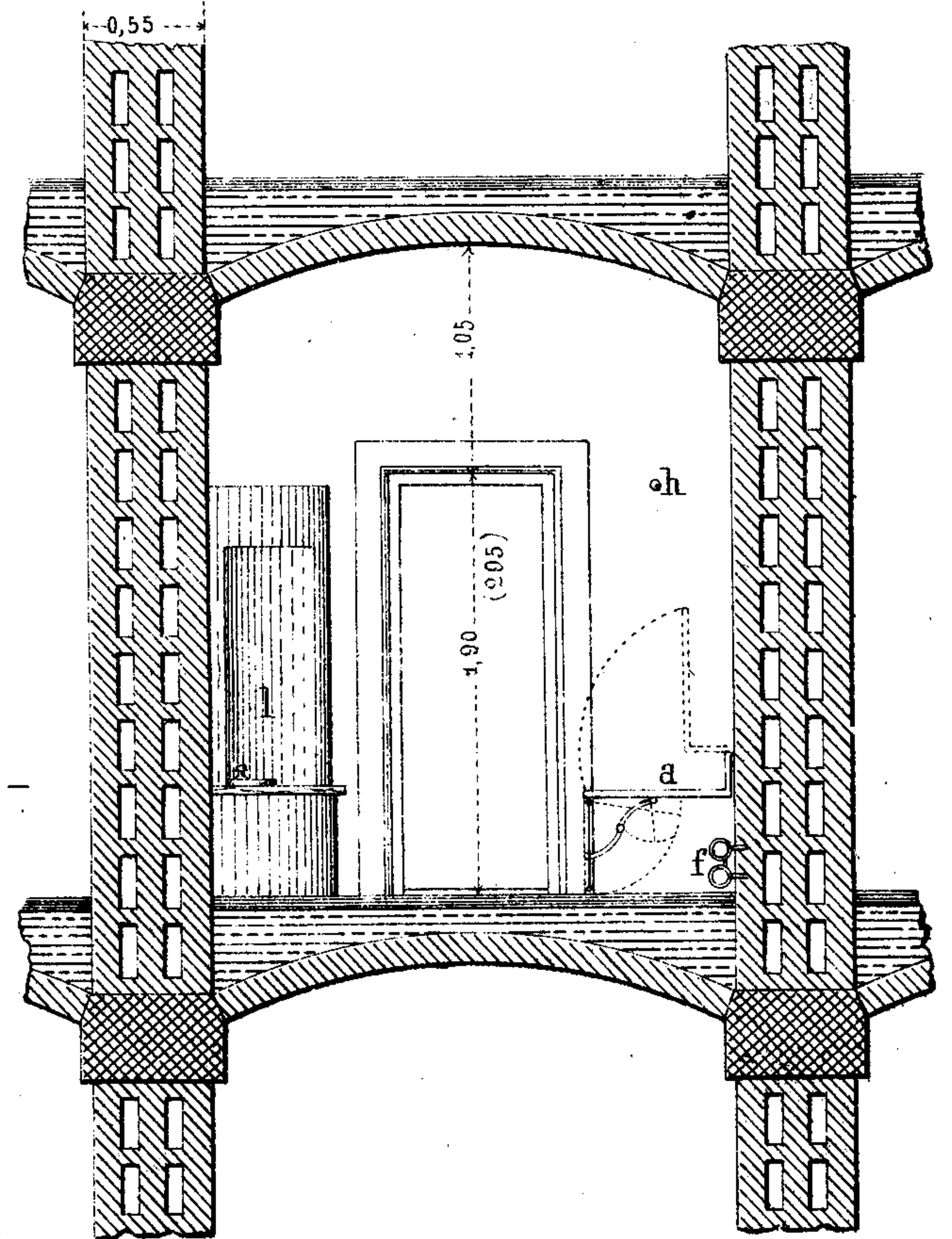
SECTION A-B



PLAN



SECTION C-D



- | | |
|---|--------------------------|
| a | Lit, attaché au mur..... |
| b | Table..... |
| c | Chaise..... |
| d | Etagère..... |
| e | Lampe à gaz..... |

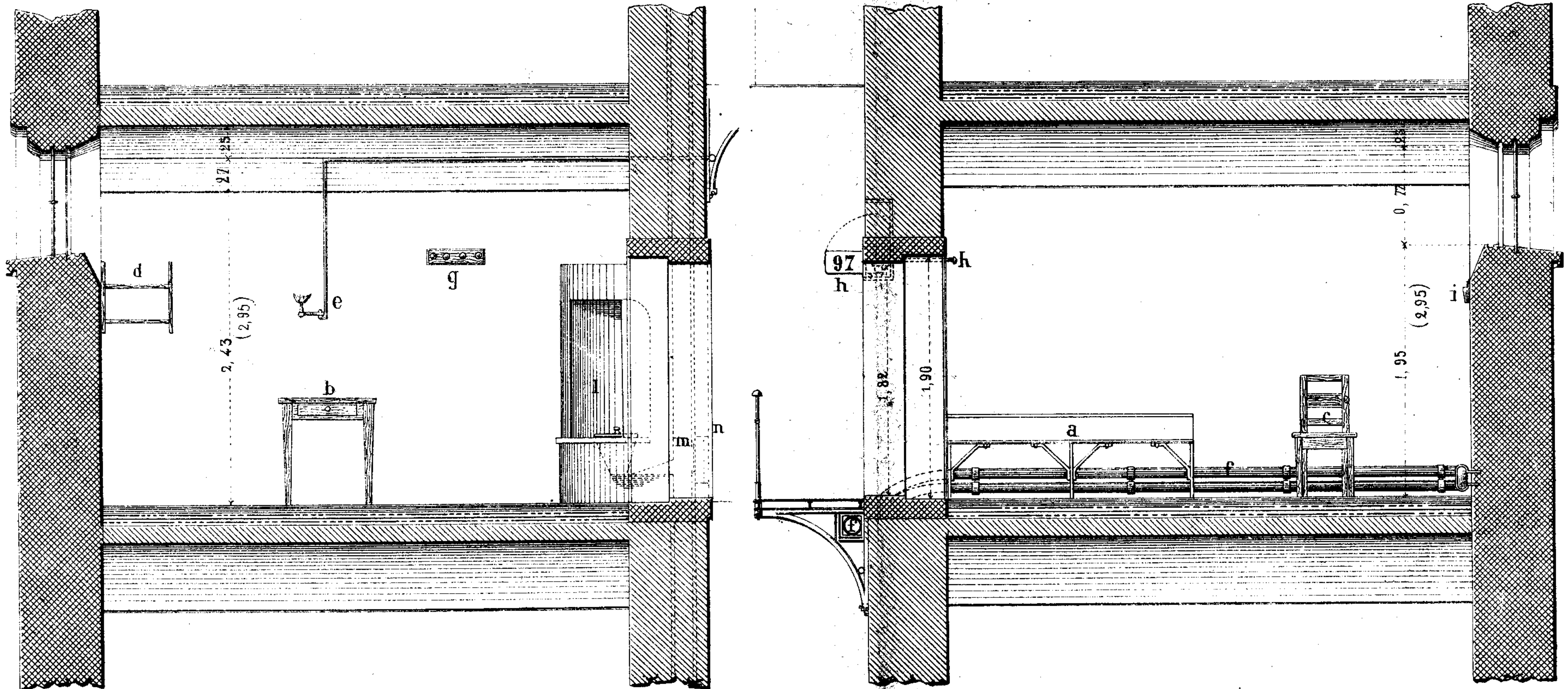
- | | |
|---|-------------------------------------|
| f | Tuyau d'échauffement. ~V. détails ~ |
| g | Crochet..... |
| h | Signal d'appel..... |

- | | |
|---|---|
| i | Petit seau pour l'écoulement de l'eau. |
| l | Lieu d'aisance..... V. détails ~ |
| m | Tuyau de décharge..... V. détails ~ |
| n | Conduit d'eau pour le nettoyage du lieu d'aisance..... V. détails |

Echelle 1:50

SECTION E-F

SECTION G-H




- a Lit, attaché au mur.....
- b Table.....
- c Chaise.....
- d Etagère.....
- e Lampe à gaz.....

- f Tuyau d'échauffement. - V. détails -
- g Crochet.....
- h Signal d'appel.....

- i Petit seau pour l'écoulement de l'eau.....
- l Lieu d'aisance..... - V. détails -
- m Tuyau de décharge..... - V. détails -
- n Conduit d'eau pour le nettoyage du lieu d'aisance..... - V. détails


Echelle 1:50



Echelle 1:25

Nuremberg

Tab. IV.



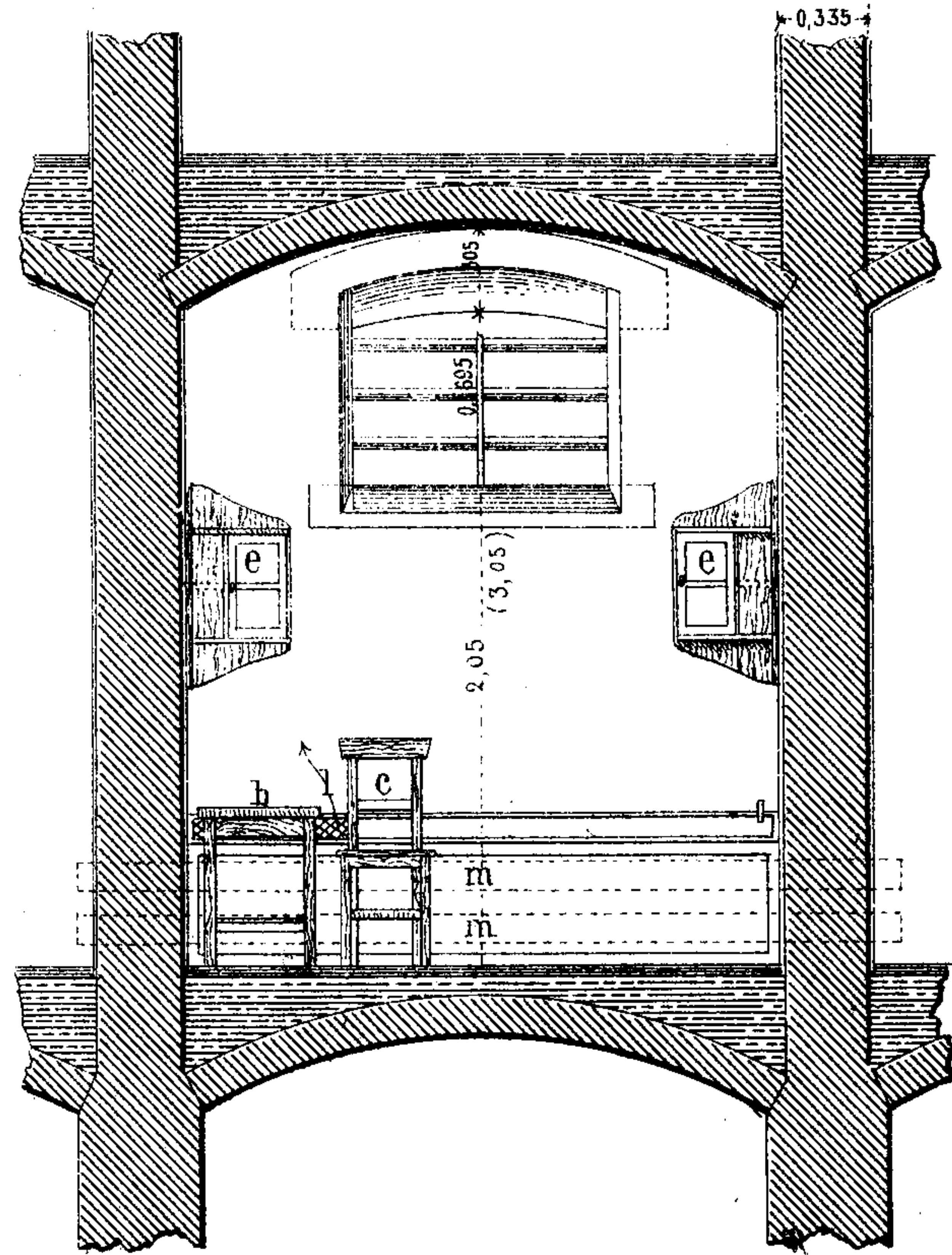


BELGIQUE

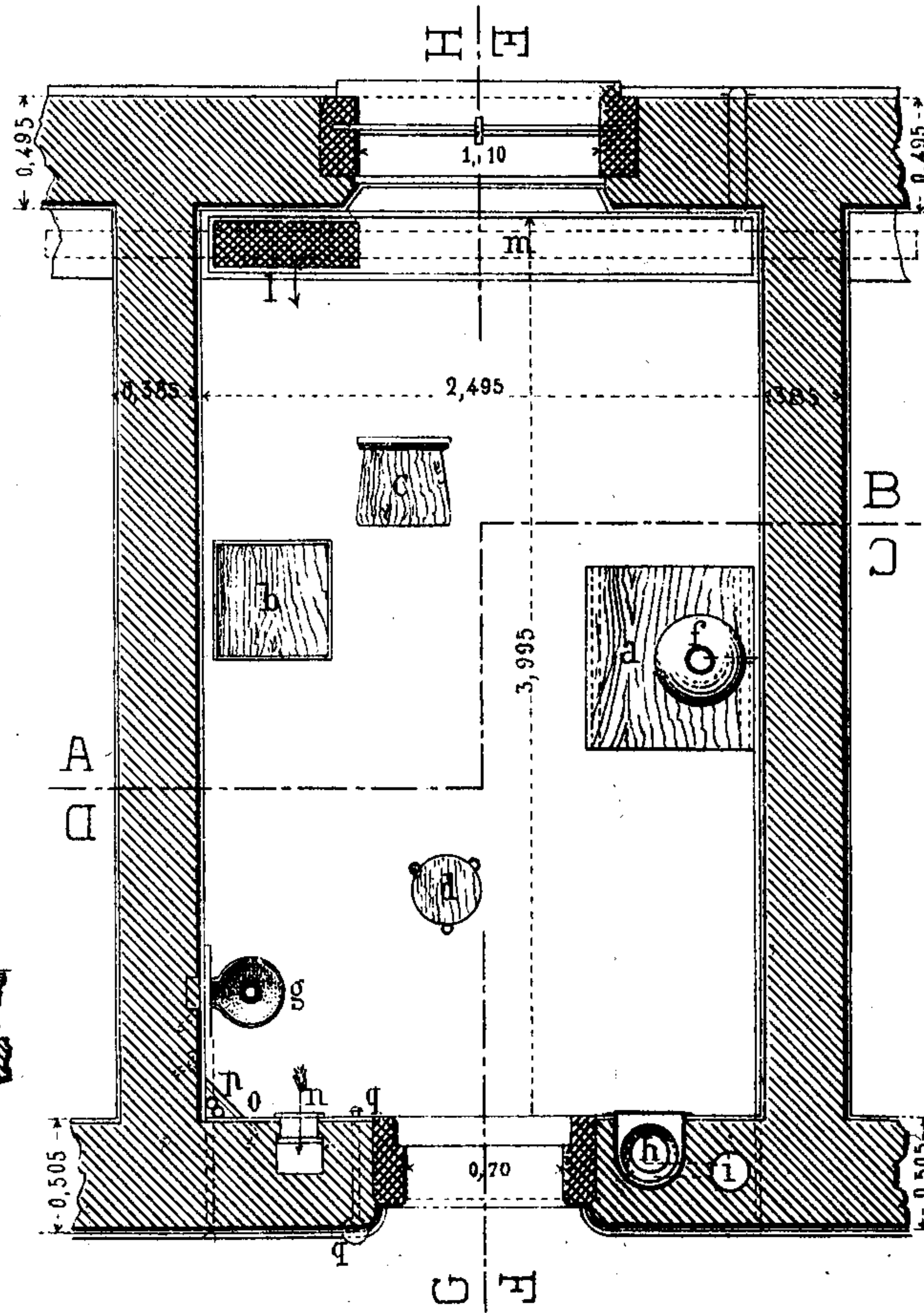
PRISON DE BRUXELLES

DESSINS d'une CELLULE

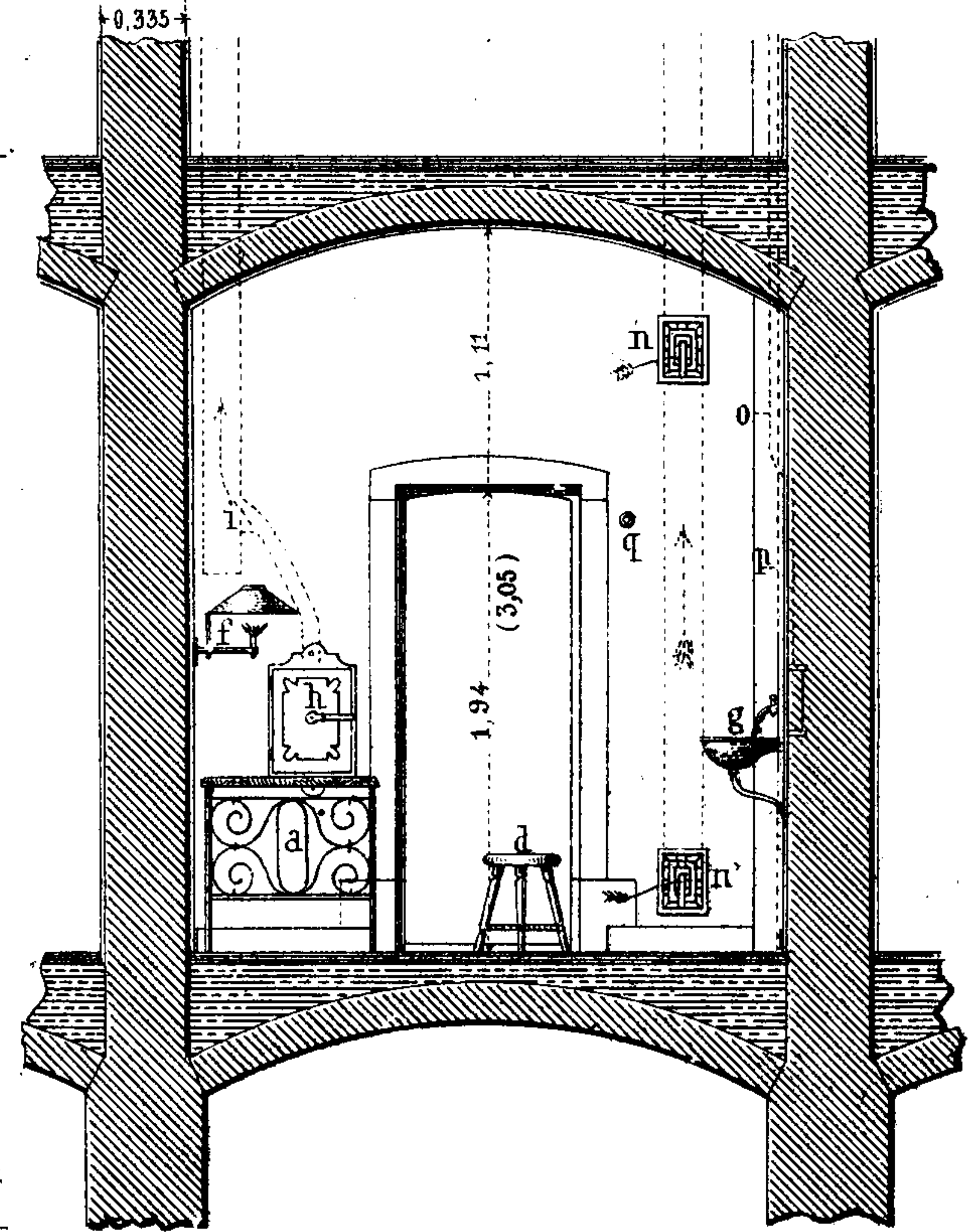
SECTION A-B



PLAN



SECTION C-D



- | | |
|---|--------------------|
| a | Lit-table (plie') |
| b | Banc de cordonnier |
| c | Chaise |
| d | Escabeau |
| e | Cassettes |
| f | Lampe à Gaz |

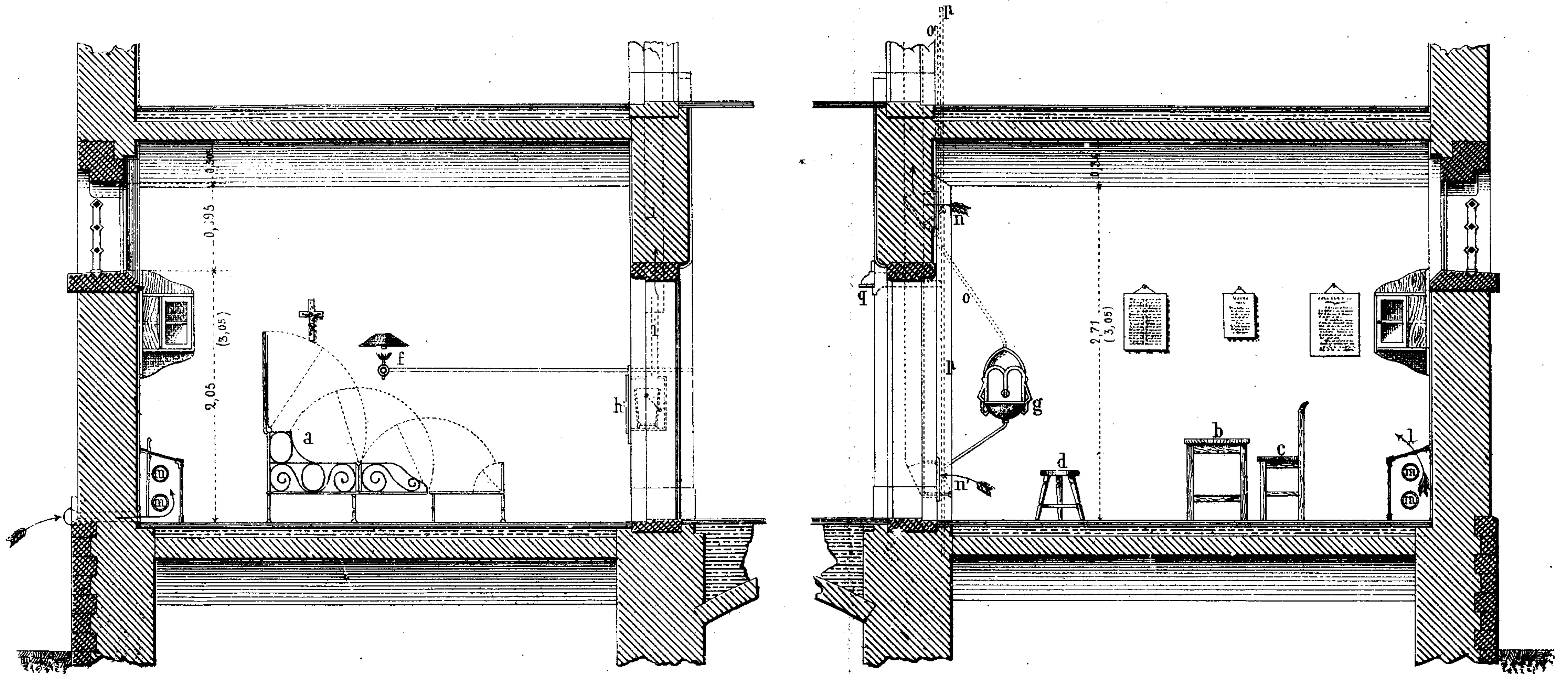
- | | |
|---|---------------------|
| g | Jet d'eau et bassin |
| h | Pot de chambre |
| i | Ventilateur |

- | | |
|---|--|
| l | Entrée de l'air chaud |
| m | Tuyaux d'échauffement |
| n | Sorties de l'air infect (n. hiver-n'été) |
| o | Tuyau de l'eau potable |
| p | Id. de décharge de l'eau usée |
| q | Signal d'appel électrique |

Echelle 1:50.

SECTION E-F

SECTION G-H




- a Lit-table (ouvert)
- b Banc de cordonnier
- c Chaise
- d Escabeau
- e Cassettes
- f Lampe à Gaz


- g Jet d'eau et bassin
- h Pot de chambre
- i Ventilateur

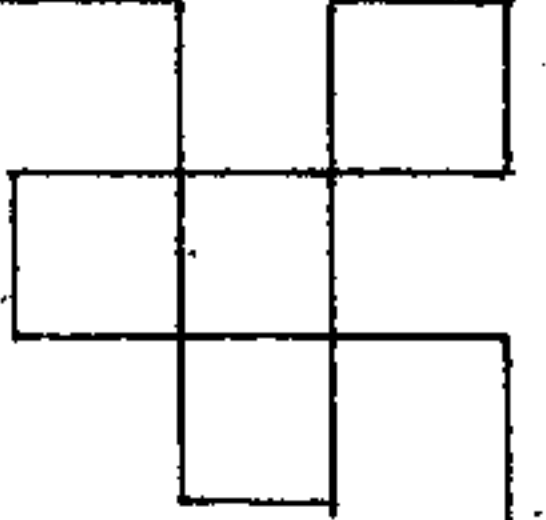
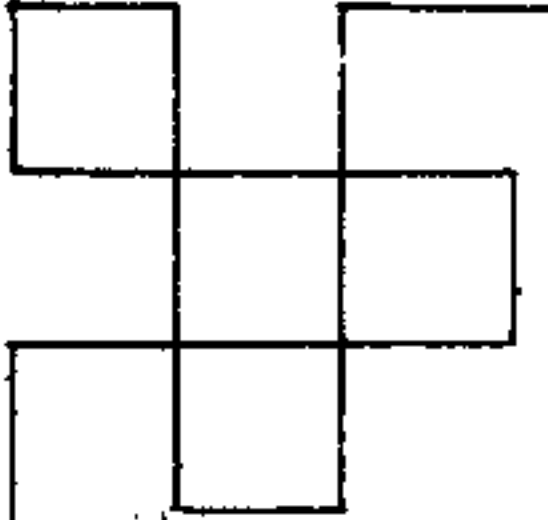
- l Entrée de l'air chaud
- m Tuyaux d'échauffement
- n Sorties de l'air infect (n, hiver-n'été)
- o Tuyau de l'eau potable
- p Id. de décharge de l'eau usée
- q Signal d'appel électrique

Echelle 1:50.



Echelle 1:25





DANEMARK

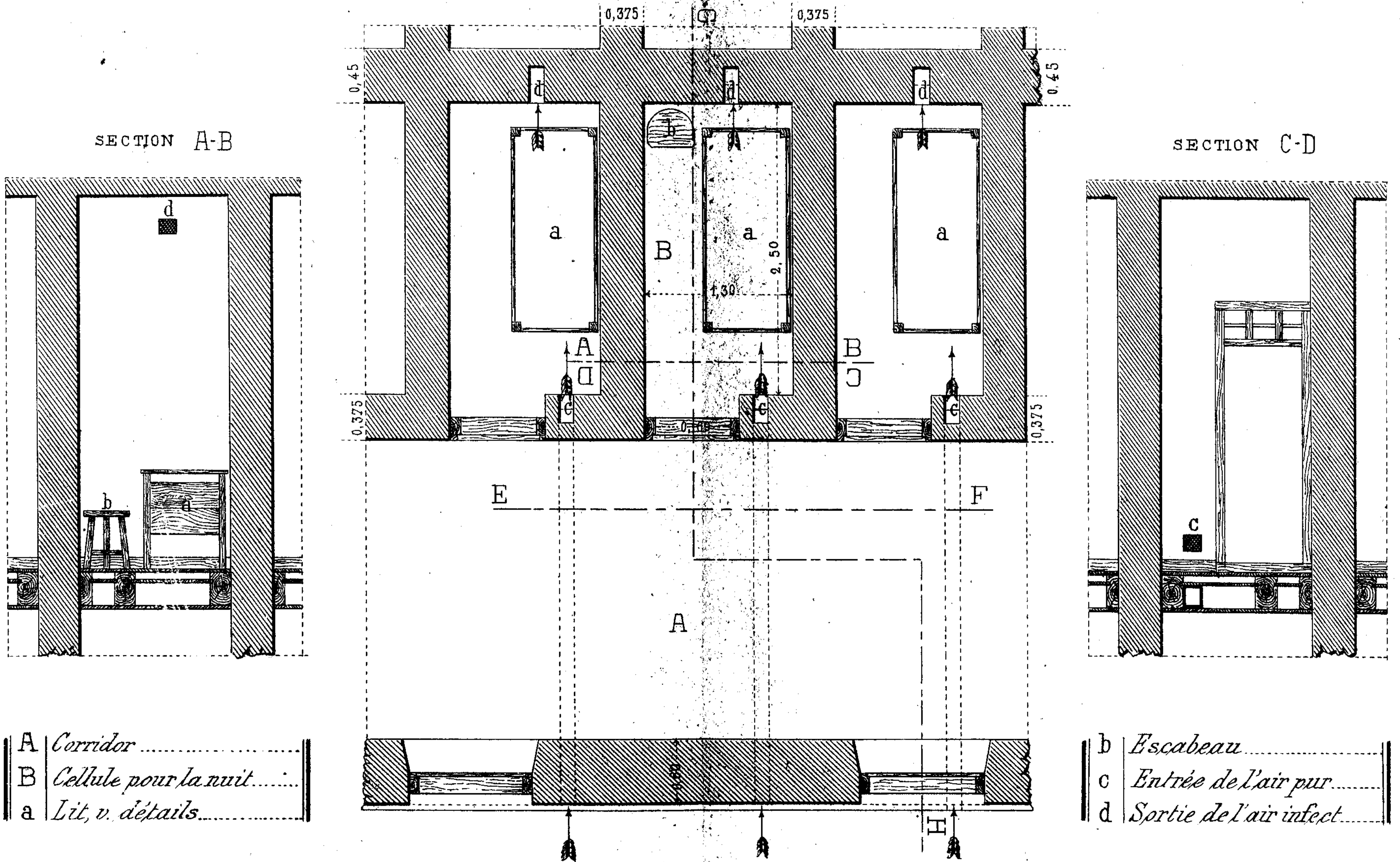
MAISON DE CORRECTION

HORSENS

DESSINS D'UNE CELLULE

POUR LA NUIT

PLAN



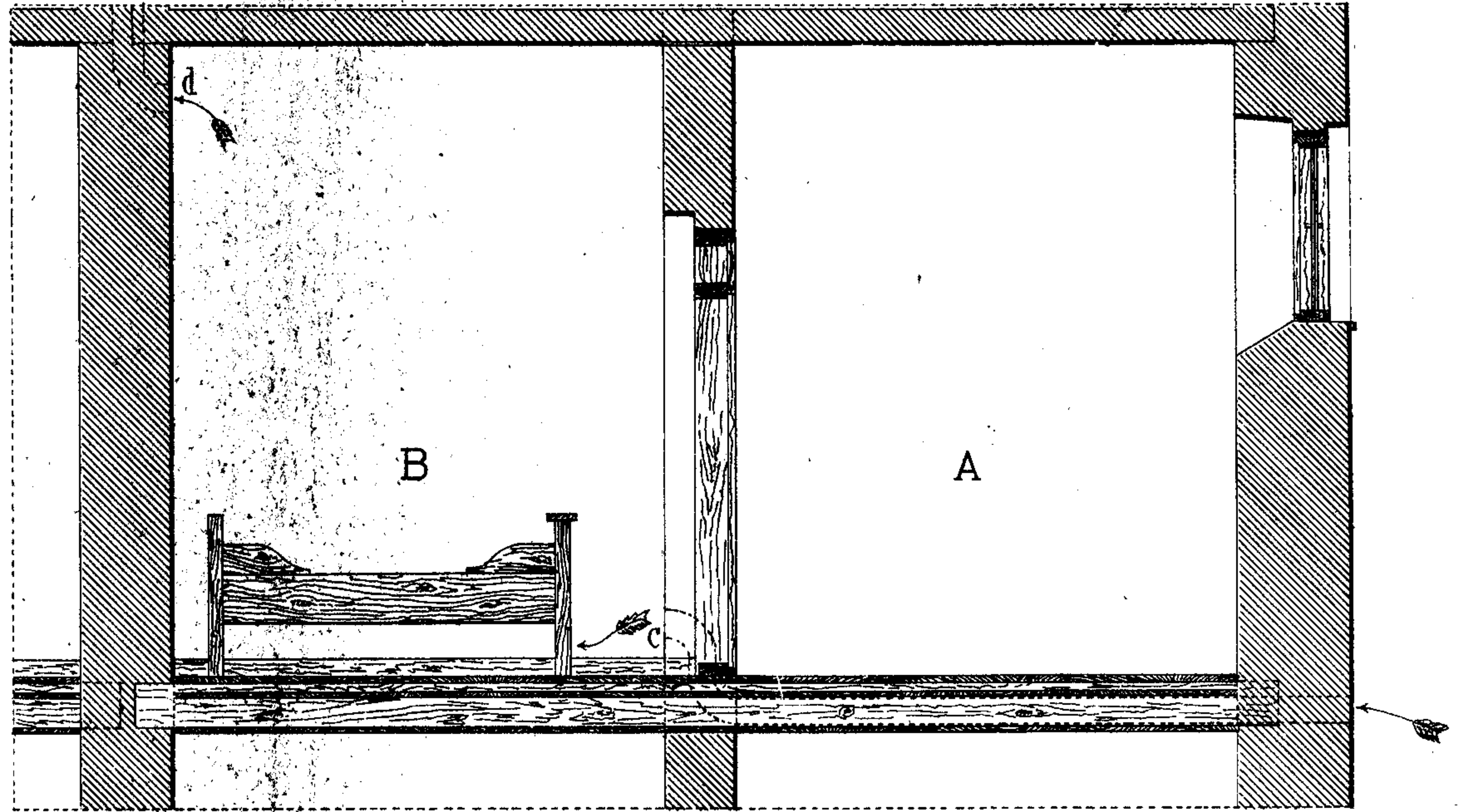
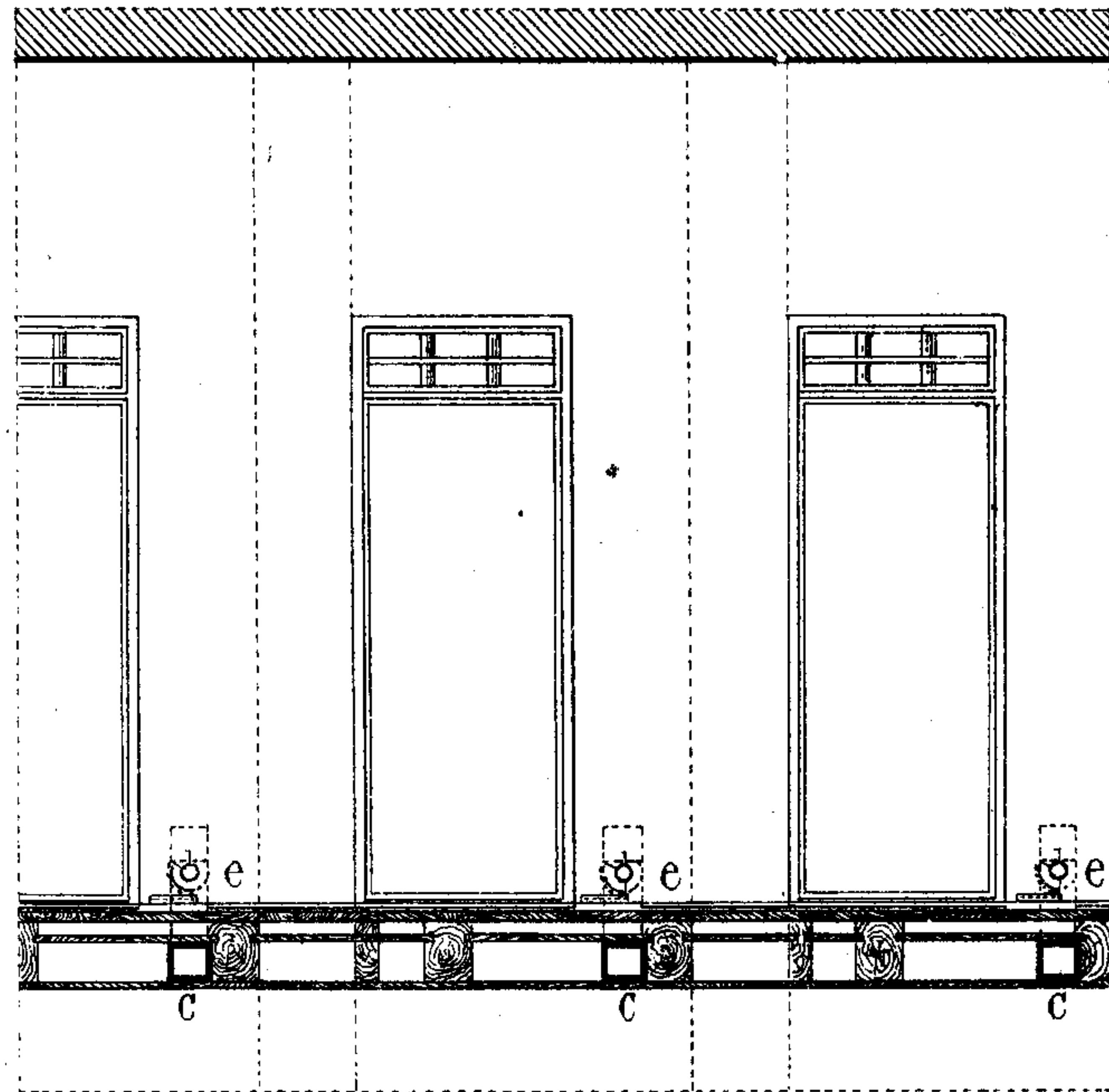
- A Corridor.....
- B Cellule pour la nuit.....
- a Lit, v. détails.....

- b Escabeau.....
- c Entrée de l'air pur.....
- d Sortie de l'air infect.....

Echelle 1:50

SECTION E-F

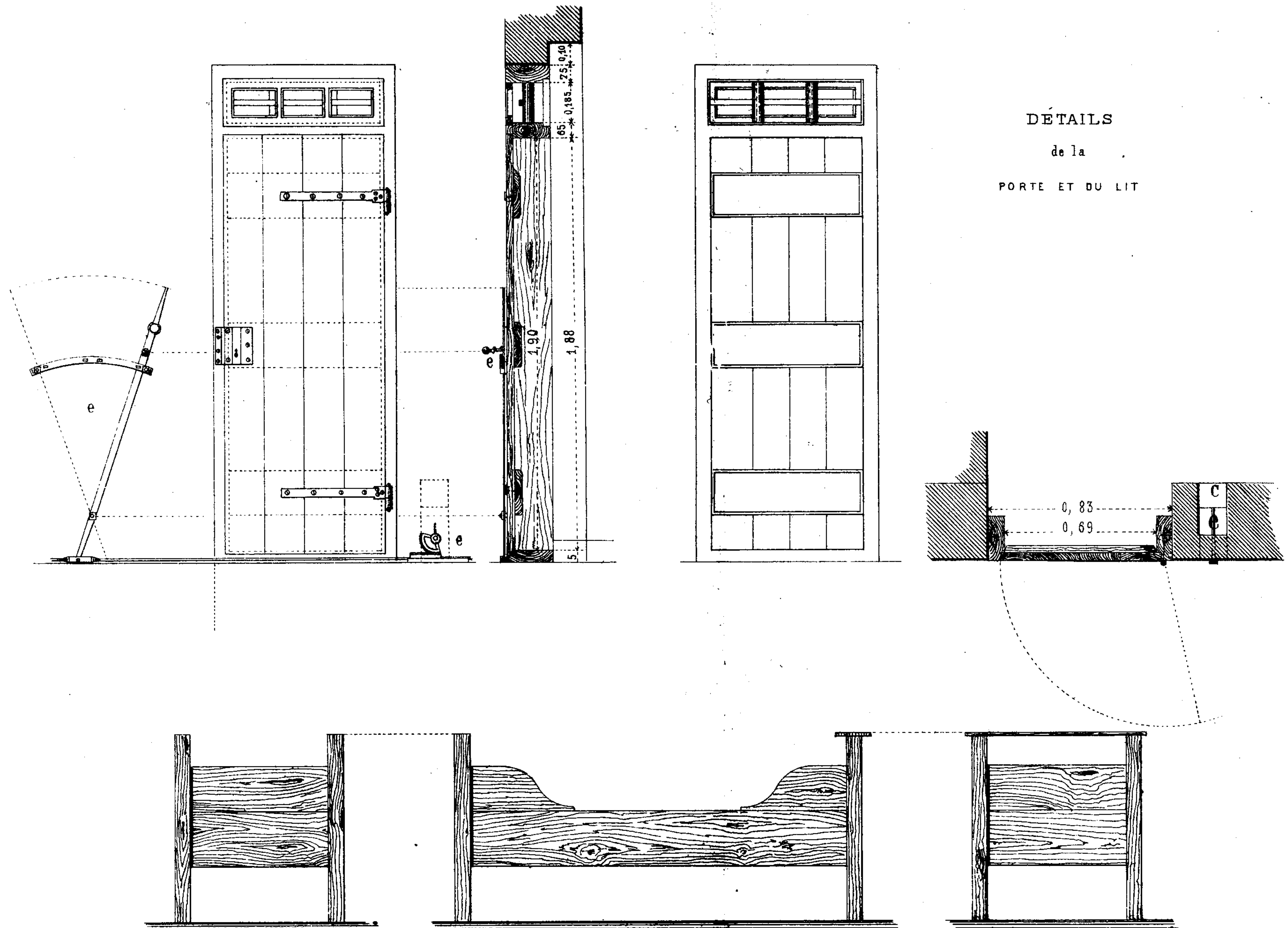
SECTION G-H



A	Corridor.....
B	Cellule, pour la nuit.....
a	Lit-v. détails.....
c	Entrée de l'air pur.....


d	Sortie de l'air infect.....
e	Appareil pour ouvrir et fermer tous les conduits de l'air pur v. détails.....

Echelle 1/50.



DÉTAILS
de la
PORTE ET DU LIT

Echelle 1:25.



DANEMARK

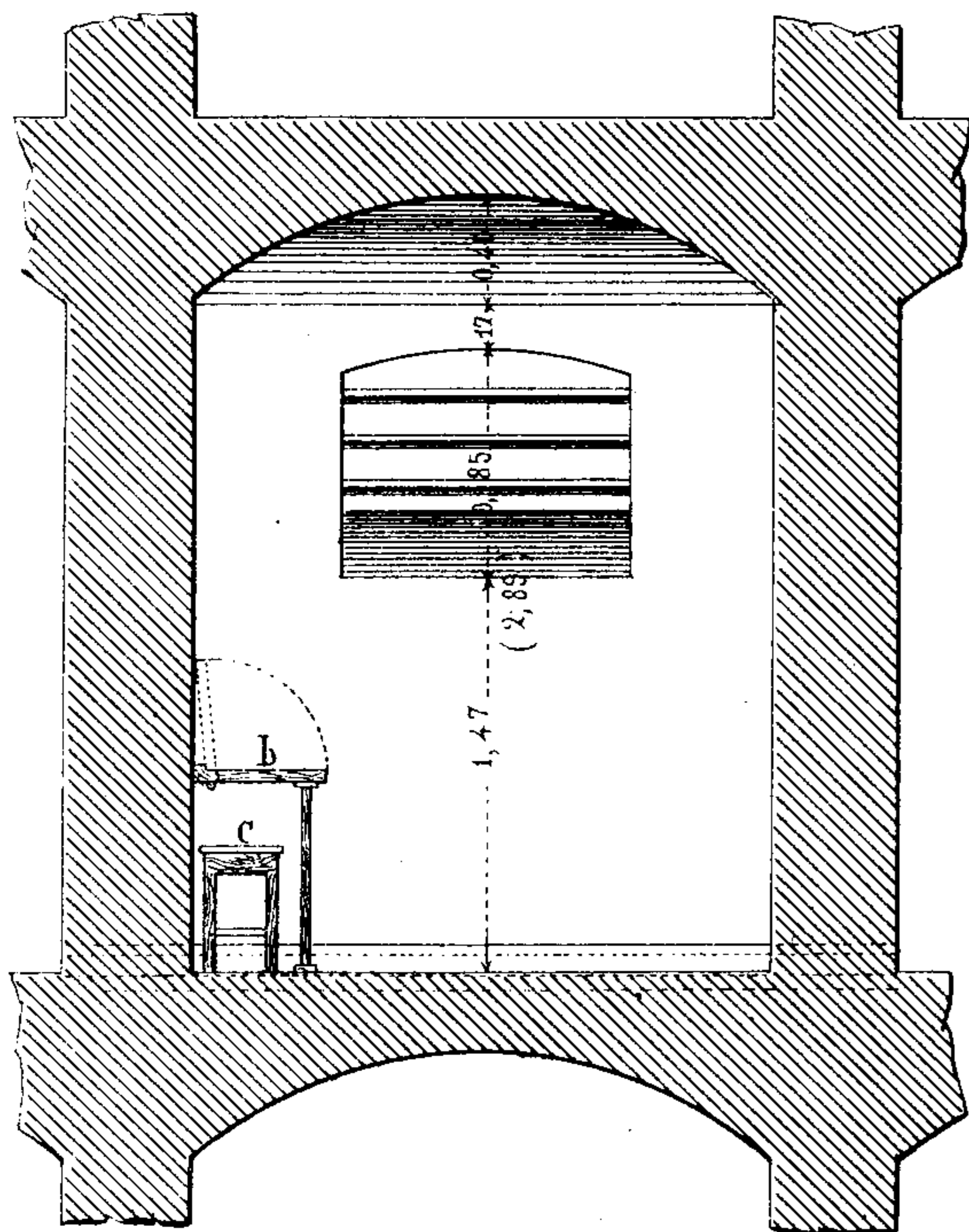
MAISON PÉNITENTIAIRE

DE

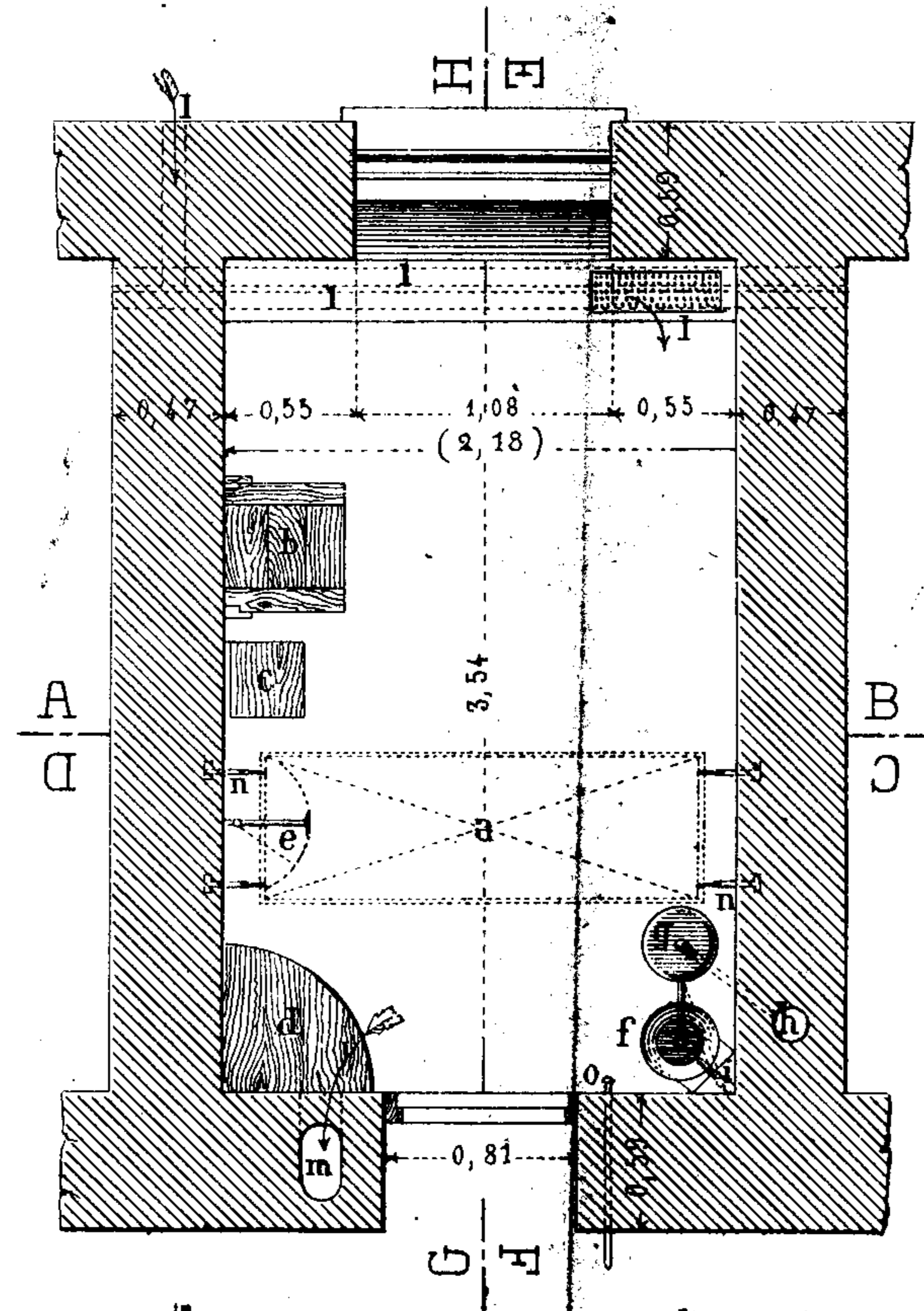
VRID SLOESELILLE

DESSINS D'UNE CELLULE

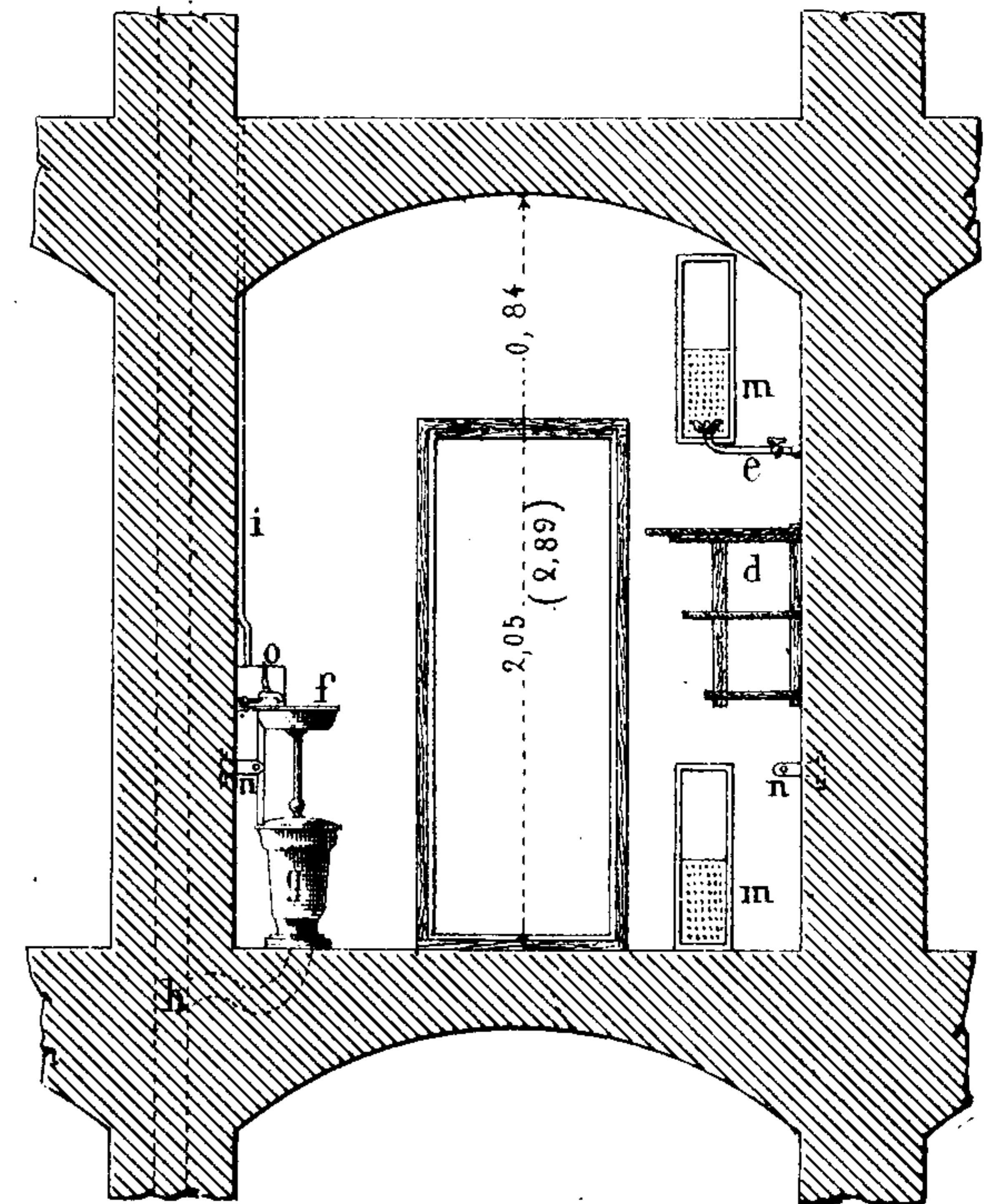
SECTION A-B



PLAN



SECTION C-D

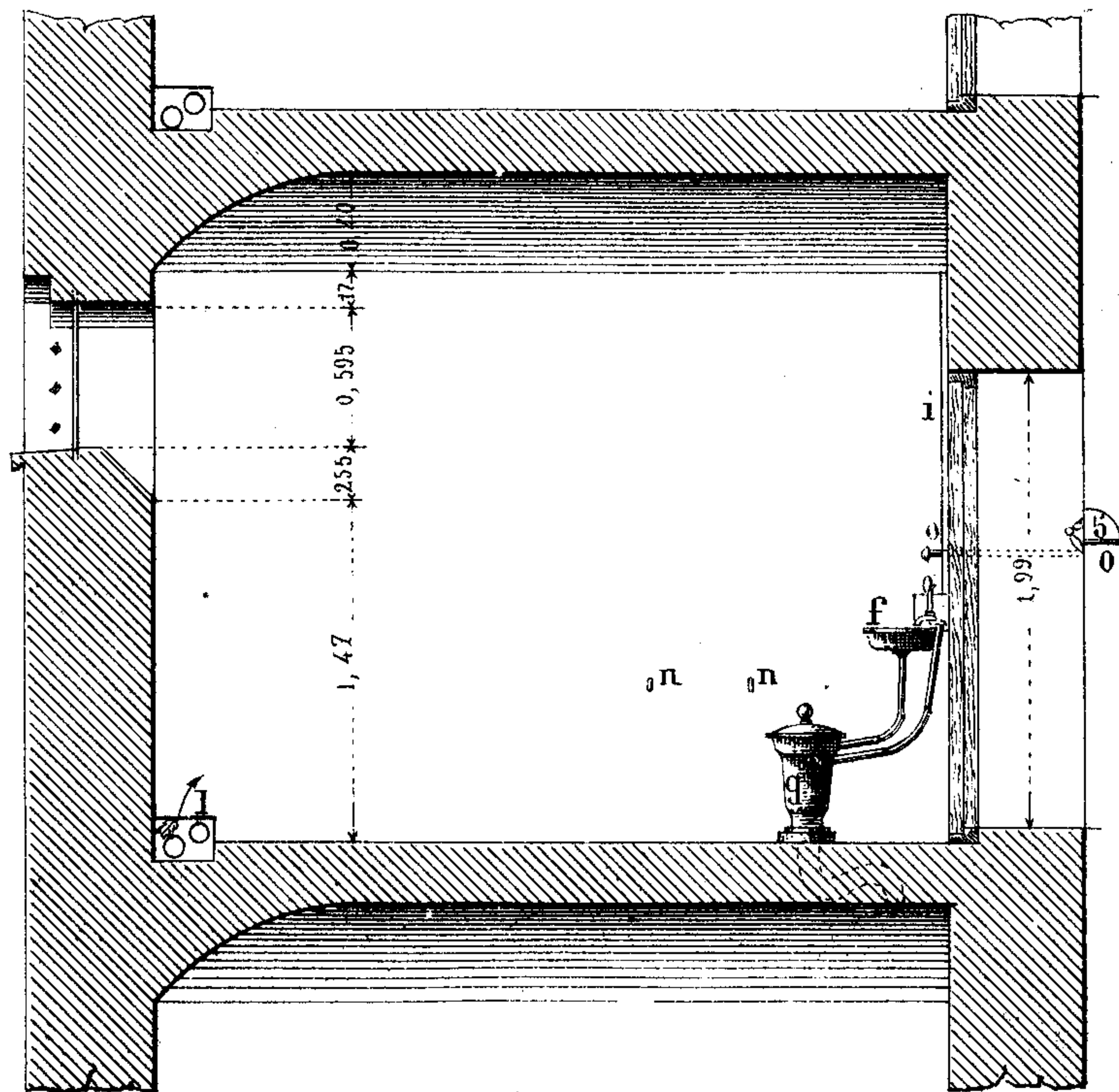


- | | |
|---|--------------------------------|
| a | Hamac |
| b | Table, attachée au mur |
| c | Escabeau |
| d | Etagère et place pour le hamac |
| e | Lampe à gaz |
| f | Cuvette |

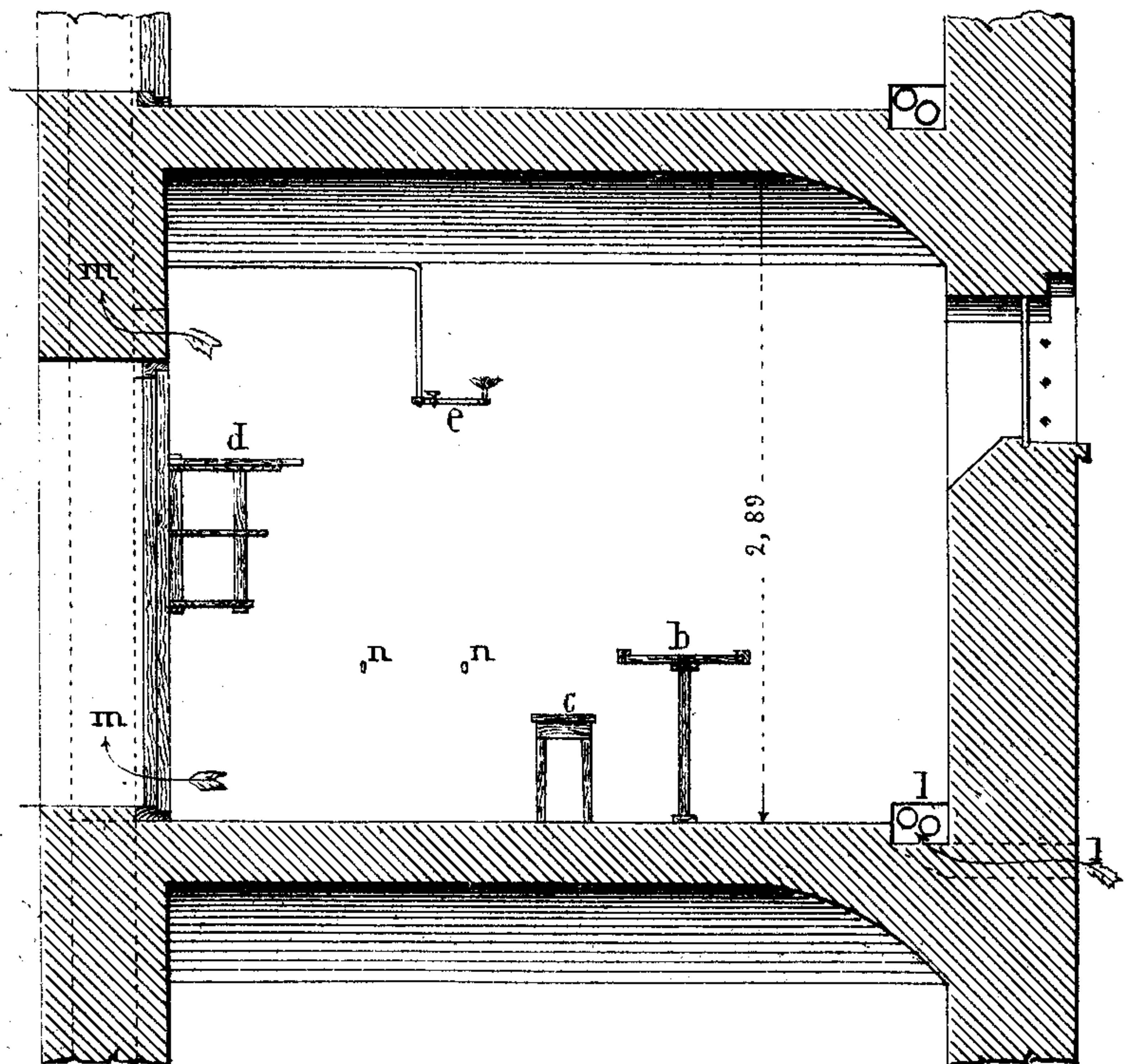
Echelle 1:50

- | | |
|---|--|
| g | Lien d'aisance |
| h | Tuyau de décharge |
| i | Conduit d'eau |
| l | Tuyaux d'échauffement et entrée de l'air pur |
| m | Sorties de l'air infect |
| n | Crampons |
| o | Signal d'appel |

SECTION E-F



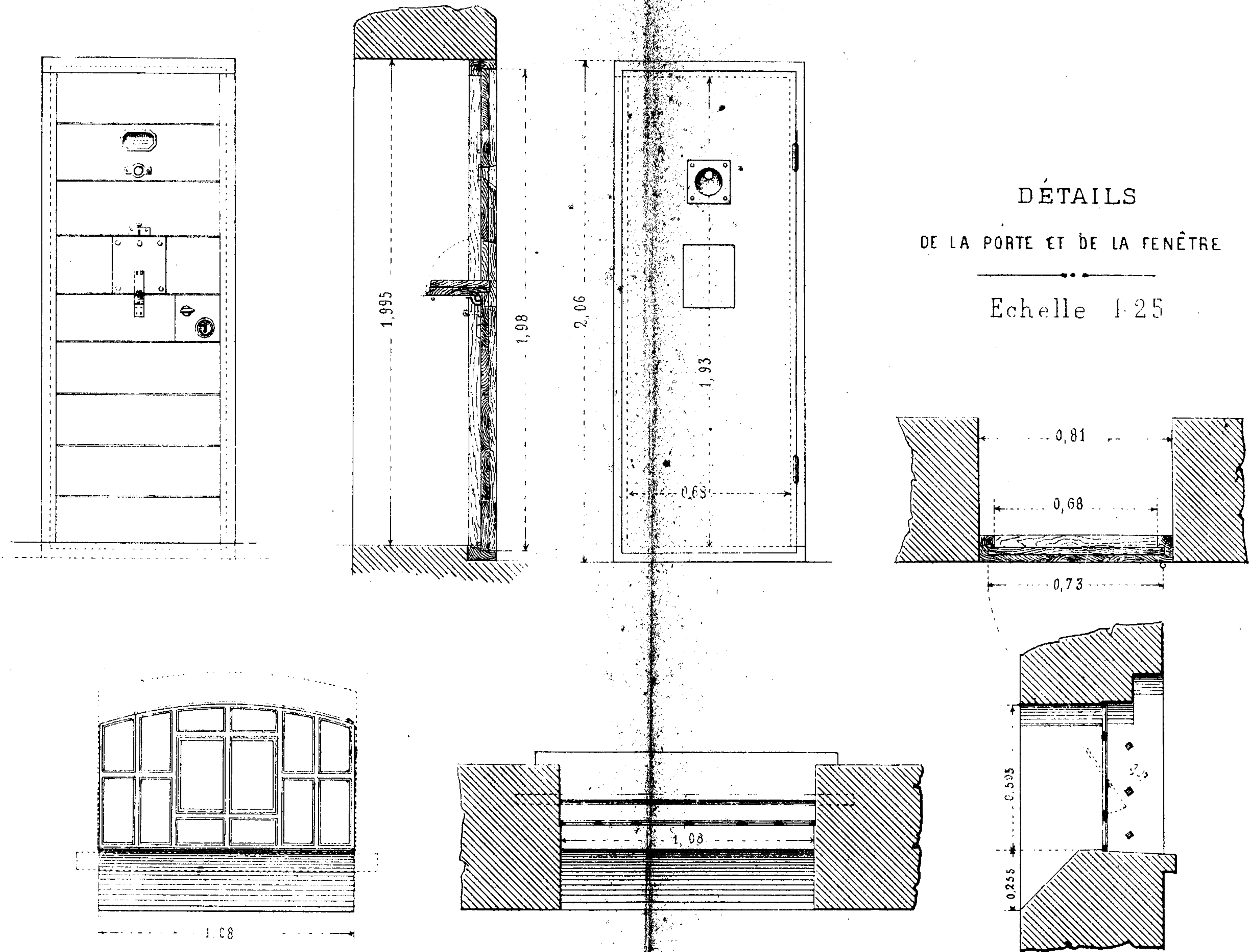
SECTION G-H



- | | |
|---|--------------------------------|
| b | Table, attachée au mur |
| c | Escabeau |
| d | Etagère et place pour le hamac |
| e | Lampe à gaz |
| f | Cruvette |


Echelle 1:50

- | | |
|---|--|
| g | Lien d'aisance |
| i | Conduit d'eau |
| l | Tuyaux d'échauffement et entrée de l'air pur |
| m | Sorties de l'air infect |
| n | Crampons |
| o | Signal d'appel |



Windsloeselille

Tab. IV





ESPAGNE

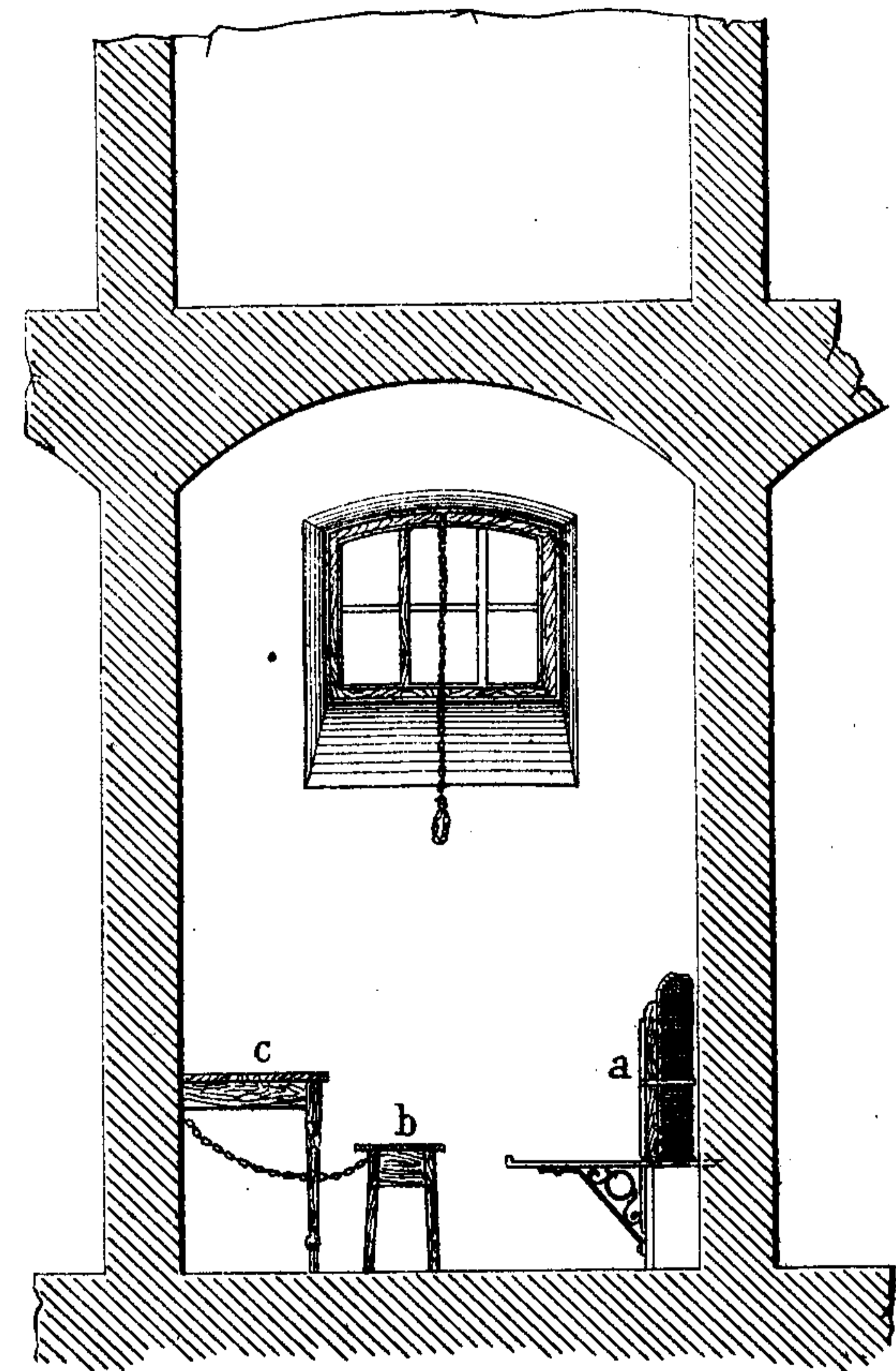
MAISON D'ARRÊT

DE

MADRID

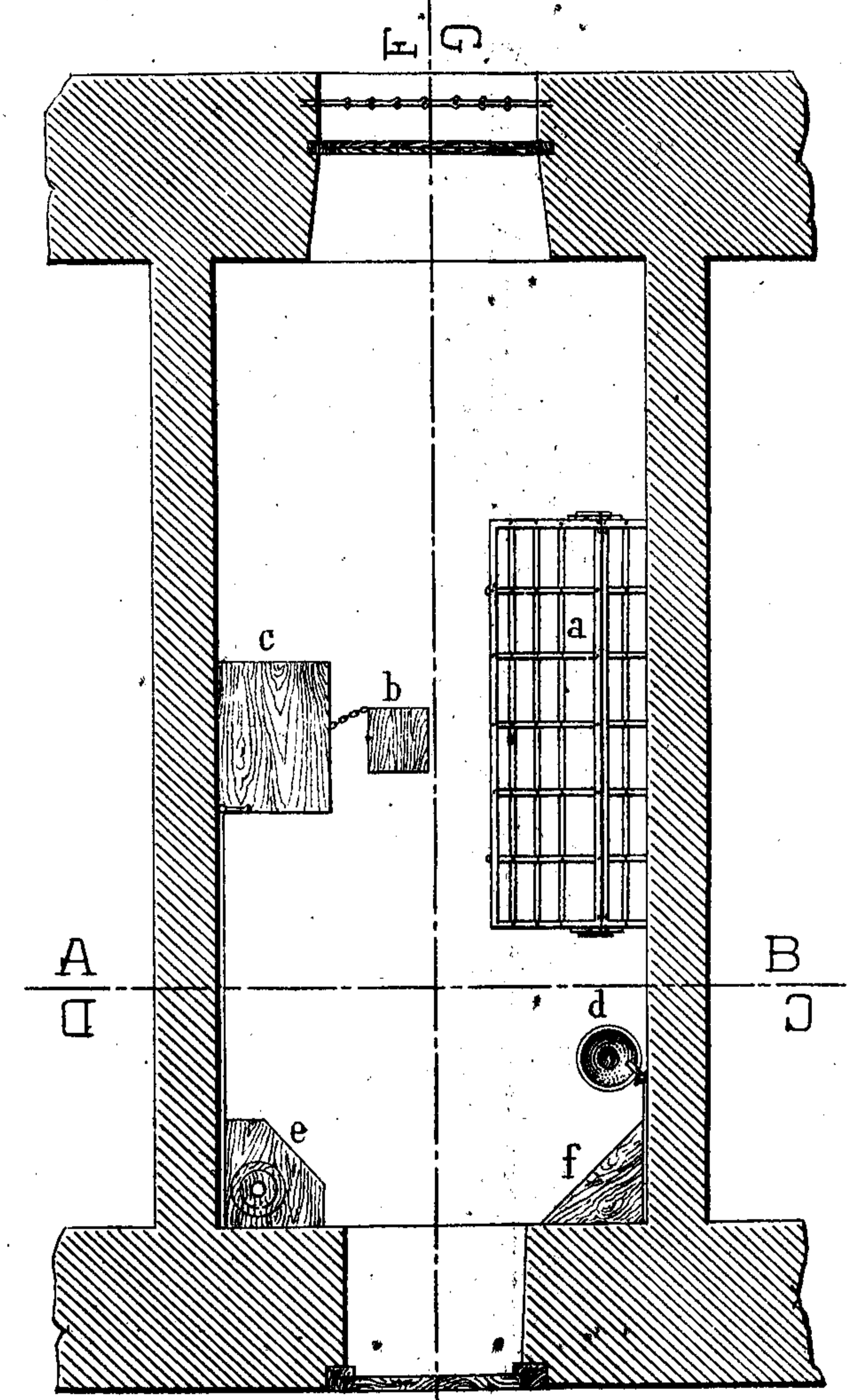
CELLULE POUR LE JOUR ET POUR LA NUIT

SECTION A-B



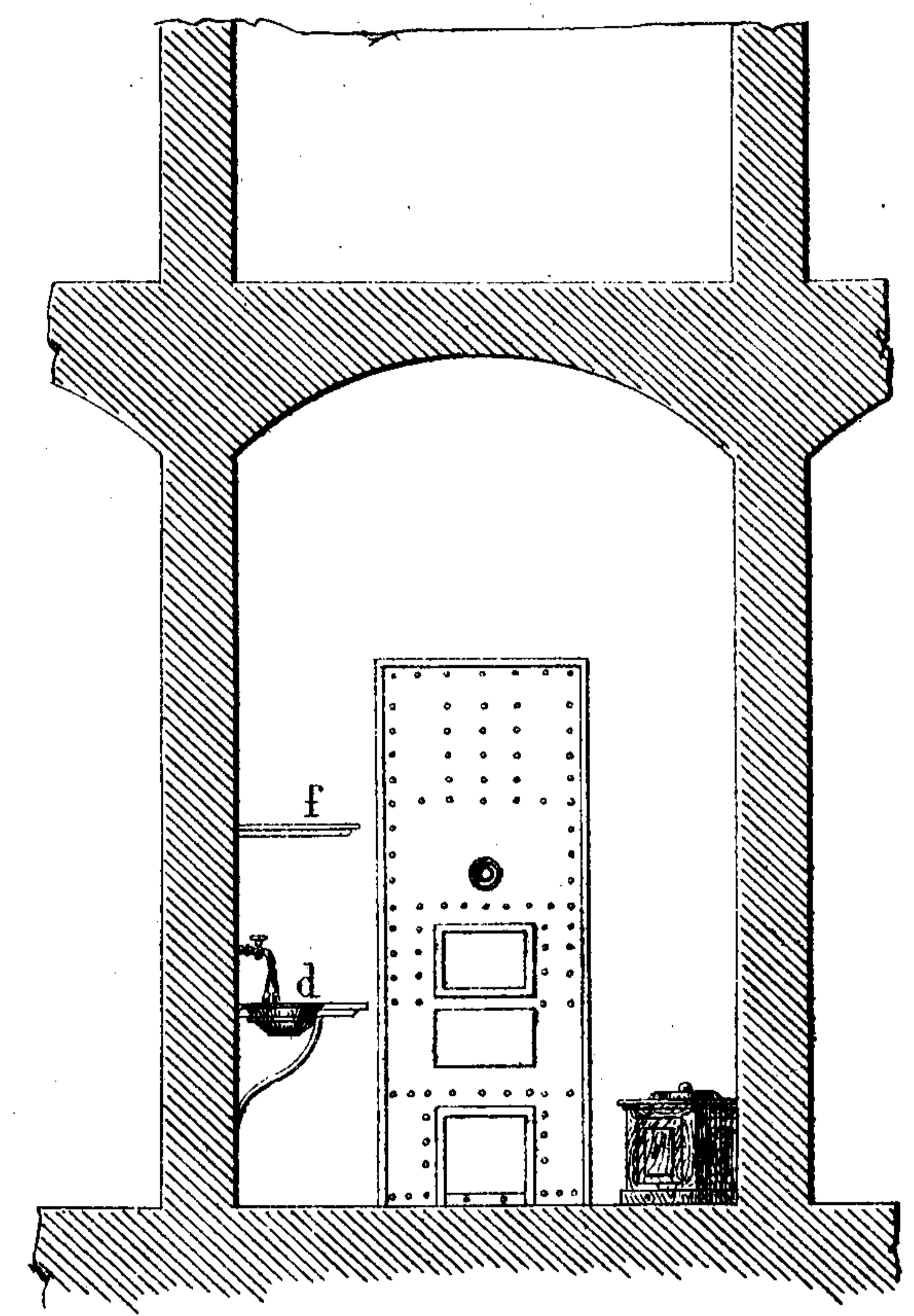
- a | *Lit*
- b | *Tabouret*
- c | *Table*

PLAN



E I

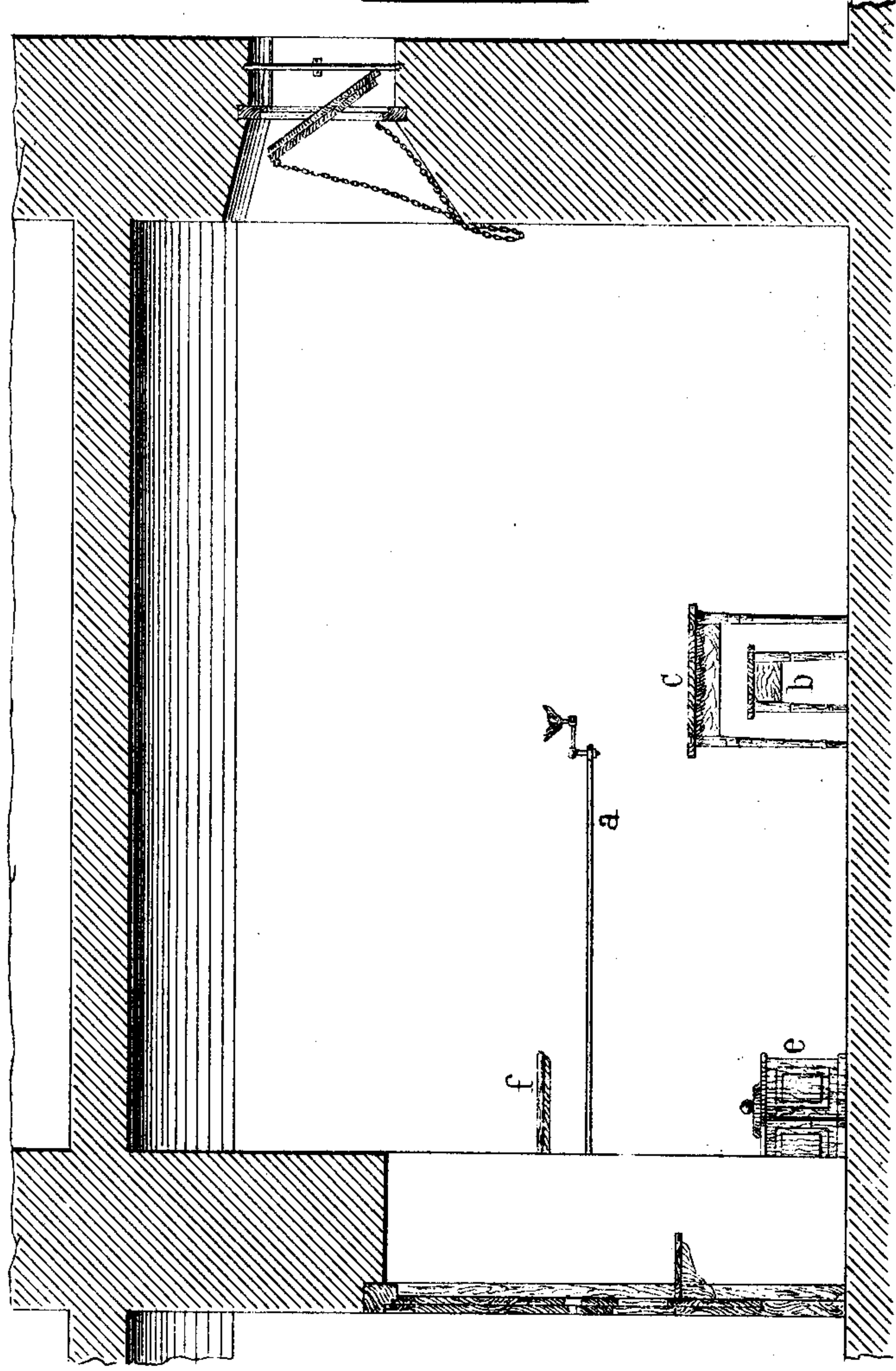
SECTION C-D



- d | *Lavoir*
- e | *Pot de chambre*
- f | *Etagère*

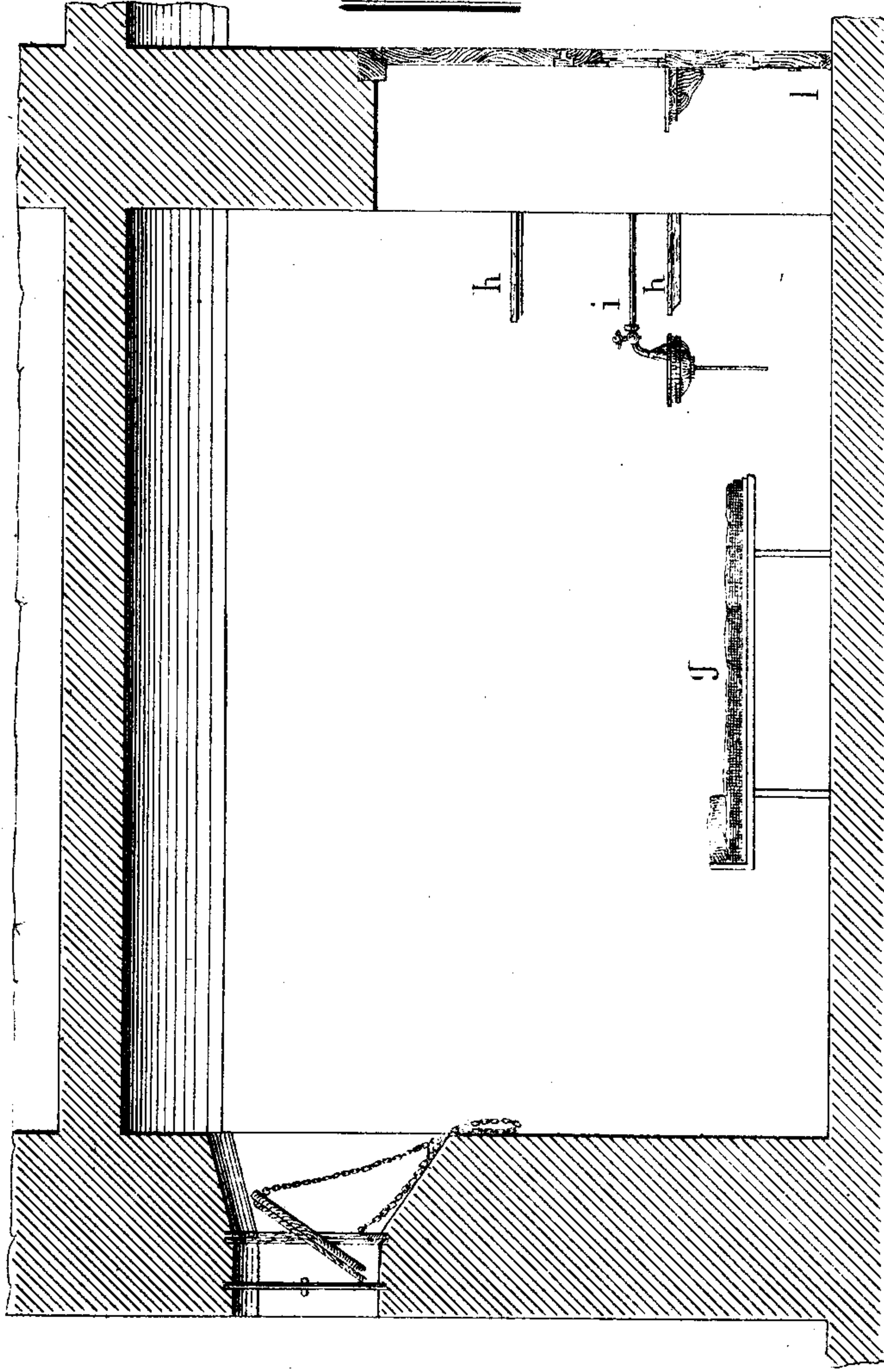
Echelle 1:50

SECTION E-F



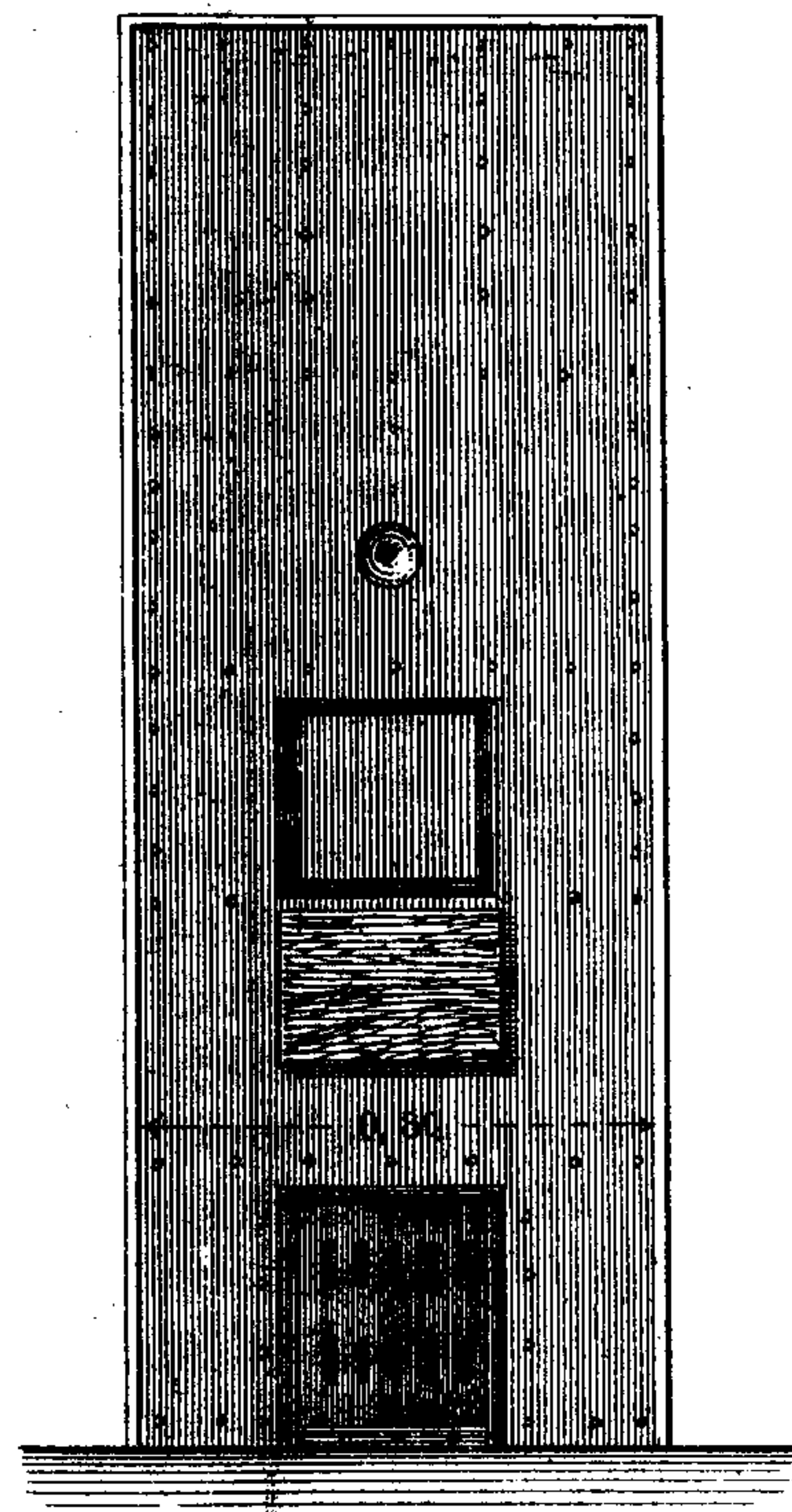
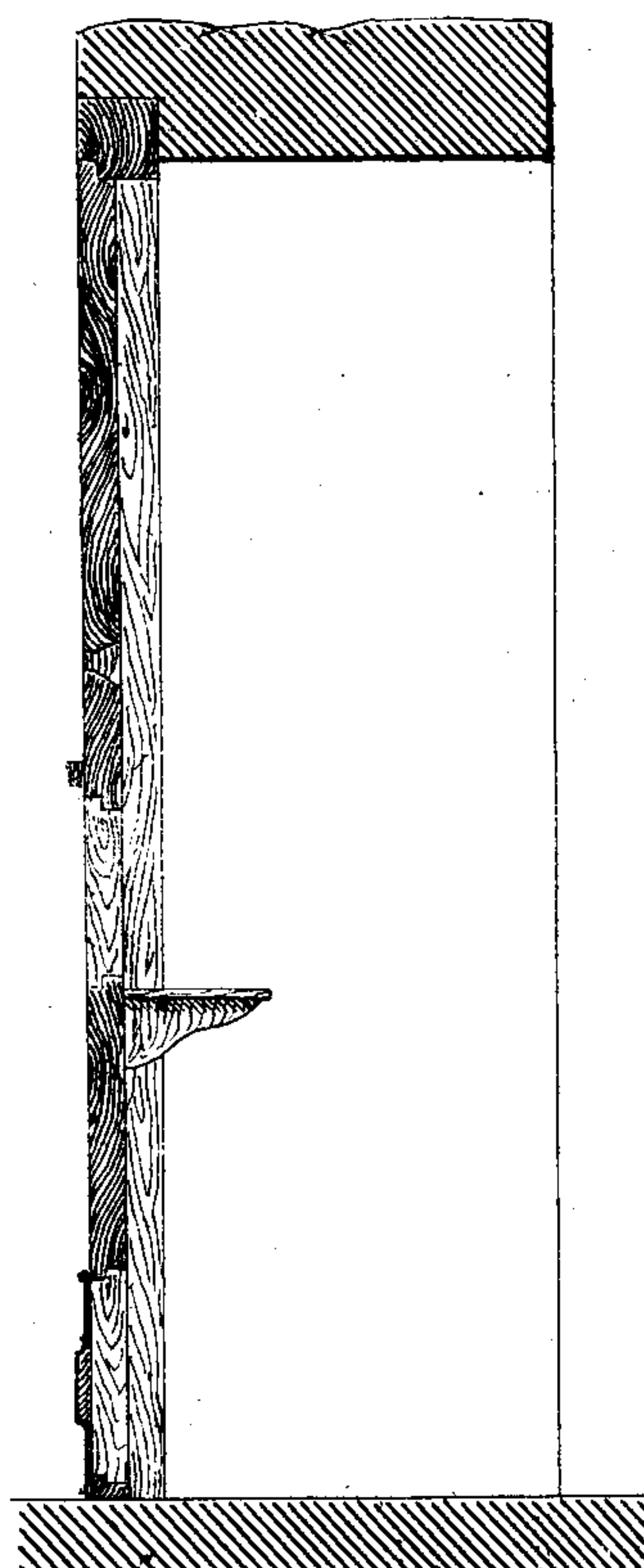
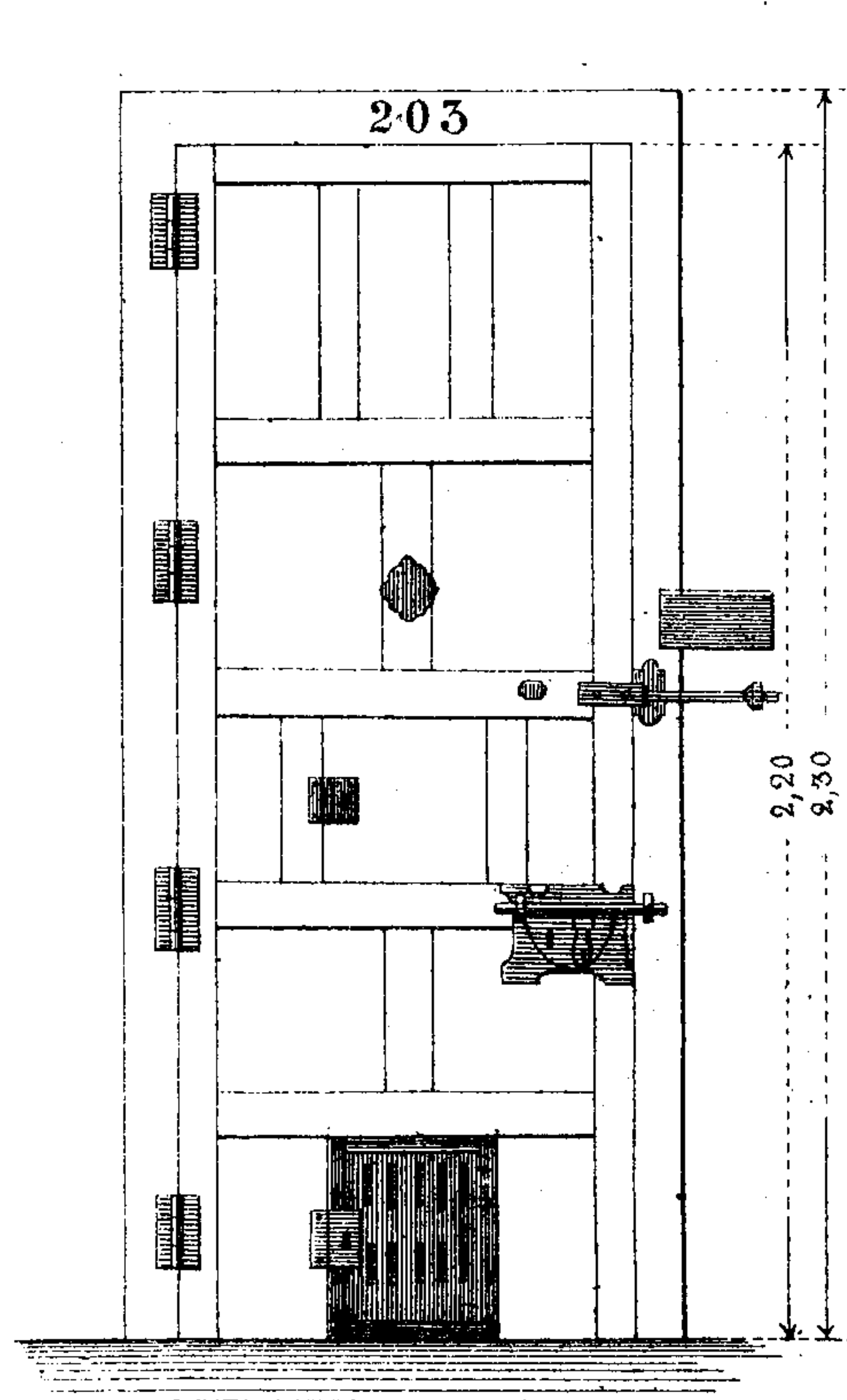
- | | |
|---|----------------|
| a | Lampe à gaz |
| b | Table |
| c | Pot de chambre |
| f | Etagère |

SECTION G-H

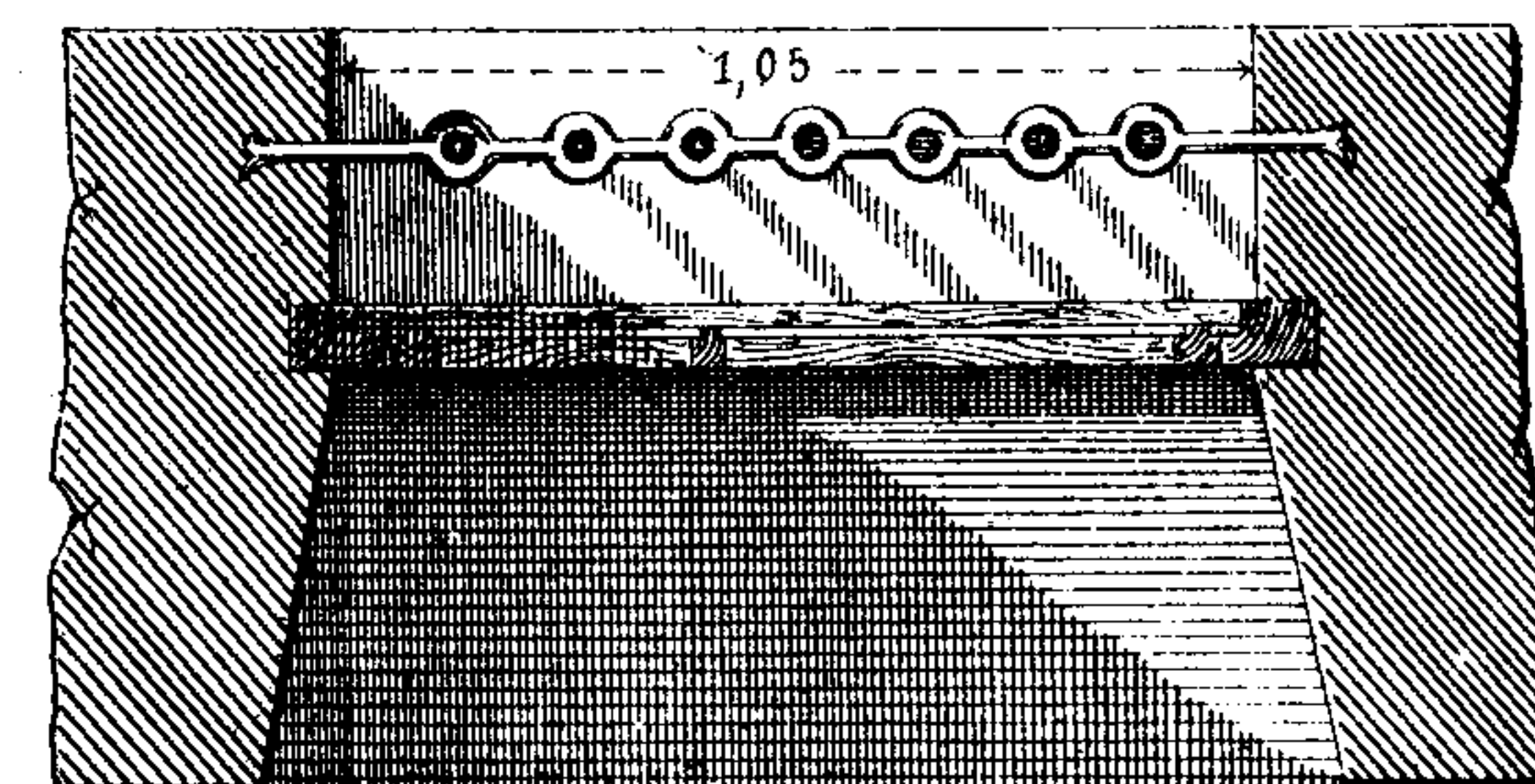
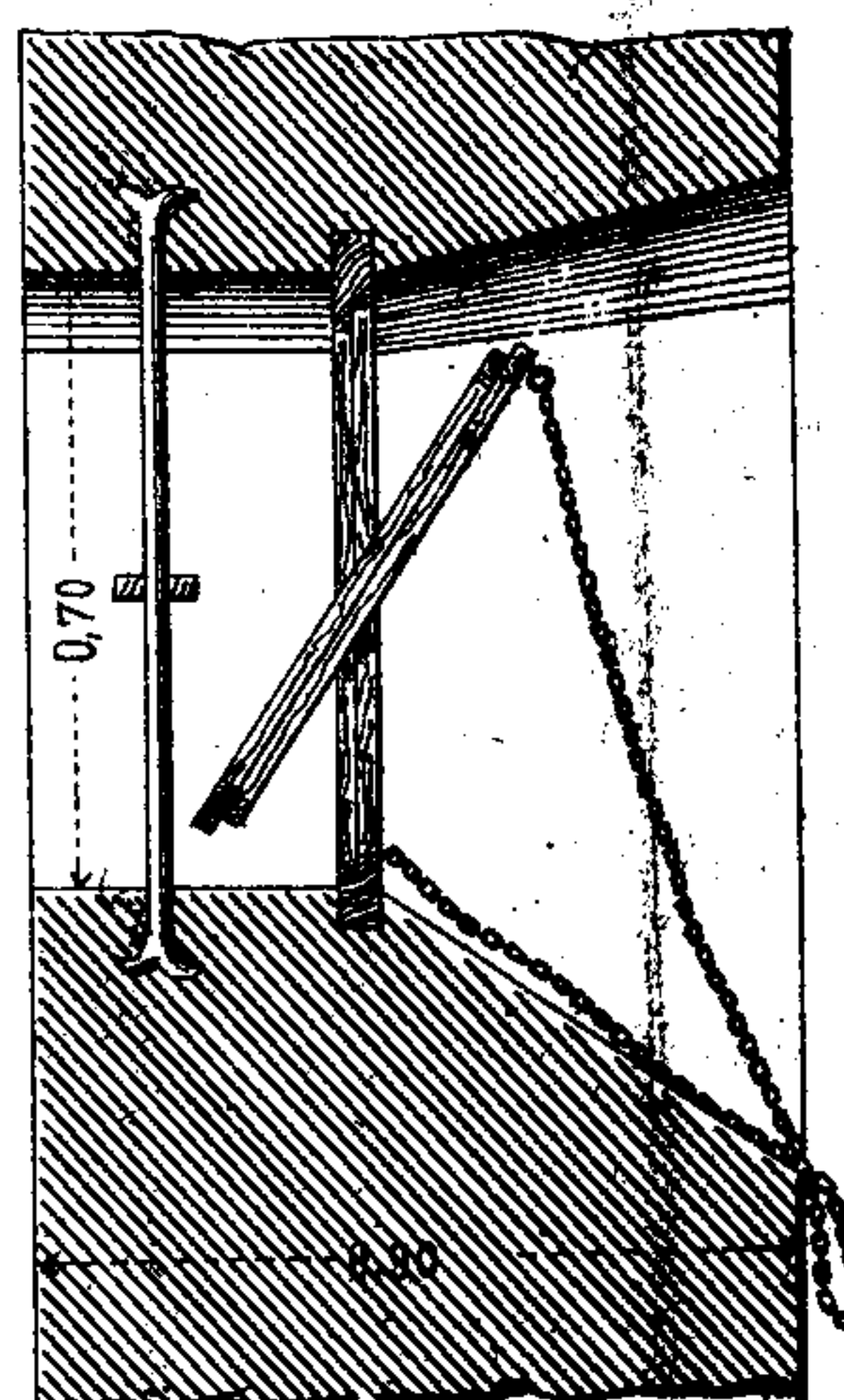
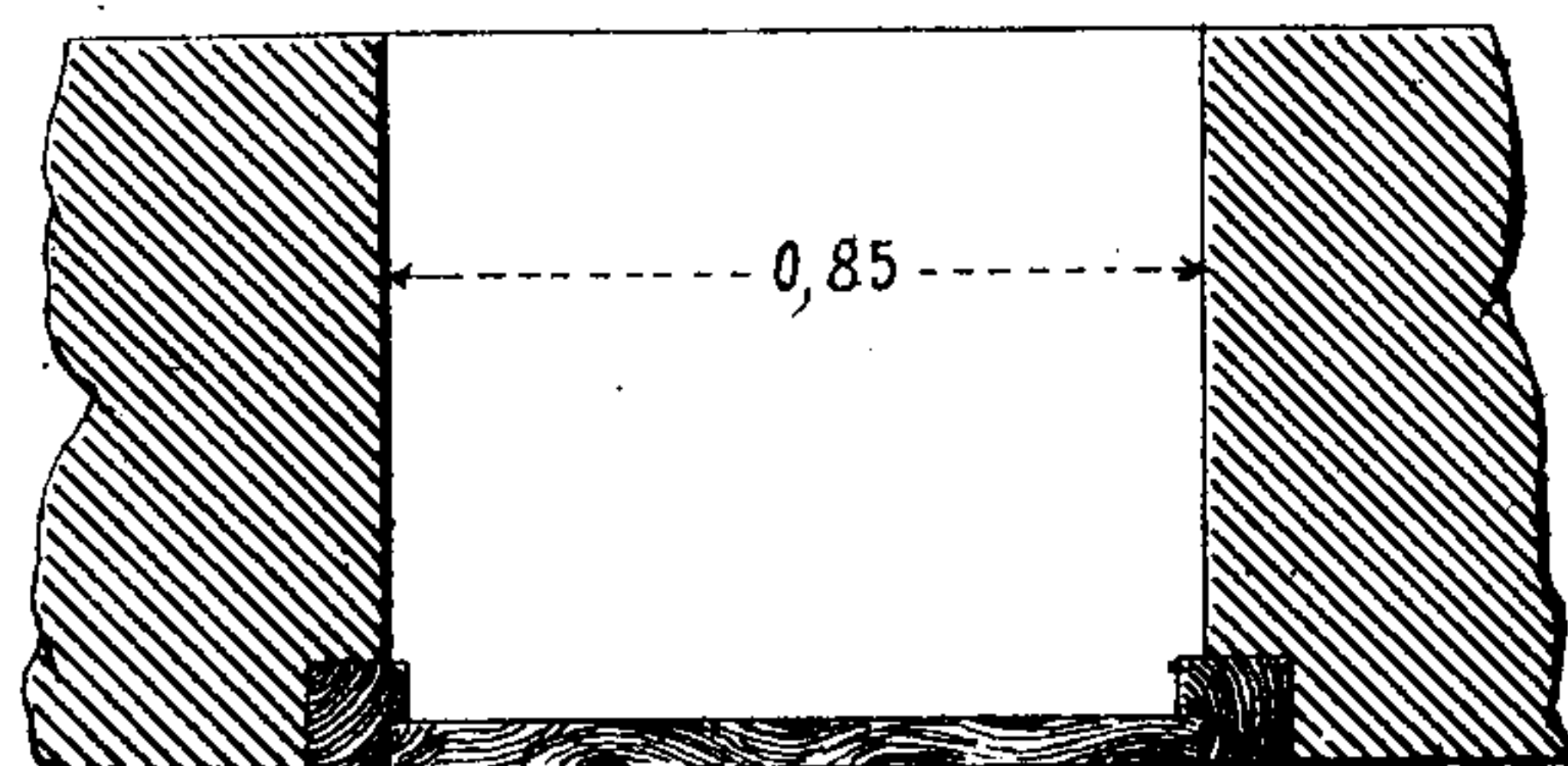
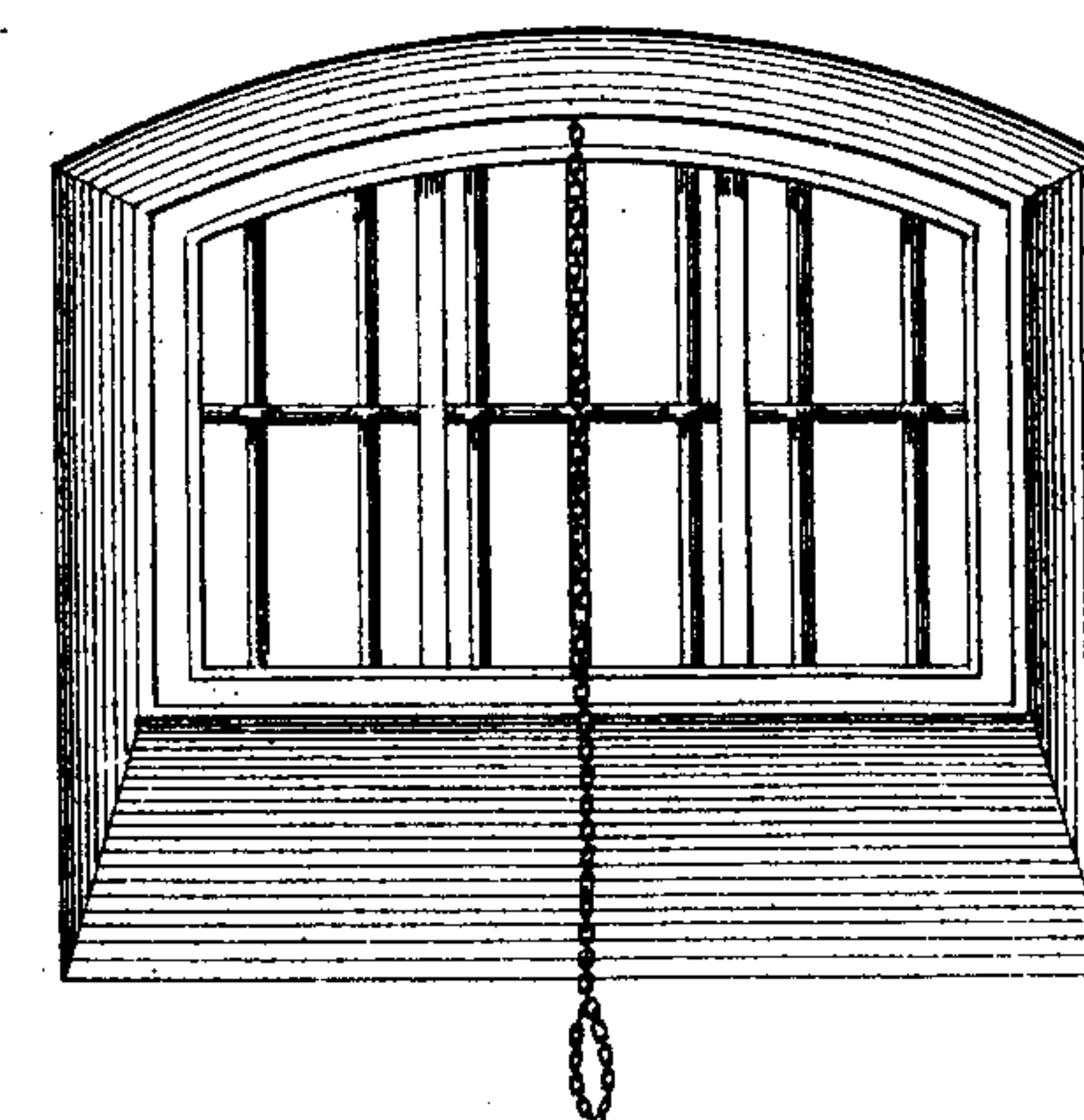


- | | |
|---|---------|
| g | Lit |
| h | Etagère |
| i | Lavoir |
| l | Porte |

Echelle 1:50



DÉTAILS
de la
PORTE ET DE LA FENÊTRE



Echelle 1:25

Madrid

Tab. IV.

